

NF
 QUOTIDIEN
 Téléphone
 027/23 30 51
 Publicité: Publicitas - Sion
 Téléphone 027/21 21 11
Le no 70 ct.

Savoir
 choisir...
 "le durable"
 AMEUBLEMENTS
PRINCE
 VETROZ - SION
 Tel. 027/36 24 39 027/22 28 85

**Galerie
 valaisanne
 de portraits...**

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

UNE TÉLÉVISION «ENGAGÉE»

Ce qu'on lui reproche, pour ce qui concerne en tous cas notre chaîne romande, ce n'est pas de braquer l'objectif sur les travers, réels ou présumés, de notre société, mais d'en faire un étalage tendancieux.

le coup de GRIFFE

Ces « Temps présents » qui détachent l'événement de son contexte pour le grossir

bles raseurs. Leur parti-pris se manifeste même dans l'appât et la présentation de l'information générale. Ces « exécutions » terroristes revendiquées comme de hauts faits d'armes, cette complaisance avec laquelle on relève les succès marxistes, et jusqu'au ton péjoratif qui finit par dénaturer les termes tels que « bourgeois », « multinationales », etc., chargés aujourd'hui, même dans le grand public, d'un net relent antisocial...

A chacun ses opinions. Mais une télévision qui jouit d'un monopole n'a pas à tourner les nôtres en dérision.

Pour ce faire, elle utilise des moyens coûteux, que nous payons, et ses animateurs font preuve de zèle et d'ingéniosité.

Mais leur seule verve est celle-là. Ils n'en ont pas d'autres.

Au point que le récent passage à l'écran de Jack Rollan a fait l'effet d'une bouffée d'oxygène.

Lui au moins est un impartial de la non-objectivité.

B. O.

Faut-il encore punir?

par Michel de Preux

La fonction pénale réside essentiellement dans l'institution d'une défense sociale contre des actes auxquels la conscience collective attache un sentiment de réprobation. Il n'est dès lors pas étonnant que l'évolution des

sanctions et du droit pénal suive les fluctuations du sentiment général départageant les notions de bien et de mal dans une société. Celle-ci est-elle imprégnée

Suite page 37

André Valentini

Par le fracas de ses divergences politiques, André Valentini est déjà tout précédé de renommée dans le canton. En somme, il est à la fois connu et méconnu de chacun.

L'homme public occupe volontiers la chronique, éveille bien des curiosités, suscite parfois la polémique, provoque finalement des rumeurs qui l'ont atteint dans son honneur, mais qui l'ont surtout renforcé dans sa volonté farouche de se battre contre vents et bruits.

D'aucuns lui prêtent mille

Par Roger Germanier

roublardises, d'autres lui reconnaissent de la générosité... tous s'accordent pour ne point ressentir de l'indifférence à son égard. Il est vrai qu'André Valentini semble éprouver une sorte de plaisir, presque diabolique, à placer constamment sa personne au centre d'une discussion, d'une controverse, pour mieux s'illustrer en brillant avocat de lui-même. André Valentini... s'il n'était pas si souvent en vedette, il serait peut-être en désespoir.

Il a le verbe abondant, les promesses aisées, la démarche nerveuse et le ton bientôt emporté. Sans cesse sur la défensive, comme s'il s'estimait traqué, il contre-attaque avant même d'être attaqué. Impulsif, il retient mal une espèce d'agressivité dans le plaidoyer. Dès qu'il soupçonne quelque piège dans les propos de son interlocuteur, il redouble de vivacité, d'éloquence ou de malice, pour piéger d'abord qui croyait le piéger.

Indéniablement, André Valentini a le goût du pouvoir et d'en user. Par ailleurs, ce pouvoir, il entend le conserver, sinon l'accroître, quitte à s'attirer surplus de chambard ou d'adversité. Tantôt intransigeant,

tantôt accommodant, il dispose de troupes fidèles qu'il conduit à sa guise, car il n'a quasi de confiance qu'en son instinct, qu'en son intelligence. Et il peut être sans pitié pour l'audacieux qui le contrarierait dans ses desseins ou le blesserait dans son orgueil.

Il n'est jamais en paix, toujours en survoltage. Par nature, il a la fièvre de l'activité. Bouillant de tempérament, absolu de caractère, il ne fait rien à moitié ni pour rien. Il est comme en révolte permanente, comme en rage incessante de démontrer qu'un André Valentini ne saurait accepter, envisager un quelconque échec.

André Valentini n'esquive pas les affrontements. Bien au contraire !... il les attend ou les appelle pour se lancer plus dans une bataille dont il apprécie mieux l'engagement que la victoire. De même avec les obstacles... qui lui permettent d'exciter encore sa détermination, d'exercer aussi son art du contour. En ces circonstances, il n'écarte aucune possibilité, aucune astuce, pour s'épargner un insuccès, car une défaite le frappe plus au cœur qu'une calomnie.

Il semble quelquefois se jeter dans l'action pour se dispenser de trop songer à lui-même... à une angoisse confuse qui pourrait l'habiter, et qui l'incite surtout à multiplier ses initiatives ou ses obligations. Il est des jours où je pense qu'André Valentini n'en finit plus de se fuir.

Il est certainement virtuose de la manœuvre politique, mais également passionné de musique classique. Il est difficilement saisissable... un peu comme son regard où filtrent tour à tour des lueurs câlines et des éclairs colériques.

André Valentini est simultanément fureur rentrée et secret décidé. Il ne laisse apparaître au public que ce qu'il juge conforme à son image ou à son



Photo NF

personnage. En outre, il est suffisamment certain de sa valeur, de son brio, pour ne pas attacher une importance excessive à l'opinion d'un quidam ou d'autrui.

Il est ce mélange explosif, qui refusera toujours de servir de cobaye, qui choisira tou-

jours de fonctionner comme un détonateur. Et, s'il y a des dégâts... à la grâce de Dieu ! Pour pasticher une formule célebre, je terminerais sur cette devise qui pourrait convenir à André Valentini : je suis éclatant et me voyant l'être !

CEINTURE OBLIGATOIRE OUI À LA SCISSION...

118 voix contre 29 : tel est le score par lequel le Conseil national a donné, hier, le feu vert au Conseil fédéral pour introduire le port obligatoire de la ceinture de sécurité.

Un score quelque peu sévère et qui, surtout, jette une lumière crue sur une profonde scission apparue, à ce propos, entre la Suisse alémanique et la Romandie.

Ce malaise persistera-t-il lors des débats de la Chambre Haute ; puis, lors du scrutin populaire - puisqu'un référendum sera lancé ? Une question fondamentale et inquiétante, qui trouvera bientôt une réponse...

Voir page 39

1904 - CIBA-GEIGY - MONTHHEY - 1979

MONTHHEY (Cg). - Dans le cadre des manifestations qui marquent le 75^e anniversaire de Ciba-Geigy à Monthey, M. Antoine Zufferey, président du Conseil d'Etat, M. von Planta, président du conseil d'administration de Ciba-Geigy, M. Kehlstadt, directeur de Ciba-Geigy, usine de Monthey, et M. Raymond Deferr, président de la ville de Monthey, s'adresseront aux invités, aujourd'hui mercredi 19 septembre. Cette manifestation se déroulera dans la halle polyvalente, ainsi mise en service pour la première fois, à partir de 10 h. 45. Avant le déjeuner pris en commun, Ciba-Geigy remettra une œuvre d'art à la ville de Monthey.

Avec ses bâtiments de production et sa station agronomique « Domaine des Barges » à Vouvy, Ciba-Geigy à Monthey occupe plus de 2500 collaborateurs.

75 ans d'histoire pour une industrie chimique, cela se marque tout spécialement et le NF tient à relever ce bel anniversaire en lui consacrant, dans ce numéro, trois pages, dont deux en couleurs.

Ciba-Geigy démontrera samedi 22 septembre la reconnaissance qu'elle éprouve envers ses collaborateurs, pour la belle tâche qu'ils ont accomplie, à l'occasion de la « journée portes ouvertes » qui se terminera par une grande soirée familiale.

La direction de Ciba-Geigy Monthey, par M. Kehlstadt, et la ville de Monthey, par son président M. Raymond Deferr, ont accepté d'apporter aux lecteurs du Nouvelliste leur témoignage de responsable d'entreprise et de communauté politique.

Les pages consacrées à Ciba-Geigy Monthey ont été réalisées, sur le plan photos, grâce à la collaboration précieuse de MM Fessard et Bussien, respectivement responsables de l'information et du service photo, que nous remercions sincèrement.

Voir pages 30, 31 et 33



Vue générale de l'usine de Monthey. Le bâtiment au premier plan, au centre, dernier vestige de la vieille fabrique de sucre, sera démolie l'an prochain.



Vue aérienne de l'usine. L'enceinte de Ciba-Geigy englobe un peu plus de 600 000 m². Dans ce chiffre ne sont pas compris les terrains de réserve maintenus en exploitation agricole. Photos Ciba-Geigy

NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI

Le travail mal exécuté (1)

L'un des problèmes les plus lancinants de notre vie quotidienne est celui des travaux que l'on fait exécuter; les artisans sont devenus rares, ceux qui restent sont extrêmement coûteux. Tout travail artisanal bien fait exige une importante somme de travail; l'augmentation des frais généraux a été constante depuis de nombreuses années, aussi si la facture à payer est élevée cela peut s'expliquer. Qui n'a eu à payer une facture élevée de carrossier, ou de tapissier, ou encore pour faire repindre sa cuisine... Mais qu'arrivera-t-il si le travail a été mal exécuté, situation d'autant plus douloureuse que la facture aura été lourde? Le client lésé possède-t-il un recours?

Contrat de mandat ou contrat d'entreprise?

La loi qualifie d'une manière différente les diverses espèces de travaux que nous commandons. Lorsque nous allons chez un médecin ou chez un avocat, nous passons avec ces derniers un tout autre contrat que celui que nous passons avec un artisan auquel nous commandons un ouvrage. L'avocat et le médecin sont nos mandataires: nous passons avec eux un contrat de mandat. Avec l'artisan nous passons un contrat d'entreprise.

Ce qui différencie ces deux genres de contrats c'est que le médecin ou l'avocat ne peuvent et ne doivent pas nous garantir le résultat espéré. La loi attend

d'eux un certain comportement: le médecin doit faire de son mieux pour guérir le malade, l'avocat doit défendre aussi bien que possible la cause de son client. Mais l'on voit difficilement que le législateur puisse reprocher au médecin de ne pas guérir son patient et à l'avocat de ne pas gagner son procès s'ils font tout ce qui est en leur pouvoir pour arriver au bon résultat. Car la guérison d'une maladie et l'issue d'un procès peuvent dépendre de circonstances qui échappent à leur volonté. Le malade peut être atteint d'un mal incurable en l'état actuel de la science. La cause confiée à l'avocat peut être mauvaise. Il serait déraisonnable de ne pas tenir compte de ces circonstances lorsqu'il s'agit d'évaluer leur responsabilité si le patient ou le client veut obtenir la réparation d'un préjudice qu'ils estiment avoir subi.

Tout autre est la situation de l'artisan ou, plus généralement de celui qui promet d'exécuter un ouvrage (l'architecte, l'entrepreneur...) et non de rendre un service. Celui qui promet d'exécuter un ouvrage est tenu à un certain nombre de résultats, à l'exécution d'un certain nombre de points compris dans le contrat. Il peut, donc, être tenu responsable si les résultats promis ne se réalisent pas, ou ne se réalisent que partiellement.

Nous verrons dans un prochain article quels sont les moyens du client lésé à l'égard de celui qui lui a promis un ouvrage sans défaut et qui n'a pas tenu sa promesse. **Portalis**

La personne âgée et son entourage

Tout citoyen, quel que soit son âge, est un membre de notre société et il est donc fortement marqué par les opinions et le comportement de son entourage. P. Darcq, directeur chez Caritas Europe du groupe de travail traitant des questions du troisième âge, affirme pourtant: «Notre monde moderne a écarté de sa conscience sociale les problèmes de la retraite et de l'âge avancé, car dans notre société principalement axée sur la productivité, la personne âgée a perdu son utilité économique. Cette catégorie sociale ne peut donc susciter l'intérêt des mass media et du monde des affaires.» Dans le cas des vieilles personnes, l'amélioration de la «qualité de vie» tant citée incombe donc en premier lieu à la société dans son ensemble et les générations plus jeunes peuvent beaucoup contribuer pour y parvenir.

Nombreuses sont les personnes âgées qui, pendant des dizaines d'années, ont eu leur travail pour seul «passe-temps». Il est donc fort compréhensible que, une fois élimi-

nées du processus de l'activité lucrative, elles développent des complexes d'infériorité à l'égard de ceux qui exercent encore une profession. Compte tenu des facultés physiques

et mentales des vieilles personnes, une telle attitude négative s'explique facilement. Un sondage réalisé parmi les habitants âgés de la localité suisse de Steffisbourg montre nette-

ment ce sentiment. Questionnés sur leur état de santé, 18,3 pour cent ont répondu qu'il était «excellent». Une majorité de 44,6 pour cent qualifiaient leur santé de «bonne», 28 pour cent de «moyenne». Quant à la condition physique, le résultat fut aussi surprenant: 77,1 pour cent affirmaient être en «pleine forme», 14 pour cent se considéraient «physiquement à la hauteur». Les mêmes résultats se retrouvaient à peu près pour les facultés mentales des personnes âgées: **mentalement en pleine forme, 48,6 pour cent; mentalement à la hauteur, 36,1 pour cent; mentalement à la hauteur avec réserves, 10,1 pour cent; mentalement un peu diminuées, 3,8 pour cent; mentalement très diminuées, 1,4 pour cent.**

Rien d'étonnant dès lors à ce que les personnes d'un certain âge se révoltent contre leur entourage lorsqu'il refuse de les accepter comme membres à part entière de la société. La pyramide d'âge de notre société s'est d'ailleurs tellement élargie vers le sommet que notre société ne peut faire autrement que réapprendre à vénérer la vieillesse. La science a prouvé depuis longtemps que le meilleur moyen d'éviter l'affaiblissement et les ennuis de santé consiste à rester actif. La médecine moderne a développé des moyens de lutte efficaces contre la sénescence prématurée. La préparation Geriavit Pharamton par exemple confère l'énergie nécessaire sans exciter et favorise l'autorégénération et l'activité. La crainte qu'ont parfois les personnes âgées d'en demander trop à leurs forces est généralement dépourvue de fondement. Les connaissances acquises par la médecine permettent de conclure: ceux qui n'accomplissent pas un travail physique astreignant, qui ne sont pas soumis à une sollicitation mentale extrême et qui ne sont pas malades ne doivent en aucun cas sombrer dans une inactivité de mauvaise augure. Car c'est ainsi qu'ils se ruineront la santé et perdront leur vitalité. **F.C.**

Monnaies, or et pétrole

On a pu constater dans les pays où l'inflation est forte qu'une frénésie d'achats de toutes sortes s'y manifeste, spécialement en fin de mois lorsque les gens touchent leur salaire.

On ne conserve rien ou seulement le strict minimum en espèces. On n'épargne pas davantage. Tout est immédiatement dépensé et investi en objets les plus divers, en vêtements et en chaussures, en appareils ménagers et autres ustensiles, dont le besoin n'est pas forcément immédiat, mais dont on sait que le prix sera plus élevé peu après.

C'est peut-être un moyen de stimuler la consommation et de faire marcher le commerce. Mais c'est aussi là surtout la manifestation d'une méfiance généralisée envers les institutions.

Lorsqu'on n'a plus confiance dans la monnaie, l'épargne, telle que nous la connaissons, ne se constitue plus. Et sans épargne, l'économie ne dispose pas des capitaux nécessaires à son éclosion et à ses investissements. En fin de compte, le seul bailleur de fonds demeure l'Etat, à moins que ce dernier n'autorise l'emprunt à l'étranger.

Certains pays vivent de nos jours encore cette inflation dite «galopante» qu'ils sont dans l'impossibilité de juguler. L'argent y circule certes, comme partout ailleurs, mais avec une rapidité folle car on ne croit plus en sa valeur.

De tels processus d'érosion monétaire, plus ou moins rapide, se manifestent un peu partout dans le monde. Ils engendrent et cela va de soi, des décalages monétaires non seulement avec les monnaies fortes mais entre elles en fonction même de la rapidité du processus de désagrégation, raison pour laquelle elles perdent toute crédibilité sur le plan international. Le commerce extérieur de ces pays se traite alors, même entre eux, en monnaie de référence. Le dollar remplit ce rôle le plus souvent.

Mais comme lui-même n'affiche plus, et loin de là, la même stabilité que jadis, le risque monétaire varie en proportion, tout spécialement lorsque des crédits à long terme sont accordés aux acheteurs, ce qui est fréquemment le cas dans les investissements et équipements de grande envergure.

Dans de tels cas, si l'évolution de la monnaie du pays de l'acheteur se déprécie plus rapidement que le dollar, l'achat des dollars nécessaires au service de la dette exigera des mises de fonds plus importantes. Dans le cas contraire, ce qui est malgré tout rare, on enregistrera un gain de cours. Mais si un emprunt s'est traité dans une des monnaies qui gagnent en appréciation, qu'il s'agisse du franc suisse, du DM ou du Yen, la bonne affaire initiale tournera à la catastrophe. Tout cela parce qu'un jour les USA ont dans un premier stade supprimé la convertibilité des monnaies et coupé le rapport fixe qui liait le dollar à l'or, dont ils entendaient supprimer définitivement le rôle monétaire.

L'Europe n'a pas suivi. Elle entretient religieusement ses réserves d'or

et il faut bien avouer que les événements lui donnent raison. On assiste actuellement à une «ruée vers l'or» telle que tous les plafonds, imaginés, même récemment, ont été crevés et largement dépassés.

C'est là une nouvelle preuve de méfiance dans les monnaies en général et le dollar en particulier. L'or fait figure de valeur de refuge, même si sa possession est stérile. La sécurité prime ainsi sur le rendement. Et comme personne n'est en mesure de déterminer la valeur effective de l'or, la spéculation continue, hasardeuse et aléatoire, aux risques de l'acheteur.

Le veau d'or tient plus solidement que jamais sur ses pattes. Signe des temps, mais aussi résultat d'un retour aux valeurs réelles. L'OPEP ne nous a-t-elle pas rappelé brusquement que le prix d'une matière n'est pas forcément fonction de son coût effectif mais de ses réserves disponibles, actuelles et futures.

Et pourtant Adam Smith, père de l'économie politique, l'affirmerait déjà il y a plus de deux siècles.

Mettez une rave dans votre moteur...

Nous sommes en l'an 2001. D'anciens livres nous apprennent que la Suisse importait autrefois tous les carburants dont elle avait besoin. Une nouvelle qui, ma foi, prête aujourd'hui à sourire. Que s'est-il donc passé? Du pétrole a-t-il jailli depuis lors du sol suisse? Nullement! Une fois de plus l'agriculture nous a apporté le salut. On récolte désormais de l'essence là où l'on cultivait autrefois la pomme de terre, les tomates, les abricots. La clé de l'énigme? La betterave à benzine.

Trêve de plaisanterie! Le coût croissant et la raréfaction à terme des carburants ont donné de sérieuses impulsions à la recherche dans différents secteurs en matière de substitution. La fabrication de carburants à partir des produits agricoles représente justement une des solutions possibles. C'est ainsi que l'on pourrait produire du carburant à partir d'une betterave spéciale. Outre les aspects économiques liés à l'exploitation de ce légume énergétique (à base d'alcool éthylique), apparaissent des problèmes quantitatifs, si l'on songe notamment qu'une voiture de classe moyenne, alimentée à cette «benzine des champs», nécessiterait, pour parcourir 15000 km, l'exploitation d'un demi-hectare de culture. Il n'est toutefois pas exclu que la productivité moyenne de cette plante pourrait être notablement améliorée à cet effet.

Un calcul encore: la betterave est une centrale solaire de petit format. Une graine donne naissance à une rave, qui produit à son tour 260 g de sucre. Elle assimile un gramme de

sucre par mètre carré et par heure. A l'échelle de la production mondiale annuelle, il en résulte plus de 100 milliards de tonnes de carbone, ce qui représente le centuple de la production mondiale de charbon - au niveau des chiffres pour l'instant.

Vente de l'Ecu d'Or 1979 Pour la sauvegarde du site de St-Ursanne

On sait que l'Ecu d'or 1979 (vente d'écus de chocolat pour la protection de la nature et du patrimoine architectural) a pour «thème national» la sauvegarde du site de Saint-Ursanne. Il ne s'agit pas seulement de faire un geste d'amitié confédérale envers le nouveau canton du Jura, mais

surtout de venir en aide à une modeste population de quelque 1000 habitants qui a déjà consenti des sacrifices pour le maintien du cachet historique de sa cité, et qui ne peut plus, par ses seuls moyens, procéder aux rénovations, socialement nécessaires, de ses demeures ancien-



La façade décrépite de la «Zur Linde» à Loèche.



Une des portes de la ville de Saint-Ursanne, que domine le clocher à bâtière de la célèbre collégiale.

nes. La fondation Pro Saint-Ursanne, récemment créée, encouragera les particuliers par l'octroi de subsides de restauration, et son capital de départ sera constitué par un versement de 250000 francs de l'Ecu d'or.

Comme de coutume, le reste du produit de la collecte ira dans tous les cantons. C'est ainsi qu'en Valais une contribution sera fournie, entre autres, pour la rénovation de la belle maison «Zur Linde» (le tilleul est à côté!) qui ferme à l'est la belle place de Loèche-Ville. C'est un édifice du XVI^e siècle et l'un des

plus prestigieux témoins, par toute espèce de détails architecturaux, du passé de Loèche. Son intéressante façade en forme de proue est fort décrépite et doit être restaurée de toute urgence. Rappelons que l'Ecu d'or subvient aussi à l'entretien de plusieurs réserves naturelles du canton, comme les lacs de Morgins et Tanay, ou celles de Derborence et des Follatères, au Mont-Rosel. **C.B.**

P.S. - En Valais, la collecte aura lieu du 26 au 29 septembre.

Vente de cartes des ligues cantonales contre la tuberculose et les maladies pulmonaires

Nous voici arrivés à l'époque où l'Aide suisse aux tuberculeux et malades pulmonaires sollicite votre attention pour sa vente de cartes.

Les institutions qui l'organisent ont acquis la sympathie générale grâce à leur efficacité depuis de nombreuses années. Elles ont lutté non seulement contre la tuberculose mais ont étendu récemment leur activité à l'asthme, à la bronchite chronique, dont la fréquence augmente, ce qui n'est pas sans mettre en jeu l'avenir de la santé publique.

Ces maladies du système respiratoire sont particulièrement dangereuses; elles doivent être reconnues dès le début de leur évolution et considérées comme sérieuses, malgré la discrétion de leurs premières manifestations. Un traitement précoce pourra éviter l'invalidité. Ce traitement comprend des médicaments, l'utilisation d'inhalateurs et d'appareils respirateurs, la gymnastique respiratoire, etc. Les ligues cantonales contre la tuberculose et les maladies pulmonaires, grâce à leur expérience, sont en mesure d'aider le médecin à appliquer le traitement et d'offrir au patient une assistance en cas de difficultés sociales ou financières.

Une telle aide est rendue possible par les recettes de la vente de nos cartes. (C.c.p. 19-4080).

Environ 400000 francs pour l'aide aux réfugiés du sud-est asiatique

Lors de la séance du 6 septembre le comité directeur de Caritas suisse a alloué 386000 francs pour les secours d'urgence destinés aux réfugiés qui ont trouvé un premier asile en Thaïlande et aux Philippines.

L'occasion a été propice pour informer les membres du comité de la situation de l'action réalisée en Suisse pour accueillir les réfugiés d'Indochine. Pour la reconstruction après la catastrophe qui a ravagé le littoral de la Yougoslavie le jour de Pâques, le comité a débloqué une somme de 400000 francs. Différentes organisations ecclésiastiques participent à la réalisation du programme global, élaboré ces dernières semaines.

Le comité a ensuite décidé que Caritas participerait au comité d'action suisse de l'année des handicapés (1981). Cet organisme auquel participent trente associations et groupes engagés dans le travail social et l'aide aux handicapés est chargé de coordonner et de promouvoir tout ce qui se fait pour le succès de l'année des handicapés (1981).

L'amour c'est...

...réparer sa bicyclette.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved © 1977 Los Angeles Times

Dans les greniers de nos communes LA CONTRÉE D'AYENT ET SON « PAPE »

Plusieurs ouvrages ont caricaturé cette contrée, parmi lesquels: *Histoire du Valais* (Gremaud) *Mémoires et documents*, publiés par la Société d'Histoire de la Suisse romande, *La contrée d'Ayent*, précisément, du père Sulpice Crettaz, capucin de la Villaz, et enfin *Les anciens d'Ayent*.

Notre hôte du jour dut vraisemblablement connaître de bonne heure ses premiers habitants. Différentes découvertes nous forcent d'en admettre à une époque fort reculée.

En effet, on a découvert, en 1880, d'anciennes tombes à Planchamp, au sommet de Balafache, en 1895, à Luc et au Pré de la Madeleine, ainsi que des pièces de monnaie à Planquiri. Celles-ci portent, sur une face, la croix avec l'inscription «Ludovicus imperator» et sur l'autre face «Christiania religio» agrémentée, en son milieu, d'une basilique.

Ces pièces eurent cours depuis Louis le Débonnaire (814-840) jusqu'aux XII^e et XIII^e siècles.

Des professionnels de la pré-histoire ont trouvé à Ayent des objets qui remontent aux 2^e et 1^{er} périodes de l'âge du fer, soit vers la fin du 2^e millénaire avant J.-C.

Bien davantage, des épingles et de petits poignards triangulaires qu'on y a trouvés permettraient de reculer l'époque en question jusqu'à l'âge du bronze (2500-1700 avant J.-C.).

Ainsi que nous le savons, le coteau d'Ayent est relié au canton de Berne par le col du Rawyl. Jadis, on arrivait de la montagne de «Rawin» par les Barmes, après avoir traversé la Rière sur sept ponts plus pittoresques les uns que les autres. Ce n'est qu'en 1897 qu'on traça le chemin muletier sur «les hors du Rawyl» par Lutaret. Il coûta 1000 écus bons. L'Etat payait 9650 francs, la commune 15 370 francs, la ville de Sion 1730 francs, Lens 3690 francs, Arbaz 2970 francs et Grimsuat 740 francs.

Autrefois ce passage était fort fréquenté. Les populations limitrophes échangeaient leurs produits par le Rawyl. Le Valais exportait des fruits, des légumes, du blé et surtout du vin. On importait de l'Oberland du bétail de boucherie, du drap, divers tissus et des travaux de boissellerie: râtaux, fourches, manches de faux, seilles, etc.

Maux et remèdes

En 1376, un indigne rejeton de la grande famille de la Tour, qui jouera un rôle important dans l'histoire d'Ayent, le violent Antoine, avait fait précipiter l'évêque Tavelli et son chapelain par les fenêtres du château de la Soie.

Indigné, le peuple se soulève et prend les armes: l'armée d'Antoine de La Tour est battue avec de grosses pertes, vers le pont de Saint-Léonard. Thuring, baron de Brandis, dans l'Emmenthal, beau-frère d'Antoine de La Tour, essaya de relever le parti. Il passa le Rawyl, mais fut battu à Arbaz (1376) et eut la tête tranchée à... Sion!

On parlait «franchises»

A Ayent, nous trouvons un commencement de commune, déjà en 1275. Les documents nous parlent, en effet, de difficultés survenues entre les «seigneurs» et les «hommes» d'Ayent et de Granges-Lens au sujet du parcours du bétail, des forêts, des chemins et des ponts dont les «seigneurs» et les «hommes» revendiquaient l'investiture que ceux de Granges déniaient.

Sur le conseil d'arbitres, on en vint à un compromis: les «seigneurs et les hommes» des deux châtellenies doivent user en commun des forêts qui se trouvent dans les rocs des deux côtés de la Rière, depuis les Barmes à Rawin. En bas des Barmes, les «seigneurs et les hommes» d'Ayent et de Lens ne dépasseront pas la Rière. Chacun fera paître le bétail de son côté. Exception est faite pour les bêtes destinées à conduire le bois; elles peuvent pâturer sur les lieux pendant qu'on prépare la charge, encore faut-il en user sans malice et sans fraude.

Cette distinction bien marquée entre les «seigneurs» et les «hommes» d'Ayent, indique l'existence reconnue de deux groupements: la noblesse et la commune.

«Les temps modernes» (1475-1798)

L'esprit d'indépendance qui avait donné naissance aux communes avait pris rapidement de l'essor. Il atteindra son plein développement durant cette époque où la commune sera définitivement constituée.

Jusqu'ici, l'évêque nommait librement le châtelain et le métral. A partir du XIV^e siècle, la commune d'Ayent obtiendra de présenter des candidats pour ces nominations, ainsi que pour celles du banneret et du capitaine, en attendant de les élire elle-même. En 1597, eut lieu à Ayent une assemblée importante. Les plus vénérables et les plus anciens parmi les autorités d'Arbaz et d'Ayent, âgés, la plupart de 60 ans, ayant bonne souvenance de 50 à 50 ans en arrière et plus, se réunirent et firent un recueil des usages, privilèges, libertés, franchises et coutumes reçus de leurs pères, et que ceux-ci tenaient de leurs ancêtres. Ces usages concernaient

spécialement l'administration de la justice, l'application des peines et les règlements à observer dans la commune. Ces vénérables, qui avaient tous exercé des emplois et rempli des charges étaient: Pierre de Christa, Georges Beney, Jacques Savioz, Gaspard de Christa, Antoine Leyroz, Antoine Vincent, Vincent Fardel, Pierre Puget, Georges Jean, François Chabert, François Journal.

Dans la législation d'époque, il est écrit: «A la Pentecôte, les deux premiers jours sont réservés aux distributions du pain, du fromage, de la viande, du lard et d'un vin convenable. Chacun recevra sa portion congrue, à l'exclusion de toute partialité. Dix hommes, dont deux cuisiniers, choisis dans chaque parti, seront nommés pour préparer et servir les vivres.»

Cette tradition s'est perpétuée et se pratique encore de nos jours, d'une manière quelque peu abrégée, il est vrai, mais tout de même fidèle à son origine puisque fromage, pain et vin - plus que convenable - traduisent les festivités du jour de la Pentecôte.

Procédés de bon voisinage

Il faut s'attarder quelque peu sur les différends qui surgirent entre Ayent et ses voisins; différends qui dégénèrent parfois en longs procès et dont les archives ne tarissent pas.

LENS

L'une de ces passes d'armes avec Lens dura plus de vingt ans, causant des ennuis continuels aux autorités et entretenant une animosité toujours croissante dans les populations.

Des difficultés entre les deux localités s'élevaient déjà en 1310, à propos des bois, des pâturages et des ponts, dans la vallée de la Rière (Lienne).

Nouveau différend en 1438. Le bétail de Lens, ayant causé du tort à Ayent, sur la montagne du Rawyl, le représentant du baillif, Antoine Major, se rendit à Chavougier avec les châtelains



1936: fidèles à une tradition, les hommes de Place et Villaz, après avoir acquis et travaillé en commun la vigne, dégustent, chaque dimanche, dès la fête de Pâques, leur vin tiré du tonnelet, que nous distinguons au centre.

de Nendaz, de Savisère et de Conches pour taxer les dommages causés par les vaches et les «mozons» (sic).

Après prestation mutuelle du serment d'usage, ils taxèrent les torts à 9 livres et condamnèrent les coupables à 18 gros et 1 teston de frais judiciaires et à 50 gros de frais... d'hospitalisation!

ARBAZ

Arbaz et Ayent sont deux communes sœurs. Elles ont fait ménage ensemble jusqu'au XIX^e siècle. Ce qui n'empêcha pas entre elles, ainsi que dans les meilleures familles, certains tiraillements. Voici que, vers le milieu du XVIII^e siècle, des gens d'Arbaz avaient cru bon, pour éliminer, à leur avis, tout doute et toute chicane, de replacer des limites dans les parages des «Uuchs, usus».

Or, on s'était, paraît-il, bien malgré soi, écarté des anciennes limites. D'où des réclamations qui aboutirent à l'évêché. Envoyé sur les lieux, l'officiel fit remettre les bornes à leur place, tandis que les gens qui avaient été à l'origine de cette escarmouche protestèrent de leur

bonne volonté et de leur droiture d'intention. C'était le 30 janvier 1734. Simple incident à la suite duquel, néanmoins, la question des limites devait devenir pour les deux voisins une sorte de hantise. Plusieurs années durant, on ne rêva plus que bornage ici, bornage là. L'official n'avait-il pas conseillé de faire une révision des limites comme moyen de prévention des chicanes et d'empêcher que la bonne foi des gens ne vienne à être suspectée? Mais peut-être l'idée de séparation d'Arbaz avec Ayent couvait-elle déjà?

En définitive, on constate que de 1737 à 1848 la - guerre - des limites n'a cessé de préoccuper Ayentôts et Arbaziens.

Innovations

De louables progrès ont été enregistrés en ces temps: - les **hydrants** et l'eau à domicile ont fait leur apparition dans les différents villages à partir de 1900; - l'**électricité** était engendrée par l'eau de la Rière à l'usine d'Orcire, dès 1905; - des **laiteries** nouvelles, grâce à des subsides, ont été aménagées; - les **moulins électriques** et les **boulangeries** modernes sont ve-

nus modifier l'alimentation et ont fait disparaître le vieux pain noir.

- une **société d'agriculture** a vu le jour en 1900;

- des **sociétés de consommation** naquirent en 1909.

- la création de la **caisse-maladie**, en 1921, et de l'assurance infantile, quelques années après, rend de précieux services par les subsides que ces œuvres sociales apportent à la commune;

- un **syndicat chrétien-social** des bois et bâtiments s'est formé, en 1930, pour enrayer le mouvement socialiste et défendre les intérêts de la classe ouvrière;

- le **remaniement parcellaire** fait également son apparition. A l'instar de la plupart des communes valaisannes, celle d'Ayent est très morcelée. Pour obvier à ce mal, qui est une source de ruine et un obstacle à son développement, les possesseurs des propriétés d'Anzère et de Bousseille se réunirent et décidèrent à la majorité légale, de procéder à un remaniement parcellaire. MM. Théo Schnyder, ingénieur, et Emile Luyet, géomètre, furent chargés de ce travail périlleux.

Développement intellectuel et religieux

Sur le plan religieux, un accord, également, eut lieu, en 1687, entre le prieur (curé) et les paroissiens concernant les usages et les frais du culte et rappelant les conventions de 1567 et 1632.

On exige du prieur, entre autres:

- a) qu'il ait un clerc pour répondre à la messe et dresser les actes (le prieur cumulait les fonctions de père spirituel et de notaire);

- b) qu'il garde les clefs et tienne les deux chœurs fermés afin que les animaux n'y puissent entrer.

Le prieur, de son côté, exige notamment:

- a) que toutes les chandelles qui ont une fois servi reviennent à l'église ainsi que les cierges employés aux sépultures;
- b) qu'on impose silence à ceux qui bavardent à l'église (méditation);
- c) qu'il puisse amender ceux

qui s'assentent sur les... accoudoirs...

Le «pape» d'Ayent

En 1858, Ayent décida de bâtir la nouvelle église pendant qu'Arbaz se hâta de saisir l'occasion pour se séparer et former paroisse à part. C'est le chanoine Fardel, curé, qui dirigea la construction. Les paroissiens firent le gros du travail. On n'eut à payer que les maçons et autres gens de métier. On ignore le reste, le curé n'ayant laissé aucun compte ni aucune dette. Autoritaire, M. Fardel entendait agir à sa guise: «il commandait et faisait lui-même. On l'avait même surnommé «le pape d'Ayent».

On s'étonne que M. Fardel n'ait soufflé mot, dans sa chronique, de la construction de l'église, lui qui va jusqu'à y indiquer les dimensions des églises de Lens, Vissoie, Conthey, Monthey, etc. Peut-être le bon prêtre a-t-il eu raison: parler de l'église, raconter les péripéties de sa construction eût été se glorifier. Il préféra se taire.

Se trouvant, un beau jour, en face d'une magnifique église neuve, sans bourse délier, les Ayentôts demeurèrent stupéfaits; certains, pour expliquer le mystère ou le phénomène, eurent recours à la légende de Napoléon.

Selon la dite légende, Napoléon III aurait échoué à Ayent et reçut chez le curé l'hospitalité plus une avance d'argent. Quelque temps après, le prêtre reçut en retour une cassette bien lourde - pleine d'argent et d'or. C'est là qu'il aurait puisé pour construire l'église.

Or, la vérité est que le curé Fardel, toujours de son propre chef, pria, en 1853, sa sainteté

le pape de lui permettre de prendre 15000 francs, de France, sur les fonds de l'église et des confréries pour rebâtir l'église paroissiale de Saint-Romain, faculté qui lui fut, en effet, accordée en 1854.

La nouvelle église fut achevée en 1862 et consacrée le 29 juillet 1866. Le clocher, dont la partie inférieure paraît, par sa structure, être une ancienne tour, resta la même. En 1914, durant un orage, la flèche ayant été foudroyée, on en profita pour restaurer l'église en même temps que le clocher.

En ce qui concerne le développement intellectuel, il faut attendre 1873 pour que la loi impose l'instruction primaire à notre pays. En 1827, une fondation destinée à promouvoir l'enseignement de la religion, de la lecture, de l'écriture, etc. est créée.

Le village répond de la gestion des sommes affectées à cette œuvre aux conditions suivantes:

1. que chaque année, la classe se fasse quotidiennement, de la saint André de novembre à la clôture de l'école de Saint-Romain, de la pointe du jour à midi; et même, sitôt que les fonds le permettront, deux fois par jour;
2. qu'on y récite, tous les jours, cinq Pater et les actes habituels, ainsi qu'une prière aux intentions des fondateurs;
3. chaque enfant, avant le Nouvel-An, apportera une charge de bois, sinon paiera 6 batz;
4. le régent sera nommé par les hommes de Botyre et pris parmi les trois candidats présentés par le révérend curé.

Ainsi fut fait, vécu le... pittoresque de l'histoire de la contrée d'Ayent. Raphaël Bolli



Inauguration de l'ancienne usine de la Lienne en 1917.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Allet, téléphone 55 14 04.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».

Service d'aides familiales: responsable Michèle Fasnacht.

Assistantes sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).

- Service social pour handicapés (AVHPM)

- Service psycho-social

- Ligue valaisanne contre les toxicomanies

- Office cantonal des mineurs

- Ligue valaisanne contre le rhumatisme

- Caritas Valais

- Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 57 11 71).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 20 72.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages sierrois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.

Auto-secours sierrois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Pannes - Accidents.

Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.

Pompes funèbres. - Jean Amooos, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.

Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 14 3.

Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.

Centre d'information permanente socio-culturelle. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/31 12 69.

Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.

Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.

CPM centre de préparation au mariage. - Tél. 55 44 33. Rencontres avec un couple tous les vendredis des 20 heures à l'hôtel de ville de Sierre, entrée ouest, 2^e étage.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera.

Pharmacie de service

Mercredi 19 et jeudi 20, du Nord, 23 47 37.

Vendredi 21 et samedi 22, Duc, 22 18 64.

Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures, 15 à 21 heures.

Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15; 13 h. 45 à 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.

Permanence Association des parents de Sion et environs. - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.

Dépannage électricité et carburation. - 24 heures sur 24, tél. 22 57 16.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	187
dont traités	126
en hausse	67
en baisse	24
inchangés	35
cours payés	282

Tendance générale	légèrement meilleure	
bancaires	soutenues	
financières	irrégulières	
assurances	meilleures	
industrielles	meilleures	
chimiques	meilleures	
obligations suisses	à peine soutenues	
obligations étrangères	à peine soutenues	

CHANGE - BILLETS

France	37.50	39.50
Angleterre	3.40	3.65
USA	1.57	1.67
Belgique	5.25	5.50
Hollande	80.75	82.75
Italie	19.25	20.25
Allemagne	88.75	90.75
Autriche	12.35	12.65
Espagne	2.25	2.55
Grèce	4.25	5.25
Canada	1.34	1.44
Suède	37.50	39.50
Portugal	2.75	3.75
Yougoslavie	7.—	8.50

Auto-secours sédunois. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage du Nord S.A., Sion, tél. jour, 22 34 13 et nuit, 22 72 32.

Service de dépannage du 0,8₀₀. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

Dépannage installations frigorifiques. - Samedi et dimanche sans supplément: Val-Frigo-Technic Sion-Crans, tél. 027/23 16 02

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Voefrass, tél. 22 28 30.

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.

Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et à l'enfant»: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverture: mardis et mercredis de 15 à 19 heures, les jeudis et vendredis de 14 à 18 heures.

Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.

Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 22 40 42.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Consommateur-Information: rue de la Porte-Neuve 20, ouvert le jeudi de 14 à 17 h. et non 16 h. comme précédemment.

Festival Tibor Varga et Académie de musique de Sion. - Concerne toutes les manifestations, tél. 027/22 63 26.

Haute-Nendaz. - Discothèque Bleusidilic, tous les vendredis, samedis et dimanches soirs de 22 h. à 3 h. Tél. 88 23 42.

OJ du CAS. - 22 et 23 septembre, course à la Dent-du-Requin (Chamonix); départ de la Planta, samedi à 12 heures. Inscriptions chez Michel Siegenthaler, tél. 22 09 63, jusqu'à jeudi 20 heures. Dernière course de la saison. Venez nombreux!

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111

Médecin de service. - Appeler le numéro 111

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 22 29 5. Gilbert Pagliotti, 22 50 2. Marc Chappot et Roger Gay-Crossier, 22 41 3 et 21 55 2.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23 32 32.

Dépannage et accidents. - Garage des Nations, par Frass Transports, tél. 24 34 43.

DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^e, GENÈVE

Chemical Fund	D	8.19	8.95
Technology Fund	D	10.21	11.16
Europafonds	DM	25.94	—
Unifonds	DM	17.75	18.70
Unirenta	DM	38.64	39.80
Unispecial 1	DM	61.49	64.60

Crossbow Fund	FS	3.87	3.97
CSF-Fund	FS	16.51	16.88
Intern. Tech. Fund	D	10.00	10.16

Déjà soutenu la veille, le marché zurichois a continué à bien se comporter durant cette séance de mardi. Chez les hors-bourse, les titres de Roche reculent légèrement. En revanche, les actions de la Banque de Règlements Internationaux profitent de la fulgurante progression du cours de l'or, autant la tranche américaine que la tranche belge. Sur le marché officiel, tous les secteurs ont profité de la bonne disposition de la tendance. Parmi les valeurs qui ont comptabilisé les meilleurs résultats, mentionnons les Interfood porteur, les deux Eichhof, Mövenpick porteur, Atel, Sig nom., Bâloise porteur, Charmilles porteur, Sandoz porteur, EW Laufenburg, Nestlé porteur et la Jelmoli.

Les titres qui reculent enregistrent des baisses peu importantes.

Aux étrangères, les certificats américains s'échangent à une parité de 1 fr. 63 pour un dollar.

Peu de modification dans le marché des obligations, autant de débiteurs suisses que de débiteurs étrangers.

PRIX DE L'OR

Lingot	19 350.—	19 600.—
Plaquette (100 g)	1 930.—	1 970.—
Vreneli	160.—	175.—
Napoléon	157.—	172.—
Souverain (Elisabeth)	153.—	163.—
20 dollars or	770.—	810.—

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23 84 2. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

AA. - Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55 et 5 44 61 et 8 42 70.

Groupe alcooliques anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24 98 3 et 54 68 4.

Bibliothèque municipale. - Mardi, de 15 à 17 h.; mercredi, de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h.; samedi, de 15 à 17 h.

Fondation Pierre-Glanada, musée gallo-romain: du 1.6 au 30.9, de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 18 h. Exposition «5 siècles de peinture», jusqu'au 7.10.79.

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

IPompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 65 12 19, François Dirac, tél. 65 15 14.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 65 23 39.

Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.

Taxiophone. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Crochetan, tél. 71 15 44.

Médecin. - Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 71 11 92.

Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.

Ambulance. - Tél. 71 62 62.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le 111.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 71 62 62, J.-L. Marmillod, 71 22 04, Antoine Rithner, 71 30 50.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 71 48 84.

Taxiophone. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17

CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 71 66 11.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 71 43 37.

Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Centre Fitness du Chablais. - Tél. 71 44 10. piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les vendredis au café industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 71 18 32; Jean, tél. 71 13 39.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, téléphone 46 21 25.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Marty, tél. 23 15 18.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

BOURSE DE NEW YORK

Divers	14.9.79	18.9.79
AKZO	24.5	25
Bull	24	25
Courtaulds	—	3.3
de Beers port.	—	15.25
ICI	—	12.5
Péchiney	37.25	37
Philips	19.25	19.25
Royal Dutch	123	120
Unilever	106.5	106
Hoogovens	—	25.75

Bourses européennes

	14.9.79	18.9.79
Air Liquide FF	499	499
Au Printemps	115.4	112.5
Rhône-Poulenc	136.2	136
Saint-Gobain	140	135
Finsider Lit.	135.25	129
Montedison	207	199.75
Olivetti priv.	1331	1320
Pirelli	839.5	829.5
Karstadt DM	264	266
Gevaert FB	1158	1140

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	316	326
Anfos 1	145	146.5
Anfos 2	134.5	135.5
Foncipars 1	2440	—
Foncipars 2	1325	—
Intervallor	48	49
Japan Portfolio	343	353
Swissfonds 1	485	495
Swissvalor	232	235
Universal Bond	64	65
Universal Fund	70.25	71

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Un film de Comencini
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE
Un tableau de mœurs, d'une perfection à vous couper le souffle!

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - Dernier jour - 16 ans
Un film de Sergio Leone
MON NOM EST PERSONNE
avec Terence Hill et Henry Fonda

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures - 18 ans
122 RUE DE PROVENCE
la maison close la plus célèbre du monde
Nicolas Calfan et Francis Huster

HAUTE-NENDAZ Cinálpin

Ce soir à 21 heures - 16 ans
LE TREFLE A CINQ FEUILLES
avec Philippe Noiret, Maurice Biraud et Paul Préboist

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Aujourd'hui à 14 heures et 20 h. 30 - 7 ans
UN CANDIDAT AU POIL
Un film de Walt Disney
Présentation de Gil Aubert

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
L'ARGENT DE LA VIEILLE
Un film de L. Comencini
avec Alberto Sordi

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LES PETITES FUGUES
Un film d'Yves Yersin avec Michel Robin

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Vendredi - Samedi
LE TOBOGAN DE LA MORT
16 ans

FULLY Michel

Aujourd'hui : RELACHE
Demain soir à 20 h. 30 - 16 ans
DIEU MERCI C'EST VENDREDI
Dès vendredi - 10 ans
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES

Pépinière de Noville près de Villeneuve (VD)

A vendre magnifiques conifères de toutes grandeurs (sapins, pins, cèdres, juniperus, chamaecyparis, thuyas, etc.) toutes les espèces.
Gros rabais selon importance de la commande.
Ouverte l'après-midi.

Tél. 60 22 80 (sonner longtemps) ou 60 19 90 22-16606

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
Un « science-fiction » spectaculaire à souhait
GALACTICA, LA BATAILLE DE L'ESPACE
avec Richard Hatch et Dirk Benedict

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 14 ans
Le dernier « Milos Forman », un événement
HAIR
Partout des records d'affluence.
Actuellement en 20^e semaine à Genève et en 16^e à Lausanne.

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Film d'art et d'essai
REPÉTITION D'ORCHESTRE
Un film de Federico Fellini
Dès demain soir à 20 h. 30 - 18 ans
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER
de Michael Cimino avec Robert de Niro

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 71 22 60

Aujourd'hui à 14 h. 30 et 20 h. 30 - 14 ans
Le grand succès de ce début de saison !
HAIR
Le dernier film de Milos Forman
Le film qu'il faut avoir vu !

MONTHEY Plaza
Tél. 025 71 22 61

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Sylvester Stallone nous revient dans
LA TAVERNE DE L'ENFER
Dur ! Réaliste ! Comique !

BEX Rex 63 21 77

Exceptionnellement, aujourd'hui matinée: à 14 h. 30 - 10 ans
Le fameux film sur les OVNI
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE
de Spielberg avec Fr. Truffaut

Les plus belles listes de
CADEAUX de MARIAGE
avec photo couleur et ristourne

Constantin
fils sa sion

TÉLÉVISION

tv Suisse romande

16.35 **Point de mire**
16.45 **La grande aventure**
Aujourd'hui: Laurent Darbellay, un guide de haute montagne en Suisse.

17.10 **Au pays du Ratamlaou**
17.30 **Téléjournal**
17.35 **Objectif**
- Naissance d'un avion
- Livres pour toi
- Il était une fois l'homme.

18.15 **L'antenne est à vous**
Ce soir, c'est le Groupe-ment d'action contre l'augmentation des primes (GACAPAM) qui exprime, en toute liberté, sa conviction profonde.



18.35 **Saturnin et compagnie**
Pour les petits
18.40 **Système D**
Le jeu des incollables
19.00 **Un jour, une heure**
1^{re} partie

19.30 **Téléjournal**
19.45 **Un jour, une heure**
2^e partie
20.00 **Le menteur**
Le jeu des incollables avec Jacques Chazot.

20.05-21.30 **Jeux sans frontières**
Voir TV suisse italienne

20.25 **Concert d'ouverture de l'exposition TELECOM 1979**
- Concerto pour flûte en ré majeur, KV 314, W.-A. Mozart.
- Vier letzte Lieder, Richard Strauss.
- 2^e Symphonie, Johannes Brahms

22.15 env. **Téléjournal**
22.25 env. **Football**

tv Suisse alémanique

17.10 **Pour les enfants**
«1, 2 ou 3». Un jeu pour les enfants
18.00 **Carrousel**
18.45 **Fin de journée**

18.50 Téléjournal

19.05 **Mr. Carlis und seine abenteuerliche Geschichten**
Le nid d'amour. Série avec Eric Pohlmann

19.35 **Point chaud**
20.00 **Téléjournal**
20.25 **Magazine mensuel**
La vie culturelle

21.10 **«Vortritt gewähren»**
Conseils de sécurité routière

21.15 **Jeux sans frontières**
Finale en Eurovision de Bordeaux/France. Equipe suisse: Ascona

22.35 **Téléjournal**
22.55-23.55 **Football**
Retransmissions partielles de rencontres de coupe européenne

tv Suisse italienne

18.00 **Fables de la fée Amélie**
10. Amélie et le hérisson blessé. Série

18.05 **La fable de l'orgue de Barbarie**
Dessin animé Ukalliq
L'aventure d'un petit Esquimaux

18.50 **Téléjournal**
19.05 **Rencontres**
Faits et personnages de notre temps: Philip Deere, Indien d'Amérique

19.45 **Magazine régional**

20.05-21.30 **Jeux sans frontières 1979**
Finale à Bordeaux. Equipe représentant la Suisse: Ascona. Commentaire français: Georges Kleinmann

21.30 **Téléjournal**
21.45 **Mercredi sports**
Football: reflets filmés d'une rencontre de coupe d'Europe. Nouvelles

23.00-23.10 **Téléjournal**

tv France 1

11.15 **Réponse à tout**
11.33 **Midi première**
12.00 **TF1 actualités**
12.37 **Les visiteurs du mercredi**

12.41 Présentation. 12.45 Les Poi-Poi. 13.10 La bataille des planètes. 13.54 Interdit aux plus de 10 ans. 14.00 Feuilleton. 14.25 Spécial 10-15 ans. 14.27 La petite science. 15.19 La parade des dessins animés. 15.44 Les infos. 16.02 Feuilleton. 16.03 Studio 3 Studio 3

16.52 Sur deux roues

Plein cadre sur... la semaine fédérale de Narbonne, etc.

17.10 **TF quatre**
17.29 **1, rue Sésame**
La rencontre

17.57 **C'est arrivé un jour**
Le crucifix d'ébène

18.12 **Une minute pour les femmes**
Les enfants entrent dans la danse

18.20 **Actualités régionales**
18.44 **Les Inconnus de 19 h. 45**
19.03 **TF1 actualités**
19.35 **Le baiser au lépreux**
Dramatique d'après le roman de François Mauriac. Avec: Nathalie Juvet, Michel Caccia, Georges Goubert, Paul Le Person.

21.12 **L'avortement: une loi en sursis**
22.12 **TF1 actualités**

tv Antenne 2

11.00 **Au jour le jour**
11.10 **Passez donc me voir**
11.29 **Les amours de la belle époque**

8. Petite madame. Feuilletton avec Jean-Louis Broust, Fabienne Bargelli

11.45 **A2 1^{re} édition du journal**
12.35 **Magazine régional**
12.50 **Courrier des téléspectateurs**

13.00 **Les mercredis d'Aujourd'hui madame**
Marie-Thérèse Orain et Francis Linel évoquent Mistinguett et Maurice Chevalier, etc.

14.15 **Le magicien**
2. La femme prise au piège Série avec Bill Bixby

15.10 **Récré A2**
17.10 **English spoken**
On we go: 2. Kate's job

17.30 **C'est la vie**
17.50 **Quotidiennement votre**
17.55 **Football**
Coupe d'Europe: Lodz - Saint-Etienne

18.45 **Journal de l'A2**
19.50 **Journal de l'A2**
20.10 **TV 2**
Variétés

21.10 **La vie à vif**
- Joseph et Marie: documentaire

22.05 **Journal de l'A2 4^e édition**

tv France Régions 3

17.30 **FR3 jeunesse**
17.55 **Tribune libre**
18.10 **Soir 3**
18.20 **Actualités régionales**

18.40 Télévision régionale

18.55 **Les aventures de Tintin**
19.00 **Les Jeux de 20 heures**
19.30 **Le soleil des voyous**



Un film de Jean Delannoy Avec: Jean Gabin, Robert Stack, Suzanne Flon, Margaret Lee, etc.

tv Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. - 16.15 Les secrets de la mer. 17.00 Toujours Kathi. 17.25 Les aventures de Kasper Lari, série. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Unabhängig und nur dem Gesetz unterworfen, pièce. 21.45 Magazine culturel. 22.15 Le fait du jour. 22.30 Football. 24.00-0.05 Téléjournal.

ALLEMAGNE 2. - 16.20 Trick-bonnons. 16.35 Flipper le dauphin, série. 17.00 Téléjournal. 17.10 Flambards, série. 17.40 Plaque tournante. 18.20 Früh übt sich... 19.00 Téléjournal. 19.30 In besseren Kreisen, série. 20.15 Bilan. 21.00 Téléjournal. 21.20 Le parrain (4). 23.10 Téléjournal.

ALLEMAGNE 3. - 18.00 Sesamstreet. 18.30 Telekolleg I. 19.00 Barbara Kellerbauer. 19.50 Der grosse Coup, film. 21.35-22.35 Musées du monde.

tv Autriche 1

AUTRICHE 1. - 10.30-12.10 Der Jazztrompeter, film. 17.00 L'horticulteur. 17.25 L'autobus écarlate. 18.00 Tony Randall dans: une vie pour la danse, série. 18.25 Téléjournal. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine culturel et sportif. 20.00 Le parrain (4). 21.50-21.55 Informations et sports. 22.00-22.05 MDR

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55.
6.00 **Top-matin**
Le journal d'informations et variétés
6.00 **7.00, 8.00 Editions principales**
6.30 **Top-régions**
6.50 **Top-sports**

6.58 Minute œcuménique

7.32 **Billet d'actualité**
8.05 **Revue de la presse romande**

8.25 **Mémoire des spectacles et des concerts**
8.58 **Minute œcuménique**
9.05 **La puce à l'oreille**
Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin

12.05 **Le coup de midi**
12.30 **Le journal de midi**
Edition principale et magazine d'actualité

13.30 **La petite affiche**
14.05 **La radio buissonnière**
16.05 **Feuilleton:**
La fameuse invasion de la Sicile par les ours (3) de Dino Buzzati

16.15 **Les nouveautés du disque**
par Jacques Donzel

17.05 **En questions**
18.05 **Inter-régions-contact**
18.20 **Soir-sports**
18.30 **Le journal du soir**
19.02 **Revue de la presse suisse alémanique**

19.05 **Actualité-Magazine**
19.20 **Couleur d'un jour**
20.05 **Sous les pavés, la plage**
par Patrick Nordmann

21.00 **Mercredi Sport**
Présentation: Jean-Claude Gigon

22.05 **Blues in the night**
par Patrick Lapp et Jean-Charles Simon

Radio romande II

7.00 **Les titres de l'actualité**
7.05 **(s) Suisse-musique**
Production: Radio suisse alémanique

9.00 **Journal à une voix**
9.05 **Le temps d'apprendre**
Cours d'espagnol

9.20 **Domaine espagnol**
9.30 **Initiation**
aux élections fédérales

3. Le mandat parlementaire, avec Lise Girardin, par Michel Margot.

10.00 **Savez-vous que...**
par François Achille Roch, avec la collaboration d'une équipe de juristes

10.30 **Radio éducative**
(Pour les élèves de 6 à 8 ans)

11.00 **(s) Polyvalence de la musique**
Chantemusique Z. Kodaly, B. Bartok

12.00 **(s) Stéréo-balade**
12.50 **Les concerts du jour**
13.00 **Formule 2**
Le journal de la mi-journée

13.15 **(s) Vient de paraître**
par Demètre Ioakimidis J. Brahms B. Smetana

14.00 **Réalités**
par Véra Florence

15.00 **(s) Suisse-musique**
Production: Radio suisse alémanique
Domenico Scarlatti

TOM et JERRY

LES SOURIS VONT ME SUIVRE COMME LES RATS ONT SUIVI LE JOUEUR DE FLÛTE.
TU ENTENDS LA MUSIQUE, TUFFY?
J'ADORE LES FANFARES!
BOUM BOUM
ÇA SUFFIT
OUILLE

INSPECTEUR Paul TEMPLE de Scotland Yard

125

Qu'est-ce que... Ces maudits rebelles... Ils n'oseraient pas!

L'an 2500
French Buck Rogers

POURRAIT-IL NOUS FAIRE UNE DÉMONSTRATION DE SES ARMES, DR. HIL?
JE VAIS LE LUI DEMANDER, PAUL.
NON ACQUIESCE ET ON L'AMÈNE À UN STAND DE TIR. SA CIBLE EST UNE PLaque D'UN ALLIAGE UTILISÉ POUR LA CONSTRUCTION DE FUSÉES. RON APPUYE SUR LA DÉTENTE ET...

11

7-21

17.00 (s) Hot line

Rock line
Jazz line
Fesival Jazz Nyon (3)
Jazz classique

18.50 **Per i lavoratori italiani in Svizzera**
19.20 **Novitads**
Informations en romanche

19.30 **Journal à une voix**
19.35 **La librairie des ondes**
Tête-à-tête avec le professeur Hamburger, par Evelyne Schlumberger

20.00 **Le temps de créer**
(1^{re} partie)
Ce soir: Poésie

20.30 **(s) Les Concerts de Genève**
par l'Orchestre de la Suisse romande
W. A. Mozart, R. Strauss, J. Brahms

22.30 **Le temps de créer**
(2^e partie)

23.00 env. **Informations**

Beromunster

Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00.

6.05 **Bonjour**
8.00 **Notabene**
10.00 **Agenda**

11.55 **Pour les consommateurs**
12.15 **Félicitations**
12.40 **Rendez-vous de midi**
14.05 **Musique légère**
15.00 **Notes et notices**
16.05 **Pour les aînés**
17.00 **Tandem**
18.30 **Sport**
18.45 **Actualités**

19.30 **Extraits d'opéras de Wagner: Lohengrin et Tristan, et commentaires**

Le chef vous propose.

Beromunster

Un moyen simple, efficace: notre rubrique «Gastronomie».

météo

Brume et soleil

Nord des Alpes, Valais, Grisons: après les brumes du matin, le temps sera ensoleillé et chaud. La température atteindra 24 degrés cet après-midi. Zéro degré vers 3600 m. Vents du sud-ouest, faibles à modérés.

Sud des Alpes: temps devenant à nouveau ensoleillé. Evolution pour jeudi et vendredi: jeudi encore assez ensoleillé. Vendredi ciel devenant très nuageux et quelques précipitations. Baisse de la température.

A Sion hier à 13 heures: seréin, 21 degrés. 18 à Locarno, 22 à Zurich, 23 à Berne, 25 à Bâle et Genève, 6 au Säntis, 15 à Stockholm, 17 à Amsterdam, 19 à Berlin, 20 à Londres, 21 à Paris, 22 à Nice et Lisbonne, 23 à Milan et Munich, 24 à Madrid et Francfort, 25 à Vienne, 27 à Rome.



SUR NOS ECRANS par Hermann Pellegrini

LES PETITES FUGUES

d'Yves Yersin



Les petites fugues, avec Dore de Rosa, Michel Robin et Fabienne Barraud.

Il avait déjà réalisé *Angèle*, la meilleure partie d'un film composé de quatre courts métrages et intitulé *Quatre d'entre elles* et auparavant encore, en collaboration avec Jacqueline Veuve, *Le panier à viande*. Puis il fut l'un des trois auteurs de *Swiss made*. Il attendait son heure, Yves Yersin, dans l'ombre des «grands» cinéastes suisses: Soutter, Tanner, Goretta, nous offrant, en 1973, un remarquable documentaire, *Les derniers passementiers*, étude passionnante d'un métier qui disparaît et, en même temps, réflexion sur les conditions socio-économiques de son exercice.

Après une longue maturation - presque dix ans de travail - Yves Yersin réalisa, à la façon d'un artisan, *Les petites fugues*. On l'attendait avec impatience ce film. Notre attente n'est pas déçue. Avec son premier long métrage de fiction, Yves Yersin s'impose comme un auteur de talent dont l'œuvre raille les suffrages des cinéphiles et du grand public. Sa réussite fut saluée à Cannes et partit en Suisse romande *Les petites fu-*

gues a ravi de nombreux spectateurs. L'exploitation du film à l'étranger s'annonce excellente. Il est réjouissant de constater qu'une œuvre fortement enracinée dans un pays, le Gros-de-Vaud, provoque un intérêt aussi large. C'est la preuve qu'Yves Yersin a su, en parlant d'un cas particulier, exprimer des sentiments universels, donner une vie exemplaire, palpable, à ses personnages et ceci sans jamais oublier la séduction que possède un authentique spectacle.

A l'origine du scénario, on trouve des éléments empruntés à la réalité: une enquête sur la vie quotidienne des ouvriers de campagne et un fait divers dont le héros, au terme d'une existence laborieuse se procure un vélomoteur. Cet achat transforme sa vie, mais provoque sa mort. Cette histoire vraie, Yves Yersin la transpose, y glisse ses souvenirs, ses observations, une matière romanesque. Proche de la réalité, le cinéaste vaudois se laisse néanmoins emporter par son imagination. Il ne craint pas le lyrisme. Son regard se charge de

tendresse lorsqu'il se pose sur ses personnages. Yersin enfin décrit avec un rare bonheur les liens qui existent entre les paysans et la terre. Un humour rustique imprègne tout son film.

Voici donc Monsieur Pipe, un ouvrier agricole, le domestique modèle. Il fait partie de la famille et ne connaît que le travail et la soumission. A soixante ans passés, il achète un vélomoteur et découvre le même coup le prix de la liberté. Cet engin devient l'instrument de sa libération. Pipe part à la découverte de son pays et des gens qui l'habitent. A son patron furieux de voir son employé abandonner ses outils un jour de semaine, il lance: «Il n'y a pas que le travail.» Et Pipe de s'envoler.

A cette découverte du monde extérieur succède une autre aventure, intérieure celle-ci. Privé de son vélomoteur, Pipe se met à utiliser le polaroid qu'il a gagné à une fête, nouvelle façon d'appréhender le monde. La photographie le conduit à la découverte de lui-même et surtout lui apporte la connaissance de ceux qui l'entourent. Yves Yersin filme toutes les étapes de ce voyage initiatique, à la vaudoise pourrait-on écrire, lentement, simplement, malicieusement.

La libération de Pipe provoque quelques perturbations dans la ferme, trouble l'ordre établi. Des clans se forment. Mais l'équilibre un instant rompu, menacé par les intérêts divergents des membres de la famille peut être rétabli lorsque la tendresse demeure.

Yves Yersin, tout en traçant le portrait de Pipe, décrit avec une grande justesse de ton la vie d'une famille paysanne, les tensions inévitables qui la marquent, les soucis de chacun. Par la grâce d'un art parfaitement maîtrisé, le spectateur s'installe à la table de la cuisine, découvre les problèmes posés par la modernisation ou entre dans une savoureuse partie de cartes. Dans cette chronique d'une famille paysanne, une seule fausse note: l'inutile séquence des rapports sexuels entre la fille-mère et l'Italien. Cette scène paraît déplacée.

Le rythme du film, volontairement lent, favorise la contemplation. Yves Yersin nous apprend ainsi qu'il faut du temps pour vivre, pour regarder le monde, admirer les paysages par ailleurs admirablement filmés. Il faut du temps pour suivre Pipe et comprendre les leçons de vie qu'il nous donne. Il faut parfois dériver un peu pour retrouver sa ligne.

Alors, prenez le temps d'aller voir *Les petites fugues*, de déguster ce film, de rencontrer Pipe, un personnage inoubliable incarné par le génial Michel Robin, le célibataire attachant de *L'invitation*. Sion, cinéma Lux.



Michel Robin (Pipe)

** *Hair*, de Milos Forman poursuit sa carrière en Valais. Ce spectacle malgré un scénario indigent, est d'une incontestable beauté formelle. L'euphorie qu'il dispense doit beaucoup à la fusion des séquences musicales et dansées, à la perfection de certaines chorégraphies, au dynamisme de la troupe et à l'humour caustique que Forman manie habilement. Rythme, vigueur, souplesse, du beau travail, un exercice de style à la mémoire d'un mouvement défunt. Martigny, Etoile; Monthey, Montheolo.

Modeste, très modeste journaliste, récemment divorcé, François Perrin s'ennuie. Un soir de café, il compose un numéro au hasard et il tombe sur Christine, une pharmacienne. Célibataire, la quarantaine finissante, elle est lasse de son métier, de son rôle de bonne samaritaine. Les déboires sentimentaux de ses copines ne l'intéressent plus. Elle l'écoute. Les jours suivants, les appels se répètent. François profite de l'anonymat du téléphone et s'invente un personnage. Il raconte des mensonges, force la dose. Il devient romancier, grand reporter.

Mi-séduite, mi-amusée, Christine veut connaître son prestigieux correspondant. Elle sollicite un rendez-vous. Vous imaginez sans peine les malentendus qui s'ensuivent. Modernisés ici, ils émailent de nombreux vaudevilles. Comment François, après avoir jeté le masque, pourra-t-il se faire aimer? De qui Christine est-elle amoureuse, de François ou de son double?

Cette histoire fort mince a été écrite par Francis Weber d'après un roman de Peter Marks. Ce scénariste, habile confectionneur, greffe sur le thème central quelques parenthèses, des gags, figole les répliques, fait apparaître quelques personnages secondaires sympathiques et drôles. Il passe avec aisance du noir au rose. Edouard Molinaro, en vieux routinier, lie le tout et nous sert un divertissement agréable, animé par deux comédiens roués, Annie

Cause toujours, tu m'intéresses

d'Edouard Molinaro



Jean-Pierre Marielle et Annie Girardot dans Cause toujours, tu m'intéresses.

Girardot et Jean-Pierre Marielle et quelques comparses (Jacques François, Dominique Lavanant,

Michel Blanc, Umhan U. Kset) qui tirent leur épingle du jeu. Sierre cinéma Casino.

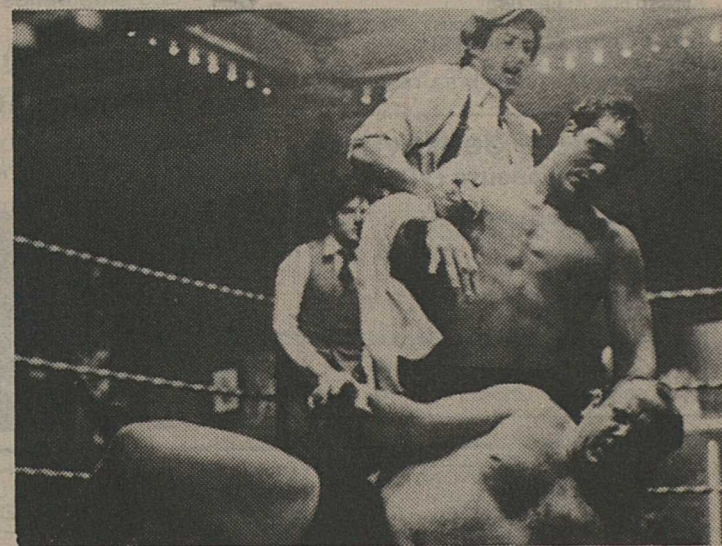
LA TAVERNE DE L'ENFER

de Sylvester Stallone

Ce premier film de Sylvester Stallone, rendu célèbre par son interprétation de *Rocky*, débute par une superbe séquence: sur les toits de New York, quelques mauvais garçons, tels des chats de gouttière, sautent d'une maison à l'autre. Un des coureurs rate son dernier saut et plonge dans le vide. Cette scène se déroule à Hell's Kitchen, l'une des zones les plus misérables de la métropole américaine. C'est là que vivent les frères Carboni, d'origine italienne, qui vont tout tenter pour sortir de la mouise avec leurs muscles, leur ruse et leur fourberie.

Cosmo, c'est le débrouillard de la famille. Il chasse le dollar. Son petit frère, Victor, un colosse pacifique au cerveau fêlé, livre des blocs de glace. L'aîné, blessé de la guerre, embaume les cadavres. Le capital musculaire de Victor sera exploité par ses deux frères qui organisent des spectacles de lutte, de catch et de boxe dans une crapuleuse salle de sports. Le champion sort de plus en plus abimé de ses combats. Et pourtant, il accepte d'affronter Franky «l'écraseur», une sombre brute...

Stallone porte à l'écran ses propres souvenirs. Il est né dans



La taverne de l'enfer de et avec Sylvester Stallone.

le quartier de Hell's Kitchen et il l'évoque dans cette fresque haute en couleur. La mise en scène carrée, efficace donne du punch aux aventures des frères Carboni.

Mais les limites de Stallone, acteur et réalisateur, ne lui permettent pas de tenir les promesses de la brillante ouverture du film. Monthey, cinéma Plaza.

S.O.S. CONCORDE

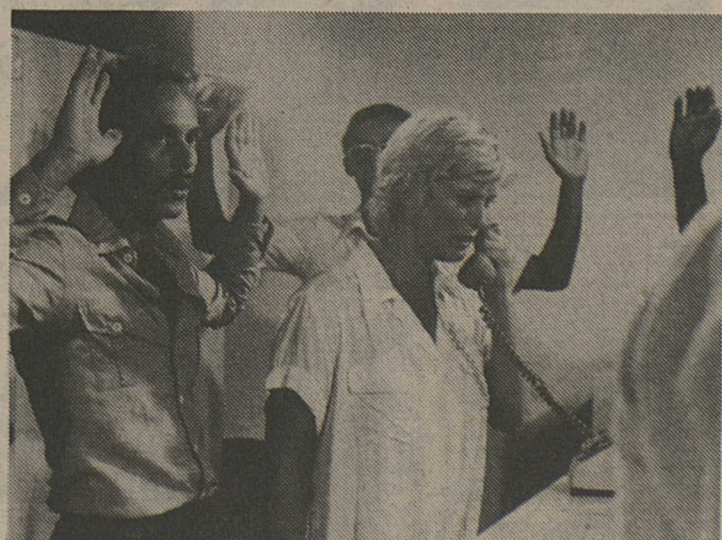
de Roger Deodato

Au cours d'un vol d'essai, un Concorde tombe à la mer près de la Martinique sans qu'on puisse expliquer pourquoi. Les témoins de l'accident disparaissent l'un après l'autre. Intervient alors le journaliste américain Morris Brody qui, par quarante mètres de fond, découvre l'épave du Concorde. Dans cette affaire, il y aussi une vilaine affaire multinationale, des gangsters, le consulat américain. Finalement, un deuxième Concorde, rempli de passagers prend l'air. Que va-t-il se passer entre Londres et Caracas si le héros ne parvient pas à déjouer les manœuvres des méchants?

N'allez pas chercher dans ce film d'aventures la vraisemblance. Ce qui intéresse Roger Deodato, c'est la mise en place d'un bon suspense. Peu importe si le scénario flotte un peu. Le réalisateur fonce et ne laisse pas aux spectateurs une occasion de voir les grosses ficelles d'une histoire roublarde. Concorde superstar remporte la victoire sur les multinationales américaines et tordues.

C'est un Italien qui le démontre avec brio et du même coup célèbre la coopération franco-britannique. Le Marché commun a du bon. Sion, Arlequin.

Hermann Pellegrini



S.O.S. Concorde: un bon suspense.

Ricils

DE PARIS

Pour allumer vos yeux



7.95

OMBRILLANTE de Ricil's
Crème à paupières avec applicateur

BROSS'MATIC Mascara noir, brun, bleu **6.95**

BROSS'MATIC Mascara-CREME pour allonger vos cils **7.95**

CRAYON à sourcils pour souligner vos yeux **2.95**

L'ORÉAL

DE PARIS

ELSEVE

5.60

250 ml
ELSEVE-FOEN-BALSAM après-shampooing



Nouveau

4.70

200 ml
ELSEVE shampooing LEGERETE



Elnett

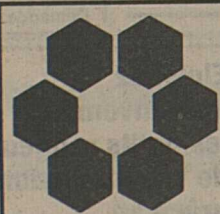
qualité à prix raisonnable

7.90

420 g
ELNETT: 20% de contenu en plus, pour le même prix. 420 g au lieu de 350 g (100 g à 1.88)



Notre garantie: satisfait ou remboursé!



PLACETTE

Avis de tir

2.01

Des tirs auront lieu comme il suit:
Des grenades à main seront lancées au stand de grenades du bois Noir, Epinassey, SE Saint-Maurice, le: 26.9.79 1330-1800

Pour de plus amples renseignements et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Office de coordination 10
Tél. 025/65 24 21

Tailles de haies Entretien de pelouses Débroussaillages

Tailles d'arbustes d'ornements.

Tél. 025/77 23 84 entre 17 h. et 19 h. un devis ne coûte rien.

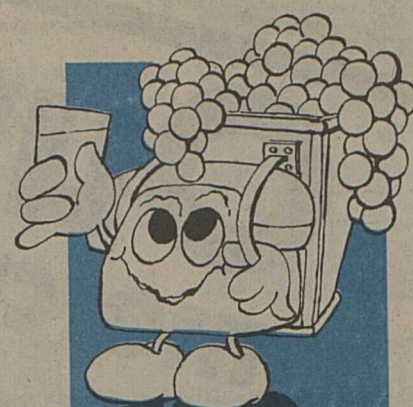
36-100595

A vendre

appareil pour vigne

Type Vitigrade, neuf, contre les oiseaux. Cédé moitié prix cause double emploi.

Tél. 025/71 14 94 71 17 72. 143.266.327



120

Où aller ce week-end? A la fête des vendanges, au concert de gala ou au salon des antiquaires? Le bulletin touristique du No 120 vous renseigne sur les manifestations qui pourraient vous intéresser.



PTT P.S. Il y a bien d'autres numéros de service... à votre service - voyez les pages bleues de l'annuaire.

Supprimez ce souvenir de vacances!

...c'est que vous avez trop mangé pendant l'été ou alors que votre alimentation était fautive.

WEIGHT WATCHERS vous montre comment vous pouvez maîtriser votre «pesant» problème.

La plus grande organisation internationale dans le contrôle du poids a déjà aidé des millions de personnes à atteindre le poids assigné et, de plus, à le maintenir. Ceci, grâce à son programme scientifique de nutrition équilibrée (trois repas copieux journalièrement sont de rigueur!) et au plan d'action personnel.

Les réunions hebdomadaires WEIGHT WATCHERS vous aident également à atteindre d'une façon étonnamment rapide le but envisagé.

Profitez maintenant de notre prime de fidélité d'une valeur totale de 40 francs!

Si vous vous inscrivez à nos réunions entre le 17 septembre et le 13 octobre 1979, nous vous gratifions la somme de 10 francs et vous aurez en outre la possibilité d'économiser 30 francs en plus, soit au total 40 francs.

A Sion: réunions hebdomadaires Ecole-Club Migros, place de la Gare tous les jeudis, 14 h. 30 et 19 h.

WEIGHT WATCHERS (SWITZERLAND) S.A.

34, rue de la Synagogue - 1204 Genève
CONTROLE DU POIDS Tél. (022) 20 62 49 Tél. 23 351

WEIGHT WATCHERS AND ARE REGISTERED TRADEMARKS OF WEIGHT WATCHERS INTERNATIONAL INC. (GREAT NECK, N.Y. - WEIGHT WATCHERS INTERNATIONAL 1979)

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous pour tous

Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression indépendante

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

31.60

jusqu'au 31 décembre 1979

(y compris un mois gratuit pour tout nouvel abonné)

Nom: _____

Prénom: _____ Fils (fille) de _____

Profession: _____

Adresse exacte: _____

Lieu: _____

Date: _____ Signature: _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion.
L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

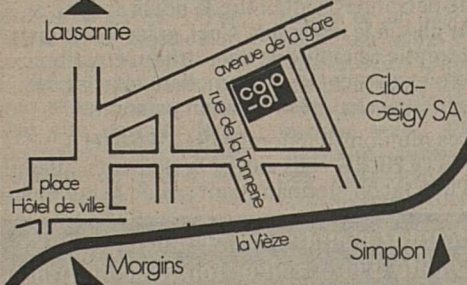
Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Ouverture

mercredi 3 octobre à 8.00h.



- COOP
- super centre
- do it yourself
- bar-grill
- grand parking



COOP hobby-centre
-OO- monthey
super centre coop do it yourself bar-grill parking

comptoir de martigny

FOIRE DU VALAIS

Samedi 29 septembre, à 9 h. 45
Cortège folklorique Jura-Valais

Mardi 2 octobre, à 14 h. 30
Cortège officiel de la commune de Conthey

Dimanche 7 octobre, dès 11 heures
Grand combat de reines

Hôtes d'honneur
Canton du Jura

L'Italie (pavillon commercial et restaurant gastronomique)

La commune de Conthey

L'Administration fédérale des douanes

Ciba-Geigy S.A. Monthey

Présentation et expositions d'animaux

Ouverture chaque jour de 10 à 21 heures
Billets CFF à prix réduits

Du 28 septembre au 7 octobre 1979

Occasion pour les vendanges

Tracteurs

1 Porsche 20 ch Fr. 800.-
1 Bungartz 25 ch Fr. 3500.-
1 Ferguson 35
1 Renault 25 ch
1 Massey-Ferguson 135
1 David Brown 780

Facilités de paiement.

W. Chappot
Machines agricoles
1906 Charat.
Tél. 026/5 33 33.
36-1011

ARCONIA

Le spécialiste du pot d'échappement

Av. Mce-Troillet 65
Sion.
Tél. 027/23 53 23.

21 21 11

Importation directe, du stock

Citernes en plastique et bacs
1000, 1100, 1500, 2000 l

Boilers électriques neufs
avec garantie
100, 150, 200, 300 l

Cabines de douche

Orbatec S.A.
1350 Orbe
Case 75
Tél. 024/41 29 55
22-3360

Demandez prix!

ANNONCES DIVERSES

A vendre

Ford Capri Ghia II
automatique, année 1975, 58 000 km, expertisée, Fr. 8500.-.

Tél. 025/71 18 24.
Garage du Vieux-Pont, 1870 Monthey.
143.343.312

A vendre d'occasion

BMW 520, 525, 528 i

GARAGE DES ALPES S.A.
1814 La Tour-de-Peilz
Tél. 021/54 33 91/92

Nous assurons les personnes privées et le personnel des entreprises

Rentenanstalt

Agence générale de Sion, tél. 027. 23 23 33

Avant de faire votre choix définitif, visitez notre exposition de

CARRELAGES

Nous vous offrons:

- un choix très important de première qualité
- un prix compétitif
- un stock important dans tous les carreaux exposés

Notre exposition est ouverte tous les jours, le samedi également jusqu'à 16 heures.

MAJOS 1907 Saxon
Tél. 026/6 27 27/28

A vendre cause double emploi

une machine à laver

Etat de neuf.
Fr. 550.-

Tél. 027/22 63 21.
89-44432

Pour votre publicité

027 21 21 11

Déménager n'est plus une affaire, mais notre affaire!

Nous vous garantissons un service rapide et soigné par du personnel qualifié.

Garde-meubles Service d'emballage Transports internat.

DUBUIS-FOURNIER SION
Avenue de la Gare 32 - Tél 027/22 54 65

Eloignez définitivement les petits rongeurs de vos habitations grâce au CATRONIC

Appareil à ultrasons

Étonnante efficacité prouvée par de nombreux tests effectués en ville et à la campagne depuis deux ans.
Absolument inoffensif pour les humains et les animaux domestiques.

N'utilise aucun produit nocif. Aucun entretien. Indépendant du secteur. Matériel de première qualité. Appareil garanti une année.

Dimensions: 15,5 x 9,3 x 3,4 cm.

Prix de lancement jusqu'au 15 octobre 1979: Fr. 148.-, dès le 16.10.79, Fr. 168.-.

Les batteries ne sont pas comprises dans le prix de vente.

Distributeur général:
Import-service C. Zbinden S.A.
Rue du Mont-Blanc 14, 1201 Genève.
Tél. 022/31 36 25.

Veillez m'adresser:

- une documentation sur le Catronic.
- appareil(s) Catronic au prix de lancement de Fr. 148.- (batteries non comprises) plus frais de port. Offre valable jusqu'au 31 octobre 1979, dès le 1.11.1979 Fr. 168.-. Envoi contre remboursement.

Biffer ce qui ne convient pas.

Nom ou raison sociale:

Adresse:

Ville:

Signature:

AVS et AI, assises boiteuses

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1948, l'AVS est devenue au cours des ans l'institution sociale la première du pays et ceci d'autant plus que dès 1960 elle a été complétée par l'AI.

Que de chemin parcouru entre-temps.

Qui ne se souvient des premières rentes servies à l'époque. Elles s'échelonnaient entre 40 et 125 francs pour les célibataires, entre 65 et 200 francs pour les couples. Et cela a duré jusqu'à fin 1953. Actuellement, à la suite d'adaptations successives, elle sert des allocations mensuelles simples oscillant entre 525 et 1050 francs, alors que les couples reçoivent jusqu'à 1575 francs par mois. Et selon toute vraisemblance, une adaptation interviendra dès le début de l'année prochaine du fait de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation.

Pour ceux qui ne jouissent que de ses seules prestations, qui selon la Constitution fédérale, art. 34 quater, devraient couvrir les besoins vitaux du ou des rentiers, il est certes pratiquement impossible de parvenir à vivre même modestement avec cet unique apport. C'est pourquoi des prestations complémentaires sont servies dans certains cas, en fonction de divers éléments, en particulier du loyer, des frais médicaux et pharmaceutiques, etc. Mais la situation varie selon les cantons, voire même les communes.

Il n'est pas étonnant dès lors que des revendications soient périodiquement formulées et que des postulats soient déposés aux Chambres fédérales en vue d'une amélioration du sort des plus défavorisés, ce qui logiquement devrait aller en diminuant

au fur et à mesure du développement des deuxième et troisième piliers de la prévoyance, qui ne jouissent pas pour l'instant d'une législation appropriée.

En théorie, tout est évidemment possible. En réalité, c'est autre chose du fait des incidences financières de toute augmentation des rentes tant de vieillesse que d'invalidité.

Or, ces deux institutions sont depuis quelques années en déficit. Pour l'AVS, cela dure depuis 1975. L'excédent des charges sur les recettes s'est élevé à 433,8 millions de francs en 1978 malgré une augmentation des contributions des pouvoirs publics de l'ordre de 236,6 mios, sans lesquelles le déficit record enregistré en 1977, soit 642,3 mios, aurait même été dépassé.

Pour l'AI, l'ère des découverts a commencé en 1973 et celui de 1978 se monte à 70,4 mios, soit 14,6 de moins qu'en 1977, ce qui équivalait pratiquement à l'augmentation de l'apport public (14,9 mios).

L'AVS dispose encore toutefois d'une fortune accumulée au cours des ans qui s'élevait à fin 1978 à 9714,6 mios, ce qui correspond à peu de chose près à ses prestations annuelles totales (9786,4 mios en 1978). C'est là la seule garantie pour les rentiers actuels et futurs; il faut reconnaître qu'elle est nullement exagérée et cela d'autant plus que le nombre des bénéficiaires va en augmentant.

L'AI est sans fortune puisqu'elle redoit 259,3 mios aux fonds centraux de compensation, qui gèrent également les capitaux appartenant à l'assurance pour pertes de gain, qui se montent à 651,6 mios. La fortune globale des trois institutions s'élève donc à 10106,9 mios après avoir atteint près de 11,5 milliards en 1974 à son point culminant.

A relever que le produit de cette fortune, soit 380,1 mios en 1978 allège d'autant les charges des cotisants, salariés, employeurs et indépendants.

L'amélioration des rentes AVS les plus basses pourrait être financée par trois moyens, c'est-à-dire

- l'augmentation des cotisations;
- une contribution financière accrue de la Confédération;
- l'absorption progressive de la réserve.

Or, le premier est difficilement réalisable actuellement du fait de la récession.

Le second l'est tout autant étant donné le déséquilibre financier de la Confédération.

Quant au troisième, il mettrait en péril assez rapidement la structure financière de l'ensemble de l'institution.

Selon les tables de mortalité, la femme qui a atteint l'âge de 62 ans, et qui devient ainsi rentière AVS, a des espérances de vie de 18,74 ans, ce qui signifie que les rentes mensuelles simples accumulées auxquelles elle peut prétendre en moyenne se montent à 118000 francs environ. Pour l'homme de 65 ans, qui peut espérer vivre encore

13,32 ans, cela représente 83 900 francs.

Dans un cas comme dans l'autre, le capital représente pour la grande majorité d'entre eux sensiblement plus qu'ils ont cotisé, compte tenu des contributions de leurs employeurs. Cela n'est possible que grâce aux cotisations de solidarité versées par les assurés à revenu important et aussi par la participation des pouvoirs publics.

Et encore nos calculs ne tiennent-ils pas compte des prestations complémentaires auxquelles ces petits rentiers ont souvent accès.

L'avancement de l'âge de la retraite que certains milieux préconisent, aggraverait encore le déséquilibre actuel et conduirait inévitablement à une réduction des rentes.

Toute modification des normes actuelles, en particulier en ce qui concerne l'estimation des besoins vitaux du rentier, que l'AVS doit couvrir par ses prestations, doit donc être précédée d'une sérieuse étude sur les répercussions financières qu'une telle réadaptation entraîne.

On s'en rendra compte cet automne déjà lorsqu'il s'agira d'adapter les rentes par suite du renchérissement, ce qui représentera, selon les estimations, des charges supplémentaires de l'ordre de 540 mios. Il est vrai qu'il est prévu un accroissement des recettes de 400 à 500 mios dans le cadre de la 9^e révision et qu'en outre la part incombant à la Confédération devrait remonter progressivement de 11 à 15%.

On marche ainsi vers l'équilibre financier, mais sur la base

de rentes majorées seulement en fonction du coût de la vie et non sur celle de l'estimation des besoins vitaux.

Ce qui peut-être aura pour effet de stimuler la mise au point des deux autres piliers constitutionnels de la prévoyance.

F.C.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein

REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

Emissions de la semaine

4 1/2%, Eurofima 79 à 100%, du 17 au 21.9.79
Forces Motrices de l'Engadine 79, du 20 au 26.9.79, réservé pour la conversion
Canton de Genève 79, du 21 au 27.9.79, réservé à 70% pour la conversion

Emissions étrangères en francs suisses

4 1/2%, BMW 79/91 à 100%, du 14 au 19.9.79
4 1/2%, ville de Copenhague 79/91 à 99%, du 17 au 20.9.79

Augmentations de capital

Mövenpick Holding, période de souscription du 4 au 19.9.79 par l'émission d'une action nouvelle pour 5 anciennes aux prix de Fr. 2000.- pour la porteur et Fr. 400.- pour la nominative. Valeur théorique des droits, respectivement Fr. 230.- et Fr. 45.-.
Ateliers des Charmilles S.A., période de souscription du 17 au 26.9.79 par l'émission d'une action nouvelle pour 4 anciennes aux prix de Fr. 750.- pour la porteur et Fr. 150.- pour la nominative. Valeur théorique des droits, respectivement Fr. 88.- et Fr. 12.-.

Bourses suisses

Le marché zurichois étant fermé lundi en raison du Knabenschien, l'activité boursière s'est reportée sur les bourses de Bâle et de Genève. Tout au long de la semaine sous revue, les cours des valeurs indigènes n'ont pas enregistré de résultats particulièrement spectaculaires. Dans des marges étroites, l'ensemble des secteurs de notre économie a dû comptabiliser de légers dégagements dans un climat maussade. La bourse semble en ce moment insensible aux nouvelles qui généralement produisent des réactions à la hausse comme à la baisse. Les cours n'ont pas réagi à l'annonce de la publication des indices de gros qui baissent de 0.1% pour le mois d'août. D'autre part, la réunion des représentants des grandes banques avec la BNS, qui ont décidé de ne pas augmenter les taux des bons de caisse, n'a pas non plus influencé la formation des prix chez nous. Dans le détail de la cote, il convient toutefois de mentionner le bon comportement des titres de Saurer, hausse due à des spéculations de la part des opérateurs concernant ce titre. D'un week-end à

l'autre, l'indice général de la SBS a finalement perdu 2.1 points pour atteindre le niveau de 317.8.

En ce qui concerne le marché de l'or, celui-ci a de nouveau battu tous les records cette semaine. L'once valait vendredi dernier \$ 345.- contre \$ 330,5 le vendredi précédent, ce qui représentait en francs suisses Fr. 18150.- contre Fr. 17400.-. Mercredi et jeudi les cours s'étaient pourtant stabilisés à la suite de rumeurs relatives à la continuation des ventes effectuées par le FMI après le printemps 1980. Cette nouvelle ayant cessé de produire ses effets, la ruée vers l'or a recommencé de plus belle, provoquant la hausse que l'on connaît, hausse qui n'a pas de raison de cesser sur la base des éléments connus.

Bourse de New York

Bien soutenu en début de semaine, ce marché a évolué irrégulièrement par la suite. La déclaration de M. Miller, secrétaire au trésor, relative au maintien du taux d'impôt actuel a sans doute jeté un froid sur Wall Street. La veille du week-end, la tendance redevenait meilleure. Les valeurs pétrolières sont les gagnantes de la semaine.

Bourse de Londres

Ferme durant les deux premières séances, sous la conduite en premier lieu des pétroles et des mines d'or, des bancaires et des industrielles ensuite, le London stock exchange a fléchi mercredi et jeudi à la suite de nombreuses prises de bénéfice. La veille du week-end cependant, la tendance redevenait meilleure. L'indice du Financial Times termine au niveau de 468.5 contre 471.9 la semaine précédente.

Bourses allemandes

Irréguliers durant la première séance de la semaine, les marchés allemands ont bien réagi par la suite, sous la conduite des chimiques et des automobiles. Par la suite, le climat redevenait maussade, effaçant les plus-values initiales.

Bourse de Paris

Irrégulière durant les trois premières séances de la semaine, cette bourse a bien terminé cette semaine. L'indice général termine à 106.70 contre 103.40 le vendredi précédent. A mentionner le bon comportement de Matra, Sagem, Air Liquide et Pétroles d'Aquitaine.

Contribution des banques à la capacité concurrentielle de l'économie d'exportation

Le rapport annuel de l'Association suisse des banquiers, qui vient de sortir de presse, mentionne la contribution des banques en vue d'améliorer la capacité concurrentielle de notre économie et avant tout celle de l'industrie d'exportation.

«La Convention en vue d'atténuer les difficultés de trésorerie des industries d'exportation du 18 avril 1975 a été prorogée de six mois avant son expiration. Cette convention permet d'accorder des taux préférentiels pour certains crédits d'exportation d'une durée maximale de six mois à des entreprises de l'industrie d'exportation qui ont des difficultés de liquidités découlant de la situation

conjoncturelle et monétaire. Etant donné l'évolution monétaire durant le second semestre de 1978, les banques ont accepté d'améliorer encore ces conditions préférentielles dont bénéficie l'industrie d'exportation.

Dans le domaine des exportations à long terme (pour des durées allant de cinq à dix ans) les grandes banques ont accepté sur la base d'une convention avec la Banque

nationale qui vient d'être prorogée, d'appliquer des taux d'intérêt fixes aux crédits d'exportation.

Le 8 novembre 1978, les banques ont signé avec la Banque nationale une nouvelle convention instituant une garantie flexible des cours de change pour les paiements à l'industrie suisse d'exportation. Par cette convention, les exportateurs de biens et/ou de services peuvent garantir, en cas d'incertitude sur l'importance effective des recettes futures, des paiements commerciaux qu'ils comptent recevoir dans une série de monnaies étrangères (US dollar, mark allemand, livre britan-

nique, franc français, lire italienne, florin hollandais, franc belge, couronne suédoise, schilling autrichien). Dans ce but, un nouvel instrument a été créé, le droit d'achat de devises. De la sorte, des budgets entiers de vente peuvent être assurés, ce qui permet à l'exportateur de tenir compte dans ses calculs d'un cours de change fixe. Les banques se sont engagées à se charger gratuitement de tous les travaux administratifs liés aux droits d'achats de devises.

Le Gentlemen's agreement concernant les mesures monétaires, du 15 juin 1976, a été prorogé en mai 1979 d'une année jusqu'à mi-mai 1980. Selon cet accord, les banques renoncent à effectuer depuis la Suisse, pour le compte et au nom de succursales ou de filiales à l'étranger, des dépôts en eurofrancs ou des placements directs en francs suisses. Les banques établies en Suisse qui ont des succursales ou des filiales à l'étranger, leur enjoignent de renoncer à toute transaction ayant manifestement un caractère spéculatif contre le franc.»

Forte extension du crédit et ralentissement de l'épargne bancaire

Les derniers bilans semestriels des banques recensées chaque mois par la statistique révèlent une profonde modification de la situation sur le marché du crédit et de l'argent. On est frappé surtout par l'important développement du crédit et par le ralentissement de l'afflux des économies des particuliers vers les banques. A fin juin 1979, le montant des débits dépassait de 14% celui de juin 1978, alors que ce mois-là, la croissance annuelle correspondante n'atteignait que 4,5%. Le rythme d'expansion du volume des prêts accordés aux collectivités de droit public a été encore plus marqué, passant de 13% à 35%, tandis que les emprunts hypothécaires, malgré l'augmentation des crédits à la construction, n'ont que faiblement progressé (soit de 8% à 9%). En revanche, le taux d'accroissement annuel de l'épargne publique est tombé de 8,5% en juin 1978 à quelque 0,2% en juin 1979. A ce chapitre, tous les postes importants ont été en régression, c'est-à-dire aussi bien les carnets d'épargne et les livrets de dépôt que les obligations de caisse. Ces deux évolutions contraires peuvent être en partie d'origine conjoncturelle, mais semblent surtout provenir

du fait que les taux d'intérêts n'ont guère évolué selon les conditions du marché. Il se pourrait donc qu'on soit contraint de renforcer plus tôt que prévu les mesures de correction déjà partiellement mises en œuvre. Sdes

Les réserves de l'AVS en diminution

Les fonds de compensation de l'AVS, qui selon la loi ne doit normalement pas descendre au-dessous du montant des dépenses de l'institution de prévoyance pour une année, a pu accumuler progressivement un avoir considérable au cours des trente ans de son histoire. Lors de la fondation de l'AVS, en 1948, cet avoir était de 350 millions de francs. Peu de temps après, il a dépassé le milliard. En 1960, il atteignait 5,5 milliards et en 1970 8 milliards. Dans les années septante, le fonds a continué de croître jusqu'au montant record de 9,4 milliards de francs en 1974. Depuis cette date, il n'a cessé de diminuer pour s'inscrire en 1978 à 7,4 milliards de francs. Il faut remonter à 1966 pour retrouver un niveau aussi bas. Sdes

Le quotidien des sportifs

Coup d'œil sur la nouvelle loi sur les banques

Le 67^e rapport annuel de l'Association suisse des banquiers qui vient de paraître fait état de quelques réflexions et de l'avis des banques sur l'éventuelle révision de la loi sur les banques.

Un groupe de travail du Département fédéral des finances examine actuellement si une nouvelle révision de la loi sur les banques pourrait sensiblement améliorer la protection des épargnants. La commission présentera ses réflexions sous forme de thèses, au chef du Département, avant la fin de 1979. Le Conseil fédéral devra ensuite décider s'il veut ou non entamer la révision de la loi. Cette décision sera vraisemblablement déterminée par des considérations politiques. Il est donc d'autant plus nécessaire de souligner que les difficultés qu'a connus ces dernières années le secteur bancaire ne peuvent être imputées à la loi sur les banques. La loi actuelle est en effet caractérisée par une conception libérale. Elle permet aux banques saines de développer leur activité sans être freinées par des restrictions administratives inutiles. Mais elle attribue parallèlement à la Commission fédérale des banques un arsenal

complet de moyens de contrôle qui permettent de combattre efficacement les abus.

L'Association suisse des banquiers ne conteste pas que des modifications rédactionnelles et, pour certaines dispositions, également matérielles, puissent être apportées à l'actuelle loi sur les banques. Elle est prête à collaborer d'une façon constructive à une révision de cette loi. Elle luttera cependant catégoriquement pour empêcher que, sous l'impression créée par l'initiative du parti socialiste contre les banques, on utilise cette révision pour entraver l'esprit d'initiative des banques en les plaçant dans un carcan de prescriptions et de contrôles.

Il faudrait aussi émettre des réserves contre un durcissement trop prononcé ou un élargissement des prescriptions matérielles de la loi sur les banques. Tenter de réglementer de façon encore plus détaillée ces principes efficaces ou d'en empê-

cher la transgression par un catalogue d'obligations d'informer à peine exécutables entraverait fortement l'activité de l'ensemble des banques et leur imposerait une surcharge

administrative. Eventuellement plus judicieuses seraient des prescriptions visant les quelques cas particuliers spécifiques où il existe effectivement un danger d'abus.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable: Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur. Administration et rédaction: 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52 Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef, F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux; Gérald Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes; Jean Pignat, secrétaire de rédaction; Roland Puipe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit; Jean-Paul Riodel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité: Publicitas SA, Sion. RECEPTION DES ANNONCES Publicitas SA, Sion, av. de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Téléc 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi: le vendredi à 10 heures. Edition du mardi: le vendredi à 16 heures. Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures. Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page: 289 x 440 millimètres. Corps fondamental: 8 (petit), 10 colonnes annonces de 25 mm de largeur. 6 colonnes réclames de 45 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces: 58,5 ct. le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimale 30 mm. Réclames: 2 fr. 35 le millimètre. Gastronomie: 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 43 mm). Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

CESAR ET ERNESTINE AU FIL DES MAUVAIS JOURS

PAR M. J. LILIEUX

Copyright by Editions Dupuis et Cosmopress, Genève.



Migros Sierre
Jusqu'au samedi 22 septembre

Grande exposition et démonstration d'orgues électroniques

Renseignements et inscriptions au cours d'orgue

music power

SION
Av. de la Gare 14
027/22 95 45

Voyages bibliques avec l'abbé J. Tailens

Encore quelques places libres pour:

- Paris - Lisieux 28.9 au 2.10
- Madrid - Lisbonne - Fatima 8.10 au 14.10

Programme et inscriptions:
Abbé Jacques Tailens
Avenue de la Gare 1, 1002 Lausanne.
Tél. 021/22 58 26.

22-1789

Machines à laver linge - vaisselle

Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais
Miele - Schulthess
AEG - Bauknecht
Gehrig - Bosch
Indesit - Hoover
Crosley - Zanker

Livraison et pose gratuites.
Facilités de paiement.
Location dès Fr. 30.- par mois.
Réparations toutes marques.

MAGIC VALAIS
Tél. 027/22 73 21
Lausanne
Tél. 021/36 52 12
83-7506

Avis important à nos abonnés

Les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit. Ils doivent être en notre possession **5 jours ouvrables à l'avance**.

Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées. Sans indication, les envois sont effectués par courrier normal.

Les frais de port supplémentaires pour l'étranger sont facturés à nos abonnés dès leur retour en Suisse.
Pour les changements internes les tarifs sont les suivants :

changement d'adresse définitif **Fr. 1.50**
changement d'adresse avec date de retour **Fr. 2.-**

Le montant de ces frais peut être envoyé en timbres-poste ou versé sur notre compte de chèques postaux 19-274.

Afin d'éviter tout retard dans la distribution, nous vous prions d'utiliser le coupon de changement d'adresse ci-dessous. Il comprend l'ancienne et la nouvelle adresse ainsi que la durée du changement. Ces informations nous sont absolument nécessaires. Veuillez écrire en lettres majuscules.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Adresse habituelle
Nom/prénom _____
Rue et No _____
No postal et localité _____
Pays _____
Lieu ou provenance étrangère _____

Veuillez expédier le «Nouvelliste» à l'adresse suivante :

changement définitif
 changement temporaire (les dates de départ et de retour sont obligatoires)

(mettre une X dans la case désirée)

Nom, prénom ou raison sociale, filiation ←
α|0|3| _____

Profession ←
α|0|4| _____

Nom de la rue ← N° rue →
α|0|5| _____ α|0|7| _____

N° postal Ncm de la localité
α|0|9| _____

Pays ou province étrangère ←
Pour adresse à l'étranger α|1|2| _____

Changement valable					
du			au		
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année

Date _____

RHONE MOTEURS

RÉVISION MOTEURS/AGENT PERKINS-DIESEL
ÉVIONNAZ TEL. 026/8 44 02

Pour tous vos problèmes de moteurs

O. Magnin & Cie Mazout - Diesel - Briquettes
Lubrifiants

Tél. 025/71 38 66 **MONTHÉY**

C'est le dynamique des prix toute l'année. Nous respectons nos clients et vous savez le sérieux de notre service.

Notre atout: VOTRE SÉCURITÉ



Le soleil, la mer et votre villa de rêve.

Denia, Costa Blanca (Espagne) à partir de Fr. 73 000.- y compris le terrain.

- Règlement fiduciaire via une banque suisse
- Transfert de propriété immédiat
- Financement avantageux
- Service de location expérimenté
- Garantie de construction de 10 ans
- Choix individuel du type de maison
- Visites sur place Fr. 410.- tout compris

Apéro et Dia-Show
tous les mardis et jeudis
18 et 20 heures
à l'avenue Marc Dufour 19

Comptoir suisse, Lausanne
8-23 septembre
Halle 2, stand 155

Bon

pour catalogue en couleurs avec références suisses

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NP, Lieu: _____
Téléphone: _____

HOFAL SA FV 19/9
Agence générale pour la Suisse de la
CHG DENIA AG
19, avenue Marc Dufour
1007 Lausanne, Tél. 021-26 16 55

Auberge-restaurant
du Nord
Rue Edmond-Bille 58
Sierre

- * Assiettes du jour Fr. 7.50
- * Petite restauration
- * Chambre et pension

Se recommande:
Christine et Léo Wyer-Biner

VW Audi
Garage des Deux-Collines
Route de Lausanne 118
Station-service TOTAL
SION - Tél. 027/22 14 91
Antoine Frass, maîtrise fédérale
Exposition permanente
neuf et occasion

CARROSSERIE PLATTA S.A.
Tél. 027/23 23 24
PLATTA - SION

Nos prestations

- Travaux sur marbre « Celette »
- Peinture au four
- Choix du procédé de peinture
- Maxi qualité + mini prix
- Travaux garantis 6 mois
- Auto-secours 24 h./24
- Voiture location Hertz

plexiglas®
EN FEUILLES, BARRÉS & TUBES
DÉBITAGE - USINAGE - MOULAGE
CUVES, CANALISATIONS EN PVC,
PP, etc. POUR LABORATOIRES
HOUSSES, FOURRES, ÉTUIS,
DOSSIERS en plastique souple.

plastiglas SA
2042 Valangin - facile
Tél. 038 36 13 63 TX 35 313 fuchs ch

MIGROS VALAIS

Prix. Qualité. Choix.

Action
19 - 22.9

M Garantie
satisfait ou remboursé

Rôti de porc épaule 1/2 kg **5⁵⁰** au lieu de **7.-**

Ragoût de porc 1/2 kg **4⁸⁰** au lieu de **6³⁰**

SPÉCIALITÉS PRÉCUITES
à faire dorer dans votre four

MIGROS data

Flûtes paq. 3 pces 360g **1²⁰** au lieu de **1⁵⁰**

Croissants paq. 6 pces 200g **1⁴⁰** au lieu de **1⁷⁰**

Ballons paq. 10 pces 400g **1³⁰** au lieu de **1⁶⁰**

Petits pains paq. 6 pces 210g **1.-** au lieu de **1³⁰**

Tresse pce de 400g **1⁴⁰** au lieu de **1⁷⁰**

Offre spéciale
19 - 25.9

Tilsit suisse 1^{er} choix 1/2 kg **4⁸⁰** au lieu de **5⁵⁰**

Offre spéciale
19 - 25.9

Vacherin fribourgeois 1/2 kg **5¹⁰** au lieu de **6⁰⁵**
meule ou conditionné

Offre spéciale
19 - 22.9

Pâté de gibier 100g **1.-** au lieu de **1³⁰**

Offre spéciale
19 - 25.9

Escargots préparés surgelés le paquet 12 pces **4⁵⁰** au lieu de **4⁹⁰**

MIGROS PRODUCTION

Poireaux du pays kg **90.-**

Action 19 - 22.9 **POISSONNERIES SION - SIERRE**

Truites fraîches 1/2 kg **4⁵⁰** au lieu de **6⁵⁰**
vidées, du Valais

HITACHI SDT 7710

- Chaîne stéréo compacte
- Récepteur 3 longueurs d'ondes
- puissance de sortie 2 x 10 watts sinus
- Magnétophone avec sélecteur pour bandes au dioxyde de chrome et arrêt automatique en fin de bandes
- Tourne-disque à 2 vitesses, semi-automatique
- Boîtier noyer, front noir, avec couvercle plexiglas et 2 haut-parleurs

Garantie 1 année - Service après-vente assuré par nos spécialistes - BRIGUE
DANS NOS MARCHÉS DE MONTHEY - MARTIGNY - SION - SIERRE - VIEGE

650.-

SACHS MOTOR

Soyet rétro
Economisez l'énergie
Roulez en vélo
Maintenez votre forme

MS MORET sports

à la bicyclette ou le vélomoteur qui convient à tous les jeunes de 7 à 77 ans.

Reconfière 1 - Tél. 025/71 35 29 - Monthey

Pépinière Léon Nicollier, Fully
Tél. 026/5 32 16

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR ET ENTRETIEN
Devis sans engagement.

THUYAS - TROËNES - ARBUSTES
hauteur 80 à 120 cm dès Fr. 5.- la pièce
Livraison à domicile.

36-4811

Café-restaurant
Le Relais du Mont d'Orge

RÉOUVERTURE
demain jeudi 20 septembre
Spécialités de chasse
Martin Chavaz

Publicitas 21 21 11

Apaisez les douleurs d'estomac après un repas abondant - laissez fondre dans la bouche 2 pastilles Rennie. En vente dans les pharmacies et drogueries.

Rennie
pour mieux digérer

Nicholas Soulagent indigestions, aigreurs, hyperacidité, lourdeurs, brûlures, dyspepsie, flatulences

Rennie agit vite dans l'estomac

alpha je D Décore

ENCYCLOPÉDIE alpha DE LA DÉCORATION

Personnalisez votre intérieur!

Personnaliser son intérieur, c'est lui donner un peu de soi-même: beaucoup de goût, une touche de classicisme et un brin de fantaisie.

Quoi de plus agréable que de vivre dans un intérieur aménagé de manière originale et personnelle, selon ses goûts et... ses moyens? Voilà pourquoi vous découvrirez avec autant de curiosité que d'intérêt

JE DÉCORE,

la première encyclopédie de la décoration, éditée par alpha.

Une collection somptueuse et passionnante qui vous présente les nouvelles tendances, le mariage des styles, les accords entre volumes, formes et couleurs, des suggestions et conseils pour la mise en valeur de vos meubles, tableaux, plantes, tapis et objets d'art. Mille renseignements qui vous permettront de donner à votre intérieur - souvent à peu de frais - une personnalité authentique: la vôtre!

JE DÉCORE

vous apprendra, le plus simplement du monde, par le texte et l'image, à souligner la pureté de lignes d'un meuble Directoire ou le charme d'un salon rustique, à marier bibelots et plantes vertes, à égayer une pièce sombre, à choisir vos rideaux, à faire de votre cuisine un endroit accueillant et sympathique.

Et vous serez très fier de votre intérieur: il sera votre œuvre!

JE DÉCORE:

une source inépuisable d'exemples et de conseils pratiques, de «tuyaux» et de bonnes adresses, d'idées sages et d'idées folles pour faire de votre intérieur le décor dont vous rêviez!



Chaque semaine
chez tous
les marchands
de journaux.
Fr. 3.50
le fascicule.

Dans chaque fascicule,
cinq rubriques passionnantes:

- la décoration d'aujourd'hui
- l'histoire des styles
- les métiers d'art
- le tour de la question
- et enfin la rubrique «Osez» ainsi qu'en pages 3 et 4 de couverture, un dictionnaire illustré de la décoration.

OFFRE DE LANCEMENT:

Les numéros 1 et 2 pour le prix d'un seul: **Fr. 3.50**, accompagnés d'un fascicule d'introduction illustré présentant en détail toute la collection.

Une nouvelle collection de 130 fascicules, éditée par GRAMMONT, Lausanne. Diffusion: Editions KISTER S.A., Genève, quai Wilson 33, tél. 022/31.50.00

159

Mon bel oranger

Droits de presse:
Cosmopress, Genève

José Mauro de Vasconcelos

— Je ne veux pas me disputer. Mais tu es mon frère préféré. Et te voilà devenu un monstre sans cœur...

— Je ne suis pas un monstre. Je suis un troglodyte sans cœur.

— Un quoi ?

— Un troglodyte... Tonton Edmundo m'a montré une photo dans une revue. Il y avait un gros singe poilu avec un gourdin à la main. Un troglodyte, c'était quelqu'un, au commencement du monde, qui vivait dans les cavernes de Nem... Nem... Nem je ne sais quoi. Je ne suis pas arrivé à retenir le nom par cœur, parce que c'était un nom étranger, trop compliqué.

— L'oncle Edmundo ne devrait pas te mettre tant de sornettes dans la tête. Alors, tu me les prêtes ?

— Je ne sais pas si je les ai...

— Pfff !... Zézé, quand on va cirer les chaussures et que tu n'as rien gagné, je partage, non ? Et quand tu es fatigué, je porte ta caisse, alors...

C'était vrai. Totoca était rarement méchant avec moi. Je savais que j'allais finir par les lui prêter.

— Si tu me les prêtes, je te raconterai deux choses extraordinaires.

Je restai silencieux.

— Je dirai que ton petit oranger est bien plus joli que mon tamarinier.

— Tu diras ça ?

— Je l'ai déjà dit.

— Je mis la main dans ma poche et secouai les pièces.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Sports

Football

Avec les
sans-grades
3^e et 4^e ligue

Page 15

Lutte

Calendrier
du championnat
de la ligue

Page 15

Automobilisme

Philippe Roux
intransportable
durant 45 jours

Page 19

Coupes
d'Europe

Ce soir on entre dans la danse !

Nottingham Forest, Barcelone et Borussia Mönchengladbach prêts à défendre leur trophée

LE MOMENT tant attendu est arrivé : aujourd'hui, les trois coups vont être donnés. L'Europe du football va se mettre en marche. Cent vingt-huit clubs vont se lancer à l'assaut de ces compétitions qui, chaque saison, mobilisent toute l'attention du petit monde de la balle ronde : les coupes européennes inter-clubs.

Et cette fois, les vainqueurs de chaque trophée vont pouvoir défendre leur bien acquis de haute lutte en mai dernier : Nottingham Forest chez les champions, Barcelone en coupe des vainqueurs de

Rouge est leur tenue, anglaise est leur nationalité. Frères ennemis des « Reds » de Nottingham, les « Reds » de Liverpool aimeraient bien en effet reprendre cette coupe qui, avant que Nottingham ne les bote hors de l'épreuve au premier tour, la saison dernière, était leur propriété.

Incertaines aussi les rencontres opposant Sofia au Real Madrid, Ujpest/Dosza au Dukla Prague, Dinamo Berlin à Ruch Chorzow, ou le FC Porto à l'AC Milan. Quant au champion suisse, le FC Servette, il recevra le champion de Belgique de Beveren-Waas.

En coupe des vainqueurs de coupe, plus aisée sera l'entrée en matière pour le tenant du trophée, le FC Barcelone, qui attendra le 26 septembre pour jouer son match aller, face aux Islandais d'Akranes. Mais, dès mercredi, le gros de la bataille va se livrer avec notamment un choc Glasgow Rangers - Fortuna Düsseldorf, qui promet son lot d'émotions. Une autre rencontre retiendra l'attention, celle mettant aux prises la Juventus Turin et Vasas Gyoer, tout comme dans une optique plus helvétique le match entre les Young Boys et Steaua Bucarest.

Mais c'est en coupe de l'UEFA qu'une fois encore le premier tour

réserve le plus gros lot de matches à sensation. On pense notamment à Gijon - PSV Eindhoven, Bohemians Prague - Bayern Munich, St. Sebastian - Internazionale, Dynamo Dresde - Atletico Madrid, Perugia-Dinamo Zagreb, Everton - Feyenoord Rotterdam, AC Torino - VfB Stuttgart et surtout Kaiserslautern - FC Zurich. Quant à Grasshopper, son adversaire luxembourgeois Progres Niedercorn ne devrait pas lui poser de problèmes insurmontables.

Hormis Grasshopper en coupe de l'UEFA, les trois autres clubs helvétiques engagés dans ce premier tour des compétitions européennes vont au-devant d'une lourde tâche. Le FC Servette, en coupe des champions, devra en découdre avec le champion de Belgique de Beveren-Waas. Les Genevois traversent une période difficile, ayant concédé deux défaites consécutives, à Zurich face à Grasshopper (1-2) mais surtout sur leur terrain des Charmilles, face au FC Zurich (0-4).

Pourtant, les Servettiens ont démontré la saison dernière qu'ils étaient capables de se surpasser. De plus, l'appui du public devrait leur permettre de réussir une bonne performance ce soir. S'ils

entendent se qualifier, les Genevois devront en tout cas prendre nettement l'avantage car Beveren-Waas a démontré le week-end dernier ses grandes qualités morales en remportant un score déficitaire de trois buts sur le terrain du Standard de Liège.

En coupe des vainqueurs de coupe, les Young Boys évolueront également devant leur public face aux Roumains de Steaua Bucarest. Les joueurs de l'Est seront surtout à craindre dans l'optique du match retour. Mais là aussi, les Bernois ne devront pas se contenter d'un succès par trop court s'ils entendent poursuivre l'aventure.

En coupe UEFA, Grasshopper contre les Luxembourgeois de Progres Niedercorn n'entrera en lice que la semaine prochaine. L'autre club zurichois, le FC Zurich, accueillera une formation réputée particulièrement solide dans le championnat de Bundesliga. Les Zurichois ont réussi l'exploit le week-end dernier en infligeant au FC Servette une lourde défaite sur le terrain des Charmilles. Mais Kaiserslautern, en visite chez le champion de RFA le SV Hambourg, ne s'est incliné que sur penalty (0-1). Un choc qui s'annonce particulièrement équilibré.

PROGRAMME DE LA SOIRÉE

Aujourd'hui

COUPE DES CHAMPIONS,
16^e DE FINALE

Liverpool - Dinamo Tbilissi
Arges Pitesti - AEK Athènes
Levsky-Spartak Sofia - Real Madrid
Valur Reykjavik - SV Hambourg
Servette - Beveren-Waas
Bejle BK - Austria Vienne
Nottingham Forest - Oesters Vaexjoe
FC Porto - AC Milan
Red Boys Differdange - Omonia Nicosie
Hajduk Split - Trabzonspor
Dundalk - Hibernians
La Valette
Start Kristiansand - RC Strasbourg
Pratizan Tirana - Celtic Glasgow
JK Helsinki - Ajax Amsterdam
Ujpest-Dosza Budapest - Dukla Prague
Dinamo Berlin-Est - Ruch Chorzow

COUPE DES VAINQUEURS
DE COUPE, 16^e DE FINALE

Glasgow Rangers - Fortuna Düsseldorf
Juventus Turin - Vasas Gyoer
Panionios Athènes - Twente Enschede
Arka Gdynia - Beroe Stara Zagora
Wrexham - Magdebourg
Young Boys - Steaua Bucarest
Lahden Reipas - Aris Bonnevoie
SSW Innsbruck - Lokomotive Kosice
Beerschot - FC Rijeka
BK Copenhagen - Valence
Arsenal - Fenerbahce Istanbul
IFK Göteborg - Waterford

Demain

Cliftonville - Nantes

Mercredi 26

Akranes - FC Barcelone

Déjà joué : Silema Wanders -

Boavista (2-1). Dynamo Moscou qualifié d'office à la suite du forfait de Vlaznia Shokdra (Alb).

COUPE DE L'UEFA,
32^e DE FINALE

Hier

Glenovan - Standard Liège 0-1
Lokomotive Sofia - Ferencvaros Budapest 3-0

Aujourd'hui

Gijon - PSV Eindhoven
Sporting Lisbonne - Bohemians Dublin
Zbrojovka Brno - Esjeberg
Bohemians Prague - Bayern Munich
Galatasaray Istanbul - Etoile Rouge Belgrade
Rapid Vienne - Diosgyoer
Internazionale - St. Sebastian
Atletico Madrid - Dynamo Dresde
FC La Valette - Leeds United
Perugia - Dinamo Zagreb
Aris Salonique - Benfica Lisbonne

FC Zurich - Kaiserslautern
Widzew Lodz - Saint-Etienne
Skeid Oslo - Ipswich Town
Kalmar - FC Keflavik
Borussia Mönchengladbach - Viking Stavanger
Dundee - Anderlecht
Aarhus - Stal Mielec
Carl Zeiss - West Bromwich Albion
Pallaseura Kuopio - Malmö FF
Aberdeen - Eintracht Frankfurt
Feyenoord Rotterdam - Everton
Napoli - Olympiakos Pirée
Chaktior Donetsk - AS Monaco
Dynamo Bucarest - Alki Larcana
Dynamo Kiev - CSCA Sofia
Oruspor - Banik Ostrava
Wiener Sportclub - Uni Craiova
VfB Stuttgart - AC Torino

Mercredi 26

Progres Niedercorn - Grasshopper



La coupe des champions Nottingham Forest



La coupe des coupes FC Barcelone



La coupe UEFA Borussia Mönchengladbach

Servette : méfiance et espoir !

BEVEREN ! Des amateurs flamands qui ont étonné le monde du football il y a à peine 5 mois. Alors que Servette terminait son aventure européenne face à Fortuna Düsseldorf, en quarts de finale des vainqueurs de coupe. Beveren-Waas se hissait en demi-finale de cette même compétition.

Au stade de Nou Camp de Barcelone, les Belges créaient la sensation en ne s'inclinant que par 1-0. C'était la première fois de la saison que le gardien Pfaff était battu en coupe des vainqueurs de coupe. Si Beveren termina sa course au match retour (défaite de 1-0 également), il n'en reste pas moins que ce rappel pour Servette garde toute sa signification à quelques heures de la rencontre des Charmilles.

Après les deux défaites consécutives en championnat (Grasshopper et Zurich) la formation de Peter Pazmandy ne peut réussir son entrée en coupe d'Europe qu'au prix d'une transformation.

Pour le Servette, retrouver son expression implique le retour au premier plan de son « trio de rêve », Barberis, Andrey et Schnyder. L'écho de la Pontaise (Suisse - Pologne) résonnera-t-il présent ce soir sur la pelouse des Charmilles pour ce match aller des 16^e de finale ?

Coutaz pour Valentini

En oubliant le championnat un instant pour une « mission supérieure » les Genevois sont parfaitement capables de remettre l'église au milieu du village. Face à Zurich, aucun compartiment n'a offert la manière habituelle mais il serait faux de dramatiser la situation. Peter Pazmandy confirmait hier le forfait de Jean-Yves Valentini (sciatique et au service militaire). Il sera remplacé par un autre ex-Séduois Gérard Coutaz.

Beveren : redressement

Le champion de Belgique n'en finissait plus de surprendre par ses contre-performances en championnat. Ce n'est que ce dernier week-end qu'il redonna espoir à ses supporters en remportant un score déficitaire de 3-0 sur le terrain du Standard de Liège. L'Allemand Albert (meilleur buteur du championnat 1978-1979) ramena le résultat à 3-1, Simoen à 3-2 et Hoebbeck à 3-3. Hier la délégation belge arrivée à Genève confirmait les forfaits des deux titulaires Schenberger le demi (blessé) et l'attaquant Stevens (malade). Quant au latéral Baecke (douleurs rénales), sa participation demeure incertaine.

J. Mariéthoz

Zurich : ... sur sa lancée !



Samedi aux Charmilles, Zurich (représenté par Peterhans au centre) infligeait une lourde défaite à Servette (on reconnaît Barberis à gauche et Trincheri à droite). Ce soir sur le chemin des coupes d'Europe les données seront différentes...

SAMEDI, au stade des Charmilles, on ne tarissait pas d'éloges dans les milieux servettiens sur le FC Zurich. Face au champion suisse, la performance de Jerkovic, Botteron et Cie, par le truchement d'une victoire éclatante, avait réalisé l'unanimité dans le jugement. Zurich, ce soir-là, venait incontestablement de s'affirmer comme la meilleure équipe suisse du moment.

A quelques heures de la rentrée officielle des Zurichois en coupe d'Europe, compétition qui les avait boudé l'année dernière à la suite d'une insuffisance de performances, les retombées de ce succès seront évidentes. Sur le plan moral comme sur le plan physique où sa récupération se sera voulue plus aisée, l'équipe de Tschik Cajkovski dispose désormais des atouts indispensables à un comportement de première valeur.

Face à Kaiserslautern (12e en championnat à quatre points du leader Hambourg et en lice pour le deuxième tour principal de la coupe de RFA à la suite de son succès face à MSV Duisbourg (2-0), un Kaiserslautern qui compte par ailleurs dans ses rangs un certain Hellstroem, cette assurance au niveau des possibilités ne sera naturellement pas superflue. « Ces dernières semaines, explique Cajkovski, nous avons modifié notre entraînement en fonction des deux matches contre Servette et Kaiserslautern en insistant davantage sur le rythme et le travail court. Nous avons également travaillé le marquage individuel, ce qui sera particulièrement important contre l'équipe allemande que j'ai vu jouer et qui pratique un football extraordinairement dur. Pour nous, comme à Genève, il s'agira donc d'évoluer de façon très disciplinée. »

La rentrée de Seiler

Pour ce match aller de la coupe UEFA (le match retour aura lieu le 3 octobre en Allemagne), l'entraîneur zurichois fera probablement appel à Seiler. L'ex-Lausannois, entré pour Elsener à la 80e et auteur du 4e but zurichois aux Charmilles, pourrait remplacer soit Elsener, peu en forme mais dont les connaissances du football de Bundesliga pourraient pourtant s'avérer fort utiles à son équipe, soit Peterhans. Pour le reste, Tschik Cajkovski fera naturellement entièrement confiance à l'équipe victorieuse de Servette, samedi dernier.

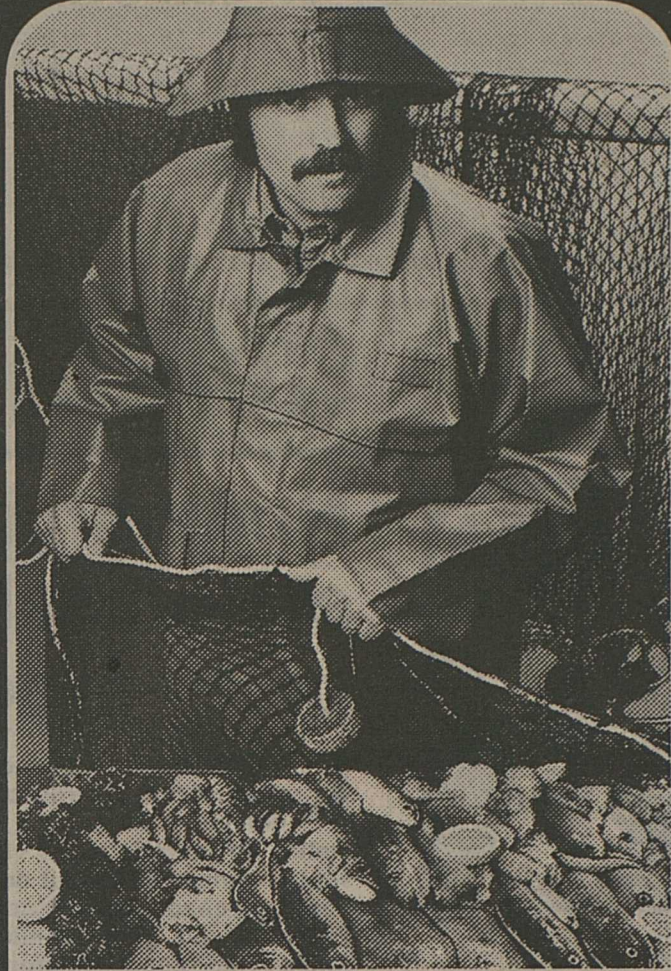
Du côté allemand, les nouvelles étaient moins rassurantes, hier après-midi. L'entraîneur allemand, Kalli Feldkamp, déplorait en effet les absences de quatre titulaires, soit Riedl et Toppmöller, tous deux récemment opérés, ainsi que Melzer (côte fissurée) et Meler (élongation). Par contre, le responsable allemand pourra à nouveau compter sur le Suédois Benny Wendt.

G. Joris



Porc

Côtelettes	kg	13.90
Cou	kg	15.90
Tranches	kg	16.90
Filet	kg	22.90



Charcuterie

Jambon tzigane 1er choix	100 g	1.45
Viande séchée II	100 g	2.95
Salami MAXIM tipo Milano	400 g	5.25
Grisoni	200 g	2.90
Saucisse de Francfort 2 paires	240 g	2.50

Poisson

Filets de carrelets 1er choix
100 g **-95**

Super-Hit

Lard maigre fumé

1 kg **5.90**

ACTION

Hachis de boeuf	kg	8.90
Bouilli sans os	kg	9.90
Ragoût de boeuf	kg	12.90
Rôti de boeuf également lardé	kg	15.90

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

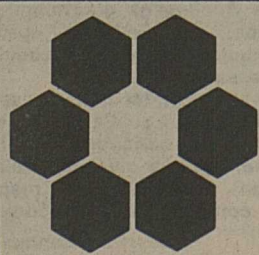
Prix valables du 19.9. au 22.9.1979

Fumé avec la nouvelle choucroute

Carrés	kg	19.90
Cou sans os	kg	17.90
Noix de jambon	kg	15.90
Langues de boeuf	kg	10.90

ACTION

Filets de veau de mer	100 g	1.20
Colin norvégien	100 g	-95
Truites (imp.)	100 g	-95
Colinot feiture	100 g	1.-



PLACETTE

A Monthey et Sierre
Essence-Manor-Super

1.05



Granges profite des incidents de Chalais Saint-Gingolph se porte en tête du gr. 2

L'éthique du sport bafouée. La réalité est malheureusement quasi quotidienne. On aurait tout simplement voulu que ces agissements dont la parenté avec les lois du sport n'est que très lointaine soient exclusivement l'apanage des autres, qu'ils ne viennent pas souiller la limpidité de nos eaux. Profonde erreur ! Samedi après-midi, sur le terrain de Chalais, il a bien fallu se rendre une nouvelle fois à l'évidence, en accepter la certitude. La violence, celle-là même qui meurtrit si souvent le football d'ailleurs, plonge bel et bien également ses profondes racines chez nous.

Certes, on nous arguera que l'acteur, en l'occurrence le joueur, n'est pas seul mêlé à ces événements. Que le spectateur y est sérieusement impliqué. Mais du moment qu'un match de football ne se conçoit en principe que comme spectacle, il devient inconcevable d'en dissocier les deux éléments. Samedi, à Chalais, c'est donc bien le sport, ou plus précisément le football, qui a souffert de ce nouveau coup porté à sa crédibilité.

GRANGES EN PROFITE

Dans ce championnat de 3^e ligue qui ne respire malheureusement pas que le parfum, tout n'est cependant pas que bassesse et vilénie. Pendant que Chalais et Naters, par personnes interposées, réglaient leur compte sans le ballon, Granges (1-1 à Agarn) assurait l'essentiel. Désormais seule en tête du classement du groupe 1, l'équipe de Bruno Naoux a réalisé son rêve, assis sa suprématie. Il appartiendra désormais à Naters, qui l'affrontera dimanche, à Steg et peut-être à Chalais (suivant la décision de la commission de jeu de l'AVF) d'entrer dans l'opposition et de remettre en question cet état de fait.

Leader unique dans le groupe 1, leader unique dans le groupe 2. En s'imposant sur le terrain de Vétroz (0-1), Saint-Gingolph a lui aussi momentanément mis les choses au point. En fait, sa tâche a été facilitée par le nul concédé par Orsières à La Combe (1-1), une équipe d'Orsières qui reste malgré tout, à l'instar de Leytron 2 et de Riddes, très compétitive pour le moment.

Le doute, pour l'instant, est par contre à mettre à l'actif de Saxon et d'Hérémece que l'on croyait définitivement sur la



Lens continue à manger son pain noir. Samedi, à l'image de Jean Emery (à gauche), qui dispute ici la balle à Erwin Fux sous les yeux de Pascal et d'André Nanchen (à droite), l'équipe du président Bonvin a fait corps autour de la balle, mais sans beaucoup de réussite. Photo NF

bonne orbite, mais qui manifestent soudainement de nouvelles hésitations. Samedi les deux formations ont laissé échapper une belle occasion de recoller au peloton de tête. Dans ce groupe où le nivellement des valeurs paraît nettement plus grand que dans le groupe du Haut, il serait toutefois imprudent de les condamner à un rôle secondaire.

On en reparlera d'ici quelques semaines !

G.J.

Groupe 1

RÉSULTATS

Agarn - Granges	1-1
Brig - Lens	4-1
Chalais - Naters	3-3 (arrêté)
Lalden - St-Léonard	3-0
Steg - Termen	3-1
Varen - St. Niklaus	2-0

CLASSEMENT

1. Granges	5	4	1	0	11	6	9
2. Naters	4	4	0	0	21	3	8
3. Steg	5	3	1	1	14	7	7
4. Chalais	4	3	0	1	12	4	6
5. Brig	5	2	1	2	13	13	5
6. Agarn	5	1	3	1	9	10	5
7. Lalden	5	2	0	3	7	7	4
8. Varen	5	2	0	3	8	11	4
9. Termen	5	2	0	3	10	15	4
10. Lens	5	2	0	3	6	12	4
11. St. Niklaus	5	1	0	4	4	15	2
12. St-Léonard	5	0	0	5	3	15	0

DIMANCHE PROCHAIN

Chalais - Lalden
Lens - Agarn
Naters - Granges
St-Léonard 2 - Steg
St. Niklaus - Brig
Termen - Varen

Groupe 2

RÉSULTATS

Chamoson - Hérémece	3-2
La Combe - Orsières	1-1
Leytron 2 - Saxon	2-1
Massongex - Aproz	3-0
Riddes - ES Nendaz	2-0
Vétroz - St-Gingolph	0-1

CLASSEMENT

1. St-Gingolph	5	3	2	0	10	5	8
2. Orsières	5	2	3	0	12	8	7
3. Leytron 2	5	3	1	1	11	10	7
4. Riddes	5	3	1	1	8	8	7
5. Saxon	5	2	1	2	9	7	5
6. Massongex	5	2	1	2	11	10	5
7. La Combe	5	1	3	1	5	5	5
8. Chamoson	5	2	1	2	8	9	5
9. Hérémece	5	2	1	2	12	9	5
10. ES Nendaz	5	1	1	3	7	10	3
11. Vétroz	5	0	2	3	2	6	2
12. Aproz	5	0	1	4	3	11	1

DIMANCHE PROCHAIN

Aproz - La Combe
Chamoson - Leytron 2
Hérémece - ES Nendaz
Orsières - Vétroz
St-Gingolph - Riddes
Saxon - Massongex

Chalais - Naters 3-3 (1-2) arrêté à la 70^e !

Chalais : Nansoz; G. Devanthery; J. Mathieu, L. Devanthery, P. Devanthery 1; P. Devanthery 2, A. de Marchi; Ph. Zufferey, J.-L. Zufferey, Mabillard, Perruchoud.

Naters : Imhof, S. Ricci; Heinen, R. Eggel, R. Schmid; Fl. Eggel, M. Eggel, Schmidhalter; K. Schmid, Borter, K. Salzmann.

Buts : 2^e V. Borter (0-1), 3^e J.-L. Zufferey (1-1), 41^e K. Schmid (1-2), 55^e K. Salzmann (1-3), 61^e A. de Marchi (2-3), 68^e Mabillard (3-3).

Notes : Stade des Bozon. 300 spectateurs. Arbitre : M. A. Hänni de Grimisuat qui arrête le match à la 70^e minute à la suite d'un échange de coups entre un joueur de Naters et un spectateur.

Christian Grichting
(président du FC Chalais)

« Cette affaire me désole naturellement. Elle s'explique pourtant. Sorti en touche, le ballon a

effectivement été retenu quelques instants par un de nos spectateurs (réf. Cl. Perruchoud puisque le nom a déjà été divulgué lundi matin par la presse haut-valaisanne) qui l'a conservé entre ses jambes. Ce



geste a provoqué l'ire d'un joueur de Naters qui a alors frappé M. Perruchoud à la hauteur du genou. Pour se défendre, celui-ci se tourna vers le premier joueur de Naters qui se trouvait devant lui et l'a frappé légèrement puisque ce dernier (réf. Florian Eggel) quittait l'hôpital le soir même déjà. Après avoir réuni les deux capitaines, l'arbitre de la rencontre, M. A. Hänni, décida de mettre un terme à la partie.

Jusqu'à là, tout ne s'était pourtant pas trop mal passé. Certes, il y avait bien eu quelques rudesses dans les interventions dues avant tout à l'engagement total manifesté par les deux équipes mais sans que cela ne porte à conséquence.

En fait, ces événements ont surgi au moment où notre équipe était en train de renverser la vapeur puisqu'en quelques minutes elle venait de refaire totalement son retard sur Naters qui menait 3-1 depuis la 55^e minute.

Qu'allons-nous faire maintenant ? Tout d'abord dresser un rapport à l'AVF en expliquant les faits et en demandant le forfait en notre faveur. J'estime que la provocation du joueur de Naters doit excuser notre spectateur qui s'est défendu. Ce dernier, de son côté, s'apprête à déposer une plainte pénale par l'intermédiaire de son avocat contre le joueur de Naters qui l'a frappé.

Il faudra donc attendre encore quelques semaines avant de connaître l'épilogue de cette affaire et la décision définitive de l'AVF.

K. Salzmann
(joueur de Naters)

« Le problème est clair. Frappé derrière la tête par un spectateur de Chalais, alors qu'il s'apprêtait à remettre une balle en jeu, Florian Eggel devait être emmené à l'hôpital pour un contrôle. Comme il y avait blessure d'un joueur par un spectateur et que Chalais est responsable de l'ordre autour de son terrain, l'arbitre a pris la seule décision qui s'imposait, soit arrêter la rencontre. Cela se passait à la 70^e minute alors que le score était de 3-3.

Notre comité va naturellement demander maintenant l'enregistrement du forfait 3-0 en notre faveur. »

A travers le téléobjectif...



Massongex - Aproz 3-0 : les apparences sont trompeuses. Jean-Michel Mariéthoz (à droite) échappe bien ici à la surveillance de l'entraîneur Oberholzer (à gauche) et de Vincent Gollut (à l'arrière-plan), mais ce seront finalement les Bas-Valaisans qui dicteront leur loi dans ce match des mal classés. Photo A. Bussien-Monthey

Leytron 2 - Saxon 2-1 (0-0)

Leytron 2 : O. Roduit; Cl. Favre; Cleusix (30^e Jean-Marc Buchard), Ramuz, R. Bridy; J.-R. Favre, S. Buchard, E. Buchard; F. Philippoz, Jean-Michel Buchard (75^e Bonvin), N. Bridy.

Saxon : Boll; Roh; Bissig (50^e M. Maret), Cl. Oberson, Bossy; S. Maret, Dirac, G. Felley; Foré, Rouiller, J. Moret.

Buts : 60^e J.-R. Favre (1-0), 63^e J.-R. Favre (2-0), 70^e S. Maret (2-1 sur penalty).

Absents : Saxon : Cl. Felley (raisons personnelles), Lattion (vacances).

Simon Maret
(entraîneur de Saxon)

« C'est une défaite qui fait évidemment un peu mal. Par la manière d'abord puisqu'elle résulte d'une double erreur défensive et par l'incidence qu'elle a sur le classement ensuite puisque nous nous trouvons momentanément écartés des premières places.

En première mi-temps, je dois d'ailleurs reconnaître que nous n'avons pas très bien joué, contrairement à Leytron qui évoluait avec beaucoup plus de détermination et de volonté. Après le penalty, c'est la violence qui a malheureusement entaché la fin de la rencontre en raison d'un arbitrage trop approximatif.

De notre côté, il s'agira d'améliorer encore le jeu d'ensemble qui souffre pour l'instant d'un manque de mobilité. Lorsque nous parviendrons à jouer de façon moins statique, je pense que tout ira mieux. Dimanche, nous avons également souffert de l'absence de notre libero habituel, Lattion, en vacances. La stabilité

de notre défense s'en est ressentie. Heureusement que l'ambiance reste excellente. »

Jean-Noël Martinet
(entraîneur de Leytron 2)

« Face à Saxon, toute l'équipe m'a fait plaisir. Ce n'est d'ailleurs pas maintenant, alors que tout va bien, que je vais me plaindre.

Ma satisfaction, je la puise dans l'excellent comportement dans les buts d'Oswald Roduit. A 38 ans, ce qu'il a fait contre Saxon mérite des éloges. Mais je tiens surtout à féliciter l'ensemble de l'équipe qui a particulièrement bien joué dimanche, se créant un bon nombre d'occasions de buts. A 2-0, on aurait même pu marquer un 3^e but. Malheureusement, cela ne s'est pas produit et c'est au contraire Saxon qui a répliqué sur penalty à la suite d'une faute de Serge Ramuz à l'orée des 16 mètres.

Le retour de Saxon au score nous valut certes une fin de match un peu pénible mais finalement tout s'est bien passé. »

4^e ligue

Cinq leaders pour quatre groupes

Rarogne 2, Grône, Granges 2, Ardon et Vouvy 2 continuent de dominer leur groupe respectif en championnat de 4^e ligue. A l'exception de Vouvy 2 (1-1 à Troistorrents), toutes ces équipes ont en effet fêté un nouveau succès au cours de cette 5^e journée et naturellement préservé leur place en tête du classement.

La plus forte impression dans cette catégorie de jeu a toutefois été laissée par Sierre 2 qui a réussi un véritable carton (1-7 sur le terrain d'Ayent 2) et par Grône, qui a écrasé Salins sur le score de 6 à 1.

A ce propos, après le premier quart de la compétition, c'est précisément le FC Grône qui est momentanément en tête du classement de la meilleure attaque de 4^e ligue dotée du challenge *Nouvelliste*.

Groupe 1

Battu sur son terrain par le leader Raron 2, Turtmann se retrouve provisoirement écarté de la tête du classement où se maintiennent pour l'instant Lalden 2 (1-1 à Salquenen) et Naters 2, qui n'a laissé aucun espoir à Chippis (1-4).

A l'autre extrémité du classement, le derby régional qui opposait Loc-Corin à Montana-Crans n'a pas permis au premier nommé d'empocher ses premiers points de la saison. Loc-Corin reste ainsi seul détenteur de la lanterne rouge.

DIMANCHE PROCHAIN

Brig 2 - Loc-Corin
Lalden 2 - Turtmann
Leuk-Susten - Chippis
Montana-Crans - Salgesch 2
Naters 2 - St. Niklaus 2
Visp 2 - Raron 2

Groupe 2

Grône et Granges 2 ont préservé leur invincibilité au cours de la 5^e journée de championnat. Le premier s'est, en effet, largement imposé aux dépens de Salins (6-1) et le deuxième a infligé à Bramois sa 3^e défaite de la saison (1-0).

En queue de classement, Salins et Arbaz se partagent ainsi la dernière place pendant que Vex (1-1 à Grimisuat) et Savièse 2 (1-2 sur le terrain de Nax) prennent gentiment leurs distances.

DIMANCHE PROCHAIN

Arbaz - Ayent 2
Bramois - Vex
Granges 2 - Lens 2
Nax - Grône
Salins - Grimisuat 2
Sierre 2 - Savièse 2

Groupe 3

Au moment où Châteauneuf marque un temps d'arrêt (2-5 sur son terrain face à Vionnaz 2), Ardon, Isérables et Saillon continuent leur progression. Dimanche, les trois équipes ont ajouté un nouveau succès à leur palmarès de la saison, Ardon aux dépens de Conthey 2 (1-0), Isérables aux dépens de Vétroz 2 (3-1) et Saillon aux dépens de Leytron 3.

DIMANCHE PROCHAIN

Ardon - Châteauneuf
Conthey 2 - Fully 2
Erde - Saillon
Leytron 3 - Sion 3
Vétroz 2 - Hérémece 2
Vionnaz 2 - Isérables

Groupe 4

Suivi comme son ombre par Vionnaz (2-1 face à Vollèges) et Martigny 2 (0-3 à USCM 2), la deuxième garniture de Vouvy, qui recevra précisément Vionnaz dimanche prochain, a concédé son premier point de la saison dans le groupe 4 de 4^e ligue. Le leader ne compte de ce fait plus qu'un seul point d'avance sur ses deux poursuivants immédiats au classement.

Le statu quo est par contre de mise à l'autre bout du classement, les quatre derniers ayant tous perdu, samedi.

DIMANCHE PROCHAIN

Bagnes 2 - USCM 2
Eviornaz - Vernayaz
La Combe 2 - Vollèges
Martigny 2 - US Port-VS
St-Maurice 2 - Troistorrents
Vouvy 2 - Vionnaz

Une réponse à votre problème



MEUBLES

EMILE

Inorel & fils S.A.

34 VITRINES

MARTIGNY-CROIX

026) 2 22 12

Dame ou infirmière
à plein temps, est cherchée pour s'occuper d'un couple handicapé.
Entrée tout de suite. Région Sierre, Sion (Valais).
Tél. 022/92 11 78 après 17 heures. 18-30383

Cherche
jeune fille
pour bar à café à Lausanne.
Tél. 021/24 44 14. 22-305940

Jeune fille
Suisse allemande, ayant terminé son apprentissage de vendeuse dans une boulangerie-pâtisserie, cherche place dans une boulangerie du Valais central. Date d'entrée début novembre.

Faire offre sous *
chiffre P 36-302376 à Publicitas, 1951 Sion.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Usine spécialisée dans la chaudronnerie située dans la banlieue ouest de Lausanne cherche

soudeurs ou manœuvres à former
pour le montage des réservoirs d'hydrocarbure en acier.

Entrée immédiate ou à convenir. Permis B ou C. Age maximum 40 ans.

Faire offres sous chiffre PB 901958 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Val Temporaire S.A.

Une société valaisanne pour résoudre vos problèmes de recherche de personnel temporaire et fixe.

Sion Tél. 027/22 33 63 Rue du Rhône 19 M. E. Fanti
Monthey Tél. 025/71 66 62 Bourguignons 4
36-7441

Jeune couple
cherche place comme elle: assistante d'hôtel; lui: chef de rang ou chef de service débutant.
Tél. 027/55 06 58. 36-460335

Organisation publicitaire cherche, tout de suite ou à convenir
vendeurs (ses)
pour la promotion des couvertures d'annuaires officiels.
Tél. 021/23 89 11, heures bureau. 22-358142

Pour notre restaurant d'entreprise, nous cherchons à l'année

cuisinier ou cuisinière

Travail avec horaire fixe et semaine de cinq jours. Nous désirons personne soigneuse sachant travailler de manière indépendante.

Faire offre à
AISA Automation Industrielle S.A.
Fabrique de machines
1896 Vouvry (VS).
Tél. 025/81 10 41. 22-16781

L. CANTOVA S.A.
Bâtiment et génie civil
Villars-sur-Ollon
cherche

maçons et manœuvres jeunes chefs de chantier bâtiment

jeune chef de chantier génie civil

Nous offrons: travail varié, ambiance dynamique, salaire en fonction des capacités. Places stables.

Faire offre par écrit ou téléphoner au 025/35 21 07 ou 35 10 25, M. Fontana. 137.657.220

Centre Commercial

Noës - Sierre

Monthey

JEUDI 20
VENDREDI 21
SAMEDI 22 SEPTEMBRE

PREMIERE FOIRE-MARCHE

AUX OIGNONS

Vente de chaînes d'oignons et d'ail...
Tartelettes et gâteaux aux oignons...
SAMEDI
Dégustation de soupe à l'oignon

PLACETTE

Essence 1.05

CHUV LE CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE VAUDOIS (CHUV)

désire engager, afin de repourvoir un poste cadre

infirmière ou infirmier chef de maison

responsable du département de médecine interne (environ 200 lits).

Nous demandons une formation de base avec diplôme reconnu, avoir suivi le cours pour infirmier-chef à l'école supérieure d'enseignement infirmier de la Croix-Rouge suisse, ou formation jugée équivalente.

Le ou la titulaire doit avoir une bonne santé physique et morale, un bon sens de la collaboration et le souci de placer le patient au premier plan des préoccupations.

Rémunération selon le barème des fonctions publiques cantonales.

Logement à disposition.

Entrée en fonctions: à convenir, mais au plus tard le 1er janvier 1980.

Renseignements: Mlle Nelly Monge, chef du service paramédical du CHUV, tél. 021/41 20 18.

Les offres détaillées sont à adresser à M. Jean-Claude Grandchamp, chef du bureau de gestion du personnel, 1011 Lausanne, jusqu'au 30 septembre 1979. 22-100327

COPO Valais Centre

cherche, pour un de ses cafés du centre du Valais

une sommelière
Débutante acceptée. Entrée à convenir.

Faire offres à
Coop Valais-Centre
Tél. 026/2 64 12.

Ski: la FSS et la saison 1979-1980

Les activités et les objectifs

SAISON qui va débiter, la FSS introduira une nouvelle carte de membre unitaire qui, en tant que « passeport suisse du ski » doit ouvrir la voie à la possibilité de faire usage de toutes les offres de services FSS.

En collaboration avec l'Association des écoles suisses de ski, des concours intitulés « courses Swiss ski handicap » seront organisés dans environ 20 écoles de ski alpin, auxquels pourront participer tous nos compatriotes. Ceux qui prennent part à ces courses test auront ainsi la possibilité de comparer leurs temps avec ceux des compétiteurs d'élite exécutant le même parcours.

L'Association suisse du sport a publié de nouvelles directives relatives au dopage et qui sont également une ligne de conduite pour la Fédération suisse de ski. Par ailleurs, un exemplaire d'une brochure d'Ewald Roscher, chef du saut à skis à la FSS présentant une conception des tremplins de saut, a été remise aux membres du comité central

de la FSS. Cette conception est une analyse de la situation actuelle dans notre pays. De plus M. Ogi, directeur, a informé que le chef de l'instruction à la FSS, M. Hans Schweingruber, se rendra ces jours-ci à Lake Placid pour la mise au point des questions qui ne sont pas encore tout à fait éclaircies. Des détails seront donnés lors de la conférence de presse de la FSS le 25 septembre 1979 à Zurich.

M. Roland Schaffer a été présenté aux représentants du comité en sa qualité de successeur de M. Hans Jaeger au poste de responsable de l'entraînement et de la compétition. Bien qu'il ne soit en fonction que depuis peu de temps, il a d'ores et déjà prouvé ses compétences.

Communiqué AVCS

Les coureurs OJ de la sélection valaisanne de ski sont convoqués pour le vendredi 21 septembre 1979, à 8 h. 15 à l'hôtel Europa à Saas-Fee.

Matériel: skis et nécessaire de gymnastique.

Finances: 100 francs à payer à l'entrée du cours.

Licenciement: le dimanche 23 septembre 1979 à 16 heures.

Le chef cantonal OJ: Gaston Gillioz

VOLLEYBALL

Samedi et dimanche Tournoi international de Monthey

Traditionnellement le Volley-Club de Monthey organise une des plus importantes compétitions internationales en Suisse. Le tournoi international de la ville de Monthey 1979 ne faillit pas à cette tradition. En effet huit équipes - quatre formations étrangères et quatre équipes helvétiques - s'affronteront samedi 22 et dimanche 23 au cours de rencontres de qualification, matches de classement et finales le dimanche après-midi.

Arago Sète, vainqueur de l'édition 1978 sera le grand favori de la coupe de la ville de Monthey. Cependant TUS Stuttgart, vainqueur en 1977 et l'équipe italienne de Parme (première division) seront des concurrents redoutables. Les autres équipes - qui joueront un rôle de trouble-fête - seront ASUL Lyon (qui a disputé la saison dernière les finales pour l'ascension en première division, mais a échoué de peu) et les quatre formations helvétiques de Chênois, vainqueur de la coupe suisse 1978-1979, Servette - Star-Onex, équipe issue de la fusion des deux clubs et grand favori du championnat 1979-1980, Uni Bâle et Uni Lausanne deux équipes évoluant en ligue nationale A également. La qualité des rencontres devrait attirer un nombreux public à la salle du Reposeur de Monthey ce prochain week-end, et cette présence sera un précieux encouragement pour les organisateurs de la manifestation.

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

13 h. 30 Arago Sète - Uni Lausanne; Parma - Star-Servette. 14 h. 30 TUS Stuttgart - Chênois; ASUL Lyon - Uni Bâle. 15 h. 30 Chênois - Uni Lausanne; Uni Bâle - Star-Servette. 16 h. 30 Arago Sète - TUS Stuttgart; Parma - ASUL Lyon.

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

8 h. 30 Arago - Sète - Chênois; Parma - Uni Bâle. 9 h. 30 TUS Stuttgart - Uni Lausanne; ASUL Lyon - Star-Servette. 10 h. 30 1^{re} A - 2^e B; 4^e B - 3^e A. 11 h. 30 2^e A - 1^{re} B; 3^e B - 4^e A. 13 h. 00 Finale 7^e - 8^e places; finale 5^e - 6^e places. 14 h. 30 Finale 3^e - 4^e places. 16 h. 00 Finale 1^{re} - 2^e places.

BASKETBALL

Nouvel entraîneur à Bellinzone

Bellinzzone, qui retrouvera cette saison la ligne nationale B, a remplacé son entraîneur, Antonio Frigerio, par Giovanni Cescutti, professeur de sport et ancien entraîneur de Varese notamment. En ce qui concerne les joueurs, le club tessinois annonce l'arrivée de Giovanni Casoni (Viganello), de l'Américain Bob Marti (un Suisse des USA qui a déjà porté le maillot de Viganello) et du jeune Antonio Bucci (SP Lugano), ainsi que de Ambrogio de Rocchi (Castagnola).

Blue-Gym: appel aux jeunes

Blue-Gym, c'est le nom qu'un groupe de jeunes moniteurs brevetés s'est donné pour leur club de gymnastique.

Il s'adresse tout d'abord aux filles et garçons désireux de pratiquer de la gymnastique à l'artistique.

Ce sport, exigeant parce que complet, demande de nombreuses heures d'assouplissement, de musculation et de technique. Soucieux d'entreprendre leur tâche avec soin, les moniteurs et les monitrices engagés acceptent les filles âgées de 5 ans à 8 ans et les garçons de 5 ans à 10 ans. Les heures d'entraînements sont fixées: le **mardi de 17 h. 15 à 18 h. 15** et le **vendredi de 16 h. 30 à 18 h. 15** à la salle de gymnastique du centre scolaire de Platta.

GYMNASTIQUE MODERNE

Ce groupe mixte essaie de traduire les aspirations des jeunes voulant tout simplement pratiquer du sport avec une bande de copains et copines.

Un cours régulier de gymnastique moderne exerce la maîtrise du corps avec des mouvements inspirés de l'expression corporelle.

En outre, la condition physique, la souplesse, les excursions pédestres, la natation... font partie du programme.

Rendez-vous donc le **mardi à 20 h. 30** à la salle de gym de Platta.

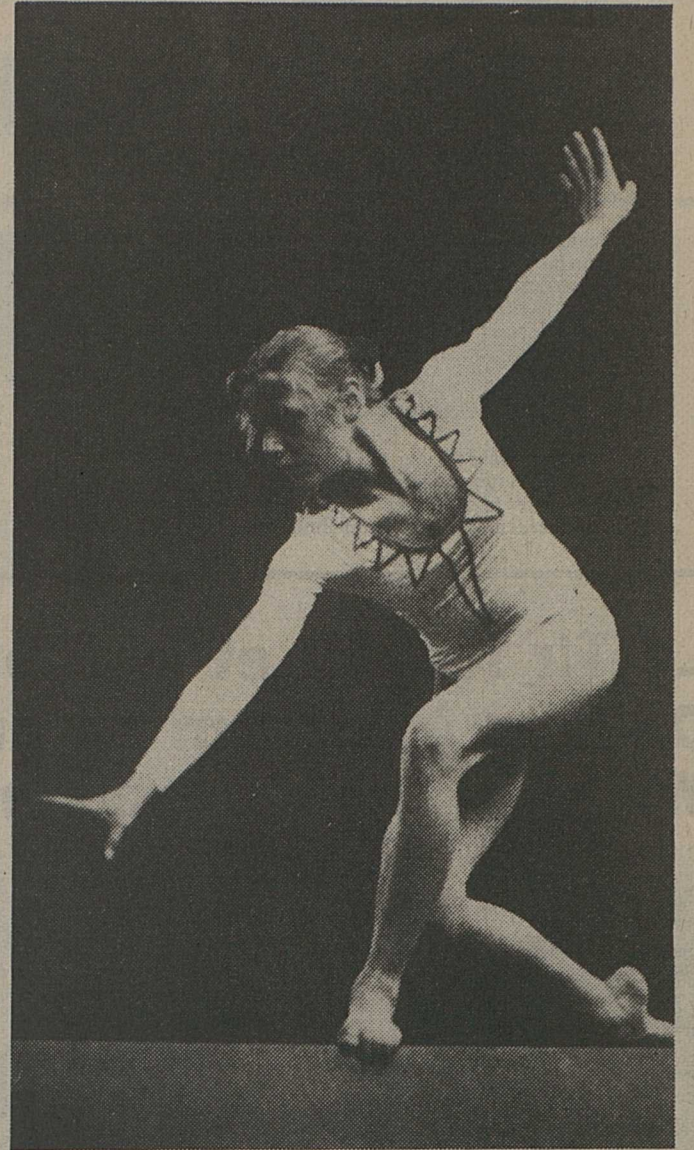
Pour adultes

GYMNASTIQUE À LA CARTE

Ce groupe probablement unique en Valais est destiné aux personnes désireuses de pratiquer le « fitness ». Tous les **mardis de 19 h. 30 à 20 h. 30** à la salle de Platta.

Un ou deux moniteurs vous procurent un enseignement adapté à votre forme physique.

Aucune obligation de suivre le cours régulièrement n'est exigée: venez selon vos propres dispo-



La gymnastique donne à notre propre corps les possibilités de s'exprimer dans l'espace.

nibilités. Nous vous demandons uniquement la modique somme de 2 francs perçue au début de chaque cours.

Pour tous renseignements ou demande d'inscription veuillez

écrire à: Blue-Gym, club de gymnastique, case postale 3173, 1951 Sion.

Ou venez directement aux heures indiquées ci-dessus.

Le comité

Après l'accident d'Ingemar Stenmark...

L'accident du Suédois Ingemar Stenmark, victime d'une chute sérieuse alors qu'il s'entraînait en descente dans la station italienne de Val Senales est une nouvelle pièce à verser à un dossier déjà lourd, celui qui oppose traditionnellement les partisans des différentes conceptions du ski alpin de compétition.

La renommée de l'accidenté - le Suédois a remporté trois fois consécutivement la coupe du monde de 1976 à 1978 - et le fait qu'il n'ait jamais dissimulé, sinon son aversion du moins son faible penchant pour une spécialité de vitesse à laquelle il n'a pas eu le loisir de s'accoutumer sur les pentes douces de son enfance, donnent en l'occurrence un caractère virulent à la polémique.

La presse suédoise, notamment, tire à boulets rouges sur la formule de la coupe du monde et sur ceux qui l'ont conçue. Ce sont ces derniers qui ont incité, selon elle, Ingemar Stenmark à s'aventurer dans le domaine dangereux pour lui de la course de vitesse.

Avant d'être adopté par le congrès de la Fédération internationale de ski (FIS) au mois de mai à Nice, le nouveau règlement de la coupe du monde a fait l'objet d'une très large concertation.

« Conscient des critiques recueillies ici et là au fil des années, j'ai voulu cette fois obtenir un large consensus de toutes les parties concernées par le challenge international, a déclaré M. Serge Lang, président du comité de la coupe du monde au sein de la FIS. Aussi pendant la tournée nord-américaine de la fin de la saison passée, j'ai tenu quatre réunions successives. La première le 16 mars avec les entraîneurs internationaux des équipes masculines et féminines, la deuxième avec plusieurs champions de premier plan dont Stenmark, une troisième le 17 mars avec quelques journalistes spécialisés. Enfin, une quatrième le 18 mars avec certains membres de mon comité. Un courant unanime s'est dessiné en faveur de la règle présentée au congrès et entérinée par celui-ci. »

Serge Lang, qui est à l'origine de la coupe du monde, dont la première édition a eu lieu en 1967 rappelle le rôle éclairé et prépondérant que le Suédois a pris dans l'élaboration de la formule qui entrera en vigueur l'hiver prochain.

Il précise: « Lors des concer-

tations précitées, Stenmark a imaginé deux innovations d'importance auxquelles j'ai personnellement souscrit. La première concerne le maintien des combinés à la condition qu'une fois sur deux l'épreuve technique, c'est-à-dire le slalom ou le slalom géant, ait lieu avant la descente. Cette mesure est destinée à éviter, par exemple de prendre des risques inutiles en descente si une chute ou une élimination sur le parcours de l'épreuve technique a compromis ses chances pour le combiné.

« La seconde, poursuit Serge Lang, offre à tous les concurrents totalisant au moins 75 points coupe du monde dans l'exercice annuel écoulé, de bénéficier d'un départ avantageux dans toutes les disciplines pour lesquelles ils sont mal classés dans la hiérarchie des points FIS qui détermine les ordres de départ. Pour ces champions, un tirage au sort particulier leur attribuera un numéro de dossard immédiatement après les 15 coureurs de la première série. Pour ce qui concerne Stenmark, dont le cas est significatif puisqu'il ne compte aucun point FIS en descente, il se lancera dans cette discipline entre par exemple la 16^e et la 20^e place, soit dans une position plus honorable eu égard à son prestige et aussi plus encourageant pour les ambitions qu'il poursuit. »

Vivement critiquée à l'époque où elle accordait une part trop belle aux spécialistes inconditionnels du slalom et du slalom géant, notamment quand l'un d'entre eux, l'Italien Piero Gros - précurseur de Stenmark - remporta le challenge en 1974, la coupe du monde, semble-t-il, fait l'objet aujourd'hui d'un procès extrêmement sévère. En effet, elle s'efforce, comme la victoire du Suisse Peter Lüscher l'hiver passé le prouve, de replacer le ski sur la voie de la plurivalence, celle que les techniciens s'accordent à reconnaître comme étant un facteur de progrès pour l'ensemble des disciplines.

Le Français Jean-Claude Killy, l'Autrichien Karl Schranz, voire l'Italien Gustavo Thoeni, ont été naguère de prestigieux lauréats de la coupe du monde parce qu'ils étaient des skieurs complets. Au reste, ne serait-ce pas dans le secret dessein de les égarer un jour, et aussi avec la volonté d'adhérer sportivement à une formule qu'il a aidé à faire évoluer, que Stenmark s'est décidé à chausser de longs skis de descente?

TENNIS

Un Suisse à l'honneur

Lors de l'assemblée générale de la Fédération internationale, à Flushing Meadow, le D^r Heinz Grimm, président de la commission de compétition de l'association suisse et président de l'association européenne, a été nommé membre du « Comité de management », l'organe suprême de la fédération internationale. Il s'agit, après le Genevois C. Barde, du deuxième Suisse auquel revient cet honneur.

La Suisse en coupe du Roi

Après avoir accordé son soutien à la coupe du Roi à quatre reprises, la firme suédoise Saab s'est retirée en tant que donatrice. Aucun nouveau « sponsor » n'a été trouvé pour le moment. Pour le compte de la deuxième division, la Suisse jouera selon le programme suivant: Norvège - Suisse le 6 janvier 1980, Suisse - Pologne le 13 janvier, Belgique - Suisse le 17 janvier et Suisse - Danemark le 20 janvier. Les lieux des rencontres en Suisse ne sont pas encore connus.

Le Grand Prix Suisse

Les classements provisoires du Grand Prix Suisse se présentent ainsi avant les tournois de Martigny et de Chippis. **Messieurs:** 1. Roland Stadler (Dübendorf), 7 tournois / 220 points; 2. Birger Andersson (Su) 6/200; 3. Mark Farrell (GB) 8/200; 4. S. Fukui (Jap) 4/130; 5. Victor Eke (Aus) et John Fitzgerald (Aus) 5/110; 7. Marco Ostoja (You) 3/100; 8. René Bortolani (Zurich) 8/85; 9. Renato Schmitz (Granges) 6/080; 10. S. Sakamoto (Jap) 3/70; 11. Serge Gramagna (Lausanne) et Alejandro Cortes (Col) 4/70.

Dames: 1. Hana Strachnova (Tch) 4/120; 2. Annemarie Ruegg (Arbon) 4/90; 3. Claudia Pasquale (Zurich) 3/80; 4. Isabelle Villiger (Herrliberg) 2/60.

● **ATALANTA (GEORGIE).** - Tournoi international doté de 75000 dollars. **Simple messieurs, finale:** Eliot Teltcher (EU) bat John Alexander (Aus) 6-3 4-6 6-2. **Doublé:** Ilie Nastase / Ray Moore (Roum-Af. S.) battent Steve Docherty / Eliot Teltcher (EU) 6-4 6-2.

ATHLETISME

Martigny: résultats du meeting

Les 150 participants réunis à Martigny, vendredi soir dernier, auront dû faire face à des conditions météorologiques non propices à la réalisation de performances extraordinaires, et malgré cela, Serge Humbert et Pascal Bangueret de Lausanne ont couru le 100 m en 10"7. Le cadet A, Philippe Dorsaz réussit 11"4 sur 100 m et 23"9 sur 200 m; Patricia Duboux de Lausanne court le 100 m en 12"6 tandis que Véronique Gaspoz établit une bonne performance sur 800 m en 2'23"7. Quant aux cadets B, il faut mentionner les 46 m 08 de Philippe Osterwalder au lancer du javelot et les 14'9 sur 100 m haies de Jérôme Délez de Sion.

Les écoliers et écolières ont saisi l'occasion pour faire un dernier test avant les championnats valaisans de concours multiples du 23 septembre 1979 à Martigny et les meilleurs résultats sont à mettre à l'actif de Gerhard Schmidt de Naters, avec ses 9 m 26 au poids et surtout de Thomas Rüttimann, également de Naters, sur 600 m dans le temps, formidable pour un écolier de 1'32"1 (nouvelle meilleure performance valaisanne de tous les temps chez les écoliers).

La saison arrive à son terme et le CABV Martigny tient à vous informer que dans le cadre de son match contre Heidelberg et Wangen à Olten du 6 octobre prochain, un meeting sera ouvert aux cadets B, cadettes B, écoliers et écolières, un meeting de course uniquement. Donc profitez de cette dernière occasion!

CABV Martigny

CE SOIR À L'ANCIEN-STAND Les relais du CA Sion

Le CA Sion mettra sur pied, ce soir, au stade de l'Ancien-Stand, un meeting de relais ouvert à toutes les catégories. Voici le programme-horaire de ce meeting:

Act. jun.	Ecoliers		Dames J		Ecolières
	Cad. A	Cadets B	Benjamins	Cad. B	
17.30 -	-	-	5 x 80 benj.	-	5 x 80 benj.
17.50 -	-	-	4 x 100	-	4 x 100
18.10 -	-	4 x 100	-	4 x 100	-
18.30 -	-	-	3 x 600	-	3 x 600
18.50 4 x 100	-	-	-	4 x 100	-
19.05 -	-	3 x 600	-	-	3 x 600
19.20 4 x 400	4 x 400	-	-	4 x 400	-
19.30 -	-	-	-	4 x 800	-
19.40 4 x 1500	-	-	-	-	-
20.00 Olymp.	Olymp.	-	-	Olymp.	Olymp.

GOLF

Classement aux gains

L'Américain Tom Watson, vainqueur de quatre tournois cette saison, est toujours nettement détaché à la première place du classement aux gains des joueurs professionnels, qui s'établit actuellement comme suit: 1. Tom Watson 447636 dollars, 2. Larry Nelson 243755; 3. Ben Crenshaw 216549; 4. Andy Bean 197743; 5. Lee Trevino 191650; 6. Lanny Wadkins 191260; 7. Fuzzy Zsellar 188168; 8. Bruce Lietzke 181239; 9. Jerry Pate 179907; 10. Jack Renner 177132.

Victoire de Viren

Le Finlandais Lasse Viren, quadruple champion olympique, a remporté une épreuve de 21 km disputée à travers les rues de Philadelphie.

Plus de 4000 concurrents participaient à cette course. Viren s'est détaché dans les derniers kilomètres pour triompher avec 21 secondes d'avance. **Le classement:** 1. Lasse Viren (Fin) 1 h. 04'48"; 2. Jim Allamand (EU) 1 h. 05'09"; 3. Jack Fultz (EU) 1 h. 05'27".

Lutte libre: la calendrier du championnat de ligue

EN MARS, à Onex, l'assemblée des clubs romands de lutte, sous la présidence du Valaisan Michel Rouiller (Collombey-Muraz), avait pris la décision de créer dès cette année un championnat romand par équipes de lutte libre, non plus sur une seule journée, comme par le passé, mais bien sous la forme d'un véritable championnat avec matches aller-retour, comme dans les sports d'équipes. Cette idée avait alors reçu l'approbation de toutes les sociétés membres de la région romande (région 1) de la Fédération suisse de lutte amateurs, la fédération unique de lutte - style international - fondée en 1973, grâce notamment aux efforts inlassables de feu Denis Perret (Lausanne), celui que, de par le monde, on avait surnommé, à juste titre, « l'émittance grise ». Il fut pendant longtemps le secrétaire permanent du calendrier de la FILA, la fédération internationale, dont le siège est à Lausanne.

Une première division de quatre clubs

En Suisse centrale (la région 2 de la FSLA), il y a même trois divisions avec un système de promotion et de relégation. Les Romands veulent instaurer la même solution, afin de multiplier les contacts interclubs. Précédemment, le championnat romand par équipes de lutte

libre se disputait sur une seule journée, en général un samedi après-midi. Il y aura donc six matches interclubs par équipes entre Martigny, Domdidier, Vevey et la Singine en première division romande. Le calendrier a été établi par le chef technique romand, Georges Bossel de Vevey. Il est le suivant :

28 septembre : Singine - Vevey et Martigny - Domdidier. **12 octobre :** Martigny - Singine et Vevey - Domdidier. **25 octobre :** Vevey - Martigny. **26 octobre :** Domdidier - Singine.

MATCHES RETOUR : 8 novembre : Martigny - Vevey et Singine - Domdidier. 23 novembre : Singine - Martigny et Domdidier - Vevey. 29 novembre : Vevey - Singine. 30 novembre : Domdidier - Martigny.

Une véritable finale

On peut, d'ores et déjà, prévoir que le match Domdidier - Martigny du 30 novembre constituera une véritable finale du championnat romand. Logiquement, les deux clubs devraient participer à la finale suisse à six, les 15 et 16 décembre en Suisse orientale (région 3) en compagnie des deux représentants de chaque région. Cette finale nationale se jouera sur un simple tour en un week-end. Le vainqueur sera champion suisse et disputera la coupe d'Europe. Ce titre a sou-

vent été remporté par Weinfeld et Länggasse Berne ces dernières années.

Si les deux premiers de cette poule romande sont qualifiés pour la finale suisse, le dernier sera relégué en deuxième division, qui comprend cette année Genève, Fribourg, Ouest lémanique et Valey-sous-Rances. Ces quatre équipes se rencontreront en un tour, afin de désigner le promu de deuxième division. Date et lieu restent à définir.

Sept catégories obligatoires

Pour le championnat romand, sept catégories de poids de la FILA sont obligatoires : de 52 à 90 kg. Une défaillance coûterait 8 points de pénalisation. Chaque lutteur peut monter d'une catégorie, et une tolérance de 2 kg est accordée. 48, 100 et plus de 100 kg ont été rendus facultatifs. A propos du calendrier, encore, le match Martigny - Domdidier, du vendredi 28 septembre, se disputera le jour de l'ouverture du Comptoir. Voilà un choix judicieux...

Pour la gréco-romaine, comme pour la deuxième division de la lutte libre, tournoi nordique sur un jour.

Michel Bordier

Le Tir fédéral et la Cible de Sion De l'or à 300 m et au pistolet Meilleure section valaisanne à 300 m



Les participants de la Cible de Sion au Tir fédéral 1979.

Le Tir fédéral de Lucerne 1979 appartient au passé. Le samedi 1^{er} septembre, a eu lieu la proclamation des résultats obtenus par les 71 589 tireurs à 300 m (2709 sections) et par les 10 754 pistoliers (636 sections). Les prix ont été distribués, les rois du tir couronnés et les meilleurs guides ont reçu leurs récompenses. Il a été réparti 5 804 311 fr 50 et le nombre de cartouches tirées de 4 708 739. L'heure des bilans pour les sociétés de tir est arrivée.

Qu'il s'agisse de chanteurs, de musiciens, de gymnastes ou de tireurs, la valeur intrinsèque d'une société est déterminée par la prestation globale des membres participants, non par celle d'un individu particulièrement doué ou d'un groupe restreint choisi parmi les meilleurs. Avec sa belle moyenne de 38 066 points sur un maximum de 40, les 32 tireurs de la Cible de Sion ont donc remporté la première place de toutes les sections valaisannes à la grande distance. Nos 22 pistoliers ont aussi participé en première catégorie et leur moyenne de 91,525 points sur un maximum de 100 les place au 23^e rang de 130 sections. Le bilan des deux sections est donc réjouissant.

Nous donnons ci-après uniquement les résultats donnant droit à une distinction.

Section 300 m (dist. dès 35 points) : 40 pts : Häfliger R. ; 39 : Bornet G., Christinat P., Mayoraz M., Ritz E., Rossier A.,

Truffer R., Zermatten L. ; 38 : Fellay Chr., Fellay R., Guerne M., Mayoraz A., Zaugg K. ; 37 : Häfliger J.-P., Jöhr J.-P., Lorenz J., Monnet V., Pralong J. ; 36 : Rossier R., Zermatten A., Grand P. ; 35 : Héritier Denyse.

Equipe 300 (dist. dès 35 points) : 39 pts : Truffer R., Zermatten L. ; 38 : Bornet G., Häfliger R., Rothen M., Zermatten A. ; 37 : Mayoraz A., Monnet V., Ritz E., Rossier A. ; 36 : Häfliger J.-P., Mayor L., Zaugg K. ; 35 : Mayoraz M.

Art 300 m (dist. en A dès 415 points, et en B, dès 405 points). - A : 450 pts : Monnet V. ; 436 : Mayoraz A. ; 432 : Zermatten A. ; 423 : Lorenz J. ; 422 : Guerne M. ; 409 : Valiquier F. (V). B : 435 : Rossier A.

Militaire 300 m (dist. en A dès 67 points et en B dès 65 points). - A : 70 pts : Häfliger R. ; 69 : Fellay Chr., Ritz E., Valiquier F. ; 68 : Clavier E. B : 77 : Rossier R. ; 76 : Truffer R. ; 74 : Pralong J. ; 73 : Jöhr J.-P. ; 70 : Rothen M. ; 69 : Bornet G., Häfliger J.-P., Rossier A. ; 68 : Hofmann E. ; 67 : Zaugg K.

Jubilé 300 m (dist. en A dès 52 points et en B dès 51 points). - A : 58 pts : Mayoraz M. ; 57 : Zermatten A. ; 56 : Häfliger R. ; 55 : Fellay Chr., Mayoraz A., Monnet V., Ritz E. ; 54 : Fellay R. ; 53 : Clavier E., Guerne M. ; 52 : Valiquier F. B : 58 : Bornet G. ; 56 : Rossier R. ; 55 : Truffer R., Zermatten L. ; 54 : Jöhr J.-P. ; 53 : Pralong J., Rossier A. ; 52 : Häfliger J.-P., Sidler A.

Guillaume Tell 300 m (dist. dès 27 points) : 29 pts : Bornet G., Zaugg K. ; 28 : Häfliger J.-P., Héritier Denyse, Rossier R., Zermatten L. ; 27 : Gaudin B., Lorenz J., Ritz E., Rothen M., Sidler A., Truffer R.

Dons d'honneur 300 m (maximum 200 points) : 188 pts : Guerne M. ; 182 : Vali-

quer F. ; 180 : Mayor L., Mayoraz A. ; 179 : Fellay R., D' Lorenz J. ; 177 : Zermatten A.

Juniors 300 m (dist. dès 26 points) : 28 pts : Héritier Denyse (bravo !).

Vétérans 300 m (maximum 300 points) : 272 pts : Christinat P. ; 268 : Valiquier F. ; 260 : Fellay R.

Maitrise à 300 m (gde M dès 500, pte M de 480 à 499 points) : 505 pts : Monnet V. ; 504 : Fellay Chr. ; 481 : Mayoraz A.

Maitrise B 300 m (gde M dès 250, pte de 240 à 249 points) : 276 pts : Rossier R. (24^e sur 2603 tireurs, bravo !) ; 258 : Rossier A. ; 252 : Zermatten L. ; 250 : Rothen M. ; 247 : Jöhr J.-P.

Section 50 m (dist. dès 87 points, V + J dès 85 points) : 97 pts : Lugon Ch.-H. ; 93 : Barras J., Monnet V., Valette L. ; 92 : Berclaz M., Blanc J. ; 91 : Bachmann U., Bücheler A., Moix L. ; 90 : Chabbey R., Donnet G. ; 89 : Bregy M. ; 87 : Fleury G. ; 86 : Luisier A. (V).

Equipe 50 m (dist. dès 70 points) : 78 pts : Donnet G. ; 77 : Valette L. ; 75 : Barras J. ; 74 : Bachmann U., Cottagnoud B., Zermatten H. ; 73 : Blanc J., Bregy M. ; 72 : Bücheler A., Lugon Ch.-H., Moix L., Reynard O.

Art 50 m (dist. dès 435 points) : 460 pts : Barras J. ; 459 : Moix L. ; 458 : Donnet G. ; 456 : Valette L. ; 451 : Bücheler A. ; 450 : Chiara E. ; 446 : Blanc J. ; 442 : Chabbey R.

Dons d'honneur 50 m (maximum 200 points) : 193 pts : Zermatten H. (114^e sur 5890 tireurs, bravo !) ; 190 : Berclaz M. ; 189 : Lugon Ch.-H. ; 188 : Blanc J. ; 187 : Barras J. ; 184 : Bregy M. ; 181 : Valette L.

Jubilé 50 m (dist. dès 88 points) : 94 pts : Moix L., Valette L. ; 93 : Berclaz M., Cottagnoud B. ; 92 : Bachmann U., Bregy M., Chabbey R. ; 91 : Fleury G. ; 90 : Blanc J., Bücheler A., Lugon Ch.-H. ; 89 : Barras J., Luisier A. ; 88 : Reynard O.

Guillaume Tell 50 m (dist. dès 70 points) : 78 pts : Monnet V. et Valette L. (5^e rang sur 5606 tireurs, bravo !) ; 75 : Bachmann U., Donnet G., Lugon Ch.-H., Luisier A. ; 73 : Barras J., Bregy M. ; 72 : Cottagnoud B. ; 71 : Berclaz M., Blanc J., Fleury G., Reynard O.

Vétérans 50 m (maximum 300 points) : 267 pts : Luisier A. ; 262 : Christinat P.

Duel 25 m (dist. dès 90 points) : 95 pts : Fleury G., Lugon Ch.-H.

Vitesse 25 m (dist. dès 94 points) : 99 pts : Lugon Ch.-H. (71^e sur 2516 tireurs, bravo !) ; 98 : Fleury G.

Précision 25 m (dist. dès 90 points) : 94 pts : Lugon Ch.-H. ; 92 : Cottagnoud B. ; 91 : Fleury G.

Maitrise A 50 m (gde M dès 500, pte M de 488 à 499 points) : 533 pts : Bücheler A. ; 522 : Moix L. ; 490 : Bachmann U.

Maitrise B à 50 m (gde M dès 540, pte M de 520 à 539 points) : 549 pts : Donnet G. ; 546 : Berclaz M. ; 540 : Blanc J. ; 535 : Chabbey R., Reynard O.

Maitrise C 25 m (gde M dès 550, pte de 535 à 549 points) : 574 pts : Lugon Ch.-H. (16^e sur 285 tireurs, bravo !) ; 553 : Woltz R. ; 547 : Fleury G.

BILLARD

Reprise des compétitions

Les amateurs valaisans de billard ont repris les compétitions la semaine passée.

En ouverture, le club martignerain a organisé deux promotionnelles suisses.

La première était la libre V. Deux joueurs ont atteint la moyenne exigée : 2.00. Il s'agit de MM. René Bossel, 2,45, et Marcel Gay-Balmaz, 2,00, tous deux de Martigny.

La seconde promotionnelle était à la bande II. Trois joueurs ont atteint la moyenne exigée : 1,50. Il s'agit de MM. Giovanni Ferrero, 2,75, Raymond Stragiotti, 1,65, de Martigny, et du Séduinois Alain Rech, 1,85.

Ainsi, le Valais est renforcé de cinq joueurs pour la participation au championnat suisse.

La coupe d'été 1979 a été remportée par le président du club séduinois, M. Aldo Dini. Toutes nos félicitations.

MJ

REDACTION SPORTIVE 1950 Sion

(centrale) tél. 23 30 51

Jean-Pierre Bähler
Téléphone privé 027/22 39 02

Jacques Mariéthoz
Téléphone privé 027/22 95 85

Gérard Joris
Téléphone privé 027/31 19 28

Les Jeux méditerranéens ont débuté Trois médailles d'or à l'Italie



L'équipe italienne des relais 4 x 200 m, lors de la remise des médailles. Béline UPI

A Split, les nageuses et nageurs italiens ont obtenu trois des cinq médailles d'or décernées au cours de la première journée des épreuves de natation. En revanche, l'Italie a dû s'incliner devant la France dans le grand prix par équipes de jumping. Les résultats :

Natation. - Messieurs, 4 x 200 m libre : 1. Italie 7'36"70. 2. France 7'41"51. 400 m quatre nages : 1.

Borut Petric (You) 4'35"50. 100 m brasses : 1. Olivier Borios (Fr) 1'07"23. Dames, 100 m papillon : 1. Cinzia Savi-Scarponi (It) 1'02"96. 400 m libre : 1. Roberta Felotti (It) 4'18"94.

Hippisme. - Grand prix par équipes : 1. France (Gilles Bertrand de Balanda, Hubert Parot, Patrick Caron, Eric Leroyer) 4,5 points. 2. Italie 24,25. 3. Espagne 36,25.

Renault 4 GTL



5,6 litres aux 100 km.*

Une nouvelle Renault 4: 1100 cm³

Une économique qui a du tempérament. Voilà ce que vous offre la Renault 4 GTL avec ses 1108 cm³ et 34 Ch. Elle file comme le vent tout en ne consommant que 5,6 litres à 90 km/h*, vitesse stabilisée. Par ailleurs, confort accru des nouveaux sièges. Davantage de vide-poches.

Protections latérales sur toute la longueur. La manière la plus confortable de rouler en Renault 4.

1 an de garantie, kilométrage illimité. 5 ans de garantie anti-rouille Renault.



Venez maintenant l'essayer chez votre agent Renault:

Monthey	Garage du Stand Monthey S.A.	025/71 21 61
Martigny-Croix	Garage du Mont-Blanc	026/ 2 56 66
Sion	Garage du Nord S.A.	027/22 34 13
Sierre	Garage des Alpes	027/55 14 42

Renault la meilleure solution.

Jeunes tireurs valaisans

Communication importante aux directeurs de cours à 300 m. Comme annoncé à l'assemblée cantonale, la SCTV confirme ici et par circulaires aux présidents de sociétés, que le grand tir de sélection des jeunes tireurs aura lieu le samedi 29 septembre 1979, à Saint-Léonard.

Le droit de participer est accordé à chaque section jeunes tireurs, selon le barème ci-après, calculé sur l'effectif des jeunes au concours.

- De 1 à 15 participants = 1 jeune pour le tir de sélection
- De 16 à 25 participants = 2 jeunes pour le tir de sélection
- De 26 à 35 participants = 3 jeunes pour le tir de sélection
- De 36 à 45 participants = 4 jeunes pour le tir de sélection
- De 45 à 55 participants = 5 jeunes pour le tir de sélection
- De 56 et plus = 6 jeunes pour le tir de sélection

L'ouverture du stand est fixée à 13 heures, mais il n'est pas nécessaire que l'ensemble des jeunes soit présent dès l'ouverture.

Le programme est de 4 coups d'essais, 5 coups, coup par coup et une série de 3 coups sur cible A 5 points.

Chaque jeune apporte sa munition avec lui ; cette munition doit en principe être fournie gratuitement par les sections.

La distribution des prix devrait avoir lieu vers 17 h. 30 au buffet de la Gare, mais elle est naturellement conditionnée par la fin des tirs, vu que l'effectif de participation a été augmenté.

Le chef cantonal des jeunes tireurs, François Bétrisey, 3958 Saint-Léonard

Philippe Roux, intransportable: 45 jours d'immobilisation totale

DE BONNES ET DE MOINS BONNES NOUVELLES nous sont parvenues, hier soir, du « General Hospital » de Northampton où, depuis dimanche après-midi, Philippe Roux se trouve hospitalisé avec notamment deux vertèbres cervicales rompues (voir NF d'hier).

Débutons par les bonnes, avec le bulletin de santé publié hier par les médecins qui se relaient à son chevet. L'état général de Philippe Roux va en s'améliorant et, en principe, ils le considèrent hors de danger.

Hélas, les moins bonnes nouvelles sont plus nombreuses, à commencer par la nature exacte de ses fractures : « Elles sont mauvaises », nous a confié au téléphone Laurence, sa fiancée, « car l'une des vertèbres est cassée dans le sens de la longueur, l'autre dans le sens de la largeur ; cela plonge les médecins dans l'embarras, car avec les poids destinés à l'extension, ils ne sont pas parvenus, jusqu'ici, à doser les grammages appropriés. De ce fait, ils ne cessent de prendre des radios, afin de déterminer le meilleur compromis possible ».

La seconde nouvelle moins réjouissante concerne le moral de Philippe. Jusqu'à hier après-midi, il était excellent. Malgré

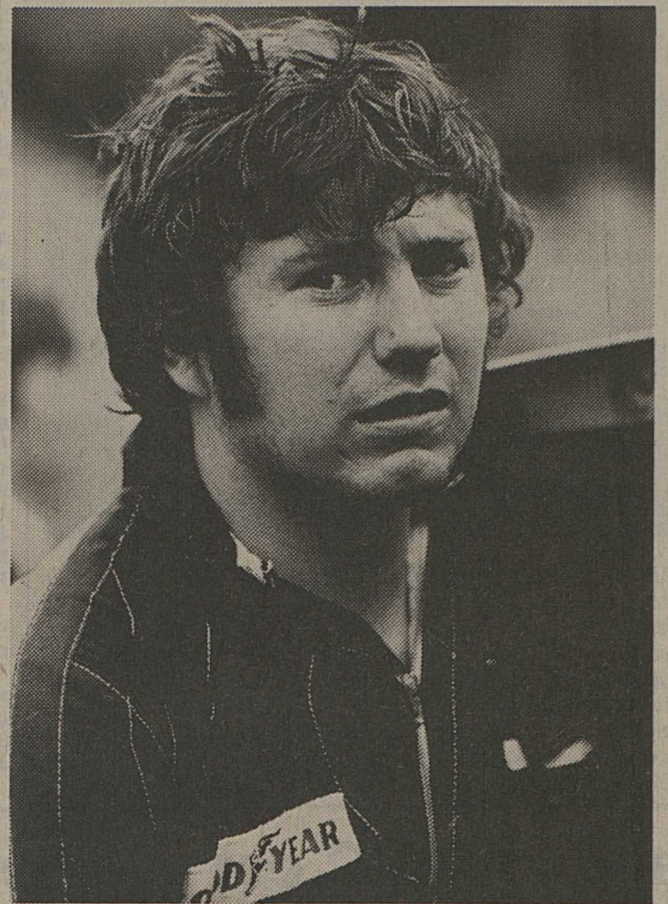
les nombreux hématomes qui lui couvrent le visage et le cou, il plaisait volontiers et faisait preuve de beaucoup de courage, d'autant plus qu'il s'imaginait pouvoir quitter l'hôpital d'ici la fin de la semaine. Or, en début de soirée, Philippe a appris qu'il en aurait pour 45 jours d'immobilisation totale et que, contrairement aux premières prévisions, il était intransportable avant le début novembre : « Malgré les fortes doses de médicaments qui lui sont administrés pour calmer ses douleurs, il a commencé à pleurer... », ajoutait Laurence, dont le séjour auprès de lui se prolongera jusqu'à dimanche. Par la suite, une sorte de service de piquet sera organisé par la famille Roux, afin que Philippe ne souffre pas trop du mal du pays.

Actuellement, bon nombre de ses adversaires directs sur la piste, à commencer par le Neuchâtelois Lambert, ainsi que ses mécaniciens et les responsables de son écurie, viennent à tour de rôle le reconforter dans cet établissement, dont la qualité des soins donnés est réputée en Grande-Bretagne.

En outre, des experts sont venus examiner les débris de sa monoplace « Van Diemen ». Le gros point d'interrogation demeure l'arceau de sécurité, habituellement d'une solidité à toute épreuve et qui, malheureusement, s'est brisé lors du choc contre les glissières, ce qui entraîna les graves blessures de Philippe aux vertèbres cervicales. Un témoignage recueilli parmi les sauveteurs nous apprendait encore que ceux-ci avaient été obligés de couper le châssis au chalumeau pour l'extraire de sa position inconfortable... et ces mêmes secouristes de répéter en hochant la tête : « C'est vraiment un miracle qu'il soit en vie... »

J.-M. W.

De mauvaises nouvelles nous sont parvenues, hier soir, de Londres : immobilisation totale durant 45 jours. Ce n'était pas pour améliorer le moral de Philippe, qui, en apprenant son état de santé, fondit en larmes...



Aujourd'hui à Martigny premier test de vitesse pour les jeunes cyclistes

Le Vélo-Club Excelsior de Martigny organise, le mercredi 19 septembre 1979, au Centre sportif de Martigny (près du CERM), le premier test de vitesse pour jeunes cyclistes non-licenciés.

Catégories : 1. Filles : 12 à 15 ans, années 1967-1964. - 2. Garçons : 10 à 11 ans, année 1969-1968 ; 12 à 13 ans, année 1967-1966 ; 14 à 15 ans, année 1965-1964 (non-licenciés à l'UCS).

Distance : 800 m soit à parcourir deux fois la piste du Centre sportif de Martigny.

Distinctions : une coupe au vainqueur de chaque catégorie. Une médaille-souvenir à chaque participant.

Inscriptions : sur place ou à l'adresse suivante : M. Gaston Guéx, 34, rue de Rossetan, 1920 Martigny. Aucune finance d'inscription n'est demandée.

Horaires : 13 h. 30 : appel des coureurs ; 14 heures : premier départ ; 16 h. 45 : résultats et distribution des prix.

Vestiaires-douches : Centre sportif de Martigny.

Divers : tous les genres de vélos sont autorisés. En cas de mauvais temps (pluie), le test est renvoyé au mercredi suivant, soit le 26 septembre 1979.

VC Excelsior Martigny

CYCLISME

Avant Paris - Bruxelles

Ni Italiens, ni Bernard Hinault, dans Paris - Bruxelles, dont le départ est donné aujourd'hui à Senlis. Cette course, longue de 286 km, qui se ter-

mine à Rhode-Saint-Genèse par un circuit, n'a pas le droit au titre de classique malgré son âge avancé - elle fut créée en 1883 mais subit sept ans d'interruption entre 1966 et 1973 - et comme elle ne compte pas non plus pour le trophée « Super-Prestige », Hinault a préféré se consacrer entièrement au Grand Prix des Nations, dimanche à Cannes, et les Italiens aux dernières courses de la saison chez eux, avant de revenir pour Blois - Chaville (anciennement Paris - Tours) et de terminer par le Tour de Lombardie.

Ce Paris - Bruxelles, course inscrite au calendrier belge, sera donc un affrontement néerlandais-belge avec l'équipe « Raleigh » au complet autour de Jan Raas, le champion du monde et vainqueur l'an dernier, contre tous les Belges, avec Roger de Vlaeminck, Verlinden, Willems, dont ce sera le retour après la fracture de la clavicule de Valkenbourg, et même Maertens.

Cent soixante-deux coureurs sont engagés, et parmi eux on trouve les noms de Zoetemelk, Kuiper et du Suisse Daniel Gisiger, qui fileront ensuite rejoindre Hinault à Cannes, et du Français Eclissan, dont ce sera certainement une de ses dernières occasions de se distinguer avant sa prochaine « retraite ».

Le Six Jours de Londres

A l'issue de la quatrième nuit des Six Jours de Londres, le Suisse René Savary, associé au Danois Bert Frank, était toujours en tête du classement. Les positions à l'issue de la quatrième nuit : 1. René Savary - Gert Frank (S-Dan) 482 p. ; 2. Wilfried Peffgen - Udo Hempel (RFA) 398 ; 3. Patrick Sercu - Albert Fritz (Be-RFA) 357 ; 4. Don Allan - Danny Clark (Aus) 232 ; 5. René Pijnen - Gerben Karstens (HGo) 205.

Deux Suisses au GP des nations

Après le professionnel biennois Daniel Gisiger, les organisateurs du Grand Prix des nations, qui se disputera contre la montre, à Cannes, ont retenu l'amateur élite Andreas Burghold pour défendre les couleurs helvétiques dans la catégorie inférieure.

Le coureur suisse avait fait l'étalage de ses qualités de rouleur au cours de la course contre la montre du Tour de l'Avenir, où il se classait au 8^e rang. 37^e du classement général final de l'épreuve française, Burghold s'était plusieurs fois mis en évidence en participant aux échappées.

● **HOCKEY SUR GLACE.** - Match amical à La Chaux-de-Fonds : La Chaux-de-Fonds - Jilves Tampere (Finlande) 3-5 (3-2 0-2 0-1).

FOOTBALL

Amical: Sion - Rarogne 1-3

Sion : Bitz ; Geiger ; Perrier, Balet (L. Karlen), Panattier (Valentini) ; Payot (Bregy), Isoz, Cernicky (Luisier) ; Brigger (Vergère), Vergère (Brigger), B. Karlen.

Rarogne : P. Imboden ; P. Burgenner ; Zanella, St. Kalbermatter, U. Schmid ; Lienhard, K. Kalbermatter, Amacker ; U. Kalbermatter (Fr. Schmid), Kulanin, Studer.

Buts : 26' U. Kalbermatter 0-1 ; 33' Isoz 1-1 ; 66' Kulanin 1-2 ; 68' Lienhard 1-3.

Corners : 16-3 (5-1).

Notes : stade de Tourbillon, 300 spectateurs, arbitrage de M. Jean-Daniel Pralong ; les changements sont intervenus à la 46^e minute, à l'exception de l'entrée de Schurmann pour Brigger (64') et du retour de U. Kalbermatter pour Studer (77') ; sont absents chez les Sédunois : Pittier, toujours à l'hôpital, Richard et Mathez, qui se remettent, s'étant déjà légèrement entraînés ; à Rarogne, manquent Cina, retenu

professionnellement, Koni Imboden et St. Salzgeber, blessés.

RAROGNE EN VOULAIT

Pour une équipe marquée par son match contre Bienne, Rarogne s'est fort bien comportée hier soir et sa prestation peut être qualifiée de satisfaisante. Comme il est de coutume en pareille circonstance, c'est l'équipe présumée la plus faible qui a voulu prouver quelque chose et réussissait dans son entreprise. Nous n'irons pas jusqu'à dire que les Haut-Valaisans se sont imposés dans tous les compartiments, mais pour le moins, ils ont fait preuve d'une belle vitalité et d'une saine conception dans leur jeu, mené de belle manière par un Kurt Kalbermatter, qui se mit particulièrement en évidence en donnant à son milieu de terrain une consistance bien plus évidente que celui des Sédunois.

SION ETAIT UN PEU ABSENT

En effet, l'équipe, assez panachée, de Daniel Jeandupeux, s'est visiblement contentée de parfaire son entraînement sans prendre beaucoup de risques. Rien n'était appuyé chez les Sédunois, ni les tirs, ni les contacts. N'exploitant que modestement une supériorité territoriale très marquée. Signalons toutefois que « le but » marqué par Isoz le fut à la suite d'un coup de coin, qui passa littéralement sous le nez de Pius Imboden pour entrer directement dans le but. Nous laissons à l'entraîneur sédunois le soin de juger de la valeur des essais tentés qui, notre avis, ne furent pas très concluants.

Sélection suisse Trois Sédunois

L'Association suisse de football a communiqué la sélection des moins de 21 ans qui affrontera, le 26 septembre à Garmingen, l'équipe de Sud-Bayern, dans le cadre de la coupe du lac de Constance. La sélection :

But : Robert Böckli (Frauenfeld), Urs Zurbuchen (FC Zurich). - **Défense :** Guy Dutoit (Servette), Alain Geiger (Sion), Hanspeter Kaufmann (Lucerne), Beat Klein (Winterthur), Robert Ley-Ravello (Lausanne), Martin Weber (Young Boys). - **Milieu de terrain :** Georges Bregy (Sion), Jean-Paul Brigger (Sion), Lucien Favre (Xamax), Roger Kundert (FV Zurich), Erni Maissen (Bâle), Yves Mauron (La Chaux-de-Fonds), Pierre Albert Tachet (Chênois), Charly Zwygart (La Chaux-de-Fonds).

La sélection suédoise

La composition de la sélection suédoise retenue pour le match contre l'Italie, la semaine prochaine à Florence, a été rendue publique à Stockholm. Elle comporte une seule innovation, l'appel au débutant Tord Holmgren du IFK Goeteborg en milieu de terrain. Voici la sélection :

But : Jan Moeller, Thomas Wernersson. - **Défense :** Magnus Andersson, Hasse Borg (Eintracht Brunswick), Ingemar Erlandsson, Kent Joansson, Mikael Roenberg, Tom Aahlung. - **Milieu de terrain :** Tord Holmgren, Anders Linderoth (Ol. Marseille), Peter Nilsson, Mats Nordgren. - **Attaque :** Rutger Backe, Anders Groenhagen, Sigvard Johansson et Jan Svensson.

Coupe de l'UEFA

Deux matches aller des 32^e de finale de la coupe de l'UEFA ont eu lieu hier déjà. Ils ont permis à Lokomotive Sofia et au Standard de Liège de prendre une option sur leurs qualifications. A Sofia, Lokomotive Sofia a battu Ferencvaros Budapest par 3-0 (mi-temps 1-0), devant 15 000 spectateurs, grâce à des buts de Dangov, Velichkov et Sokolov.

Ces trois buts d'avance permettront aux Bulgares de se déplacer sans trop de craintes en Hongrie dans quinze jours. De même, le Standard de Liège, vainqueur par 1-0 (0-0) à Belfast contre Glenavon, se trouve particulièrement bien placé. Cette rencontre s'est jouée devant 3500 spectateurs seulement. Le seul but a été marqué par le Suédois Ralf Edstroem.

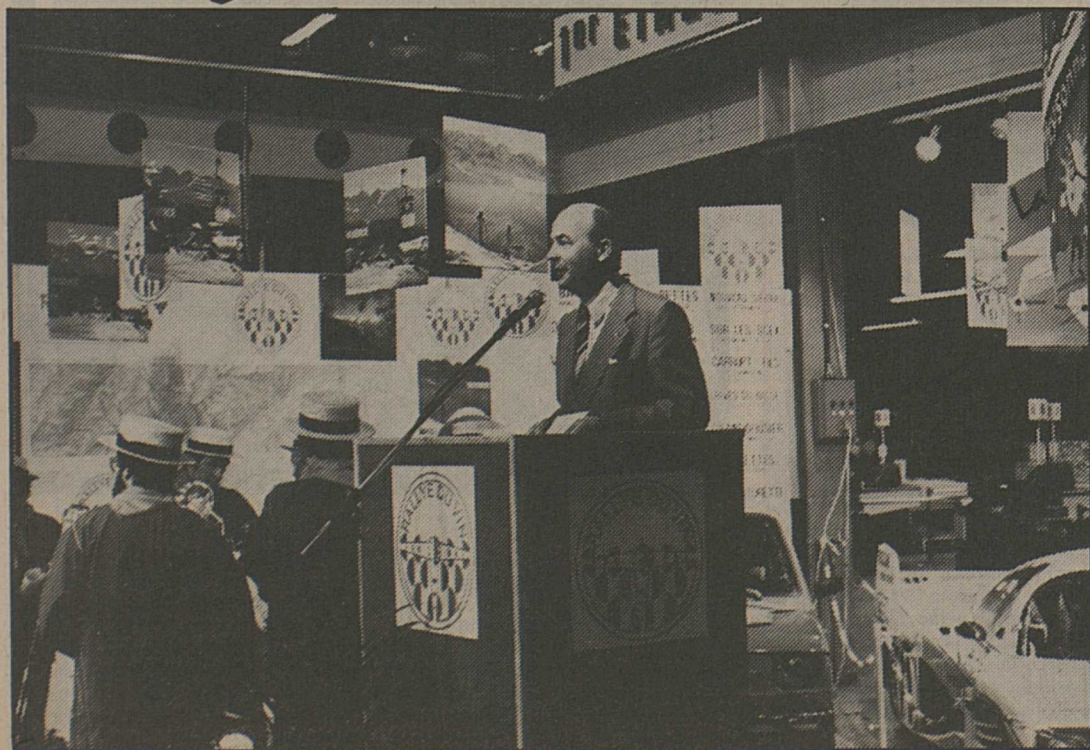
En marge de la manche du championnat d'Europe

Feu vert donné au 20^e rallye international du Vin au MMM!

M. J.-P. Varone, lors de son discours au nom de l'association du rallye du Vin.

Hier soir, en présence de nombreuses personnalités touristiques et sportives, a eu lieu le vernissage qui marque le départ de la quinzaine-animation du rallye international du Vin, au centre MMM Métropole, à Sion. A dix jours du départ de la plus importante compétition automobile de Suisse, cette manifestation revêtait une certaine importance. Avec le bienveillant concours de la « Fanfaronnette » de Haute-Nendaz, une petite partie oratoire dirigée par M. Eric Pochon, a permis à plusieurs personnalités de s'exprimer. Ce fut d'abord M. Raphy Darbellay, président du Comptoir de Martigny, qui apporta ses vœux de réussite et ses félicitations pour le 20^e anniversaire. Puis, M. Adrien Morend parla au nom du groupement des Quatre-Vallées, en énonçant cet immense secteur touristique et skiable (cet hiver, un abonnement général englobera également toutes les remontées mécaniques du val d'Aoste). On entendit encore MM. J.-P. Varone, au nom de l'association du RdV, P.-A. Gschwend, directeur du RdV, alors que Ph. Cheseaux, au nom de la direction du Métropole, souhaita une pleine réussite à cette quinzaine d'animation-exposition. Le verre de l'amitié permit à chacun de « trinquer » au succès de ce 20^e anniversaire. Ainsi, dès aujourd'hui, tous les visiteurs du centre pourront mieux faire connaissance avec l'ensemble de l'organisation du rallye, admirer de belles voitures de la marque hôte d'honneur, les garages Bruchez-Matter-Reverber, se renseigner sur les stations des Quatre-Vallées et Thyon 2000, déguster les meilleurs crus des maisons Ch. Favre, Gay et Provins, et surtout, participer au concours quotidien et du tiercé gratuit du rallye avec, comme premier prix, une voiture. Que chacun se le dise et vienne rendre visite aux hôtes. L'exposition durera jusqu'au samedi 29 septembre, à 17 heures, alors que le vendredi 28, aura lieu la séance de dédicaces du poster Nouvelliste, de 16 h. 30 à 18 heures, de l'équipage hôte d'honneur, formé de François Trisconi et Michel Broillet.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette importante journée.



Les planches à voile sur et dans l'eau...



BOUVERET (cg). - Samedi dernier, la plage du Bouveret a été le théâtre d'un grand rassemblement de planches à voile. Les pilotes participaient à une épreuve durant laquelle ils eurent fort à faire pour se maintenir sur l'eau, le vent contrecarrant leurs efforts que les vagues augmentaient encore. Sur notre photo, battu par le vent, un « planchiste » ne peut empêcher sa voile de se couler avec grâce sur les flots alors qu'une autre planche à voile passe derrière lui avec le sifflement du vent qui s'abat sur la voile pour la propulser.

Deux éléments moteurs du tourisme à Torgon

TORGON (cg). - Il y a peut-être un peu plus d'une dizaine d'années que la Société de développement de Torgon est très active, soutenue indirectement par la société de promotion Pro-Torgon et Télé-Torgon. Nous avons rencontré MM. Raymond Salla et Jérôme Vannay, avec qui nous avons conversé sur le développement de la station, le premier étant trésorier de la société de développement et responsable de l'office du tourisme alors que le second, conseiller communal à Vionnaz dont Torgon fait partie intégrante, est également directeur de Pro-Torgon.

1500 lits à disposition

Le comité de la société de développement est placé sous la présidence de M. Roger Desmeules, la secrétaire étant M^{me} Bailly, le vice-président Jean-Marie Bressoud. D'autres membres, J.-E. Guérin, Ch. Jacquod, M. Bachmann, Jos. Guérin complètent ce comité qui comprend des commissions bien définies, chargées notamment d'établir un programme attractif tant sur le plan culturel qu'éducatif. En plus des 40 lits d'hôtel, la station dispose de 1100 lits en parahôtellerie, 130 lits en chalets et 260 lits avec les colonies de « La Volière » à Torgon et « Arc-en-Ciel » à Reverez.

Raymond Salla dirige avec maestria l'hôtel de Torgon dont il est le propriétaire avec la colonie « La Volière ». Après avoir été responsable d'un hôtel à Champex durant une dizaine d'années, Raymond Salla (d'origine espagnole) est venu à Torgon il y a également une di-



Notre photo avec à gauche Raymond Salla que nous avons saisi en conversation avec Jérôme Vannay compulsant des prospectus géographiques de la région.

zaine d'années au hasard de recherches par le canal de l'UVT. Avec son épouse, digne émule de Brillat-Savarin, Raymond Salla s'est très vite mis à l'unisson des Torguenious pour lesquels il se voue à toujours

mieux faire connaître et apprécier Torgon, dont les nuitées ont fait un bon en avant de 12% l'an dernier.

Un télésiège, huit téléskis

Responsable de Télé-Torgon, Jérôme Vannay précise que les installations dont il a la responsabilité débitent 5400 personnes à l'heure avec son télésiège et ses huit téléskis dont un à cheval sur la frontière qui a été l'objet d'un litige amusant avec les services douaniers. Le télésiège Plan-de-Croix à la Tête du Tronchet (1950 m d'altitude) a été la première liaison directe avec le sol français donc avec le complexe des Portes-du-Soleil. Pour ce prochain hiver, grâce à la construction de deux nouveaux téléskis sur territoire de Colombey-Muraz, la liaison définitive avec la station savoyarde de Châtel et celle de l'Avoriaz par Morgins-Champoussin-Les Crossets sera effectuée.

Le « tobroule » mis en service en 1977 a démontré l'intérêt du public pour ce genre de distraction sans aucun danger qui utilise la piste du téléski des « Fignards » pour la montée alors que la descente s'effectue sur un parcours de pâturage et en partie boisé.

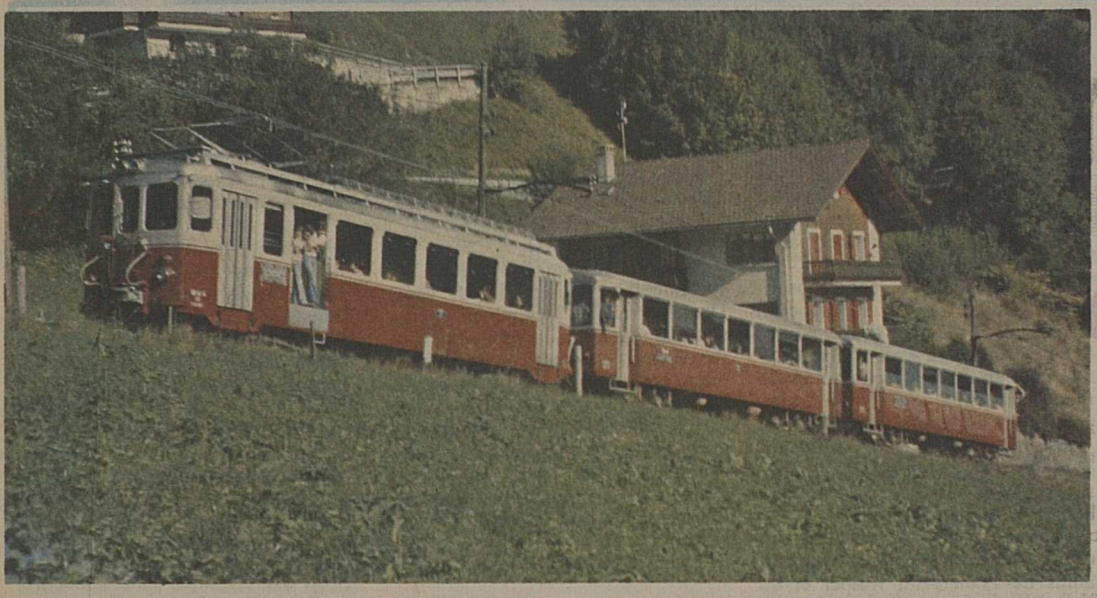
Relevons qu'au sein du conseil communal, Jérôme Vannay qui est domicilié à Vionnaz est responsable du service du feu, de la police ainsi que des loisirs.

Quand l'AOMC est mis sérieusement à contribution

VAL D'ILLIEZ (cg). - On ne sait encore quelle sera la décision de l'autorité fédérale au sujet du maintien ou non du chemin de fer entre Aigle-Monthey et Champéry au reçu du rapport des « sages » commis par le Conseil fédéral. Mais plus on avance dans le temps, plus on doit admettre que sur le plan de la rationalisation de l'utilisation de l'éner-

gie, l'AOMC est une garantie inestimable du maintien régulier des relations tant touristiques qu'économiques entre la plaine et la montagne. En effet, il ne se passe pas de jour sans que la route soit encombrée par plusieurs gros transports qui « bouclent » la circulation alors que la preuve est constamment donnée

qu'avec le chemin de fer privé, aucun transport n'est plus sûr, sans compter que les frais d'entretien sont moins onéreux pour le chemin de fer que pour le transport routier. Sur notre photo, un convoi de l'AOMC au passage de la crémailière peu avant la gare de Val-d'Illeuz en direction de Champéry avec plus de deux cents passagers.



L'avenir de l'Echo de Châtillon assuré

MASSONGEX (cg). - Dimanche du Jeune fédéral, les nombreux participants à la marche de Terre des Hommes ont été agréablement surpris par le groupe de jeunes musiciens encadrés de quelques chevronnés, comme le président et le di-

recteur de l'Echo de Châtillon, qui ont donné des aubades tout au long du parcours. Nous avons saisi avec notre objectif ce quatorze jeunes musiciennes s'accordant quelques minutes de repos lors d'une halte-soif, à proximité d'habitations dont

les occupants sont des membres actifs de la fanfare de Massongex. A la vue de ce quatorze notamment, on est assuré d'une relève excellente tant sur le plan musical que sur celui de la tenue de la fanfare.



Une nuit, l'enfance et le vrai lieu

SAINT-MAURICE. - Samedi dernier, pour la veillée du Jeune fédéral, s'est déroulée, en l'abbaye de Saint-Maurice, la traditionnelle nuit de prière qui attirera comme chaque année une nombreuse assistance.

L'Action catholique de l'enfance, les A.R.P. et les chanoines de l'abbaye, auteurs et animateurs de cette rencontre spirituelle, avaient choisi l'enfance comme thème de méditation. Les fidèles ont été conduits à centrer leur réflexion sur quelques aspects de cet âge privilégié de l'être humain. Age privilégié, ô combien ! car le chrétien, nanti de la révélation divine et vivant de cette foi, sait (ou devrait savoir) que cet être tout neuf, est essentiellement un don de Dieu, et par surcroît de générosité, l'image même de Dieu.

Et si l'enfant est créé à l'image de Dieu, s'éclaire mieux l'invitation pressante du Christ qui nous le propose comme modèle. Un modèle dans tout ce qu'il a de confiance innée, de non-suffisance, de pouvoir d'émerveillement et de promesse d'éternité. Se modeler sur l'enfant ? De quoi contrarier bien des comportements humains qui justement ou plutôt injustement font tout, consciemment parfois, inconsciemment souvent, pour que l'enfant se modèle sur l'adulte. Et pourtant, ceci ne devrait point exclure cela. Mais le Christ, pédagogue par excellence, demande à l'adulte d'abord d'imiter l'enfant. Et dès lors, celui-ci grandissant,

n'aurait que bénéfice à se modeler sur l'adulte.

Nuit de prière, nuit de supplication pour que le monde cesse de ternir l'image de l'enfant, car le faisant il se ternit lui-même et par voie de conséquence, il ternit la face même du Christ offert à l'humanité pour la sauver.

Puis, priant le Rosaire, l'assemblée des fidèles se rendit en pèlerinage jusqu'à Vérolliez (dont le sens étymologique est « vrai lieu »), vrai lieu d'une indéfectible foi en Dieu, vrai lieu du témoignage, porté et apporté par des milliers de soldats chrétiens qui ont préféré le martyre plutôt que de ternir le don de Dieu, qui ont accepté de mourir en échange de la vie.

A leur exemple, soyons donc tous des témoins responsables de la foi en Dieu et de son amour pour l'homme, afin que, à notre suite, un jour, nos enfants soient rendus au Père pour une vie nouvelle, sans vice et sans fin. Si l'adulte, face à l'enfant, doit se

tenir pour responsable des carences d'ordre matériel et social, il porte aussi, et peut-être surtout la responsabilité de ses carences spirituelles. Ce qui signifie en clair et en fait que seul l'adulte devra en répondre (et à qui?) puisque responsable.

Les participants se regroupèrent ensuite à la basilique, vers 2 heures du matin, autour du père-abbé, Mgr Salina, entouré d'une magnifique couronne de chanoines en chasuble écarlate : spectacle saisissant face aux reliques de saint Maurice. Sur l'autel du sacrifice, sommet de la vie du chrétien, s'accomplit alors le tout grand miracle, celui d'un Dieu en quête de l'homme, celui d'un Père en quête de ses enfants.

Visiblement émus, les fidèles étaient profondément recueillis et intérieurement émerveillés d'avoir sensiblement pris conscience de l'indicible espérance de vie offerte dès son enfance à tout être humain. M.B.

Dernière messe sur l'alpe avec le CAS



MONTHEY. - Dans notre édition de lundi, la légende qui accompagnait la photo était malheureusement faussée à la suite d'une erreur technique qui a coupé la droite du cliché où aurait dû apparaître le président du groupe de Monthey de la section de Monte-Rosa du CAS, M. Neuwark, qui voudra bien nous excuser de cet impair. Par contre à

droite, à demi cachée par son mari, on reconnaît M^{me} Marcel Donnet. Sur notre photo de ce jour on distingue l'abbé Rémy Barman, curé de Troistorrens, durant l'office divin célébré au pied d'un sapin à la lisière de la forêt sur la pente dominant le chalet du CAS, objet de cette manifestation pour le cinquantenaire de sa fondation.

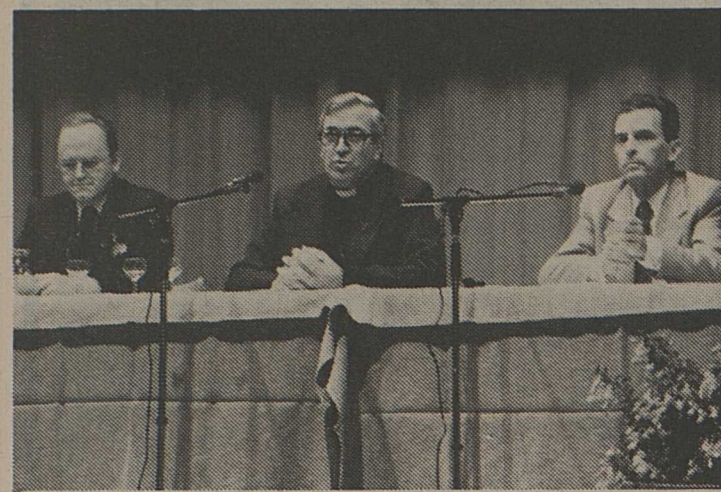
Abbaye de Saint-Maurice
Le chanoine Jean-Marie Theurillat nouveau curé



SAINT-MAURICE. - Mgr Henri Salina, abbé, et le conseil de l'abbaye de Saint-Maurice ont nommé le chanoine Jean-Marie Theurillat aux charges de sacriste de la basilique et de chancelier de l'abbaye. Il assumera aussi la charge de curé de la basilique. Il succède ainsi au chanoine Léo Müller, récemment décédé.

Le chanoine J.-M. Theurillat, qui était procureur de l'abbaye depuis 1970, reprend aussi des cours d'histoire au collège. Diplômé de l'école des chartes de Paris, le chanoine Theurillat est bien préparé, entre autres, à la charge de « conservateur » de la basilique et de son trésor, qui est celle du sacriste de l'abbaye.

Au Chapitre général des pères de Chabeuil Pierre-Maurice Luisier, de Martigny, nommé supérieur général



Le père Pierre-Maurice Luisier lors du récent congrès à Sion des anciens retraitants.

MARTIGNY (Set). - C'est avec beaucoup de joie, de fierté aussi que les retraitants suisses, plus particulièrement les Valaisans apprendront la nomination du père Pierre-Maurice Luisier au poste de supérieur général des Coopérateurs pa-

roissiaux du Christ-Roi plus communément appelés chez nous pères de Chabeuil.

Pierre-Maurice Luisier est né à Martigny le 8 juin 1935. Fils d'Alphonse Luisier, ancien fondé de pouvoirs à l'Union de Banques Suisses, il entra au noviciat des Coopérateurs paroissiaux du Christ-Roi en avril 1956. Après plus de dix ans d'études, il est ordonné prêtre à Rome par le cardinal Tisserand ceci le 11 avril 1967. Il sera ensuite

nommé tout d'abord supérieur de la maison de Salto en Uruguay puis en août 1974 supérieur des maisons d'Argentine et d'Uruguay avec résidence à Rosario à quelque 300 km de Buenos-Aires. Finalement c'est le 14 septembre dernier à la suite de la retraite du père Mathieu pour des raisons de santé que le chapitre général de la congrégation, siégeant à Rome, l'appellera au poste de supérieur général.

Issu d'une famille profondément religieuse qui l'encouragea toujours dans son sacerdoce, dans ses études, Pierre-Maurice Luisier est un homme aussi... solide que calme. Organisateur doué, dynamique dans toutes ses entreprises, il ne se laisse point arrêter par des détails et sa congrégation lui doit notamment la parfaite organisation des maisons d'Argentine et d'Uruguay. Finalement cet authentique «bordillon» a toujours su garder avec ses proches, avec ses paroissiens un contact des plus directs et des plus aisés.

Comme nous l'écrivons en début d'article, sa nomination ne manquera pas de faire un énorme plaisir, de causer une grande joie non seulement à tous les retraitants valaisans et suisses mais aussi à ses très nombreux amis. Pour sa part la rédaction du NF le félicite très chaleureusement pour sa nomination tout en lui souhaitant de grandes satisfactions dans son apostolat.



L'ombre

D'ombre ou de lumière, le réalisateur Vouillamoz a dit de sa vision du Valais qu'elle était tout à fait subjective. Et il n'a pas marchandé les moyens d'images - quelles belles images - et de son pour nous faire partager et sa vision et sa subjectivité.

Un véritable gaspillage de talents!

H.

FAMIGLIA BELLUNESE DI MARTIGNY

L'annunciato incontro di calcio internazionale, fra i veterani del Belluno e Martigny, avrà luogo sabato 22 settembre alle ore 17 presso lo stadio comunale di Martigny.

Essendo l'entrata gratuita, invitiamo cordialmente non solo i Bellunesi e Vallesani, ma tutti gli appassionati che vorranno assistere ad un vero incontro amichevole e della massima importanza.

Della comitiva proveniente da Belluno, faranno parte alcuni noti campioni e di vari sport, accompa-

gnati da rappresentanti della Feder-calcio, autorità e della stampa Italiana.

Detta comitiva sarà ospite della città di Martigny, fino a tutto domenica 23 e sarà ben lieta incontrare i compaesani ed amici sportivi e non sportivi, per uno scambio di saluti. Per gli appassionati del ballo e del buon umore, farà seguito alla sala comunale di Martigny alle ore 20.30 un trattenimento danzante con scelta orchestra, con la solita cordialità ed allegria dei Bellunesi.

Appuntamento a sabato.

ASSEMBLÉE PRIMAIRE DE CHAMOSON

IRRIGATION DU VIGNOBLE : UNE ÉTAPE IMPORTANTE

CHAMOSON. - Les membres de l'assemblée primaire se sont prononcés à une forte majorité en approuvant

- la poursuite de l'étude de l'amélioration du réseau d'irrigation sur l'ensemble du vignoble
- la réalisation par étape et dans un délai de cinq ans de l'installation de jets fixes, selon les propositions et devis établis par le conseil communal en prenant toutes les mesures utiles à cet effet, notamment la constitution de consortages
- la fixation des modalités de la distribution de l'eau tant qu'un règlement communal n'aura pas été élaboré
- la perception auprès des propriétaires intéressés, et au fur et à mesure de l'équipement de leur parcelle, d'un acompte et du solde de l'achèvement de l'ensemble de l'œuvre
- l'autorisation et le cautionnement des emprunts souscrits à cet effet.

Perfectionner un système qui a fait ses preuves

Cette décision importante qui a été prise par l'assemblée primaire ne l'a pas été sans connaissance de cause, puisque il s'agissait en fait de poursuivre et de perfectionner une dernière phase importante de la procédure déjà engagée en vue de l'amélioration du réseau d'irrigation chamosard.

Chamoson dispose aujourd'hui, grâce à des aménagements et compléments apportés chaque année, d'un vaste réseau sous pression, bien structuré, bien ramifié et qui couvre l'ensemble du périmètre viticole.

Le projet était présenté par le président de la commune, M. Jean-Edmond Giroud, qui le commenta clairement en se basant sur les expériences déjà faites dans les 80 hâtements du coteau où les résultats positifs de cette réalisation sont probants, que ce soit sur le plan du coût

au mètre carré que sur celui du niveau de la qualité d'arrosage.

Une décision courageuse : 3,5 millions !

La décision d'«attaquer» cette réalisation est courageuse car le sacrifice financier consenti s'élève à 3,5 millions de francs. Certes quelques sceptiques ont encore du mal à adhérer à cette réalisation importante mais il convient dans l'appréciation de la situation de tenir compte de deux éléments essentiels qui justifient sur le plan économique l'investissement demandé :

- l'installation prévue exige des frais d'exploitation réduits au strict minimum. Deux ou trois employés peuvent fort bien pourvoir à eux seuls à l'irrigation de tout le vignoble. Confronté au système actuel, avec l'importante main-d'œuvre qu'il requiert, compte tenu aussi de certains dégâts causés aux ceps par la manipulation des conduites volantes, le bénéfice d'exploitation devrait couvrir à moyen terme une part importante de l'investissement initial
- la qualité de l'arrosage, son uniformité et la multiplication possible des tours d'eau sont autant d'éléments influençant directement le rendement viticole.

340 hectares équipés de jets fixes : en 5 ans

C'est donc à partir d'un réseau existant approprié et bien structuré que le conseil communal propose de procéder à la mise en place d'un réseau de distribution en jets fixes. 80 hectares sont déjà équipés. Il s'agit donc de prévoir cette même installation pour les 340 hectares restants, en posant un certain nombre de kilomètres de conduites secondaires en polyéthylène mi-dur enfouies mécaniquement à une profon-

deur de 40 à 50 cm et de greffer sur ces conduites les arroseurs, lesquels se situeront dans la ligne des ceps.

La réalisation d'une œuvre de cette importance exige la mise en place d'un programme d'avancement précis et ce n'est guère que durant les mois de novembre-décembre et février et mars que les travaux sont envisageables. Il faut donc définir un ordre de priorité en tenant compte des parcelles les plus secs : Trémazières-Collombey, Gru-Ravanay ; le programme général d'exécution des travaux s'établit sur 5 ans.

Pour ce qui concerne le financement, le conseil communal a proposé une procédure simple et claire qui s'inspire de la plus grande justice possible : l'irrigation étant un service autofinancé, le bénéficiaire prend naturellement à sa charge les frais résultants de l'œuvre à l'exception de la mise à jour des plans et la pose de nouvelles conduites principales qui relèvent directement du compte réseau.

On estime donc le prix de l'installation d'irrigation due par le propriétaire à un franc voire 1 fr. 10 le mètre carré.

Des démarches seront donc entreprises pour obtenir des crédits à des conditions avantageuses, soit auprès du service cantonal du crédit agricole, soit sur la base de l'aide en matière d'investissement dans les régions de montagne. (crédits LIM).

On le constate, l'entreprise est importante, l'étape décisive et le sacrifice financier conséquent. La décision courageuse prise à la quasi unanimité de l'assemblée primaire témoigne bien concrètement de cette volonté chamosarde de résoudre ses problèmes et de bien les résoudre.

Danièle Delacrétaz.

«Vision 2000» en Octodure

Ouverture d'un centre optique spécialisé

MARTIGNY (phb). - Demain dès 8 heures, un magasin d'optique spécialisé, **Vision 2000**, ouvre ses portes à l'ouest de la place Centrale à Martigny.

Un événement, certes, qui a le mérite d'offrir en dehors des techniques les plus raffinées en matière d'optique, la compétence d'un personnel qualifié, celle de M. Philippe Moret, propriétaire-patron en particulier.

Tout concourt dans ce nouveau commerce à satisfaire une clientèle exigeante; M. Moret se référant aux sciences

éprouvées de l'optométrie, de la pathologie oculaire et générale, de la physiologie oculaire, de la pharmacologie, de l'optique physique, etc. **Vision 2000** propose en outre un matériel de prestige: des lunettes signées Christian Dior, Pierre Cardin, Givenchy, Jean Patou, Cacharel, des instruments de qualité, les jumelles Zeiss, Kern ou Habicht, de même que des appareils performants de microscopie et de géodésie.

Au magasin, où la moquette est reine, une atmosphère

feutrée équilibre judicieusement les surfaces d'exposition et les comptoirs de vente et d'essayage; le tout marie un goût architectural sobre et élégant.

Grâce aux entreprises...

Les entreprises suivantes ont participé à la réalisation de **Vision 2000**: Peyla S.A., agencement, Martigny; René Iten, menuiserie, Martigny; Bruchez S.A., électricité, Martigny; Bessard, peinture, Martigny; Giroud, maçonnerie, Martigny; Jean-Claude Pierroz, moquettes, Martigny; Bernard Yanssen, sono, Martigny-Bourg.

Une équipe spécialisée à votre service...

Pour vous servir, **Vision 2000** fait appel à trois opticiens spécialisés. M. Philippe Moret, propriétaire-patron, avant, se veut perfectionniste; 1980 sera pour lui une année supplémentaire de spécialisation à la City Université de Londres dans le domaine de pointe, des lentilles de contact.

M. Moret s'établit à Martigny après des études classiques effectuées en Valais. Il est titulaire d'un diplôme d'opticien (complété par deux années de stages importants à Zurich et en Allemagne). Il a en outre parfait pendant deux ans ses connaissances professionnelles jusqu'à l'obtention, en juin 1979, de son certificat de maître opticien.

Il fait partie de divers groupements professionnels, la Société d'optométrie d'Europe (SDE), tout spécialement. M. Moret possède un ensemble de connaissances propre aux exigences d'un établissement tel que le sien. D'ores et déjà il vous convie tous à participer au concours d'ouverture doté de nombreux gains, demain durant toute la journée. **Vision 2000**, une visite s'impose...

Pour tous renseignements, téléphone 026/2 39 82



PLACE CENTRALE
1920 MARTIGNY

Economie d'énergie

Dès aujourd'hui à votre disposition, une application d'isolation par l'extérieur en matériaux durs et cohérents.

«KENITEX BÉTON CELLULAIRE»

Isoler d'anciennes façades, construire de nouveaux bâtiments, c'est bien, mais le faire avec de « vrais et cohérents » matériaux, c'est mieux.

Pour trouver une solution idéale, « Kenitex » s'est affilié à la maison « Hebel » pour vous offrir un confort maximum dans vos anciens et nouveaux bâtiments.

Bâtiments anciens

L'isolation de vos anciens bâtiments peut désormais être assurée par la pose, à l'extérieur des murs, de plaques de béton cellulaire et d'application « Kenitex » comme finition.

Bâtiments neufs

Là également, « Kenitex béton cellulaire » vous assure de vivre dans une maison saine, les murs étant conçus de façon à éliminer tous problèmes d'humidité par condensation, car les murs peuvent respirer de part en part.

Aucun autre système ne vous offre plus d'avantages.

Pour vos façades, faites confiance à une organisation sûre!



Kenitex



Kenitex
GARANTI 10 ANS

Bas-Valais
Claude Coudray
MONTHHEY
Tél. 025/71 61 66

Valais central
Jean-Luc Balet
SION
Tél. 027/22 88 55

Propriétaires d'immeubles et gérants Attention!

Ne rénovez plus les façades de vos immeubles avec n'importe quel produit. Faites connaissance avec « Kenitex ». Prenez contact avec votre agent régional, qui saura vous conseiller judicieusement.

Renseignements et devis gratuits sans aucun engagement auprès de votre agence régionale.

Kenitex au 20^e Comptoir de Martigny

Nous vous attendons du 28 septembre au 7 octobre, à notre stand No 421, halle I de la foire de Martigny, pour vous présenter notre gamme complète des produits « Kenitex ».

DEMANDEZ
NOTRE
BROCHURE
ILLUSTREE

SENSATIONNEL
maintenant
30% de réduction
pour l'un d'entre vous,
si vous voyagez à deux.
Profitez-en!

pour Fr. 2695.- seulement!
prenez la route
du **soleil**
avec la grande croisière
de 17 jours
antilles-caraïbes
du 5 au 23 décembre à bord du
1979

Itinéraire : Dép. Lausanne / Genève / Neuchâtel / Sion en train pour Gênes

Décembre :	Arr.	Dép.
Mercredi 5	Gênes	17.00
Jeudi 6	Barcelone	16.00 21.30
Vendredi 7	en croisière	
Samedi 8	Tanger	09.00 14.00
Dimanche 9	en croisière	
Lundi 10	Ténériffe	11.00 21.00
Du mardi 11	Traversée de l'Atlantique	
dimanche 16		
Lundi 17	Guadeloupe	14.00 20.00
Mardi 18	Sainte-Lucie	07.00 11.00
	Saint-Vincent	15.00 19.30
Mercredi 19	Trinidad	07.30 12.30
Jeudi 20	La Guaira	10.00 20.00
Vendredi 21	En croisière dans la mer des Caraïbes	
Samedi 22	San Juan	09.00
	Transfert aéroport	
	Départ par vol spécial pour Genève	
Dimanche 23	Genève	13.00

Tarifs
Cabines intérieures :
2 couchettes, douche, W.-C. Fr. 2695.—
Cabines extérieures :
2 couchettes, douche, W.-C. Fr. 2995.—
Cabines extérieures :
2 lits bas de Fr. 3445.— à Fr. 3965.—

Notre navire « Victoria »

Données techniques :
Tonnage 14,917 ; longueur 175 m ; largeur 22 m ; vitesse de croisière 16 nœuds ; 6 ponts ; 3 ascenseurs ; 500 passagers.
Courant : 110/115 V/CA.

Habitué de la mer des Caraïbes, le splendide « Victoria » est l'un des bateaux les plus spacieux qui existent actuellement. La plupart de ses cabines sont extérieures et toutes avec douche et W.-C. privés et les passagers disposent d'un restaurant, d'un salon, de trois bars, d'un jardin d'hiver, d'un sauna, d'une salle de culture physique, d'un cinéma, d'une discothèque, d'une salle de jeux pour enfants, d'un salon de beauté, d'une bibliothèque, d'un dancing, d'un casino, d'une boutique et de deux piscines.

Les prix comprennent :

- Voyage en train, première classe, de toutes les villes de la Suisse romande à Gênes. Déjeuner pendant le voyage.
- Les transferts à Gênes.
- La croisière de 17 jours à bord du « Victoria » dans la cabine choisie.
- Tous les repas à bord (petit déjeuner, déjeuner, thé de l'après-midi, dîner, buffet de minuit).
- Toutes les distractions à bord : cinéma, night-club, dancing, discothèque, jeux de pont.
- Le service des guides suisses pendant tout le voyage.
- L'excursion à San Juan, le déjeuner et le transfert à l'aéroport.
- Le voyage en avion spécial de San Juan à Genève.
- Le transfert des bagages (20 kg).

RÉDUCTIONS

- Bénéficiaires AVS : Fr. 200.—
- Enfants de 5 à 12 ans partageant la cabine des parents, 30 % de réduction.

Cette croisière vous est proposée par **Suisse Voyages** en collaboration avec les agences de voyages du canton du Valais.

Crans-sur-Sierre: Agence Les Grillons, tél. 027/41 41 61; Société de Banque Suisse, service voyages, tél. 027/41 30 64. Martigny: Avy Voyages S.A., avenue de la Gare 16, tél. 026/2 16 55; Dechêne Voyages, Grand-Verger 11, tél. 026/2 17 88; TPT Inter S.A., Tourisme pour tous (Banque Romande), avenue de la Gare 13 bis, tél. 026/2 27 77. Montana: Société de Banque Suisse, agence de voyages, avenue de la Gare, tél. 027/41 41 14. Monthey: Avy Voyages S.A. (Gonsset S.A.), rue de la Gare 20, tél. 025/71 66 33; Monthey Voyages S.A., rue des Bourguignons 8, tél. 025/71 51 66. Sierre: Lathion Voyages S.A., rue de Bourg 5, tél. 027/55 85 85; Sierre Voyages, rue de Bourg 19, tél. 027/55 01 71. Sion: Voyages ACS S.A., avenue du Midi 12, tél. 027/22 11 15; Elysée Voyages, rue des Creusets, tél. 027/22 21 80; Lathion Voyages & Transports S.A., avenue de la Gare 6, tél. 027/22 48 22; Popularis Tours, Coop City, place du Midi 44, tél. 027/22 90 35; CEV Voyages, Caisse d'Epargne du Valais, avenue du Midi 18, tél. 027/23 14 31; Hotelplan, Centre commercial Métropole, avenue de France, tél. 027/22 93 27; Lavanchy S.A., rue de la Gare 25, tél. 027/22 83 87; TCS-Voyages, rue des Cèdres, 7, tél. 027/23 13 21.

Agences FIAT et BMW

Tél. 026/2 10 28 - Télex 38 172

Exposition permanente de voitures neuves et d'occasion à la station AGIP, route du Grand-Saint-Bernard à Martigny-Croix.

Occasions

Fiat 128, 4 portes	28.06.76	41 000 km
BMW 316	14.10.75	66 000 km
Dalhatsu-Jeep	21.04.77	21 000 km
Fiat 126	9.05.73	50 700 km
Fiat 124	24.10.73	82 000 km
Fiat 128, 4 p.	10.01.75	55 500 km
Ford Capri II 2300 GT	7.06.74	88 000 km
Opel Kadett	21.06.73	70 000 km
Peugeot 504	28.06.78	44 200 km
Simca 1100 TI commerciale	26.09.74	62 800 km
Fiat 128, 2 portes	16.05.72	53 000 km
Fiat 128, 4 portes	15.94.71	47 000 km

Véhicules expertisés, entièrement contrôlés et vendus avec garantie écrite. Grandes facilités de paiement. Leasing avantageux.

Bruchez & Matter S.A.

Garage City, rue du Simplon 32 B
MARTIGNY
Tél. 026/2 10 28

36-2809

DANS UN CADRE NOUVEAU ET PLAISANT

Grezi

CONFECTION
BEX
(025) 63 27 84

Bonjour l'automne...
Madame, Mademoiselle

L'étape de la mode
collection automne-hiver
est arrivée
aux deux rayons

SÉLECTION TAILLES
36-42 44-52

Vous trouverez
élégance - qualité - prix

A 16 ans, ce qu'il vous faut:

une liaison avec un compte de chèques postaux.

La loi fixe l'âge adulte à dix-huit ans. Mais nous pensons que l'on est capable de gérer son argent en adulte dès seize ans.

Un compte de chèques postaux peut vous apporter une aide précieuse. Comme il le fait déjà pour des milliers de jeunes.

Voici comment:

Il y a dans notre pays, 4000 bureaux de poste où vous pouvez retirer de l'argent avec un chèque postal. Même le samedi matin. Et nous vous offrons à cet effet un carnet de chèques personnel. C'est gratuit.

Si vous avez une carte Postomat, vous pouvez même retirer de l'argent la nuit et le dimanche.

De plus, on vous apporte votre argent à domicile. Il suffit de le demander au facteur.

Vous pouvez disposer en tout temps de votre avoir en compte.

Vous pouvez aussi régler vos factures directement par le biais de votre compte, système simple et commode. Ou les payer comme jusqu'ici au guichet d'un bureau de poste, également par chèque postal. C'est gratuit.

Enfin nous nous chargeons de déposer pour vous, sur votre carnet d'épargne, l'argent qui vous reste en compte à la fin du mois pour qu'il vous rapporte des intérêts simples et composés.

Et, comme nous n'oublions pas qu'après le travail il y a les loisirs, vous participerez à un grand concours qui vous permettra peut-être de gagner une des 100 paires de ski Authier Corona-S-Compact avec fixation Look-Nevada que nous allons tirer au sort.

Tous les jeunes à partir de 16 ans peuvent tenter leur chance. Il suffit d'envoyer le coupon (un par personne) jusqu'au 2 novembre 1979 au plus tard.

Qui sait si vous ne recevrez pas juste pour Noël et pour l'ouverture de la saison une nouvelle paire de lattes? En tout cas, vos chances sont bonnes, car le tirage au sort se déroulera dans chacun des 11 arrondissements postaux. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet de ce concours. Les gagnants seront avisés par écrit.

Et maintenant, bonne chance!

Bien entendu vous pouvez aussi ouvrir un compte de chèques postaux au bureau de poste le plus proche. Si vous n'avez pas encore 20 ans, vos parents devront contresigner votre demande d'adhésion.

Ce sera peut-être la dernière fois que votre père donnera sa signature pour vos questions d'argent.



100 paires
de ski Compact
avec fixation à
gagner.

**Ce qu'il vous faut:
un compte de chèques postaux.**

- Je désire participer au tirage au sort seulement.
- Je désire participer au tirage au sort et je m'intéresse aux comptes de chèques postaux. Je vous prie de m'envoyer les formules nécessaires.

Nom et prénom

No et rue

NPA et localité

Année de naissance

Longueur désirée des skis 160 cm 170 cm 180 cm

Les amis et connaissances peuvent obtenir d'autres coupons dans tous les bureaux de poste.

4911



A envoyer non affranchi à l'adresse suivante:
Campagne pour les comptes de chèques postaux, 1001 Lausanne.

LE 20^e COMPTOIR DE MARTIGNY

Le temps du compte à rebours

MARTIGNY. - De mémoire de journaliste, on n'avait jamais vu ça: le dossier remis hier à la presse par le président du Comptoir de Martigny, M. Raphy Darbellay, dépassait en effet... toutes les espérances. Mais il faut avouer qu'un 20^e anniversaire, cela se fête. D'où l'abondante documentation remise aux media qui situe l'impact et l'importance du rendez-vous proposé: du 28 septembre au 7 octobre, Martigny accueillera, au travers de 215 stands, 245 exposants sur une surface de 26 000 m².



Le président Raphy Darbellay durant son exposé.

En ouvrant la séance, M. Raphy Darbellay se fit une joie de saluer les personnalités regroupées au motel des Sports, notamment le directeur des douanes du V^e arrondissement, M. Coquoz, assisté de son « bras droit martignerain », M. Reuse, et MM. Livio Bredi, responsable du Centre italo-suisse de commerce, Kastli, vice-directeur de Ciba-Geigy, Doggwiler, sous-directeur de la direction d'arrondissement des téléphones, Etienne Putallaz, conseiller communal de Conthey, Jean-Pierre Bähler, attaché de presse du rallye du Vin, Bernard Giroud, chef de presse du Comptoir, Marc Michaud, responsable des marchés-concours, le chanoine Cretton (il collabore avec le Club cynophile de Martigny pour les journées des chiens) et M. Hugon, chargé plus spécialement de l'organisation du traditionnel combat de reines. M. Darbellay n'eut garde d'oublier la présence du président du conseil général, M. Roby Franc et celle du secrétaire communal, M. Marc Moret (le président de la ville, retenu par certaines obligations, s'était excusé).

L'abondance de matière fournie ne nous permettant pas de nous arrêter sur la totalité du programme proposé, nous nous contenterons dans une première édition de relever les nouveautés du 20^e Comptoir tout en précisant que la commune d'honneur - Conthey - fera une entrée fracassante dans Martigny: 1700 participants pour le cortège répartis en 41 groupes et 14 chars et animés (eh oui!) par les... cinq fanfares locales.

QUOI DE NEUF?

Fourmillant d'innovations, le 20^e Comptoir appelle un rapide survol. Nous le ferons sous forme de « flashs ».

L'ouverture. - Cette année, le Comptoir ouvrira ses portes le vendredi 28 septembre à 10 heures alors que les années précédentes le coup d'envoi était donné à 15 heures.

Agrandissement. - Les surfaces couvertes mises à disposition des exposants ont été agrandies par la construction de sept halles supplémentaires sous toile ce qui représente une augmentation de plus de 1000 m². Une de ces halles recevra le pavillon d'honneur de Conthey (320 m²).

Exposition d'animaux. - Extrêmement prisées du public, les expositions d'animaux seront à nouveau organisées. Par rotation, à savoir les chiens (premier week-end avec le saint-bernard, le vendredi, les autres races le samedi et le dimanche), les chevaux le lundi et le mardi et le gros et petit bétail du mercredi au dimanche. En permanence, lapins et poussins, ceux-ci constituant une nouveauté.

Restaurant italien. - Géré par la Société des cafetiers-restaurateurs de Martigny, le restaurant sera desservi par une brigade de cuisine italienne en provenance de la région du Noli (Ligurie). Soupe de poissons, mines-

50 ans de sacerdoce de Mgr Lefèbvre Plus de 200 Suisses à Paris

Selon les réservations qui ont été faites à bord de cars spéciaux, on estime à plus de 200 le nombre de fidèles de Suisse romande qui ont décidé d'accompagner Mgr Lefèbvre à Paris. En effet, c'est dans la capitale française que le prélat d'Ecône célébrera dimanche 23 septembre ses cinquante ans de sacerdoce.

Les cars mobilisés pour cette occasion feront halte en plusieurs points du parcours soit à Sierre, Sion, Martigny, Saint-Maurice, puis à Vevey et Genève pour recueillir les fidèles qui se sont inscrits. Une partie des séminaristes d'Ecône accompagneront leur évêque en France.

trone, spaghetti, lapin et polenta, pansotti, constitueront une carte colorée. Un stand spécial fabriquera des pâtes fraîches (que l'on pourra d'ailleurs emporter).

Sur les ondes. - La célèbre émission de la Radio romande animée par Roger Volet « Le kiosque à musique » sera diffusée le samedi 29 septembre en direct du Comptoir. On pourra y entendre de 11 heures à midi diverses sociétés jurassiennes et valaisannes.

Parcs à voitures. - Pour pallier l'indisponibilité partielle de la place du Manoir, de nouveaux parcs à voitures seront ouverts dans la région du CERM grâce à l'amabilité de propriétaires et locataires des terrains concernés.

Attractions foraines. - Les habitués du Comptoir ne retrouveront pas cette fois le « grand huit » mais un nouveau manège à sensation « la troïka ». Une fusée spatiale impressionnante - l'astroliner - fournira également l'occasion aux amateurs de frisson de s'amuser.

Journée des 20 ans. - Le samedi 6 octobre, tous les jeunes qui ont eu ou auront 20 ans en 1979 seront admis gratuitement dans l'enceinte du Comptoir. Mieux, ils se verront offrir l'apéritif.

Avec M. Chevallaz. - Pour sa journée officielle du 29 septembre, le Comptoir accueillera le conseiller fédéral Georges-André Chevallaz, chef du Département des finances et des douanes. Celui-ci participera au cortège et prononcera une allocution.

La politique. - Pour la traditionnelle journée du monde politique du lundi 1^{er} octobre, une nouveauté: un forum public animé par M. Théo Bouchat, ancien journaliste parlementaire, actuellement rédacteur en chef de L'Illustré, réunira diverses personnalités autour du thème: « Berne-Valais, amis ou ennemis ». Les participants à ce débat seront: M^{me} Gabrielle Nanchen, MM. Rodolphe Tissières, Aloys Copt, le directeur et rédacteur en chef du NE, M. André Luisier et M. François Dayer. A la veille des élections fédé-

rales, ce débat ne manquera pas d'attirer la foule à la salle communale dès 16 heures. Le public pourra d'ailleurs participer au débat, à l'image de l'émission Table ouverte.

En fanfares. - Le vendredi 5 octobre aura lieu une grande rencontre entre la fanfare de la Division de montagne 10 (150 exécutants) la fanfare de la 27^e division alpine de Grenoble et la fanfare de la Scuola militare alpina italienne d'Aoste. Un défilé regroupera les trois ensembles dès 11 heures en ville de Martigny. Puis, à tour de rôle, les invités se produiront au Comptoir.

Les Anglais aussi. - Pour couronner le cortège de la journée officielle, le Comptoir a fait appel à une fanfare anglaise de renom: The Band of the Devon and Dorset Regiment. Le vendredi 28 déjà les Anglais défilèrent en ville avant de se rendre au CERM.

En fin de matinée, les promoteurs du 20^e Comptoir avaient encore l'heureuse surprise d'accueillir le pilote valaisan François Trisconi qui, avec l'haltérophile Michel Broillet, formera l'équipage d'honneur du 20^e rallye du Vin, une compétition née en même temps que le premier Comptoir. Précisons à ce sujet que le stand du *Nouvelliste* et *Feuille d'Avis du Valais* abritera durant l'épreuve un écran sur lequel les « mords » pourront voir apparaître les résultats des différentes « spéciales » qui jalonnent le parcours, au fur et à mesure qu'elles se dérouleront. Lors des temps « morts » la projection de films réalisés précisément lors des premiers passages complètera la surprise.

Nous reviendrons demain plus en détail sur la présentation des différentes manifestations. **Michel Pichon**

Le « Clemencic Consort » à la Fondation Gianadda

Le Moyen Age vivant dans sa saveur et sa fantaisie

C'est toute la fantaisie et la saveur du Moyen Age que les musiciens du « Clemencic Consort » ont fait revivre pour le plus grand plaisir du public qui s'était déplacé nombreux lundi soir à la Fondation Pierre-Gianadda. Grâce à la spontanéité, à la fraîcheur et à la vérité de l'interprétation de cet ensemble, les mélomanes ont pu se replonger, l'espace d'une soirée, dans l'atmosphère de fête et de plaisir telle qu'elle devait exister lorsque troubadours et ménestrels se produisaient dans la cour de quelque château moyennageux.

Les « Carmina Burana » qui nous ont été présentées par le « Clemencic Consort » sont le plus souvent l'œuvre de clercs menant une existence marginale et allant de ville en ville, ne vivant que de la générosité du public qui se réunissait autour d'eux. Ce sont des pièces où se côtoient le sacré et le profane et qui reflètent les préoccupations religieuses, sociales, satiriques, sentimentales de ces « voyageurs de l'art ». Les « Carmina Burana » nous sont parvenues en 1803 et c'est René Clemencic, fondateur du groupe, qui leur a redonné vie et en a fait le témoignage de la vie de l'époque par son souci d'authenticité.

Les musiciens n'emploient que des instruments anciens, copies ou originaux, dont le nom évoque à lui seul toute la fantaisie du monde moyennageux: guimbarde, rebec, psaltérium, bûche, tympanon etc... La maîtrise et la technique de ces artistes sont remarquables, et la musique qu'ils tirent de ces instruments est vivante, fraîche, pleine de jeunesse et de vitalité. Quelle légèreté et habileté dans les doigts du joueur de cymbales! Quels accents bucoliques Clemencic tire de sa flûte de berger! Populaires ou raffinés, les divers chants de ces Carmina Burana sont extrêmement variés: parfois les instruments sont employés en solo, parfois, ils dialoguent entre eux ou encore ils servent d'accompagnement aux chants et aux textes. L'enchaînement très subtil de ces différentes pièces leur confère une très grande unité d'ensemble, en dépit d'un caractère bien marqué: tour à tour la joie, la

terreur, la mélancolie, les lamentations, la violence.

L'usage de la voix est lui aussi très varié. Parfois elle n'a qu'une fonction instrumentale comme dans cette pièce où le baryton est franchement employé comme continuo. Parfois un récitatif sert de commentaire à l'histoire, ou alors c'est un dialogue à deux ou à trois. Les voix du Clemencic Consort sont, elles aussi, vivantes et spontanées, le sérieux du baryton contrastant avec l'aigu du contre-ténor. (La hauteur des sons atteinte par un contre-ténor, ou haute-contre, est obtenue grâce à une émission vocale où les sons naturels sont donnés avec une résonance de tête). Une diction et un rythme remarquables ont caractérisé le jeu des trois chanteurs.

L'interprétation vivante et spontanée du Clemencic Consort ne doit pas seulement au talent des musiciens, car René Clemencic a également introduit dans sa restitution une préoccupation dramatique et expressive. Et les exécutants de cet ensemble sont aussi acteurs. Comme dans cette extraordinaire « Messe des joueurs »: on y chante et on y joue bien sûr, mais on y grogne aussi, on ricane, on se moque, on se montre du doigt, on s'interpelle. C'est cette mobilité, ce rythme, cette invention, cette richesse d'ouverture qui donnent au Clemencic Consort une telle vie et une telle authenticité.

Les musiciens établissent une réelle complicité avec le public enchanté et qui alla même jusqu'à leur offrir sa participation. C'est avec cette soirée originale et de grande qualité que se terminait le cycle de trois concerts donnés en collaboration avec le Festival Montreux-Vevey. Le succès fantastique de cette première expérience martigneraine démontre la vanité de certaines polémiques suscitées en son temps par l'annonce du déplacement du Festival à Martigny. En effet, les mélomanes ont tout à gagner à des concerts de cette qualité. Et les trois soirées prévues l'année prochaine sous les auspices du Septembre musical sont assurées d'être déjà d'un magnifique succès.

Intermezzo

Voyage d'étude des vigneron-encaveurs de la Confrérie de Saint-Théodule



Les participants lors d'une visite de vignoble.

SION (gé). - Trente-cinq vigneron-encaveurs, de la Confrérie de Saint-Théodule, viennent d'effectuer un voyage d'études en France, plus spécialement dans la région de Nîmes,

Avignon, Châteauneuf-du-Pape. Chaque participant a eu l'occasion de découvrir de magnifiques vignobles, qui produisent des crus de qualité, de s'entretenir avec les vigne-

rons ou des spécialistes dans le domaine de la vinification et de mieux se rendre compte des efforts consentis pour élever des vins de qualité.

L'occasion a été donnée, par exemple, de visiter le domaine expérimental de l'Espignette, dans le Gard, et d'être reçu par les responsables de l'Association nationale technique pour l'amélioration de la viticulture. D'autre part, les membres de la Confrérie de Saint-Théodule, présidée par M. Simon Maye, ont été reçus par M. Paul Avril, président de l'Association des propriétaires récoltant du Châteauneuf-du-Pape.

Ce voyage d'études a été une réussite et chacun a eu beaucoup d'intérêt à découvrir d'autres vins, d'autres procédés d'élevage. Ils ont été unanimes à constater qu'en France, comme en Suisse, la grande préoccupation des producteurs vigneron est de produire une qualité irréprochable, ce qui permettra toujours de placer la récolte.

Si tout le monde est rentré en Valais fatigué de ces diverses visites et déplacements, il y avait aussi beaucoup de satisfaction car on apprend toujours à visiter d'autres exploitations, à connaître d'autres vins. Sur le chemin du retour il a été déjà discuté du voyage d'études 1980.

Nax: la pierre des enfants

NAX (gé). - Dans la forêt au-dessus du village et des mayens, à une altitude de 1500 mètres, en bordure de la route conduisant à l'alpage de Gauthier, le promeneur ou le vacancier découvre un bloc erratique glaciaire d'une imposante dimension, appelé: « La pierre des enfants ».

La légende rapporte que des enfants auraient été écrasés par le bloc en question, ce qui explique l'habitude d'y entretenir un culte à leur mémoire.

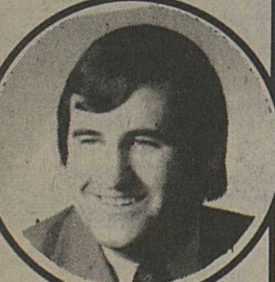
Il faut relever que M. Jean-Marc Biner, archiviste à Sion, a fait une étude approfondie sur la légende de cette pierre aux enfants.

Lorsque les gens passent dans le secteur, ils en parlent volontiers. Cette légende ne s'oublie pas de si tôt.



M RÉDACTION DE MARTIGNY
Michel Pichon
Avenue de la Gare 8
Tél. (026) 2 42 96/97
Télex 38 580

Annonceurs!
Dans chaque région du Valais un vendeur-conseil Publicitas est à votre disposition.



Région de Monthey: M. Jean-Guy Micheloud
Agence Publicitas
Rue Pottier 7
1870 Monthey
Tél. 025/71 42 49

M Votre quotidien



Tout pour votre construction future et vos travaux de rénovation

- BOIS
- LAMES DE REVÊTEMENT
- ISOLATIONS
- CARRELAGES

A votre service - En tout temps
En tout lieu
Tél. 026/2 28 85

ANNONCES DIVERSES



OCCASIONS

Expertisées avec garantie et facilités de paiement

Voitures de direction
2 Volvo 343 1979
gros rabais

Occasions
1 Volvo 264 GLE 1975
1 Volvo 244 GL 1979
1 Volvo 244 L 1976
1 Honda Accord 3 p. 1978
1 Audi 100 LS 1973



SIERRE NOES
TEL. 027/55 07 20 TEL. 027/55 03 47

A vendre
ardoises naturelles du Valais
N° 3 rondes
283 x 162 mm,
environ 100 m².
Tél. 025/65 29 69.
36-30121

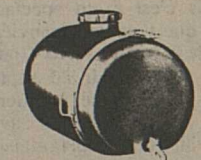
A vendre
2 veaux race d'Hérens
huit mois,
2 génissons
Tél. 027/58 14 78 ou
027/58 13 60.
36-30130

PENSEZ PLASTIQUE
PENSEZ BURNAND



Tonneaux pour fruits à distiller de 20 à 6000 litres dès Fr. 32.-

Garde-parfum monté: suppl. Fr. 36.-



Bossettes pour jus de fruits pasteurisé et vin de 120 à 6000 litres dès Fr. 151.-

BURNAND S.A.
021 / 25 38 81
Av. de Morges 46
1004 LAUSANNE

Lancia Beta

2000, berline
1977, 14 000 km,
état de neuf.

Fiat 131

Spéciale, 1975,
très bon état.

Tél. 022/42 88 04.
18-30339

Maitriser l'avenir



Nouveau: **Canon NP 6000**, un photocopieur automatique avec diagnostic incorporé.

Photocopie et microfilm

Walter Rentsch SA

8031 Zurich, Heinrichstrasse 216, téléphone 01/44 28 55

Genève 022/45 69 60, Lausanne 021/38 46 46, Neuchâtel-Peseux 038/31 53 69, Bâle-Allschwil 061/63 38 38, Berne 031/46 23 43, St-Gall 071/27 77 27, Lucerne-Littau 041/55 34 68, Aarau 064/24 22 42, Lugano-Cassarate 091/52 70 41.

La «Büfa» a prouvé une chose:

Les photocopieurs automatiques et les systèmes de microfilm Walter Rentsch travaillent aujourd'hui déjà avec les technologies de demain. Ils constituent ainsi des investissements judicieux à longue échéance. Le succès qu'ont remporté nos équipements à la «Büfa» l'ont clairement démontré. Nous vous enverrons avec plaisir la documentation détaillée relative à nos nouveautés; il vous suffit pour cela de retourner le coupon ci-dessous à: Walter Rentsch SA, Case postale, 8031 Zurich.

- Je m'intéresse aux photocopieurs automatiques.
- Je m'intéresse au microfilm.

N 199

Maison _____
Responsable _____
Rue _____
NPA/Lieu _____
Téléphone _____

PAS MARIÉ(E)?

alors!!!

n'hésitez pas d'appeler
021 / 20 22 10 (jour et nuit)

DOM Mariages

FONDÉE EN 1963

D.O.M. est une des plus anciennes agences de Suisse. Inscription de très longue durée pour un tarif des plus bas. Méthodes basées uniquement sur le contact humain. Sérieux et discrétion garantis.

Rens. par tél. et consultation gratuite, sur rendez-vous.
Sion, rue Mazerette 36 - Tél. 027/22 44 56
Fribourg - Genève - Lausanne - Lugano - Neuchâtel

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

VENEZ VIVRE DANS LA VERDURE!

A louer, dans immeuble Verte-Résidence, MASSONGEX

appartements de 2½ - 4½ - 6½ pièces équipement soigné.

Prix: appartement 2½ pièces
dès Fr. 395.-, y compris charges et parc privé

Prix appartement 4½ pièces
dès Fr. 540.-, y compris charges et parc privé

Prix appartement 7 pièces
dès Fr. 975.-, y compris charges et parc privé

Immeubles neufs, tout confort, tranquillité, verdure, installation télé-réseau, grande place de jeu, jardin mis à disposition gratuitement.

Pour renseignements et location:
Agence immobilière Descartes-Borgeat
Bâtiment UBS - 1870 Monthey.
Tél. 025/71 42 84.

36-243

A louer à Sion, av. de Tourbillon

appartement 4 pièces

Date d'entrée le 1er octobre.
Loyer intéressant.

Agence immobilière Armand Favre,
Sion, tél. 027/22 34 64.
36-207

A vendre à Sallion-les-Bains

appartement 3½ pièces

avec cave à voûte et place de parc.

Belle situation. Tout confort. Hypothèque à disposition.

Pour visiter: tél. 026/6 24 15,
heures des repas.

36-30128

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

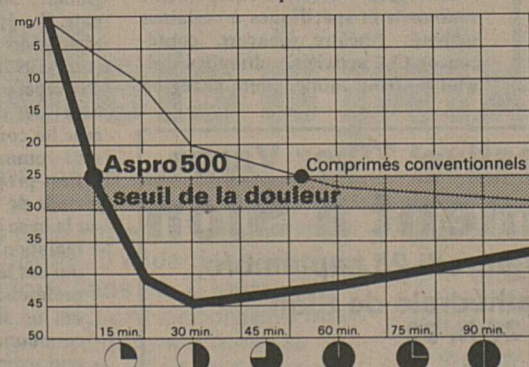
1.115.000 prêts versés à ce jour
Une seule adresse:

Banque Procrédit
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP _____ Lieu _____

Nouveau Contre les maux de tête.

Par son dosage et son extrême solubilité, Aspro 500 permet d'atteindre et de dépasser le seuil de la douleur plus rapidement que les comprimés conventionnels. Parce qu'Aspro 500 est parfaitement dissout dans l'eau il est en fait mieux assimilé par l'organisme, d'où rapidité d'action et meilleure tolérance par l'estomac. Dès maintenant chez votre pharmacien ou votre droguiste.



Plus rapide - plus efficace.

Le Valais et Air-Glacières présentés à une quinzaine de journalistes français de l'aviation

A l'aérodrome de Sion avec MM. Pierre Moren et Bruno Bagnoud



Les journalistes de France devant l'Alouette III dans le hangar d'Air-Glacières. Le deuxième, à gauche, est M. André Clemmer, directeur général pour la France de Swissair. Au centre (le plus grand) M. Gaston Couturier, chef du service de presse et des relations extérieures de Swissair à Genève. On reconnaît facilement M^{me} Francine Machenaud, du Service de l'information d'Air France et, tout à droite, M. Bruno Bagnoud.

SION. - Après avoir vécu une journée magnifique à Crans sur Sierre, et, plus particulièrement à la Plaine-Morte où ils assistèrent à une démonstration de sauvetage en hélicoptère, les journalistes français spécialisés dans le domaine de l'aéronautique, conduits par M. Gaston Couturier, chef du service de presse et des relations extérieures de Swissair, et par M^{me} Francine Machenaud, du service de l'information d'Air France, à Paris, étaient à l'aérodrome de Sion hier matin. Ils étaient encore accompagnés de MM. André Clemmer, directeur général de Swissair pour la France et de M. Gérard Ruth, chef du service de presse de Swissair pour la France.

Le groupe a été salué à Sion par M. Pierre Moren, président de la société de développement qui s'est plu à décrire le Valais en général et la capitale en particulier.

M. Bruno Bagnoud, directeur d'Air-Glacières, a présenté la compagnie qu'il dirige, fondée le 1^{er} août 1965 par Hermann Geiger, Jacqueline Panchard et lui-même. Ayant brossé un tableau de l'évolution d'Air-Glacières, M. Bagnoud a parlé des principales réalisations, du matériel volant, des interventions et de toutes les activités des pilotes, mécaniciens et employés.

Air Glacières dispose comme matériel volant des appareils suivants: 1 Alouette III, 3 Lama, 2 Pilatus Porter, 1 Super-Cub, 1 bi-moteur

Aztec et 1 Cessna 206, et occupe 24 personnes à plein temps.

Dans le courant d'une année 28 513 heures de vol ont été effectuées, hélicoptères inclus; 46 332 vols de passagers sur les glaciers, 130 238 autres vols de passagers, 2945 sauvetages. En plus, 48 241 tonnes de matériaux et marchandises ont été transportés soit dans les cabanes, les chantiers ou ailleurs.

Les activités extérieures à la société (service technique) furent: 300 contrôles sur des appareils divers, 17 contrôles sur des appareils étrangers, 22 dépannages (week-end) sur l'aérodrome de Sion dont 10 de l'extérieur et 9 étrangers, 9 dépannages en montagne, 6 réparations d'épaves en montagne, 3

révisions générales d'hélicoptères, 7 révisions générales d'avions, 132 livraisons de matériel dont 27 à l'étranger (Italie, Autriche, France, Groenland). Signalons encore la participation à 11 cours de formation technique aéronautique, l'organisation à Sion (première) en collaboration avec Farner Air Service, sous la houlette de l'Office fédéral de l'air, d'un cours de formation et de re-fresh pour contrôleurs d'aéronefs catégorie II.

Les journalistes se sont vivement intéressés également au matériel utilisé pour les sauvetages et contre les incendies en forêt.

Un apéritif leur fut offert dans le hangar pendant que les «Hunter» (Hawker FMK 58/58 A) de l'armée atterrissaient et décollaient comme s'ils voulaient démontrer à mes confrères français - fort impressionnés - la précision du pilotage dans une vallée cernée par les montagnes. Démonstration non concertée, bien sûr, mais spectaculaire tout de même.

Nos hôtes se sont rendus, à bord d'avions d'Air-Glacières, à Zurich, mais en flânant, c'est-à-dire en allant admirer de près le Cervin, l'Eiger, le Mönch, la Jungfrau, le Brünig, le lac

des Quatre-Cantons et le lac de Zoug. Promenade aérienne dans le bleu de l'azur avant d'atterrir à Kloten pour visiter le département technique de Swissair.

«De notre séjour en Valais - m'a dit le président de la section française des journalistes de l'aéronautique - nous garderons un souvenir vraiment formidable. Le paysage, le soleil, tout ce que vous nous avez montré, nous a comblé avec l'amitié d'un chaleureux accueil en plus.»

M. Gaston Couturier, chef de presse de Swissair, est l'un de ces Valaisans qui connaît l'importance et la valeur de l'hospitalité lorsque nous recevons des étrangers en Suisse. Parfait organisateur, il ne néglige rien pour leur donner une image de marque de notre pays. Qu'il en soit félicité et remercié.

f.-g.-g.

Appel aux témoins

Dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 septembre 1979, une voiture de marque « Morris », couleur beige, a été volée à Sierre et retrouvée accidentée à Sion, au fond de la route de Platta. L'auteur est probablement blessé.

Les témoins éventuels de cet accident sont priés de s'annoncer au commandement de la police cantonale, à Sion, téléphone 027 - 22 56 56.

Tonifiante sortie

SION. - Samedi dernier, le beau temps, la bonne humeur, les joies de la gastronomie, faisant escorte à l'amitié, ont enveloppé d'une douce volupté les participantes et participants à la sortie traditionnelle organisée par l'Association des fonctionnaires.

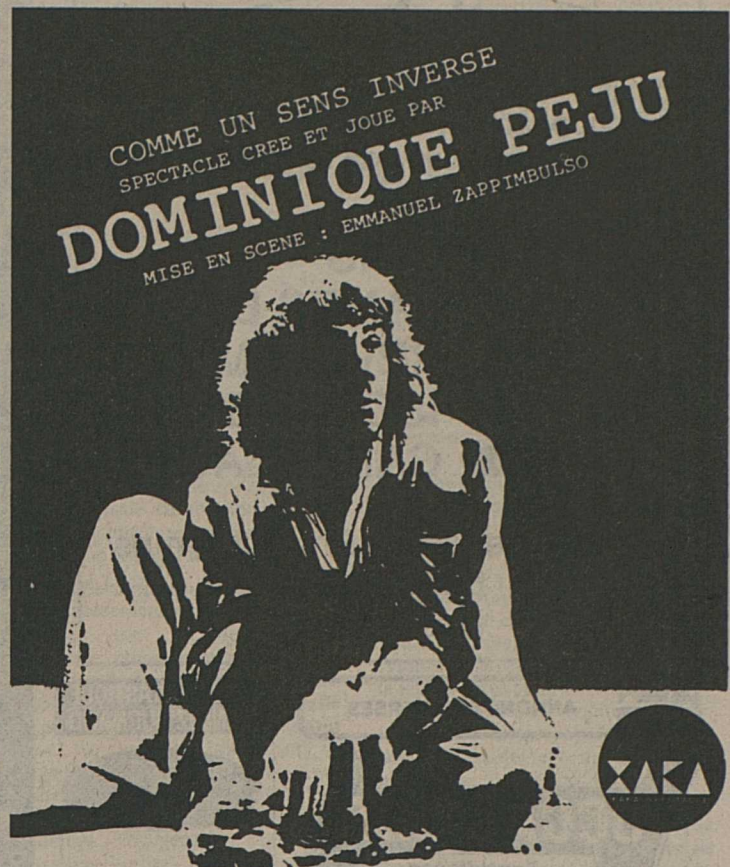
Forte d'une soixantaine de personnes, notre joyeuse cohorte se livra successivement à l'assaut du car sur la Planta, du col du Grand-Saint-Bernard et, finalement, d'un relais gastronomique à Aoste.

Pour faciliter la digestion, on s'égailla dans les rues commerçantes et grouillantes de la cité valdoitaine.

Le retour par le tunnel nous fit gagner assez de temps pour permettre aux supporters du FC Sion de se rendre à Tourbillon.

Assurément une journée magnifique qui restera gravée dans la mémoire et le cœur des membres actifs et retraités de l'Association. MK

Ouverture de la saison au Petithéâtre



«Comme un sens inverse» de et par Dominique Péju

Elle s'annonce prometteuse, la nouvelle saison du Petithéâtre: le Cuarteto Cedron, José Barresse Dias, le Quatuor Koblet, Jacques Ferry, un spectacle Maiakovski, Yvette Théraulaz, etc... Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'y revenir en détail très prochainement.

Mais c'est à un spectacle d'humour que vous êtes conviés dans la cave de la rue du Vieux-Collège mercredi 19 et jeudi 20 septembre à 20 h. 30. Pour ce premier rendez-vous automnal, nous avons fait appel au comédien fantasiste français Dominique Péju qui est aussi l'auteur de ce «Comme un sens inverse» dont la mise en scène est due à Emmanuel Zappimulso.

Péju est né en 1945, au pays de Guignol, un 1^{er} avril. Il ne surmontera jamais ce handicap. Il a 17 ans quand ses études l'abandonnent. Il pleure deux jours, pour la forme, puis s'inscrit à l'école Charles Dullin, depuis il joue chez Pierre Debauche, Marc Normant, Jean-Pierre Bisson, aux échecs, au tarot, au bridge, par-

fois au poker, très rarement à saute-mouton.

La pièce a été créée au Festival d'Avignon, puis présentée au Festival du Marais à Paris et reprise pendant deux mois au centre d'art Rive Gauche.

«... Seuls les bouffons, on le sait bien, ont quelque chose à dire, en un temps où les rois leur servent de faire-valoir avant de leur céder la place. Reste cet intervalle de lucidité où se glisse Dominique Péju avec la férocité d'un humour noir servi par une étonnante invention verbale. On songe parfois à Raymond Devos, mais le ton n'appartient qu'à lui. Et tout cela, malgré les apparences, est à mourir de rire: car le fou du roi, le premier, a compris que si l'on commence à prendre qui que ce soit au sérieux, le sérieux ne vous le pardonnera jamais.»

Si vous n'aimez pas rire, il n'est pas nécessaire de réserver vos billets dès 19 h. 30 à l'entrée mais dans le cas contraire, soyez prudents (téléphone 027/23 45 69). Réduction pour étudiants, apprentis et troisième âge.

Randonnée pédestre accompagnée

L'Association valaisanne de tourisme pédestre rappelle à ses membres que la prochaine course aura lieu le dimanche 23 septembre 1979 avec le programme suivant:

Parcours pédestre: Plans Mayens - Bisse de Ro - Err de Lens - col du Pochet - Cry d'Er - Plans Mayens.

Départ: place de la gare de Sion, à 7 h. 45.

Retour: à Sion à 18 h. 15.

Temps de marche: 7 heures environ.

Chef de course: M. Henri de Lalbermatten, Sion.

Prix: adultes 12 francs, enfants 6 francs, non membres 15 francs.

Inscriptions: auprès de l'Union valaisanne du tourisme à Sion, téléphone 027/22 31 61, pendant les heures de bureau, jusqu'au vendredi 21 septembre 1979 à 17 heures.

En cas de temps incertain, la course a lieu. Si les conditions atmosphériques sont vraiment mauvaises, le N° 180 renseignera le dimanche matin.



Boy-scout

Dans un établissement public de la place, un client, affublait une personnalité du vocable de «boy-scout» en précisant encore: «C'est pourtant un brave type, un peu naïf, prompt à accomplir des B.A. à contre temps, un jobard à coup sûr!»

Les autres clients, pour ne point envenimer la discussion, ne sont pas intervenus. Mais, tous les anciens scouts ne sont pas aussi candides que voulait le faire croire ce client. En effet, il n'est pas des domaines où les anciens scouts n'aient démontré l'efficacité de leur formation. Tout dernièrement, la presse française relevait que M. Akram Ojeh, l'acheteur du paquebot «France» était un ancien boy-scout. Il serait aisé d'établir de longues listes, des témoins de la politique, de l'industrie, des arts, des lettres, du show business, qui ont milité dans le mouvement scout.

San Antonio, qui n'est certes pas un suspect d'angélisme, a forgé le verbe «boy-scouter» qu'il a traduit par «rendre quelque chose pur». Le client du café devrait l'utiliser aussi.

- gé -

Conception de développement de la région de Sion Culture, loisirs et sports

SION (gé). - Le niveau de vie de la population d'une région n'est pas fonction uniquement du revenu de cette population, mais il dépend aussi de la qualité de la vie culturelle et des possibilités d'épanouissement sur les plans intellectuel et physique.

Dans la région de Sion, les chances sont inégales et mal réparties. Sion pour sa part est relativement bien équipée, tandis que pour certaines communes de l'association de la région de Sion (ARS) il reste encore beaucoup à faire.

Le rapport «Clottu» situe le Valais au 21^e rang des cantons suisses en matière de dépenses culturelles de fonctionnement. Ces dépenses, soit celles des communes et du canton, sont de 9,1 mio par année pour une moyenne fédérale de 34 mio.

Problèmes de développement

L'amélioration des activités culturelles et de loisirs ne se fera pas au niveau régional, sans une concertation, entre les communes et les associations et une augmentation des moyens financiers.

La région a besoin d'équipements rationnels et spécifiques à certaines activités (théâtre, concert, conférence) Ces activités culturelles doivent pouvoir animer toute la région

en se déplaçant dans les sous-régions.

Mais lors de l'établissement des programmes de développement, il faudra donner la priorité aux équipements ayant un caractère régional et subrégional.

Mesures concrètes à prendre

La première mesure à prendre, dans le domaine des loisirs et de la culture consistera à mettre sur pied une association régionale, avec un comité exécutif et un budget, chargée de promouvoir et de coordonner ces activités.

La réalisation et l'entretien des équipements sportifs pourront se faire dans le cadre des associations de communes (une pas sous-région) à l'exception de quelques équipements d'intérêt régional, qui devraient être construits par la commune de Sion en collaboration avec l'ARS.

Plan d'investissement régional

Le plan d'investissement régional contient les projets d'importance régionale, sous-régionale et communale. Il a été divisé en trois étapes de réalisation (1979-1982), (1983-1986), (1987-1990). L'attribution des crédits d'équipement s'est effectuée sur la base de discussions approfondies avec les communes dans le cadre des sous-commissions.

Les projets prioritaires pour la période de 1979-1982 ont été retenus sur la base des critères suivants: - maintien et création d'emplois, qui ont la priorité absolue - préférence donnée aux projets qui ont un impact régional ou intercommunal - renforcement des sous-centres - aide-accrue aux communes de montagne pour lutter contre l'exode démographique

- amélioration des relations plaine-montagne et ville-arrière pays.

Dans une prochaine édition nous donnerons la liste des projets retenus pour les vingt communes de l'ARS.

Quand le bâtiment va, tout va !



La maison de Torrenté au carrefour de la Planta.



L'ancienne construction de la Résidence.

L'Association des caisses publiques d'assurance-chômage siège à Sion

SION (gé). - La Caisse publique d'assurance-chômage du Valais, dirigée par M. Emile Arlettaz, à l'honneur et l'avantage de recevoir les 20 et 21 septembre prochains, dans la capitale valaisanne, les membres de l'Association des caisses publiques d'assurance-chômage de la Suisse.

Sous la présidence de M. Miffion, directeur de la Caisse publique d'assurance-chômage de Genève, il est prévu, à la salle du Grand-Conseil, l'assemblée générale et diverses discussions relatives aux problèmes

d'assurance-chômage. Une forte délégation de l'Office fédéral de l'industrie et des arts et métiers, OFIAMT, participe également aux délibérations.

Le jeudi soir, la municipalité de Sion offrira l'apéritif aux participants. Le vendredi à 11 h. 30, tous les membres seront reçus par la commune de Lens. Le déjeuner sera pris au Relais du Manoir au château de Villa où aura lieu également une dégustation de vins commentée par un représentant de l'OPAV.

Festival Tibor Varga Un événement à Sion

Oratorio
Le Messie
de Haendel

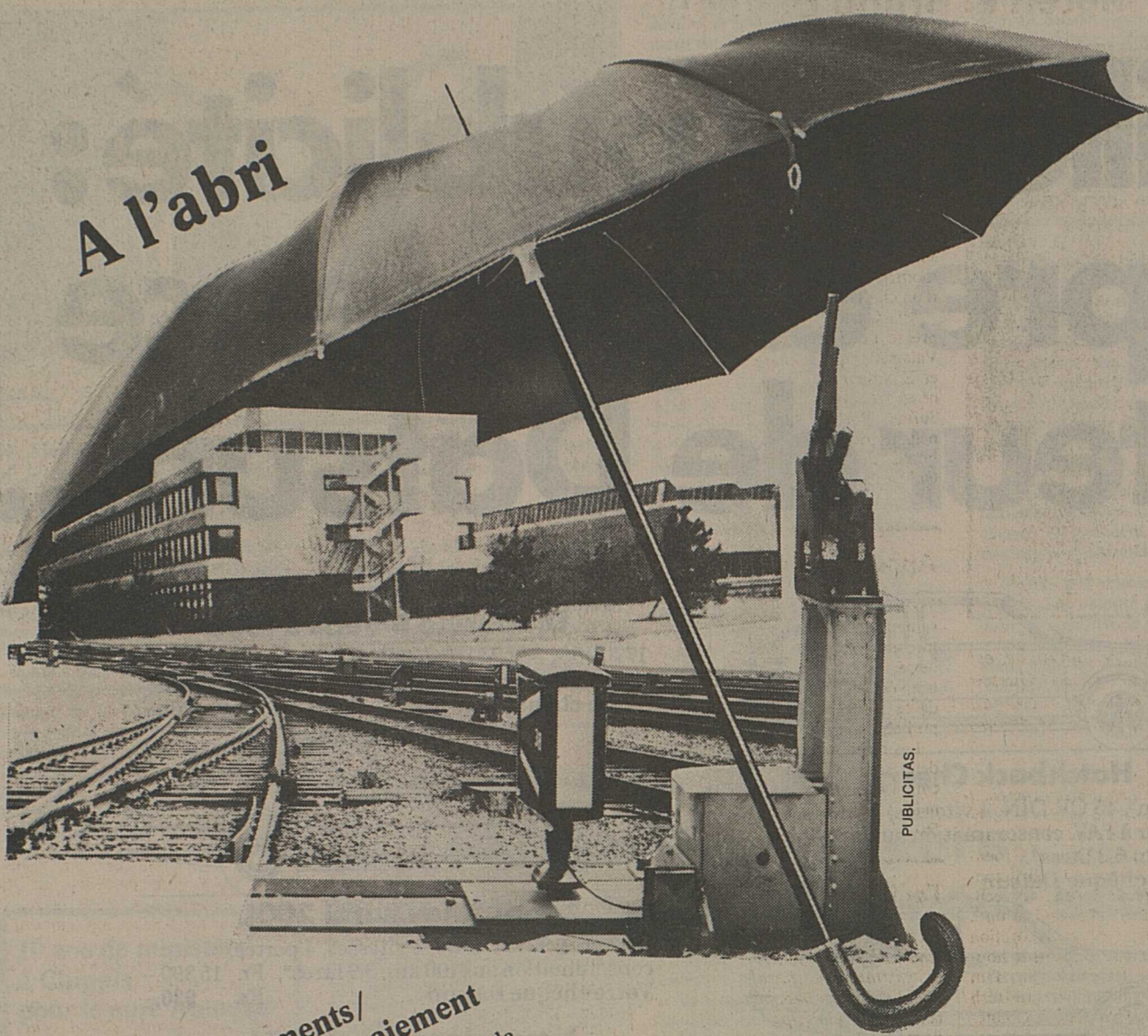
Mercredi 26 septembre, cathédrale de Sion à 20 h. 30

Réservation: Hallenbarter & Cie, Sion rue des Remparts. Tél. 027/22 10 63.

SION (gé). - Il est procédé ces jours-ci à la démolition de deux bâtiments: au carrefour de la Planta, le bâtiment de la famille de Torrenté qui sera remplacé par un immeuble commercial qui s'inscrit dans le cadre du plan de quartier. En ce qui concerne le nouvel immeuble du complexe de la Résidence, il permettra de recevoir à l'avenir 160 pensionnaires au lieu de 135.

Petit à petit les quartiers changent d'aspect et s'embellissent.

Votre quotidien

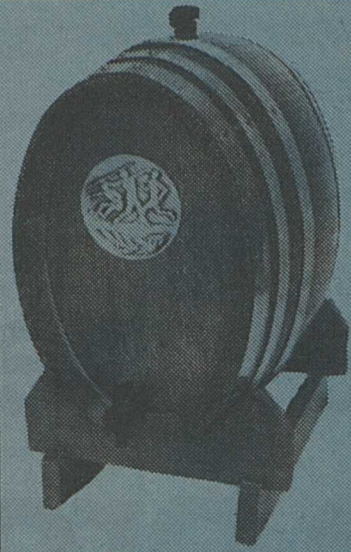


A l'abri

Investissements / Opérations de paiement
 Qu'il pleuve ou qu'il fasse beau, la Banque Cantonale du Valais vous aide à solutionner vos problèmes financiers, tant en Suisse qu'à l'étranger.



Publicitas.
 Votre banque cantonale



Maison de gros

LOUIS VUILLOUD

Av. du Simplon 24
 1890 Saint-Maurice

Tél. 025/65 14 36

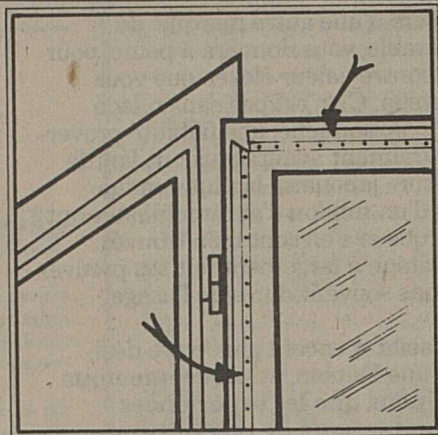


Coupes - challenges - médailles

Prix pour sociétés - Etains - Verre décoré - Fûts en chêne de 1 à 200 litres - Couronnes
 Palmes - Palmettes

Catalogue sur demande
 Salle d'exposition permanente

36-24283



Pour des prix imbattables!

Economie d'énergie

20 - 25% de chauffage en moins

Equipez vos portes et fenêtres de nos bandes métalliques (bronze) garanties 20 ans

Pose par nos spécialistes dans toute la Suisse

Référence à Sion: fenêtre d'essai au Pavillon des Sports, Régis Micheloud, Sion

Sur vitre se fixant sans aucune modification sur la menuiserie de n'importe quel modèle de fenêtres en bois

Demandez un devis sans engagement sur les joints métalliques.

Coupon à retourner à: **ISOPLAST**
 Case postale 239 Case postale 41
 1870 MONTHÉY 1 1635 LA TOUR-DE-TRÈME
 Tél. 029/2 87 73

Nom: Prénom:
 Rue: Tél.:
 No postal: Ville:

Nouvelliste
 et Feuille d'avis du Valais

Un journal indispensable à tous.

DAIHATSU



4,8l. aux 100 km
 (benzine normale)

Une voiture avantageuse à l'achat et une consommation d'essence minime!

La Charade de DAIHATSU est vraiment la Championne de l'économie: vainqueur du «MOBIL Economy Run» en France et du «TOTAL Oil Economy Run» en Australie!

«Jusqu'à la vitesse constante de 100 km/h., nous n'avons jamais mesuré de consommations aussi basses» (extrait test Revue Automobile N° 46/78).

Dès 8950.- FAITES VOS COMPTES!

Agences DAIHATSU:
 Monthey: Garage 13 Etoiles, 025/71 23 63. Martigny: Garage 13 Etoiles, 026/227 72.
 Saxon: Garage F. Taccoz, 026/635 40. Conthey-Sion: Garage 13 Etoiles, 027/3623 15. Sierre: Garage 13 Etoiles, 027/55 43 79. Brig-Glis: Garage Valaisia, 028/23 43 40.

Vous qui désirez apprendre la coiffure pour dames



L'ACADÉMIE DE COIFFURE

Première école de Genève dirigée par Alain Zenger, champion suisse, maîtrise fédérale et 20 ans d'expérience, garantit une formation complète de coiffure pour dames avec examen en un stage de 8 à 12 mois au prix de Fr. 1500.-

Rue du Cendrier 12
 GENÈVE
 Tél. 022/32 27 11



INTRODUCTION A L'ÉSOTÉRISME DE LA ROSE-CROIX

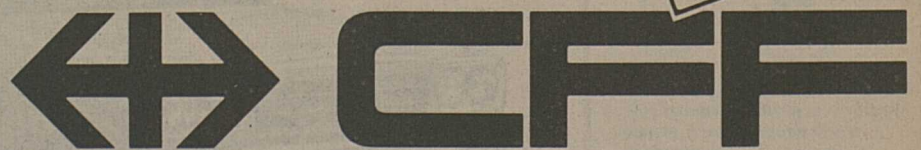
Cours gratuits en neuf exposés tous les vendredis soir à 20 h. 30, du 21 septembre au 16 novembre.

HÔTEL DU CERF
 Rue des Remparts 10, Sion.

Un cours de cinq lettres sera envoyé gratuitement sur demande:
Lectorium Rosicrucianum
 Chemin du Martinet 25,
 1007 Lausanne.

22-49329

COMPTOIR SUISSE LAUSANNE
 8 - 23 septembre 1979



Billets à prix réduit

Demandez un billet à prix réduit pour le Comptoir et timbrez-le dans l'enceinte de la foire. Une fois timbré, il vous donnera droit au retour dans les 6 jours. Ces facilités ne sont accordées que si le prix minimum s'élève à fr. 11.80 en 2^e et fr. 17.60 en 1^{re} classe.

Les familles bénéficient des facilités habituelles sur les billets à prix réduit.

Les titulaires d'abonnements pour demi-billets retirent des billets ordinaires d'aller et retour à moitié prix.

Notre meilleure publicité: votre propre expérience de conducteur de Datsun...

C'est pourquoi nous vous soumettons cette offre exceptionnelle.

Une voiture d'une autre marque, de catégorie comparable, vous donnera à peine, pour votre argent, la contre-valeur élevée que vous offre chaque Datsun. Ce n'est pas sans raison qu'une qualité exceptionnelle, une fiabilité proverbiale et un prix vraiment avantageux ont fait de la Datsun la voiture japonaise la plus vendue en Europe. Plus d'un million d'automobilistes ont choisi notre marque et s'en sont bien trouvés. Car la qualité Datsun a largement fait ses preuves dans les conditions souvent dures de l'usage quotidien.

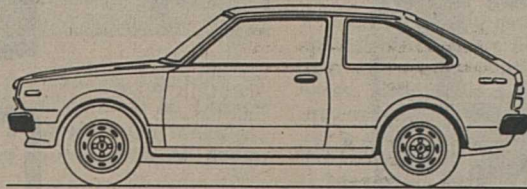
Afin de faciliter encore plus votre décision en faveur d'une Datsun, et parce que nous sommes convaincus que les expériences positives des conducteurs de nos voitures constituent notre meilleure publicité, nous vous soumettons l'une des offres les plus intéressantes qui aient été faites jusqu'à ce jour. Nous sommes persuadés que la combinaison optimale de la rentabilité, de la fiabilité et de la contre-valeur la plus élevée ont permis à Datsun de sortir bonne première de toute une série de tests comparatifs disputés dans le monde entier. Nous sommes certains aussi que cet ensemble de qualités feront de vous, très rapidement, un conducteur de Datsun enthousiaste.

Notre offre exceptionnelle: «Apprenez à connaître la Datsun!»

Quelles que soient les conditions de vente dont vous conviendrez avec notre concessionnaire à l'achat de votre Datsun, grâce au chèque Datsun, nous vous offrons en sus:

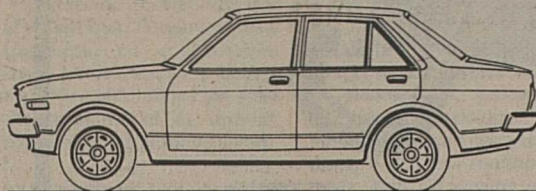
- les intérêts courants pour une année entière si vous achetez votre Datsun au moyen d'un crédit personnel. Pour une limousine Datsun Sunny 140 GL, ils s'élèvent à Fr. 680.- et même à Fr. 1000.- pour notre Datsun Laurel 200 L à transmission automatique;
- ou, si vous achetez votre Datsun au comptant, nous vous remettons un chèque d'un montant correspondant représentant notre participation à vos frais d'assurance;
- ou bien nous contribuerons, dans une mesure équivalente, à vos frais d'essence;
- ou bien, quoi que vous puissiez désirer pour compléter l'équipement de votre Datsun, nous vous donnerons un chèque du montant correspondant au modèle que vous aurez choisi.

Calculée au franc et au centime près, notre offre, valable pour un large secteur de notre gamme de modèles, se présente ainsi:



Hatchback Cherry

998 cm³, 45 CV DIN, 4 vitesses, 3 portes, moteur à l'AV, consommation aux 100 km: 6,3 litres*.
Fr. 9250.-
Votre chèque Datsun Fr. 580.-



Limousine Sunny 120 Y

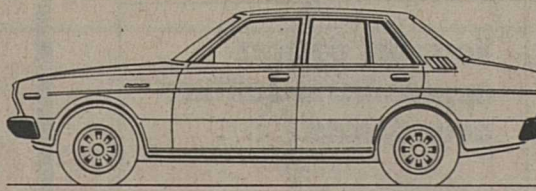
1171 cm³, 52 CV DIN, 4 vitesses, 4 portes, consommation aux 100 km: 6,5 litres*.
Fr. 9990.-
Votre chèque Datsun Fr. 625.-

Break Sunny 120 Y

1171 cm³, 52 CV DIN, 4 vitesses, 5 portes, consommation aux 100 km: 6,6 litres*.
Fr. 10950.-
Votre chèque Datsun Fr. 670.-

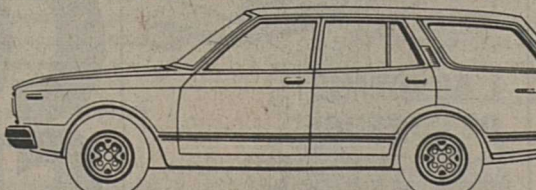
Limousine Sunny 140 GL

1397 cm³, 63 CV DIN, 4 vitesses, 4 portes, consommation aux 100 km: 6,6 litres*.
Fr. 10980.-
Votre chèque Datsun Fr. 680.-



Limousine Violet 160 J

1594 cm³, 81 CV DIN, 4 vitesses, 4 portes, consommation aux 100 km: 7,1 litres*.
Fr. 11780.-
Votre chèque Datsun Fr. 730.-

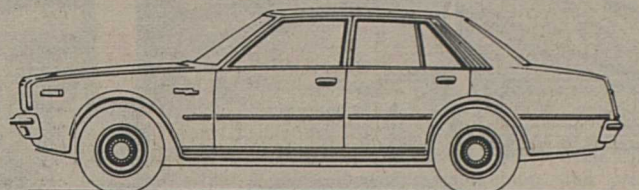


Break Bluebird 180 B

1770 cm³, 86 CV DIN, 4 vitesses, 5 portes, consommation aux 100 km: 7,6 litres*.
Fr. 13890.-
Votre chèque Datsun Fr. 840.-

Limousine Bluebird 180 B

1770 cm³, 86 CV DIN, 4 vitesses, 4 portes, consommation aux 100 km: 7,2 litres*.
Fr. 12890.-
Votre chèque Datsun Fr. 770.-



Limousine Laurel 200 L

1997 cm³, 97 CV DIN, 4 vitesses, 4 portes, consommation aux 100 km: 8,9 litres*.
Fr. 15390.-
Votre chèque Datsun Fr. 930.-

Limousine Laurel 200 L

à transmission automatique Fr. 16640.-
Votre chèque Datsun Fr. 1000.-

* Mesurée à une vitesse constante de 90 km/h.

Du point de vue de la qualité et de la rentabilité, chacun de ces modèles est un authentique Datsun. Naturellement aussi en ce qui concerne le confort. Tous sont dotés de pneus radiaux, d'appuis-tête, d'essuie-glace à deux vitesses, de dégivrateurs des vitres latérales et d'un bouchon de réservoir verrouillable. La plupart sont équipés de vitres teintées sur tout le pourtour, d'un miroir de courtoisie, de phares halogènes et de sièges-couchettes. Jantes d'aluminium, radio, couleurs métallisées et traitement anti-rouille (en partie moyennant supplément de prix).

Notre offre «Apprenez à connaître la Datsun!» présente, pour vous aussi, un réel intérêt. Rendez-vous aujourd'hui même chez l'un de nos 240 concessionnaires et faites-vous montrer sans engagement ces modèles de notre gamme. Notre revendeur se fera un plaisir de vous renseigner à fond sur cette proposition vraiment unique en son genre.

DATSUN

Qualité et fiabilité



Limousine Laurel 200 L

Les prix, l'équipement et les conditions de vente peuvent être modifiés en tout temps sans préavis.

Conthey: S. Weiss, Edelweiss, 027/361242; Martigny: P.-M. Ramuz, Garage du Levant, 026/21447; Massongex: Albert Morisod, 025/713735; Siere: Garage de Finges, J. Zermatten, 027/551006; Sion: Garage Théler, 027/234848.

Ayent: Garage du Wildhorn, G. Dussex, 027/381476; Saint-Léonard: Garage Stop, R. Zwimfer, 027/312280; Saxon: Raymond Metroz, Garage International, 026/63535; Veyras: Garage du Muzot, G. Perren, 027/551225.

ÉNERGIES DE REMPLACEMENT ET FOIRE-EXPOSITION Un printemps animé à Sierre



M. Simon Derivaz, président de la Société de développement et M. Jean-Claude Seewer, directeur de l'Office du tourisme de Sierre et Salquenen: une intense activité.

SIERRE (ag). - Les incertitudes relatives à l'approvisionnement énergétique de demain ont donné un élan nouveau à la recherche de ressources nouvelles, parmi lesquelles l'énergie solaire.

La cité du soleil, sous l'égide de la Société de développement et le patronage de la commune de Sierre, entend donc ouvrir à l'attention du public du 31 mai au 8 juin 1980 une foire-exposition annuelle qui comprendra:

1. Une exposition consacrée à l'énergie solaire et aux énergies de remplacement, assortie d'une

série de conférences sur la recherche solaire (en collaboration avec la SSES, l'EPFL, etc.).
2. Une foire commerciale régionale, où le commerce du district pourra se mettre en évidence (stands commerciaux, présentation des vins nouveaux, etc.).

La foire-exposition sur l'énergie solaire et les énergies de remplacement est organisée par la Société de développement et l'Office du tourisme de Sierre et Salquenen, avec le patronage de la ville de Sierre.

Le comité d'organisation de la foire-exposition 1980 est constitué comme suit:

Comité directeur: président d'honneur, M. P. de Chastonay; président, M. S. Derivaz; vice-président, M. R. Genoud; membres, MM. Porretti, Siegrist et G. Berthod.

Comité élargi: commission de construction: MM. P. Berthod, J.-D. Crettaz, G. Fellay; commission symposium: MM. W. Ferrez, P. de Chastonay, J.-C. Seewer; commission d'hébergement-animation: MM. A. Oggier, M. Constantin, L. Pont; commission exposants: MM. J. Hertz, A. Mathier, M. Constantin, M. Siegrist, J.-C. Seewer; commission des finances: MM. G. Berthod, A. Barmaz; commission administration: secrétariat Office du tourisme, SDDS.

Du 31 mai au 8 juin 1980, sur les 2000 mètres carrés de la halle couverte de Graben, se tiendra donc cette importante manifestation.

«Il convenait de combler un créneau dans le domaine des foires et expositions en Valais. Le printemps

sera ainsi animé», devait déclarer, hier, M. Simon Derivaz, président de la SD de Sierre et Salquenen qui, en compagnie de M. Jean-Claude Seewer, directeur de l'Office du tourisme, présentait ce projet des plus intéressants.

Depuis quelque huit ans, l'idée suit son cours. Avec la construction de la halle de Graben et de la salle omnisport, la cité du soleil dispose maintenant de locaux aptes à la réalisation.

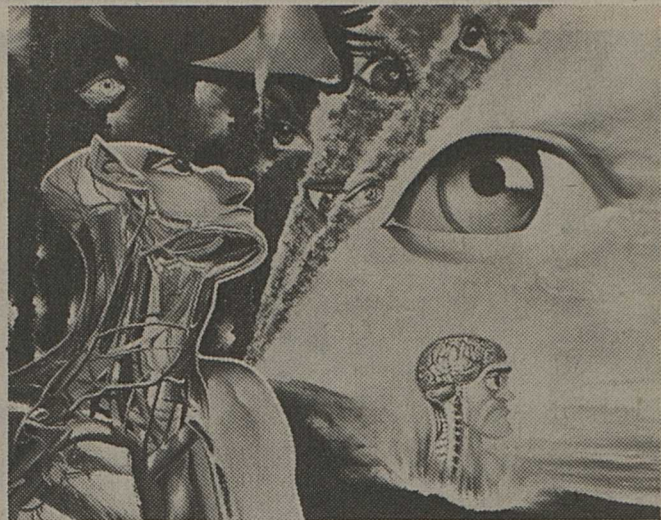
«Nous avons obtenu l'appui du Département fédéral de l'énergie.»

Plus proche de l'OGA que du Comptoir de Martigny, la foire-exposition de Sierre se présente en deux phases: des symposiums réservés aux spécialistes des problèmes liés à l'énergie et des conférences de vulgarisation, le tout complété par une grande exposition de matériel.

En parallèle se déroulera la foire régionale, véritable célébration des activités déployées dans le district de Sierre: «Il convient de réanimer le commerce, l'artisanat local...»

Sierre, une nouvelle fois, démontre ainsi sa volonté pour une animation de qualité, le dynamisme apporté à la mise sur pied d'activités dans tous les domaines culturels et intellectuels.

LA SCIENCE-FICTION Une célébration du rêve et de l'imaginaire



SF: rêve imaginaire et science-fiction.

SIERRE (ag). - C'est du lundi 24 septembre au 6 octobre qu'aura lieu, à Sierre, la première Quinzaine valaisanne de science-fiction. Ainsi, pour la première fois dans le Vieux-Pays, une cité entière, durant deux semaines, se mettra à l'heure des vaisseaux spatiaux, des explorateurs du cosmos, des mutants, robots, androïdes et autres créatures pour le moins bizarres. Placée sous le signe de l'astre solaire, Sierre fait une fois de plus la démonstration de son dynamisme.

La science-fiction, célébration du rêve et de l'imaginaire depuis des décennies, captive. Son auditoire, de plus en plus, s'élargit en Europe, le mouvement amorcé aux Etats-Unis dans les années 30 touchant maintenant notre continent.

Car c'est en Amérique du Nord que la science-fiction remporta ses premières victoires populaires. En bandes dessinées, en fanzines, en littérature, au cinéma même avec le fameux «King-Kong», fiction et fantasme concurrençant un succès considérable. Qui ne se souvient d'Amazing Stories, de Science Wonder Stories, de Starling Stories, quelques-uns parmi les dizaines de titres de mensuels qui, dans les années d'avant-guerre, enchantèrent nos parents?

Durant les années 60, la science-fiction atteint les pays francophones. Les Editions Fleuve-Noire publient titre après titre. Maurice Limat, Richard Bessière, Pierre Barbet, Jimmy Guieu, Gérard Klein... autant de noms qui illustrèrent ce genre. Le septième art ne pouvait rester à la traîne: La guerre des mondes d'après le fameux roman d'H.-G. Wells, 2001 l'odyssée de l'espace tiré de l'œuvre d'Arthur C. Clark, La planète des singes, La guerre des étoiles, Le choc des étoiles, Galactica ou la bataille de l'espace, autant de longs métrages qui devaient contribuer à la diffusion de la science-fiction.

A Sierre, la science-fiction sera présentée sous les aspects les plus divers. Littérature d'abord, avec des expositions de livres, de dessins de couvertures anciennes, une bourse aux échanges. Des conférences compléteront à coup sûr ce chapitre. Deux longs métrages illustreront le côté cinématographique.

Bien connu en Suisse comme à l'étranger - il revient de la convention SF de Brighton en Angleterre - le peintre Jean-Paul Faisant de Martigny, a été invité à Sierre. Réaliste, figuratif, il célèbre des scènes de l'imaginaire, mêlant avec habileté talent et inspiration «cosmique».

Le Club valaisan de miniatures (CVM), quant à lui, a choisi la confection de maquettes pour apporter sa contribution à l'aventure. Une trentaine de pièces - de la cabine Apollo aux chasseurs cosmiques de La guerre des étoiles, les intéressés pourront avoir sous les yeux des reproductions véritables des modèles les plus connus. Mise sur pied par l'Office du tourisme de Sierre, la bibliothèque communale et régionale de Sierre, l'Association siéroise de loisirs et culture, le Ciné-Club et le CVM, la première quinzaine de science-fiction saura présenter des activités aussi diversifiées que passionnantes.

Un rendez-vous de l'insolite à ne pas manquer!

CONFÉRENCE À SIERRE : Un tribunal des mineurs non pour sévir mais pour secourir

Lors de sa conférence à Sierre, M^{me} Roberte Chevalley, juge et vice-présidente du tribunal des mineurs de Lausanne, a montré la détresse de la jeunesse délinquante.

Ces enfants, ces adolescents, ces jeunes proviennent de tous les milieux sociaux: aussi bien des familles dites «bonnes» que des milieux défavorisés, aussi bien des familles unies que des couples séparés, que l'on a trop tendance à culpabiliser.

Et leur premier délit est comme un appel au secours pour attirer sur eux l'attention que l'on n'a pas su leur prêter. Il est d'ailleurs souvent commis en bande: les esseulés, les paumés, les gosses en difficultés scolaires, problèmes d'apprentissage, en rupture avec le milieu familial, se regroupent et tentent de s'affirmer d'une autre manière lorsqu'ils ont échoué là où leurs camarades, plus doués, plus volontaires, réussissent.

Pour le juge, il s'agit alors de situer leurs problèmes, de comprendre leur personnalité et de les aider à se sortir de ce mauvais pas. Les parents sont toujours entendus; leur aide et un soutien éducatif en milieu familial permettent de résoudre bien des cas. Un placement dans une maison spécialisée sera parfois nécessaire.

L'internement n'intervient qu'en dernier ressort.

La présence du conseiller d'Etat Bernard Comby et de M. Favre, chef du Service juridique et administratif, permet au public, lors du jeu des questions et des réponses qui suivit l'exposé de M^{me} Chevalley, de s'informer également sur la situation en Valais. Car si dans le canton de Vaud, le tribunal des mineurs existe depuis

38 ans, cette institution ne pourra être mise en place en Valais qu'après la votation populaire du 26 octobre prochain sur la nouvelle loi d'organisation judiciaire.

Et cette conférence, organisée par le club BPW de Sierre fut dans la région le coup d'envoi de la campagne d'information en faveur du tribunal des mineurs.

F. B.

10 ans de ministère à Chippis pour le curé Amacker

CHIPPIS (ag). - Les paroissiens et la commune de Chippis marqueront de belle manière les dix ans de ministère au village de l'abbé Raphaël Amacker, desservant de la paroisse.

Un programme de choix a été mis sur pied pour animer cette fête qui se déroulera le dimanche 30 septembre prochain. Voici le programme de cette journée:

9 h. 15, carillon; 9 h. 30, office religieux à l'église paroissiale; 10 h. 30, cortège: formation: drapeaux de la fanfare, de la commune et du Corps de Dieu, fanfare municipale, l'abbé Amacker, parents, amis, autorités religieuses et civiles, société de chant, mouvements paroissiaux, drapeaux et délégations des sociétés locales, population. - Iti-



Le curé Raphaël Amacker: 10 ans à Chippis.

néraire: rue St-Urbain, Grande Avenue, route de Chalais, rue des Cerisiers, rue des Ecoles, rue St-Urbain, cour de l'ancien centre scolaire: à 11 heures, productions de la fanfare municipale «L'Echo», productions de la société de chant «Caecilia», allocution de M. Edgar Zufferey, président de la commune; message de l'abbé Raphaël Amacker, desservant de la paroisse, apéritif offert par la municipalité à toute la population.

Grand concert à Berne pour le jeune Dany Bonvin

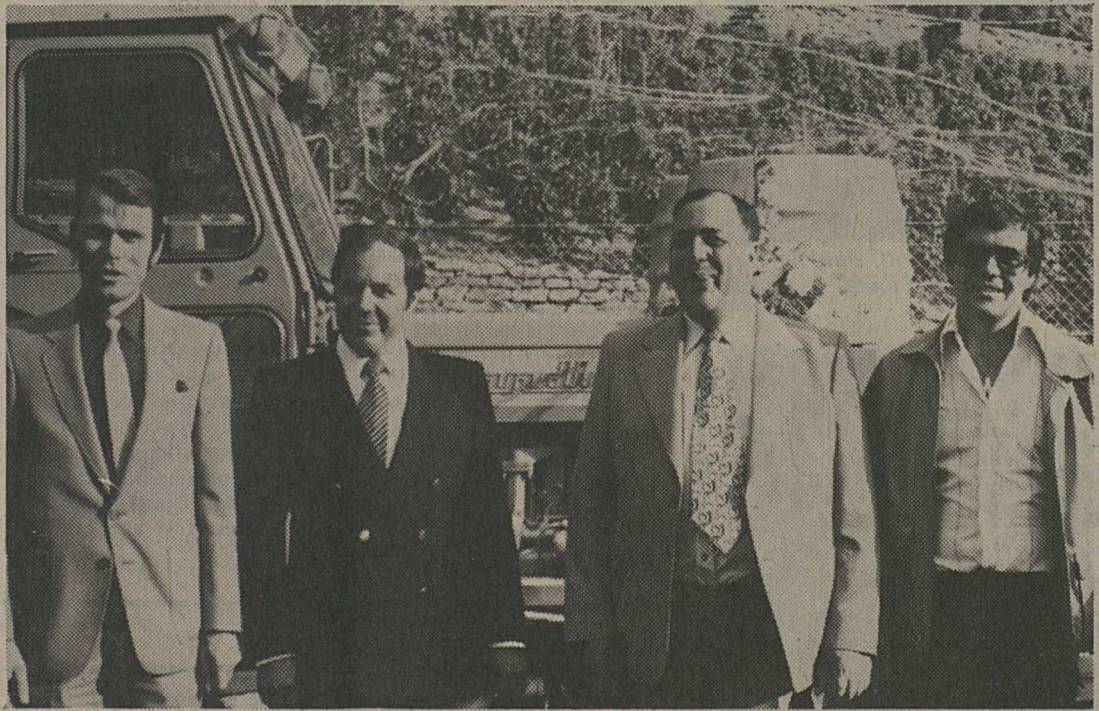
MONTANA-CRANS (ag). - Champion suisse tout instrument, le jeune Dany Bonvin de Montana-Crans a été invité par la Stadtmusik de Berne à se produire au cours d'un grand concert qui aura lieu samedi au Kursaal.

Le directeur de cet ensemble musical réputé, M. Vögele a composé pour le jeune tromboniste une pièce intitulée «Burlesque» que Dany Bonvin présentera pour la première fois en public à l'occasion de cette soirée de gala.



Le jeune Dany Bonvin, invité par la Stadtmusik de Berne: un bel honneur!

Une nouvelle centrale de vinification inaugurée à Sierre



De gauche à droite, M. Fritzé, ainsi que M. Clavien entouré de ses deux fils, samedi lors de l'inauguration de la nouvelle cave Saint-Georges.

SIERRE (ag). - Une nouvelle centrale de vinification était inaugurée samedi après-midi à Sierre, en présence de quelque 250 personnes. La cave Saint-Georges, propriété de M. Clavien, était devenue trop petite. L'ancien bâtiment fut donc rasé et de nouveaux locaux édifiés, à la rue du Bourg.

M. Fritzé, qui se chargea des grands aménagements, présenta les détails techniques de l'ensemble. Deux pressoirs de dix tonnes, un de vingt tonnes, vingt et une cuves cylindriques d'une capacité totale de quelque 728700 litres pour la fermentation et le stockage des vins rouges, ainsi que vingt cuves cylin-

driques d'une contenance totale de 780000 litres pour la vinification et le stockage des vins blancs caractérisent cette nouvelle réalisation.

SFG l'Etoile Chippis Reprise des répétitions

CHIPPIS. - La société fédérale de gymnastique l'Etoile de Chippis annonce que ses répétitions reprennent aujourd'hui selon l'horaire suivant:

Benjamins: de 16 à 17 heures, monitrice M^{me} Yolande Moos-Escher. Grandes: de 17 heures à 18 h. 30, monitrice M^{me} Augustine Menozzi. Moyennes: de 18 h. 30 à 20 heures, monitrice M^{me} Liliane Bamonte.

Nous vous attendons avec joie!
(Pour tous renseignements, adressez-vous, le soir à Fernand Balstraz (58 10 49); Michèle Perrig (55 05 25); Violaine Maillard (55 08 47); ou Dominique Salamin (55 00 01).

«Scout, pourquoi pas?»

On aime bien rester tranquillement chez soi, pour lire, jouer, se reposer... Mais les activités en groupe ont aussi leur charme: on se souvient longtemps d'un week-end en pleine nature, d'un feu de camp avec ses sketches, ses chants.

Alors, vous les enfants, dès l'âge de 6 ou 7 ans, venez aux louveteaux ou aux lutins (petites ailes), et vous pourrez bricoler, jouer du théâtre, connaître de nouveaux copains et copines.

Vous, les jeunes, venez aux éclaireuses, aux éclaireurs ou aux pionniers, vous apprendrez à vous rendre utiles, vous découvrirez les joies de

Cours de photo à l'ASLEC: reprise ce soir

SIERRE (ag). - C'est ce soir dès 20 heures que reprendront à l'ASLEC les cours de photographie.

Au programme de ce premier cours, figurent un bref historique, les principes de base de la photographie, les divers types d'appareils photographiques et leur utilisation, ainsi que des leçons théoriques avec diapositives et vidéo.

Conseil BPS 8

Souhaiter un livret d'épargne (jeunesse) pour son anniversaire, c'est vouloir trois avantages:



Tout d'abord la tirelire avec son compartiment pour l'argent de poche, puis des revues de sport en couleurs, et enfin, à 20 ans, une somme plus rondelette grâce à l'intérêt préférentiel.

BANQUE POPULAIRE SUISSE un choix qui s'impose



REDACTION DE SIERRE
Antoine Gessler
Tél.: (027) 55 91 55
Case postale 258
Rue du Bourg 2
3960 Sierre



1904 — CIBA-GEIGY

Monthey, ville ouverte à t



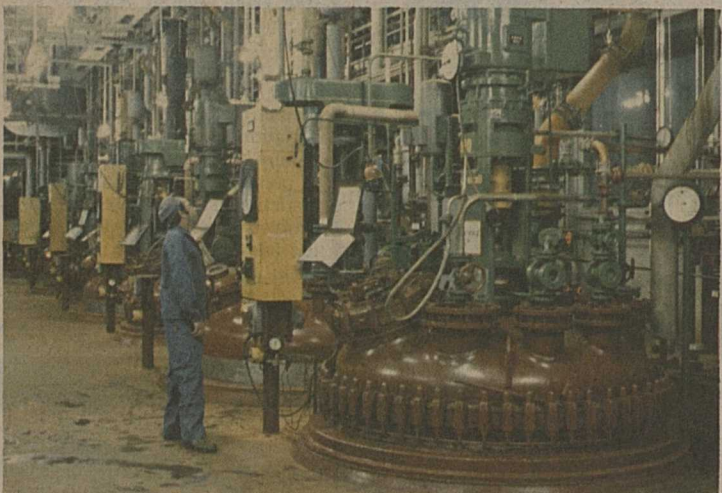
Un soufleur de verre dans son atelier. La réparation d'appareils de laboratoire et la construction de pièces spéciales occupent plusieurs collaborateurs.



A la station d'épuration. Ces bassins dits «biologiques» accélèrent le processus naturel d'épuration par l'introduction d'air dans l'eau.



Le magasin automatique, inauguré il y a juste dix ans, était alors un des plus modernes du monde. L'ordinateur conduit toutes les opérations.



Un bâtiment de fabrication: sobre alignement des chaudières, réceptifs de plusieurs milliers de litres, dans lesquels s'opèrent des réactions chimiques.



Le centre de formation emploie en permanence quinze enseignants qui dispensent leur savoir non seulement aux apprentis, mais aussi au personnel, à l'occasion des cours internes de recyclage.

Progression aujourd'hui modérée mais appréciable

par M. Jean-Paul Kehlstadt
directeur de Ciba-Geigy, Monthey

Ciba-Geigy Monthey a 75 ans. Cet anniversaire pourrait être le prétexte à de longues digressions historiques, rappelant les heures de gloire et les inquiétudes d'une période équivalente à une vie humaine. Du reste, ce passé chargé de péripéties est résumé par la devise de notre manifestation: «collectivité - entreprise, un long chemin ensemble».

Depuis trois quarts de siècle en effet, Monthey et notre usine ont connu un développement parallèle. Les deux partenaires peuvent aujourd'hui se réjouir des résultats acquis en 75 ans de collaboration.

Cette symbiose Monthey-usine se retrouve à l'échelle cantonale. Car notre usine est bien valaisanne. Des gens venus de partout, du Léman au district de Martigny et à l'Entremont, y exercent des emplois étonnamment variés: des chimistes bien sûr, mais aussi des mécaniciens, des dessinateurs, des électroniciens, du personnel administratif, des conducteurs d'élevateurs... Plus de 2300 personnes apportent chez nous leur savoir-faire qu'un bon nombre d'entre eux ont acquis au sein de l'entreprise.

Que font-ils dans leurs ateliers, laboratoires ou entrepôts? L'activité de l'usine de Monthey s'oriente suivant trois axes principaux: production de matières colorantes, de plastiques, de produits pour l'agriculture. Ceci suppose la fabrication de produits intermédiaires dont beaucoup utilisent le chlore et la soude issus du sel de Bex et de l'énergie électrique produite dans l'Entremont et à Monthey. Ceci suppose également l'existence de nombreux autres services chargés, par exemple, de l'entretien des installations, de la formation des apprentis, jeunes et adultes, ou encore de la prévention des accidents.

La recherche et la vente sont l'apanage du siège de Bâle, ce qui n'empêche nullement les Montheyens de s'aventurer dans des voies nouvelles. Nos prédécesseurs inventaient un procédé d'électrolyse et mettaient en service en 1949 la première station d'épuration industrielle de Suisse. Notre génération a inscrit à son actif de belles réalisations comme l'entrepôt automatisé, plusieurs bâtiments de production conduits par ordinateur, la plus grande turbine à gaz de Suisse pour l'obtention de courant électrique et des fours d'incinération d'eaux résiduaires qui sont encore à l'avant-garde de ce qui se fait dans le domaine écologique.

La frénésie des années folles du début de cette décennie a fait place à une progression plus modérée mais encore appréciable. Dans l'immédiat, nos dépenses d'investissements se situent toujours au environs de 50 millions de francs par an préservant ainsi nos futures possibilités. Nous estimons avoir de bons arguments sur l'avenir: une usine quasiment neuve, une infrastructure bien développée, de l'espace disponible et surtout un personnel dont le savoir-faire est fort apprécié de notre siège social.

J.-P. Kehlstadt

Au siècle dernier, l'industrialisation a complètement modifié l'aspect de nos cités, la façon de vivre de leurs habitants comme leur mentalité, le comportement de leurs autorités. Bien sûr, ce canton disposait d'une main-d'œuvre abondante et relativement bon marché.

C'est ainsi que Monthey acquit sa renommée de petite ville industrielle dans la première moitié du XIX^e siècle déjà par l'apparition des verreries de Monthey dont la prospérité après les années 1850 ont marqué l'histoire de Monthey tant par les méthodes de travail que par la truculence du verbage des ouvriers qui avait poussé des racines profondes dans tous les milieux.

Mais ce qu'il faut souligner c'est qu'à une ou deux exceptions, l'industrie et l'artisanat montheyens du XIX^e siècle ont été l'œuvre exclusive d'étrangers, particulièrement des Savoyards (Sardes et Français) et des Italiens auxquels se joignirent plus tard nos Confédérés allemands.

On doit donc admettre que de la diversité est née une unité si ce n'est une union des industries et de l'artisanat. Bien sûr aussi, la grande évolution industrielle du début du XX^e siècle pour ne pas dire révolution qu'ont connue les Montheyens d'alors, a été le ferment d'un esprit caustique, blaguant tous les éléments hétéroclites formant alors la population de cette cité qui ne comptait qu'un peu plus de 2500 habitants.

Le développement de la chimie montheyenne dû à une initiative lausannoise

Le 20 mars 1897 la Société des usines de produits chimiques de Monthey fondée par Ch. Masson et Cie (banquiers à Lausanne) s'informait auprès de la Compagnie des mines et salines de Bex pour obtenir la fourniture de 8000 m³ d'eau à 25% de saumure, eau qui devait être conduite à Monthey de la mine du Bouillet au moyen d'une conduite en fonte. Le 27 août 1897, la convention était signée entre les deux parties.

En 1901, renouvellement de cette convention mais la société se trouva en culture financière du fait que son principal actionnaire, la banque Masson, était faillite. C'est ainsi qu'elle fut rachetée par la société pour l'industrie chimique (Gesellschaft für Chemische Industrie Basel), la future CIBA. C'était en 1901.

On doit donc admettre, que le développement de l'industrie chimique montheyenne est à une initiative lausannoise.

Les nouveaux exploitants avaient l'intention d'y installer la fabrication de sel.

Après le sel, l'électricité

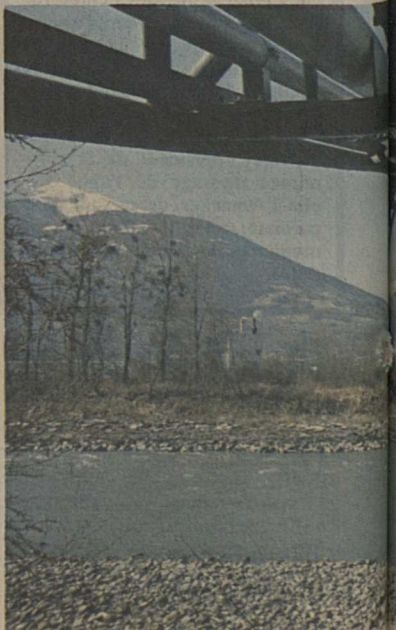
En 1908, ce fut la construction du barrage du Pont du Pas à Troistorrents, la fusion de la fabrique chimique bâloise avec la société pour l'industrie chimique bâloise vit le développement de la fabrication de l'indigo synthétique. Il y avait également de construire une usine hydroélectrique sur la Vièze, les forces motrices installées étant insuffisantes pour permettre un développement du nouveau procédé électrolytique soit la production du sodium métallique par électrolyse du sel en fusion.

En 1910, l'usine de la Vièze située dans une zone ne comprenant aucune construction mais un beau vignoble, mise en service, la conduite forcée de tant un château d'eau aux Neyres. En 1962, Ciba-Geigy obtint l'aménagement des eaux de la Vièze de Morgins avec une conduite forcée au départ de la Crotzaz, ce blant ainsi la capacité de production de cette usine hydroélectrique de la Vièze.

Collectivité Un long chemin



L'usine est une grande consommatrice d'eau dans cette installation. L'eau sert au refroidissement directement à la production chimique.



Passerelle sur le Rhône. Elle supporte les mines de Bex. On peut la franchir à pied.

Textes recueillis par CG

Suite page 33



Au garage. Entre le rail et la route, on dénombre plus de 60 points de chargement/déchargement dans l'usine. Le trafic global est supérieur à 200 000 tonnes par an.

MONTHEY - 1979

Les courants industriels

En 1924, c'est le début de la fabrication de l'anthraquinone dont le procédé a été perfectionné et en 1928, début de fabrication de l'acide cyanhydrique par synthèse des hydrocarbures et de l'azote dans l'arc électrique: la vocation électrochimique de la ville se confirmait donc puisque le courant électrique permettait l'électrolyse de l'eau salée, celle du chlorure de sodium pour la régénération de l'acide chromique employé dans la préparation de l'anthraquinone et la synthèse de l'acide cyanhydrique.

En 1937, c'est la naissance de la fabrication du chlorure de benzoyle. Mais la crise économique se faisait sentir très sérieusement à Monthey et l'usine qui occupait 475 ouvriers en 1910 ne pouvait employer plus de 475 personnes.

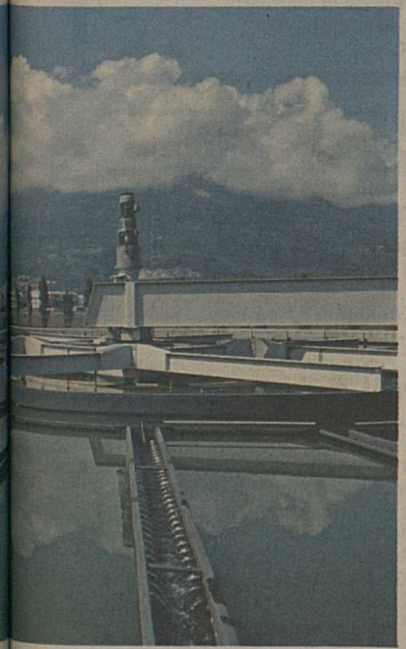
Nouvelle impulsion face aux matières plastiques

1958 est une année décisive pour le développement de l'entreprise. En effet, le transfert de Bâle à Monthey du département des matières plastiques lui donnait une nouvelle impulsion. Malgré la Seconde Guerre mondiale, un vigoureux effort de construction se dessinait. L'effectif personnel dépassait le cap des 1000 ouvriers et employés en 1948.

l'année suivante, Ciba-Geigy mettait en exploitation la première station d'épuration industrielle de Suisse.

En 15 ans, le département des matières plastiques a pris un essor considérable, ce qui oblige une expansion de l'infrastructure.

Entreprise ensemble



... dans le Rhône; elle l'épuration ensuit à la production de vapeur ou encore



... portant le gaz naturel et l'eau salée des

C'est dans les années 50 que furent mis en service notamment les ateliers de menuiserie, le garage.

Bons résultats du 1^{er} semestre 1979

Selon *L'Alambic*, le journal mensuel de l'entreprise de Monthey, le tonnage total fabriqué au premier semestre 1979 avec 87915 tonnes enregistre une augmentation de 13% par rapport à la période correspondante de 1978, qui avait à l'époque déjà été qualifiée de satisfaisante.

Les colorants et les matières plastiques ont atteint durant ces six premiers mois un record absolu. Quant au résultat de l'agrochimie, il n'est dépassé que par les chiffres de 1975, une année où ce département avait beaucoup produit pour maintenir une activité suffisante de l'usine malgré la récession.

L'école d'entreprise

C'est en 1975 que fut inaugurée l'école d'entreprise. L'accent a donc été mis tout spécialement sur la formation d'apprentis et la formation continue du personnel de Ciba-Geigy dans les métiers suivants:

Opérateurs chimiciens, laborant, électriciens, électroniciens, automatismes, dessinateurs de machines, dessinateurs électriciens.

Comme le relevait M.-G. Kaestli dans le numéro de juillet de *L'Alambic* le nombre d'apprentis terminant leur période de formation dépasse annuellement les besoins de Ciba-Geigy, mais cela ne date pas d'aujourd'hui. Une exception à cette règle, la pénurie chronique d'employés de laboratoire.

Assumant une responsabilité sociale en choisissant de participer librement à l'éducation professionnelle de notre jeunesse, Ciba-Geigy dispose d'un corps enseignant de 15 unités occupées exclusivement à des tâches éducatives, d'un nombre encore plus frappant de moniteurs à temps partiel.

Il faut admettre aussi que l'apprenti au niveau opérationnel de l'entreprise n'est pas rentable. On admet que le coût de la formation d'apprentis est élevé. D'ailleurs, l'engagement d'apprentis tient compte du marché du travail à moyen terme.

Un rôle stabilisateur et sécurisant

par M. Raymond Deferr
président de Monthey

C'est vraiment un paradoxe que Monthey soit devenue le berceau d'un petit centre industriel prospère, alors que loin des grands axes de circulation, sur la ligne du lent et rare Tonkin, rien ne la prédisposait à cette vocation, en tout cas pas son cadre naturel plus propre à inspirer le poète que l'industriel.

Pourtant la conjonction de certains éléments naturels, dont notre Vièze, est bien à l'origine de l'éclosion et du développement de notre industrie locale. Dès le début de ce siècle, l'évolution de Monthey a été très fortement liée à la croissance de ses industries.

Durant cette dernière décennie, le secteur tertiaire, appuyé sur une infrastructure industrielle épanouie, a pris à son tour de la vigueur et donné à notre ville une dimension nouvelle, un rayonnement étendu, à la mesure de sa vocation régionale.

C'est une évolution intéressante à constater car Monthey était considérée ces dernières années encore, comme une cité essentiellement et même uniquement industrielle. Or, actuellement, sur 7000 postes de travail offerts dans la ville, environ 3000 seulement reviennent à nos principales industries, dont 2435 à Ciba-Geigy. Le secteur industriel demeure à la première place de l'économie montheysanne incontestablement, ses retombées économiques ont participé à la prospérité des autres secteurs d'activité et assuré à toute la région un bien-être dont le niveau n'est pas atteint dans d'autres parties du pays qui en sont dépourvues.

En ces temps de perturbations économiques, inquiétantes et souvent douloureuses, le rôle stabilisateur et sécurisant de Ciba-Geigy est d'autant plus apprécié que son comportement en matière d'emplois a été exemplaire, à un moment où des difficultés ont également affecté certaines de ses forces de production.

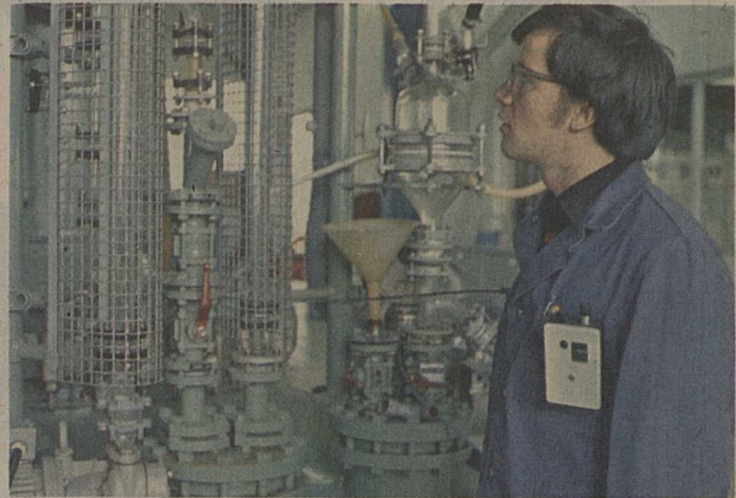
Il y a quelques petites années, l'économie de croissance était en procès et l'industrie figurait au premier rang des accusés, suspectés de tous les maux de l'humanité.

Les circonstances présentes ont fait part de vérité de ces griefs et nous appellent à des exigences plus nuancées. Il n'empêche que quels que soient les avantages et le mérite de l'industrialisation, la sauvegarde de notre environnement doit améliorer continuellement sa place au rang des préoccupations de nos industries. A ce chapitre sensible de nos rapports, il est juste de saluer sans arrière pensée, les efforts considérables entrepris par Ciba-Geigy pour réduire systématiquement les effets polluants de ses activités. Cela est nécessaire à notre coexistence, car c'est à cette condition que Monthey, dans sa croissance, demeurera une vraie ville, accueillante, ouverte au travail, comme à l'habitation et aux loisirs.

Cette année Ciba-Geigy Monthey fête son 75^e anniversaire. Je ne doute pas qu'elle continuera à croître, forte de sa volonté et de sa capacité éprouvées, d'innover, d'inventer, d'organiser et de progresser, en étendant son rayonnement bienfaisant à toutes les dimensions humaines de la cité dont elle est une si grande part.

C'est notre souhait.

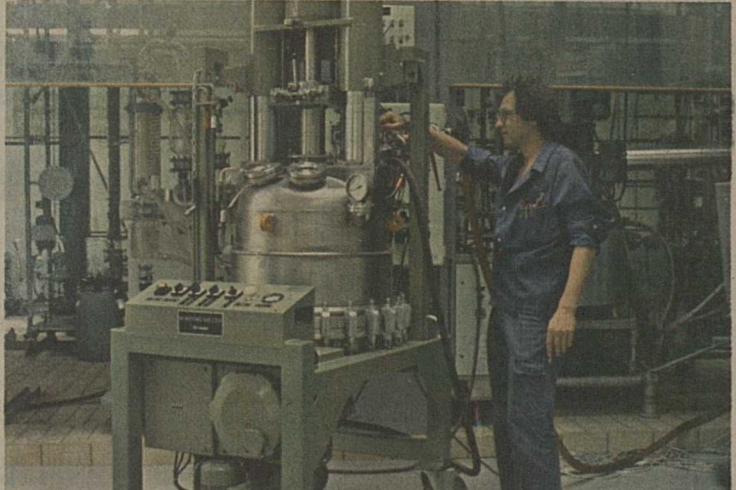
R. Deferr, président



Des dispositifs protègent les parties les plus fragiles de l'appareillage de l'installation de production.



Un groupe de jardiniers veille à l'entretien des zones vertes de l'usine: plus de 20 000 m² de pelouses, 300 arbres, 300 mètres de haies, plus de 1000 plantes diverses.



Une installation pilote. Dans ce type de bâtiment, on teste et on met au point les procédés de fabrication. La plupart des appareils sont mobiles, ce qui confère une grande souplesse à l'emploi.



Dans une avenue de l'usine: camions et wagons-citernes déchargent les matières premières dans des réservoirs logés, par mesure de sécurité, dans des fosses en béton.



Pose d'étiquettes sur les boîtes contenant les fameux tubes de colle «Araldite». La mécanisation n'a pas passé partout; certaines tâches se font encore manuellement, ce qui leur confère un charme à la fois désuet et sympathique.

Photos Ciba-Geigy



Les quatre cheminées des fours d'incinération. Un mode de destruction des déchets conforme aux exigences écologiques, grâce à l'existence de filtres et de laveurs complexes.

GRAND ECHANGE DE MATELAS

profitez de cet échange unique en son genre pour votre santé et un meilleur sommeil.

la marque Bico est le gage de produits de tout premier ordre, au service d'un sommeil sain et réparateur. Montées sur 26 paliers d'articulation, les lames d'un sommier Bicoflex s'adaptent en souplesse à l'anatomie du dormeur et soutiennent de façon anatomiquement correcte la colonne vertébrale, d'où une détente parfaite de la musculature du corps. En combinaison avec le matelas-santé Bico qui a cent mille fois fait ses preuves, on obtient dans toutes les positions un sommeil dont les bienfaits ne font que s'accroître avec le temps. La structure de haute qualité des matelas-santé Bico assure en outre une «climatisation» parfaite du sommeil à toutes les saisons.



Médicalement recommandé



Isabelle Superflex

Polyéther extra-flexible de 12 cm d'épaisseur d'un poids spécifique de 40 kg/m³ et de 50 kg/m³ pour l'appui-dos. Le noyau de ce matelas dont les bords sont spécialement renforcés avec du polyéther dur, est produit exclusivement pour bico. 3 kg de pure laine de tonte, blanche aiguilletée, et 1 kg de poils de chameau finement cardés. Traitements antimite et bactéricide «Sanitized».

Hauteur totale: env. 15 cm.
Degré de résistance: moyen à souple.

Conforta-Bella

200 ressorts de 10 cm de hauteur, logés dans des poches individuelles en polyéther. Recouvert sur les deux faces d'une plaque de polyéther renforcé par un tissu grillagé, poids spécifique 35 kg/m³. 4 kg de laine tondue de mouton, blanche, aiguilletée. Traitements antimite et bactéricide «Sanitized».

Hauteur totale: env. 16 cm.
Degré de résistance: très souple.

EM-Conforta

Polyéther (mousse spéciale superélastique) de 12 cm d'épaisseur avec renforcement sandwich du milieu, poids spécifique de 30/40/30 kg/m³. Exclusivement de Bico. 4 kg de pure laine de tonte blanche avec apprêt «Sanitized» antimite et bactéricide. Damassé or/beige.

95/190 Fr. 480.-

95/190 Fr. 465.-

90/95 x 190 cm Fr. 370.-

Noblesse Crino

Noyau de polyéther H.R. particulièrement élastique et produit exclusivement pour bico, 12 cm d'épaisseur milieu renforcé. Poids spécifique: 40/50/40 kg/m³, 4 kg de crin pures queues, travaillé en façon, 3 kg de laine de tonte blanche, aiguilletée, 1 kg de poils de chameau finement cardés. Traitements antimite et bactéricide «Sanitized».

Hauteur totale: env. 16 cm.
Degré de résistance: moyen. 95/190 Fr. 640.-

Libelle Topair

Noyau extra-flexible de polyéther de 12 cm d'épaisseur, avec canaux d'aération doubles en diagonale, produit exclusivement pour bico. 4 kg de pure laine de tonte de mouton, blanche, aiguilletée. Traitements antimite et bactéricide «Sanitized».

Hauteur totale: env. 14 cm.
Degré de résistance: souple.

Sommiers Bico-Flex S'adaptant à chaque lit. Mod. A avec tête mobile Fr. 240.- Mod B avec tête et pieds mobiles Fr. 358.-

95/190 Fr. 420.-

Nous vous présentons le plus grand assortiment de matelas et de sommiers à lattes Bico du Valais

anthamatten meubles sa bois-noir St.Maurice

Tél 026/84262



OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

On cherche

monteurs électriciens serruriers tuyauteurs serruriers monteurs en chauffage

TIME Davet Frères

Rue du Coppet 1
1870 Monthey.

Tél. 025/71 58 91.

Travaux en Suisse romande.

36-6836

Importante entreprise commerciale de la place de Sierre engage

apprenti de commerce de langue maternelle allemande, connaissance du français indispensable.

Possibilité de commencer les cours professionnels immédiatement.

Tél. 027/55 55 13. 89-44433

On cherche

une sommelière même débutante.

Travail en équipe. Chambre indépendante. Entrée tout de suite.

Tél. 027/31 12 69. 36-30070

Institut d'études de marché cherche

enquêteurs (trices)

disponibles dès fin septembre (travail à temps partiel).

Prière de téléphoner à ERMO S.A., av. Tissot 2bis, 1006 Lausanne. Tél. 021/20 85 85/86.

22-49335

On cherche

mécanicien sur auto qualifié.

Entrée à convenir.

Garage Charly Launaz. Tél. 025/71 24 53. 143.152.801

Nous engageons **menuisiers pour l'établi et la pose charpentiers aides-charpentiers**

Se présenter chez: Fournier André & Cie S.A. Route de Chandoline, 1951 Sion. Tél. 027/22 33 34. 36-2472

Le nouveau tenancier de l'hôtel-restaurant de l'Aigle, Villeneuve, cherche, pour tout de suite

sommelier (ère)

connaissant les deux services.

P.-A. Turrian, chef de cuisine. Tél. 021/60 10 04.

22-16804

Cherchons

personnel de nettoyage

dès 18 heures pour bureaux.

S'annoncer au Crédit Suisse Av. de la Gare 23 1950 Sion. Tél. 027/23 35 45. 36-805

On cherche

un serveur (euse)

capable, pour les deux services.

Place à l'année.

S'adresser à P. Schmid restaurant Le Parc Route de l'Etraz 52 1260 Nyon. Tél. 022/61 57 24. 22-6739

MADAME

Préparez-vous dès maintenant aux sports d'hiver

Fitness une fois par semaine

Méthode MTP deux à trois fois par semaine pour perdre les centimètres et kilos superflus

Profitez de notre offre automne-hiver

Réduction de 25%

Au salon Bellefit: maigrir fait plaisir

Salon Bellefit
Rue de Lausanne 61 - Sion
Tél. 027/23 42 54

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Au centre de Monthey à vendre

un terrain de 2600 m²

Idéal pour locatif près centre commercial et écoles. Situation tranquille.

S'adresser sous chiffre 36-100589 à Publicitas, 1870 Monthey.

MARTIGNY

A louer, dans immeuble résidentiel neuf

magnifiques appartements 1, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces

disponibles dès le 15 décembre 1979.

Léonard Gianadda
Avenue de la Gare 40
1920 Martigny.
Tél. 026/2 31 13. 36-2649

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Masseur maître-nageur

qualifié, cherche emploi à l'année ou à saison.

Tél. 027/22 63 21. 89-44432

Travail à domicile

Vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots. Veuillez demander, sans engagement, en nous indiquant votre numéro de téléphone, la visite de notre représentant. GISO AG. 4563 Gerlafingen, int. 34. Tél. 065/35 58 68 entre 8 - 11 heures.

Gynécologue à Sierre cherche, pour sa consultation

aide-infirmière ou nurse qualifiée

avec connaissances d'allemand.

Collaboration avec infirmière et secrétaire. Entrée en fonctions: début novembre.

Ecrire sous chiffre P 36-30115 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche

secrétaire bilingue

français-allemand.

Eventuellement à mi-temps. Travail indépendant.

S'adresser à case postale 367, 3960 Sierre.

36-30028

1904 - CIBA-GEIGY MONTHHEY - 1979

(Suite de la page panoramique 30-31).

Ciba-Geigy et la vie communautaire

Ciba-Geigy est d'une grande importance pour la vie publique de tout le Chablais tant valaisan que vaudois. Implantée dans une localité de quelque 12 000 habitants, l'industrie y exerce forcément une profonde influence. Sans vouloir tresser une couronne de félicitations à Ciba-Geigy pour le rôle qui est le sien dans le développement économique et industriel du Chablais et dans l'économie valaisanne en général, il faut souligner que ses apports à la collectivité sont chaque année considérables.

Pour la ville de Monthey, par exemple, la situation saine des finances publiques ainsi que la sécurité économique de l'endroit dépendent, dans une large mesure, de la présence de Ciba-Geigy et de la bonne marche de son usine.

Bien sûr, les rapports financiers et matériels ne sont pas les seuls à lier cette industrie et ses cadres au pays et à ses autorités. Bien sûr, si la bonne entente règne, les avis peuvent diverger à l'égard de certains problèmes que pose l'exploitation de l'usine. Le personnel de Ciba-Geigy a toujours pris un vif intérêt à la vie publique et politique de la localité en y participant activement par son appartenance aux conseils communal ou général; sur le plan cantonal, plusieurs membres du personnel ont été ou sont membres du Grand Conseil.

Ciba-Geigy a encore de nombreux autres points de contact avec différents milieux économiques du canton dont l'Union des industriels

valaisans, la Chambre valaisanne du commerce où un siège permanent est réservé à un représentant de l'entreprise.

L'histoire de la direction

Si nous en croyons *L'alambic*, les archives de l'industrie chimique à Monthey sont muettes depuis sa naissance en 1904 et ceci jusqu'en 1913 où l'effectif du personnel atteignait alors 542 employés et ouvriers, la direction étant assumée depuis Bâle par un directeur en titre, M. Bischler. Celui-ci s'en remettait à MM. Luib et Grandjean, le premier chargé de la production et de l'appareil technique alors que le second était responsable des services administratifs et commerciaux. Ces deux personnages prenaient une importance considérable pour la population montheyenne d'alors qui leur attribuait généreusement le titre de directeur alors que le premier était fondé de pouvoir et le second mandataire commercial.

Le premier directeur... et les suivants

C'est en 1912 que M. Franz Meier venant de Bâle fut appelé à être le premier directeur de l'usine de Monthey dont il assumait les tâches jusqu'en 1924. Parallèlement à son activité professionnelle, M. Meier se

consacra à la vie publique en qualité de conseiller communal. Il fut un des principaux promoteurs de la création de l'école secondaire locale appelée école industrielle.

C'est M. Ewald Steinbuch qui lui succéda jusqu'en 1939, remplissant son rôle de manière itinérante avec port d'attache à Bâle avec de fréquentes et régulières incursions en Valais.

Au décès de M. Steinbuch, MM. Pierre Dutoit et Alfred Comtesse assumèrent la direction de l'usine. Mais l'ampleur que prenait l'usine de Monthey exigeait de revenir à un patron exclusivement montheyan. Ce rôle fut rempli de 1949 à 1952 par M. Pierre Dutoit qui n'avait que 23 ans lorsqu'il fut engagé comme chimiste, en 1912. C'est M. Dutoit qui contribua à l'introduction de l'indigo à l'usine de Monthey et au développement poussé de ce colorant. Au cours de la première guerre mondiale M. Dutoit fut l'élément catalyseur de l'introduction de la fabrication de l'antraquinone et de l'anhydride phtalique. Il vouait aussi son attention à la production d'énergie électrique propre. Conseiller communal durant trois législatures M. Dutoit a été un ami de la nature et un alpiniste chevronné, fondateur du groupe de Monthey de la section Monte-Rosa du CAS qu'il présida plusieurs années, et fondateur du chalet de Savolayres de ce même groupe.

A la retraite de M. Dutoit, en 1952, les administrateurs de Ciba firent appel à M. Max Herold qui avait été engagé en 1927 pour la succursale polonaise de Pabianice. Mais en 1928 il fut déplacé à Monthey où il anima et dirigea plusieurs fabrications. Fondé de pouvoir en 1948, vice-directeur en 1949, sa nomination à la direction de Ciba-Monthey fut bien accueillie par la population avec qui il avait noué de solides amitiés. Malheureusement, le 16 novembre 1955, il décédait des suites de maladie.

Son successeur, M. Emmanuel Veillon, fonctionna jusqu'en décembre 1970. Bourgeois d'Aigle, de Bex et de Saint-Maurice, il est entré au service de Ciba le 1^{er} juillet 1933 au nouveau secteur des matières plastiques à Bâle. Lors du déplacement de cette production à Monthey, à la veille de la seconde guerre mondiale, M. Veillon fut chargé de son déplacement et de son exploitation sur les rives de la Vièze.

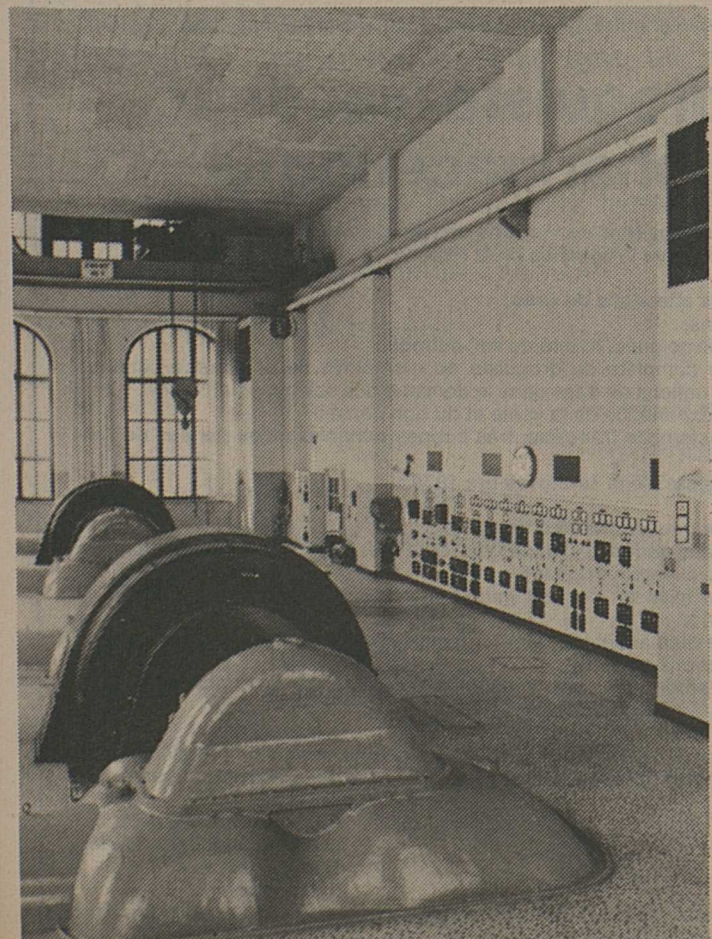
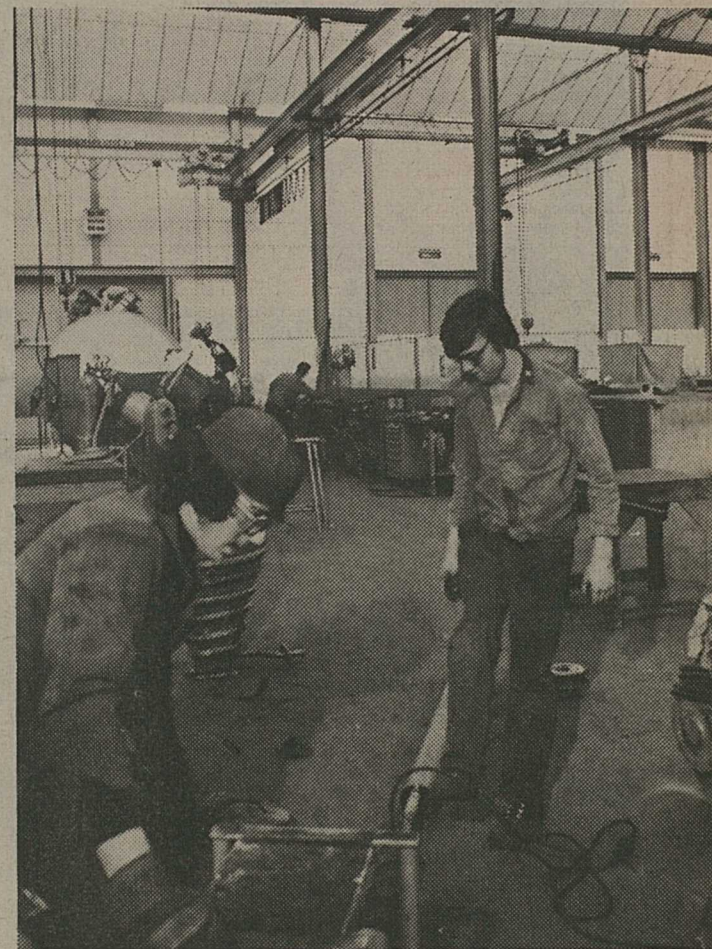
La succession de M. Veillon aurait dû être assumée par M. Pierre Barman qui était directeur de l'usine de Saint-Fons. Chacun à l'usine comme dans la région se félicitait de ce choix, M. Barman étant arrivé à Monthey pour s'initier à ses tâches nouvelles. Malheureusement, alors qu'il avait été nommé directeur adjoint et s'appretait à occuper le poste directorial, la maladie contre-carra les plans établis. Les dispositions intérimaires prises par le siège social de Bâle firent appel à M. Max Gutknecht pour diriger collégialement l'entreprise montheyenne jusqu'au 1^{er} juillet 1971, date à laquelle il fut désigné directeur.

M. Gutknecht est entré à la Ciba le 2 janvier 1942. En 1959, il est nommé fondé de pouvoir ingénieur en chef. Deux ans plus tard il est appelé au poste de sous-directeur. L'électricité étant son domaine, il s'occupe activement de la construction de la seconde usine de la Vièze et l'exploitation de la centrale de la Compagnie des forces motrices d'Orsières. En complément de son activité professionnelle, M. Gutknecht a siégé une dizaine d'années au conseil communal de Monthey.

Depuis le 1^{er} janvier 1978 la direction de l'usine de Monthey est assumée par M. J.-P. Kehlstadt qui a su immédiatement se faire apprécier pour ses qualités professionnelles à tous les niveaux de l'entreprise. Sa tâche est d'importance face au volume de la production des différents secteurs; cette tâche est celle d'un chevalier d'industrie, d'un meneur qui doit avoir un sens profond de la psychologie humaine en sus des expériences acquises.

Ciba-Geigy Monthey: 2428 collaborateurs

Par rapport à la même période de 1978, il y avait au 30 juin 1979 un employé de moins, mais 44 travailleurs de plus. La répartition se fait ainsi: 90 universitaires; 72 techniciens; 105 employés de bureau; 60 dessinateurs; 93 laborants; 61 contremaîtres; 157 chefs d'équipe; 37 autres employés; 321 travailleurs professionnels; 1237 travailleurs non professionnels; 58 en régie; 137 apprentis. (cg)



Ci-dessus, à gauche: l'usine possède des laboratoires analytiques pour le contrôle des produits finis et matières premières. Quant au laboratoire de sécurité, il exécute une série de tests sur les produits employés dans l'usine pour déterminer certaines propriétés physiques. Il faut encore parler des laboratoires écologiques dont la vingtaine de personnes qu'ils occupent analysent les déchets de toute nature émis aussi bien dans l'eau que dans l'air. Ci-contre à gauche: une vue de l'usine hydroélectrique de la Vièze dont l'apport en énergie électrique est d'importance. Complètement modernisée avec la construction de la nouvelle conduite forcée transportant les eaux de la Vièze de Morgins, avec son tableau de commande et de contrôle à droite. A droite, de haut en bas: une vue de l'atelier de petite mécanique et de tournage avec ses tours modernes. Dans l'atelier de chaudronnerie et d'appareillage, l'équipement est aussi de première qualité. Le bureau technique dispose de places de travail avec bureau personnel pour chacun des dessinateurs. (Dias et photos gracieusement mis à disposition par Ciba-Geigy Monthey que nous remercions).

**Portes ouvertes
samedi 22 septembre
de 9 h. 30 à 15 h. 30**



innovation

Martigny

26 septembre à 8 h. 30

RÉOUVERTURE DE NOTRE MAGASIN COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ

A louer, près de Sion
une menuiserie
 avec machines.
 Très bonnes conditions.
 Ecrire à M. Clerc, courtier, avenue de la Gare 39, 1951 Sion.
 36-239

A louer à Sion, quartier Wissigen
un studio meublé
 Date d'entrée le 1er octobre.
 Agence immobilière Armand Favre, Sion.
 Tél. 027/22 34 64.
 36-207

A vendre à La Bâtiâz, au lieu dit Les Petits-Sorts
un verger de golden
 2230 m2, avec récolte pendante. Conditions: au plus offrant.
 Tél. 026/2 21 45.
 36-30111

A vendre sur la Costa Brava
très beau terrain
 1000 m2, dans pinède, pour une villa, vue exceptionnelle sur mer.
 Documentation envoyée contre Fr.s. 3.- de timbres.
 S'adresser à c.p. 721, 1211 Genève 3 ou téléphoner, aux heures de bureau, au 022/21 78 23.
 18-30407

Montana-Crans
 A vendre
hôtel 45 lits
 Tout confort.
 Pour traiter min. Fr. 400 000.-
 Faire offres à François Mermoud, Montana, tél. 027/41 32 15.

Martigny
 A vendre
appart. de 4 pièces
 plus garage.
 Fr. 125 000.-
 FIDUCIAIRE
 H. DINI ET G. CHAPPOT
 Rue du Simplon 7
 1920 MARTIGNY
 TEL. 026 2 64 81

Pont-de-la-Morge.
 A vendre
joli 2-pièces
 Plein sud, grand balcon, cave, grenier, télé-réseau.
 Prix à discuter.
 Tél. 027/36 18 43.

A vendre
un chalet
 à 5 km de Loèche-les-Bains. Belle situation, 11 000 m2. Confort moderne, chauffage électrique, avec un appartement de 4½ p. et un de 2 p., avec carnotzet/cuisine, meublé.
 Offre sous chiffre OFA 2864 B, Orell Füssli Werbe, Bern.
 J'achète vieille
maison
 ferme, grange, isolée, calme, même sans électricité.
 Prix raisonnable.
 Ecrire sous chiffre 483470/40 à Publicitas, 1002 Lausanne.



Toute la mode à peu de frais!



Manteau juvénile en moelleuse laine grattée. Coupe moderne, petit col droit, ceinture à nouer, épaules façon nouvelle, discrètement soulignées. En laine mélangée agréable à porter. Coloris écru, camel ou bordeaux. T. 34 - 40. Seulement **160.-**

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



Nous cherchons pour notre siège à Lausanne

jeune collaborateur

de nationalité suisse et de langue maternelle française (notions d'allemand souhaitées), âgé de 20 à 25 ans.

Formation nécessaire : certificat de commerce ou maturité avec une pratique de préférence dans la publicité, les arts graphiques ou l'informatique.

Bonne présentation, ouverture d'esprit, aptitudes à la vente.

Activité : après un stage de formation de plusieurs mois (interne et externe), ce collaborateur sera chargé en particulier d'études et de rédaction d'offres et de la visite à la clientèle.

Il s'agit d'un poste d'avenir, au sein d'une équipe jeune et dynamique, opérant dans un excellent climat de collaboration réciproque.

Prestations sociales d'une grande entreprise. Offre très complète accompagnée d'une photo et d'une pièce manuscrite à envoyer à la

direction ORSYSTA SA, rue du Lion-d'Or 4, 1003 Lausanne.

Discrétion garantie. 22-2

ORSYSTA SA
 est une société de services en organisation et en informatique ; c'est aussi plus de 60 collaborateurs spécialisés en programmation, gestion, analyse et marketing-vente.

WANDER PHARMA

Notre entreprise se range parmi les plus éminentes fabriques de préparations pharmaceutiques.

Afin de compléter notre dynamique équipe de collaborateurs externes, nous cherchons un

droguiste / vendeur pharmaceutique

auquel nous aimerions confier une activité de vente et conseil auprès des pharmacies et des drogueries de la région de Lausanne-Valais.

- Ce que nous attendons de vous :**
- 22 à 35 ans;
 - apparence soignée, sûreté de soi, entregent;
 - formation complète de droguiste ou d'employé de commerce/vendeur avec des notions de base dans le domaine des sciences naturelles;
 - plaisir et expérience de la vente et du bon conseil;
 - langue maternelle française, très bonnes connaissances parlées de l'allemand;
 - entrée si possible le 1er novembre 1979.

- Ce que vous pouvez attendre de nous :**
- des activités variées et, dans une large mesure, indépendantes, afin de servir une clientèle exigeante;
 - excellente mise au courant initiale et perfectionnement régulier par la suite;
 - un salaire bien adapté à votre formation et à vos responsabilités, de vastes prestations sociales;
 - remboursement des frais et dédommagement pour auto accordés avec libéralité.

Demandez-nous un formulaire d'offre de service à remplir ou téléphonez-nous simplement, afin d'en savoir davantage sur cette activité intéressante.

WANDER S.A.
 à l'attention de Mme Roder
 Case postale 2747
 3001 Berne
 Tél. 031/45 50 21

ELLE EST LÀ! LA NOUVELLE PEUGEOT 505



LE PLAISIR DE CONDUIRE

Venez faire un essai, chez votre agent officiel

Garage Viscardi & Cie, Bex, 025/63 19 02

Garage Peiry, Le Bouveret, 025/81 28 17

Garage des Cimes, Rey-Bellet & Beney, Champéry, 025/79 14 12

Votre conseiller

DISQUES

Le plus grand choix du canton

Hallenbarter MUSIQUE SION

Location de voitures AB
Nous louons depuis plus de vingt ans voitures, bus, camionnettes pour voyages, déménagements, etc.
Par jour: dès Fr. 15.- et par km: 22 ct.

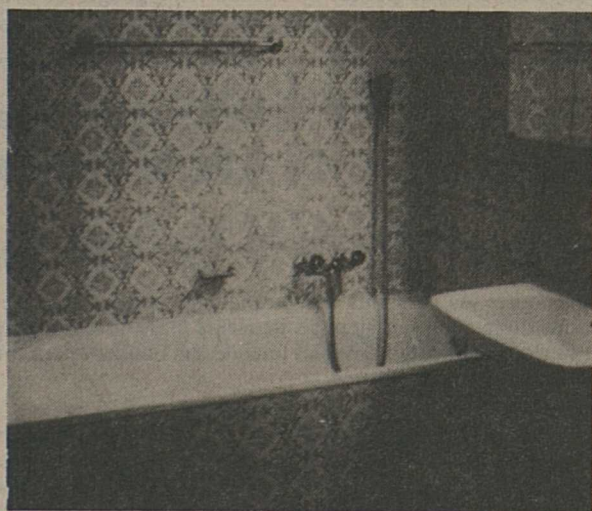
A. Bonvin, Sion, rue de Loèche 22.
Tél. 027/22 42 22. 36-30035

Cherchons

reprise ou participation active

dans affaires des branches suivantes:
- menuiserie, portes
- vitrerie
- négoce bois.

Faire offres détaillées à case postale 17, 3963 Crans-sur-Sierre.
*36-302363



Théo BAILLY

Rémaillages
1891 Torgon
Tél. 025/81 29 53

Pour tous vos problèmes d'émaillage: baignoires, lavabos, bidets, WC, blocs cuisine, carrelages, etc.

Rénovation ou transformation - plus de 40 couleurs différentes - à des prix très avantageux.

Le spécialiste valaisan Théo Bailly, rémaillages, 1891 Torgon, tél. 025/81 29 53, concessionnaire de Rexwal, est à votre disposition pour tous renseignements et devis.

Garantie sur tous travaux.

Il sera accordé contre ce bon un **rabais spécial** de lancement de

Fr. 30.-
par commande

Valeur illimitée

Coupon à retourner à Théo Bailly

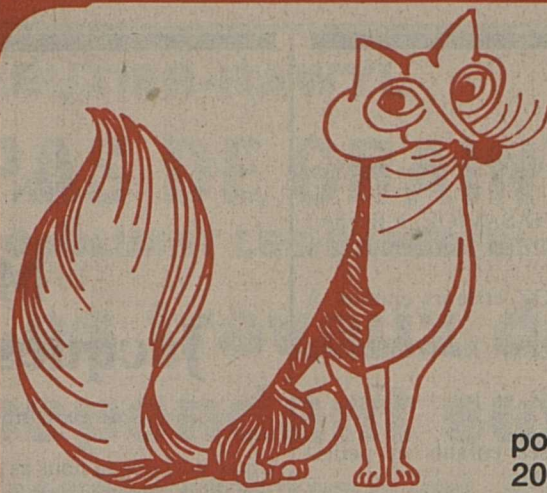
Votre offre m'intéresse. Veuillez m'envoyer votre documentation.

Nom:

Prénom:

Adresse:

NP Ville:



Nivea
crème

pot 200 ml

3.95

Nivea
bain-crème

mousse et soigne

fl. 500 ml

5.50

Nivea
douche

rafraîchit et soigne

fl. 250 ml

3.80

Nivea
savon-crème

soins doux

pièce 140 g

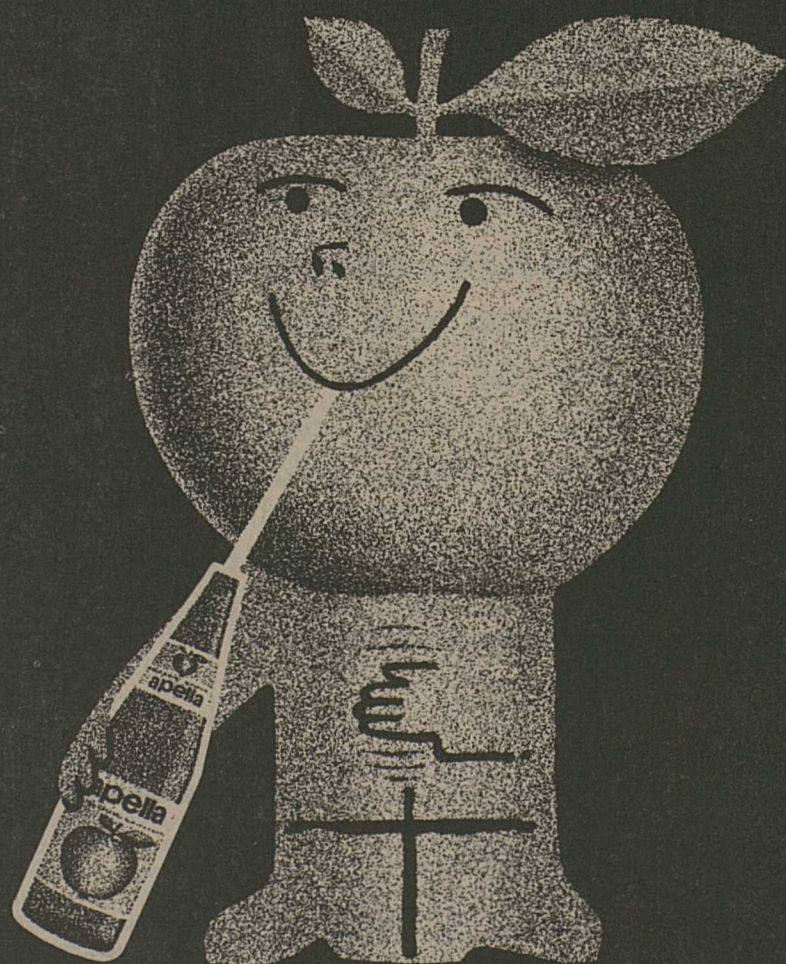
1.95

Participez à notre concours Nivea-Fitness!
100 paires de skis de fond Rossignol à gagner.
Bulletins de participation dans tous nos magasins.

la Source

Pour toutes vos annonces: Publicitas 027/21 21 11

Soif de plaisir ! Soif de naturel !



apella
JUS DE POMME NATUREL

Le jus de pomme Apella, de qualité supérieure, garanti naturel, légèrement pétillant, éteindra votre soif de plaisir et de naturel.



Madame et Monsieur Jean-Louis KITTEL-SAVIOZ et leurs enfants, à Vissoie ;
 Madame et Monsieur Georges PERRUCHOUD-SAVIOZ, à Réchy ;
 Madame et Monsieur Pierre SAVIOZ-SAVIOZ et leurs enfants, à Noës, Monthey et Sion ;
 Madame et Monsieur André SAVIOZ-SAVIOZ et leurs enfants, à Noës ;
 Madame et Monsieur René CALOZ-SAVIOZ et leurs enfants, à Vissoie ;
 Madame et Monsieur Luc SAVIOZ-SAVIOZ et leurs enfants, à Vissoie ;
 Madame Fabien MELLY-PONT, à Ayer, ses enfants et petits-enfants ;
 Madame et Monsieur Joseph PONT-ZUFFEREY, à Sierre, leurs enfants et petits-enfants ;
 Madame Eugène SAVIOZ-SALAMIN, à Sierre, ses enfants et petits-enfants ;
 La famille de feu Henri SAVIOZ, à Sion ;
 ainsi que les familles parentes et alliées GILLET, FLOREY, MARTIN, CHEVEZ, ANTILLE et BERCLAZ, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Catherine SAVIOZ

née PONT

leur bien chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, survenu dans sa 73^e année, après une pénible maladie courageusement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vissoie, le jeudi 20 septembre 1979, à 10 h. 30.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de faire-part.



Dans la tristesse de la séparation, mais avec certitude de la résurrection,

Monsieur Baptiste SIERRO-MAYORAZ, ses enfants et petits-enfants, à Hérémenche et Sion ;
 Monsieur et Madame Louis SIERRO-DAYER et leurs enfants, à Sion et à Bangui ;
 Monsieur et Madame Jules SIERRO-REVILLOUD et leurs enfants, à Aproz ;
 Madame et Monsieur Martial GAUYE-SIERRO et leurs enfants, à Hérémenche ;
 Madame et Monsieur Firmin NENDAZ-SIERRO et leurs enfants, à Hérémenche ;
 Famille de feu Pierre BOURDIN et leurs enfants ;
 Famille Jean-Baptiste SIERRO de Sylvestre et leurs enfants ;
 Monsieur Thomas SIERRO, à Hérémenche ;
 Famille Eugène LOGEAN, à Sion ;
 ainsi que les familles parentes et alliées, vous font part du décès de

Madame veuve Rosalie SIERRO

née BOURDIN

survenu à l'hôpital de Sion, à l'âge de 83 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante, marraine et cousine.

L'ensevelissement aura lieu à Hérémenche, le jeudi 20 septembre 1979, à 10 heures.

Le corps repose en la crypte de l'église d'Hérémenche.

Selon le désir de la défunte, ni fleurs, ni couronnes, pensez aux œuvres missionnaires.

Le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Mademoiselle Hildegarde FOURNIER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages de condoléances, leurs dons, leurs envois de fleurs et de couronnes, ont pris part à son épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Elle adresse un merci tout particulier :

- au clergé paroissial ;
- aux prêtres présents ;
- à la famille Georges Blanchet ;
- au chœur mixte La Davidica ;
- au docteur Dettwiler et au personnel de son service à l'hôpital de Sion ;
- au service d'entretien des routes.

Nendaz, septembre 1979.



EN SOUVENIR DE

Monsieur Jacques FOURNIER

19 septembre 1978 - 19 septembre 1979

Un an déjà que tu nous as quittés.

Ton doux souvenir reste présent dans nos cœurs.

Ton épouse, ton enfant et ta famille

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Haute-Nendaz, aujourd'hui mercredi 19 septembre 1979, à 19 h. 30, et une autre en l'église de Salvan, le samedi 13 octobre 1979, à 19 h. 30.



La famille de

Monsieur Joseph BÉTRISEY

tient à vous dire de tout cœur combien votre témoignage d'affection et de sympathie lui a été réconfortant en ces jours d'épreuve.

Elle vous exprime sa profonde reconnaissance, en particulier au révérend curé Cardinaux et à ses vicaires, ainsi qu'au docteur Regamey et à ses assistants.

Aigle, septembre 1979.



La famille de

Monsieur Albert BESSE

boulangier

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons de messes et de vos envois de couronnes, de fleurs, de vos messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Versegères, septembre 1979.



Très touchée par la sympathie et l'affection dont elle a été entourée, la famille de

Monsieur Samuel GASPOZ

remercie toutes les personnes qui, par leurs prières, leurs visites, leur présence aux obsèques, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs dons, l'ont réconfortée dans son épreuve.

Elle les prie de croire à sa profonde reconnaissance.

Elle adresse un merci tout particulier :

- au clergé de la paroisse du Sacré-Cœur ;
- aux médecins et au personnel soignant de la clinique générale ;
- à la direction et au personnel des Services industriels de Sion ;
- à la Chorale sédunoise ;
- au Chœur mixte du Sacré-Cœur ;
- à l'Association du personnel de la commune de Sion ;
- aux amis de la classe 1906 ;
- à la Société de développement du Val Ferret ;
- à la Cible de Sion.

Sion, septembre 1979.



Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Marcellin ROH

remercie toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs dons, leurs messages de condoléances, ont pris part à sa peine. Elle les prie de trouver ici sa profonde reconnaissance.

Un merci particulier au docteur Dubas, au personnel de l'hôpital de Sion, au révérend desservant de la paroisse de la Sainte-Famille, à la fanfare Edelweiss et à la Chorale de la Sainte-Famille.

Erde-Conthey, septembre 1979.



EN SOUVENIR DE

Madame Alphonsine FOURNIER

20 septembre 1978
20 septembre 1979

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Aproz, le jeudi 20 septembre 1979, à 19 h. 30.

Tes enfants et petits-enfants



La famille de

Monsieur Ewald AMACKER

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection portés à notre cher fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain ainsi qu'aux familles parentes et alliées, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons de messes et de fleurs, de vos messages de condoléances, et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Elle adresse un merci particulier :

- au révérend curé ;
- au docteur Duc ;
- au docteur Chastonay et au personnel de l'hôpital de Sierre ;
- à la famille Mathier-Kuchler et leur personnel ;
- à la classe 1944 de Salquenen ;
- au Cordona-Club ;
- à la Cagnotte du café de la Poste ;
- à Discoval, Sierre.

Salquenen, septembre 1979.

Université populaire de Sion

C'est lundi soir que, dans une ambiance agréable, M. Bernard Amherdt, directeur général des écoles municipales et président de l'Université populaire de Sion, donnait le coup d'envoi pour les cours de l'UP de Sion, saison 1979-1980.

Certains cours d'allemand, d'anglais, d'espagnol et d'italien ont déjà débuté. D'autres s'ouvriront ces prochains jours, soit :

Mercredi :
18.30 anglais II
20.00 allemand Ib
20.00 espagnol
Jeudi :
20.00 anglais I
20.00 italien II

Des places sont encore disponibles. Les personnes qui s'y intéressent voudront bien s'annoncer sans tarder. La semaine du 24 au 27 septembre verra en effet l'organisation définitive.



La classe 1927 de Bagnes

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Paul FELLAY-BOVET

à Monthey

leur contemporain.



La société de musique La Collongienne à Collonges

a la douleur de faire part du décès de

Madame Aimé ISOZ

mère de M. Jean-Pierre Isoz, son membre actif.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Marie GARNY-FALCIOLA

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes, ont pris part à sa douloureuse épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Elle adresse un merci tout particulier :

- aux docteurs Barras et Godat, à Montana ;
- au docteur J.-J. de Riedmatten, à Sion ;
- au père Victorien Beytrison, à Montana ;
- aux révérendes sœurs ainsi qu'au personnel hospitalier du Centre de pneumologie, à Montana ;
- aux sympathisants du quartier de Mazerettes 9, ainsi qu'à ceux de la rue du Grand-Pont ;
- à la classe 1908.

Sion, septembre 1979.



Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Madame Sidonie DEURIN

née BONVIN

remercie de tout cœur toutes les personnes qui ont pris part à sa peine, par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances, et les prie de croire à leur plus profonde reconnaissance.

Un merci spécial au clergé de la paroisse, aux docteurs Jost et Kovac, à M^{me} Marguerite Baillifard, aux sœurs et employées de La Providence à Montagnier, aux patrons et aux employés de l'entreprise Gillioz-Gabbud.

Bagnes, septembre 1979.

MAUVOISIN

Un camp instructif pour une dizaine de jeunes Neuchâtelois



Devant le collège du Châble, le groupe en compagnie du président Willy Ferrez.

LE CHÂBLE (M.P.). - Chaque année, grâce à la Fondation Sandoz, au Locle, un groupe d'adolescents en cours de préformation professionnelle connaît une évasion valaisanne. Mais, si la parenthèse ouverte prend la forme d'un camp de vacances, elle débouche avant tout sur la volonté précise de procéder à une découverte intelligente d'une région de montagne.

Depuis samedi, une dizaine de jeunes Neuchâtelois se trouvent ainsi dans le secteur de Mauvoisin. Dimanche, une course en montagne leur a permis de longer le lac formé par le barrage et de pique-niquer à la cabane Chanron alors que la journée

de lundi a été consacrée à l'étude des sources d'énergie. Après avoir visité le barrage, les jeunes gens se sont rendus à l'usine Sodeco de Sembrancher.

La mutation de la vallée de Bagnes devait constituer le programme de mardi. La découverte respective de Verbier et de Sarreyer a amené le petit groupe au Châble et notamment à la maison communale où il a été accueilli par M. Willi Ferrez. Le président de Bagnes se prêta aimablement au jeu des questions après avoir suggéré aux Neuchâtelois un tour d'horizon des réalisations majeures effectuées par la commune.

Aujourd'hui, tôt le matin, les garçons se rendront dans une fromagerie d'alpage. Puis, ce sera la montée jusqu'à l'hospice du Saint-Bernard. Enfin, vers 23 heures, la visite de notre journal à Sion.

Après avoir passé une nuit dans la capitale, les jeunes gens s'arrêteront à l'usine d'embouteillage d'Aproz. Une brève halte martignera leur permettra encore de dialoguer avec un vigneron.

La journée de vendredi sonnera l'heure du départ. Mais le groupe ne mettra pas directement le cap sur Le Locle. En effet, une halte et prévue à la raffinerie de Collombey.

ZEUZIER-RAWYL

PAS DE CRAINTE À AVOIR

CONCLUENT LES EXPERTS

Les travaux demeurent cependant suspendus

On se souvient que la société anonyme des Forces motrices de la Lienne avait constaté, vers la fin de 1978 et au début de cette année, des mouvements anormaux dans le mur du barrage de Zeuzier, mouvements qui dépassaient de 35 millimètres les limites calculées.

Craignant une corrélation entre le rétrécissement du barrage et les travaux de forage dans la galerie de sondage du Rawyl, le Service fédéral des routes et des digues avait ordonné l'interruption des travaux de forage et mandaté des experts pour une étude complète des phénomènes.

Nous avions à cette époque publié plusieurs enquêtes tentant de faire la lumière sur ces problèmes. Rappelons que la galerie de sondage se perce à 1200 mètres d'altitude, c'est-à-dire 578 mètres plus bas que la cote du barrage et que le point extrême du forage était à 1,5 km en diagonale dudit barrage et à 1,4 km de sa perpendiculaire.

C'était le premier point qui nous faisait douter qu'il y ait corrélation entre les travaux de forage et le mouvement constaté au barrage de Zeuzier.

Par ailleurs, le liquide, relativement abondant, évacué par la galerie est une eau fossile tempérée qui n'a rien à voir avec celle qui alimente le barrage.

D'autre part, les experts avaient pu constater que le déplacement du barrage se faisait vers l'amont, sur la partie de l'ouvrage sise sur la rive gauche. Cette constatation très importante avait permis d'éliminer toute crainte concernant une éventuelle rupture du barrage.

Des visions locales, dont nous avions rendu compte, avaient eu lieu et le lundi 23 juillet nous pouvions annoncer que le collège d'experts en était

presque arrivé à la conclusion qu'une corrélation semblait exclue.

Décision en octobre ?

Hier, le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie publiait un communiqué par lequel nous apprenons que selon le groupe d'experts mandatés par l'Office fédéral des routes, il n'y a pas lieu dans les circonstances actuelles d'avoir des craintes.

Les travaux dans la galerie restent cependant suspendus et le bassin de retenue demeure asséché.

D'après les résultats déjà obtenus par les experts, il apparaît que le phénomène est dû à un affaiblissement de masses rocheuses atteignant dix centimètres dans le secteur de l'ouvrage. Il semble à première vue que l'on se trouve en présence d'une fuite d'eau dans la galerie de sondage. D'autre part, les mesures effectuées continuellement montrent que les mouvements de terrain sont en régression.

Le rapport intermédiaire est étudié par les autorités fédérales compétentes. La suite des opérations sera discutée au début d'octobre avec la participation du canton du Valais et de la société intéressée. Le public sera renseigné à ce moment-là, conclut le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie.

Ainsi, même si tous les doutes ne sont définitivement levés, ce communiqué du Département fédéral incline bien davantage à l'optimisme qu'au pessimisme. Affaire à suivre.

SIMPLON

Des chasseurs font une macabre découverte

SIMPLON. - La chasse bat son plein actuellement dans toute la région des Alpes. Un groupe de chasseurs pénétrant dans un chalet d'alpage dans le secteur du Simplon vient de faire une étrange découverte. Les hommes se trouvèrent en effet soudain en présence d'un cadavre étendu sur un tas de foin à la frontière Valais - Italie. La police fut alertée. L'homme a pu être identifié. Il s'agit de M. Luigi Gattini, 39 ans, célibataire, domicilié à Domodossola. L'homme était porté disparu depuis... cinq ans déjà, soit depuis octobre 1974. On pense que le malheureux s'est réfugié dans cet abri abandonné de montagne et qu'il y est mort d'épuisement ou de froid. Plus personne n'avait, semble-t-il, passé par là. Une enquête a été ordonnée pour tenter d'établir tout de même les causes de cette mort tragique.

Faut-il encore punir?

par Michel de Preux

Suite de la première page

de sacré, son droit, qui à l'origine se distingue mal de la magie et constitue le domaine réservé du sacerdoce, manifestera l'écrasante prééminence divine sur la personne et son groupe. A un stade primitif d'organisation, une telle société reconnaîtra aux clans, à la famille de la victime, un droit de vengeance privée, peu à peu substitué en « composition » (indemnité compensatoire), connue aussi bien à Rome, dans la Loi des XII Tables, que dans les coutu-

mes germaniques. C'est l'acception progressive d'une part de la composition légale par la puissance publique qui, tant à Rome que chez les Francs, et plus tard en droit féodal, donnera naissance à l'amende moderne, dont le caractère pénal n'apparaissait donc pas à l'origine. L'autre part, versée à la victime ou à ses ayants droit, constituait la première forme de nos dommages-intérêts.

Parallèlement à cette évolution, un autre concept émerge lentement de l'histoire : celui de responsabilité personnelle. Il doit sa croissance et son insertion dans le droit pénal à l'influence du christianisme, dont l'une des préoccupations absolument nouvelles est d'introduire dans le système répressif l'idée d'amendement du coupable. Certes, sous les anciens régimes européens, les peines demeuraient extrêmement dures, et d'autant plus menaçantes que les crimes qui en étaient passibles n'étaient énumérés dans aucun code. La fameuse grande Ordonnance criminelle de Louis XIV, de 1670, traitait en effet avant tout de questions de procédure et de compétence juridictionnelle, tandis que la Caroline (Constitution criminelle de Charles Quint, de 1572), qui inspirait les juges valaisans d'avant la Révolution française, laissait, elle aussi, une place considérable à l'arbitraire. D'autre part, la notion moderne d'intention dolosive se dégage très péniblement d'une conception purement matérielle de l'activité délictuelle et de formalisme des preuves légales.

De ce point de vue, les acquis de la Révolution française, héritage de la philosophie des Lumières, de Beccaria en particulier, furent essentiels et constituèrent pour une part une application en droit positif de la croyance chrétienne qui met dans la personne la source des valeurs morales, le principe de sa liberté et son corollaire : la responsabilité. On peut donc considérer objectivement que les fondements du droit pénal

moderne reposent, qu'on le sache ou non, sur des dogmes chrétiens : la présomption d'innocence découle en effet de la bonté foncière des créatures, bonté que le péché originel n'a pas détruite mais amoindrie et affaiblie ; la légalité des délits et des peines et l'individualisation de celles-ci sont une transcription pour ce monde du souci eschatologique de salut, apanage de l'Eglise ; l'interdiction de la torture s'inscrit dans la même finalité et traduit l'ultime dégage- ment moderne des antiques pratiques d'exorcisme par lesquelles, en vertu d'une conception primitive, d'ailleurs nullement réservée à la civilisation chrétienne, Dieu lui-même était partie au procès pénal et intervenait symboliquement dans l'instruction judiciaire.

Mais le divorce s'établit à

cette même époque entre une conception jusque-là traditionnelle du droit pénal, fermement assise sur les nécessités sociales, morales et religieuses même de son caractère répressif, et l'une des formes de la pensée moderne qui tend à ne voir dans les interdits sociaux que la transgression d'usages. Selon cette école positiviste, la morale étant essentiellement affaire personnelle, en découle, dans ses tendances extrêmes, une absence totale de justification de la peine comme telle et son absorption dans la réparation civile : « L'argent supplée à tout », écrit Thierry Lévy dans son dernier livre *Le désir de punir* (1) : un essai sur le privilège pénal dont l'actualité est incontestable et qui inspirera un prolongement à ces réflexions.

(1) Publié chez Fayard, 1979, p. 29.

Les viticulteurs valaisans choisissent la voie de la sagesse malgré tout!

Le prix de la vendange 1979 ne «mûrira» pas

C'est par 39 voix contre 24 que les délégués du Groupement des organisations viticoles valaisannes (GOV) ont accepté, hier soir, à Châteauneuf, sous la présidence de M. Marc Udry et après deux heures d'âpre discussion, une stabilisation du prix de la vendange 1979. Cette décision de proposer à l'OPEVAL (Organisation professionnelle de l'économie viti-vinicole) le prix payé l'an passé pour la vendange prochaine n'a pas été prise dans l'ambiance de doux ronron qui caractérise habituellement les assemblées du GOV.

En fait, deux camps emmenés, l'un, par M. Jean Actis et, l'autre, par M. Gérard Perraudin, s'affrontèrent sur deux thèses : la première, celle du comité du GOV, défendant la stabilisation du prix avec la garantie que les cafetiers et les détaillants procéderont de même d'une part, et, d'autre part, que le prix de la vendange 1980 ne sera pas modifié; la seconde exigeait l'application intégrale de l'accord de stabilisation donnant droit à une augmentation de 20 centimes du prix du litre par rapport à l'an passé, c'est-à-dire de 12 centimes le kilo de raisin ou encore de

6 francs la brante. Une telle exigence risquait de susciter une augmentation de 1 franc le prix du litre au café, ce qui, évidemment, n'est guère souhaitable par les temps qui courent.

M. Jean Actis, aidé en cela par le président Udry, ne laissa pas d'appeler à la sagesse des délégués afin de ne pas mettre en péril un secteur de notre agriculture qui représente tout de même un quart de milliard de nos francs :

- Je donne mon accord à une augmentation du prix, devait-il dire, si vous pouvez m'assurer que c'est un bien à moyen terme pour la viticulture valaisanne et que les lois du marché permettront de réaliser le prix que nous demandons en dessus de ce que la loi sur l'agriculture donne comme référence.

La thèse opposée, celle de M. Gérard Perraudin, s'attachait à aiguïser l'augmentation promise par l'accord de stabilisation, sans référence aux autres partenaires commerciaux qui ne manqueraient cependant pas d'accroître l'effet boule de neige :

- A quoi servent les accords, devait-il s'exclamer, si on ne les respecte pas ?

La sagesse l'emporta, dé-

mocratiquement, ce dont on ne peut que se féliciter. En effet, l'accord de stabilisation de 1973 a déjà ajusté le prix de la vendange à un niveau très confortable. La récolte 1978, par rapport à 1977, a été augmentée de 20 francs les 100 kilos, ce qui permet aujourd'hui à l'économie viti-vinicole du canton d'être dans une position enviable par rapport à tous les autres secteurs, notamment à celui des fruits et légumes ! De surcroît, la position valaisanne demeure la plus forte sur le plan des disponibilités comparativement aux autres cantons viticoles romands, ce qui doit inciter les responsables à donner un peu de mou à une corde fragile malgré tout.

« Nous nous battons comme les riches pour avoir un peu plus », constatait, non sans amertume, le président Udry, au plus fort de la confrontation !

Quant à la récolte présente qui se dore au soleil, le augures l'estiment à 47,5 millions de litres pour le Valais (41 en 1978), 91 millions pour la Romandie et 110 millions pour la Suisse. Une vendange qui engendre l'optimisme dirais-je pour ne pas tomber dans les superlatifs de circonstance. H. Be

Décès subit de Peter Lager une des meilleures basses de notre temps

VIÈGE - BERLIN. - Le chanteur d'opéra et de concert Peter Lager, très connu sur toutes les grandes scènes d'Europe et plus spécialement dans les pays de langue allemande, mais aussi en Amérique du Nord, est subitement décédé, lundi, à l'âge de 49 ans. Il était en traitement pour une très mauvaise grippe, suivie d'une bronchite. Frappé d'un accès d'étouffement, il a été immédiatement transporté dans une clinique de Berlin, où il est décédé à la suite d'une embolie pulmonaire.

Originaire de Viège, il est né en 1930 à Buchs (SG), fils du D' Robert Lager. La famille est venue s'établir à Viège, alors que Peter Lager n'avait que quatre ans. C'est là que le futur chanteur a appris le dialecte haut-valaisan, auquel il est toujours resté fidèle. Puis, la famille repartit à nouveau pour Saint-Gall, où vit encore la mère de Peter Lager.

Il a obtenu sa maturité au collège de Saint-Gall. Après des études au Conservatoire de Zurich, il reçut son diplôme de piano. Il partit ensuite à l'Académie de musique de Vienne, où il perfectionna sa splendide voix de basse. En 1953, il débuta à l'opéra de Graz. De 1955 à 1957, il fit partie de l'ensemble de l'Opéra de Zurich, puis, pendant deux ans, de celui de Wiesbaden. De 1959 à 1963, il chanta à l'Opéra de Francfort. Depuis 1963, il était membre de l'Opéra national de Berlin-Ouest, où il a toujours connu un immense succès.

Il a fait des tournées triomphales un peu partout en Europe

et aux Etats-Unis, et a obtenu de très nombreuses distinctions. Il revenait toujours avec plaisir dans son pays à diverses reprises pour des concerts à Viège et à Brigue.

Il était également très apprécié par les auditeurs et téléspectateurs de Suisse allemande. Le soir de Saint-Sylvestre 1978 encore, nous avions le grand plaisir d'écouter sa voix exceptionnelle, dans la célèbre émission de la TV allemande *Zum Doppelten Engel*.

Peter Lager avait épousé une Zurichoise et avait deux enfants jumeaux, une fille et un garçon, qui n'ont que 13 ans.

Cette nouvelle attriste tous ceux, et ils sont innombrables, qui ont apprécié cet artiste consciencieux, à l'immense talent, doué d'une voix de basse dans la grande tradition slave, et qui ont aimé cet homme ouvert au monde, heureux de vivre et faisant partager sa joie aux autres.

Nous présentons nos très sincères condoléances à sa femme, à ses enfants, ainsi qu'à toute la famille dans la peine. NF

Conducteur blessé

ABIRGISCH. - Hier, vers 18 h. 15, M. Camille Pfaffen, né en 1957, circulait au volant de sa voiture de Naters en direction de Birgisch. Peu après la bifurcation de cette localité, dans une courbe à gauche, il perdit la maîtrise de son véhicule, quitta la route à droite, revint à gauche, heurta une maison. Blessé, M. Pfaffen fut hospitalisé.

Valais dernières

Elections au Conseil national

Le PDC du Haut « hors-la-loi » ?

En partant seul en guerre, dans le cadre des élections au Conseil national, le PDC du Haut-Valais s'est-il mis « hors-la-loi » vis-à-vis des statuts du parti démocrate-chrétien suisse ? C'est ce que d'aucuns affirment, depuis hier, à la faveur notamment des articles 15 et 52 desdits statuts.

Mais voyons plutôt. L'article 15 stipule, en son 1^{er} alinéa, que « le parti cantonal est l'organe du PDC dans les limites d'un canton, d'un demicanton ou d'une région linguistique d'un canton. Le comité du parti suisse décide de la reconnaissance d'un parti cantonal. Cette décision peut faire l'objet d'un recours au tribunal arbitral du parti suisse ».

Voilà pour les entités PDC à différents niveaux. Reste, bien sûr, que les statuts précisent quelles sont les conditions qui rendent possible la coexistence de ces entités diverses ; c'est là qu'intervient l'article 52, alinéa 3 :

« La reconnaissance de plusieurs organisations cantonales du parti est subordonnée à la condition que leur collaboration politique soit assurée sur le plan cantonal par la formation d'un comité de coordination entre les comités des organisations cantonales du parti, la constitution d'un seul groupe au Parlement cantonal et l'appareillement des listes lors d'élections fédérales. »

On voit donc qu'en l'occurrence, c'est la dernière de ces trois conditions qui ne serait plus remplie, depuis la décision du PDC du Haut de faire cavalier seul. On se trouverait donc face à l'un de ces cas précis où devrait être saisi le tribunal arbitral que nous évoquons plus haut, tribunal arbitral composé, au terme de l'article 35, alinéa 3, du président national - en l'espèce, donc, M. Hans Wyrer - et de quatre membres.

★

M. Hans Wyrer, précisément, était absent hier ; il ne nous a donc pas été possible de l'atteindre, ce que nous regrettons.

Nous avons pu contacter, en revanche, M. Pierre Veuthey, président du PDC valaisain, qui, ne prononçant l'anathème contre personne, estime qu'il est prématuré de conjecturer sur les éventuelles retombées de l'actuelle situation du parti cantonal. En outre, nous fait remarquer M. Veuthey, s'agissant des statuts du PDC suisse, il appartient aux instances nationales du parti de se prononcer sur la question.

Divers contacts que nous avons eus par ailleurs avec certains

personnalités du PDC du Valais romand nous ont appris qu'on ne souhaite guère, dans les rangs de cette formation, voir le parti frère du Haut frappé de sanctions, voire d'une mesure d'exclusion ! « Il est évident, nous dit un député, qu'il conviendra, après les élections, de s'asseoir autour d'une table afin de rediscuter les bases d'une future collaboration. Cette affaire aura sans doute des séquelles, mais de là à envisager une scission... »

Un autre député estime que pour qu'il y ait sanctions, il faudrait d'abord que le tribunal arbitral soit saisi de l'affaire. « Par qui ? » Et d'ajouter que le fait que la décision de non-appareillement, au sein du PDC du Haut, ait été prise par 16 voix contre 12 devra inciter chacun à observer quelque nuance.

★

Le fait est que, pour l'heure, la question n'a pas été discutée au sein des différents comités romands du PDC valaisain. Reste évidemment à connaître la position des « noirs » du Haut, qui sont les premiers concernés.

M. Alfred Escher, leur président, que nous avons atteint hier soir par téléphone, nous a affirmé considérer la situation en toute sérénité. « On prétend que nous avons refusé l'appareillement, nous dit-il, ce qui nous mettrait en position contradictoire par rapport aux statuts nationaux. Or c'est faux : nous avons signé l'appareillement avec le PDC du Valais romand et les chrétiens-sociaux du Haut. En revanche, nous n'avons pas été consultés en ce qui concerne le sous-appareillement de ces derniers avec la liste chrétienne-sociale du Bas (liste Valentini). On nous a mis devant un fait accompli, et c'est ce qui a emporté notre décision finale. »

M. Escher se plaint par ailleurs d'un manque de clarté dans les démarches qui ont abouti au sous-appareillement : « Le président des chrétiens-sociaux du Haut (réf. M. Peter Bloetzer) affirme qu'il a procédé avec le consentement du PDC du Valais, ce que dément - par lettre - le président de ce dernier. »

Et M. Escher de conclure : « En ce qui nous concerne, nous ne cherchons pas du tout la scission ; quel intérêt, d'ailleurs, y trouverions-nous ? »

Il convient donc, en l'état actuel des choses, d'attendre la position du PDC suisse pour savoir si oui ou non on en arrivera, en cette affaire, jusqu'au tribunal arbitral.

(r.)

Hier sur le petit écran

Spécial cinéma nous valut, hier soir, d'abord un long métrage : l'honneur perdu de Katharina Blum, de Volker Schlöndorff. Incontestablement, c'est un film bien fait. Mais ce n'est pas « mon genre ». J'ai toujours grand-peine à comprendre pourquoi, quand on veut faire passer quelque chose, il faille immanquablement exagérer, pousser l'intrigue à l'extrême, surcharger en violence psychique ou physique, accentuer les ombres en noircissant le plus possible chaque scène.

Pourtant, je ne condamne pas le réalisateur pour ce film. En fait, Volker Schlöndorff est apparu très sympathique et en réaliste modéré, si ce n'est dans son film, du moins - et de façon fort naturelle - à l'interview.

La nouvelle formule de Spécial cinéma avec, une fois sur deux, Le club du cinéma, est fort bien pensée et très rationnelle. En nous permettant d'entendre les avis parfois divergents de spécialistes, tels que, hier soir, Hermann Pellegrini et d'autres journalistes ou scénaristes, on nous facilite grandement l'approche du septième art.

Dans ce sens, Christian Defaye réalise d'excellentes émissions, aussi bien divertissantes que didactiques. A notre avis pourtant, Ch. Defaye aurait avantage à se faire oublier davantage par le téléspectateur : un bon chef d'orchestre passe inaperçu, d'un réalisateur de film, on ne connaît généralement que le nom, un

bon arbitre laisse au jeu le premier rôle. Cette restriction faite, j'applaudis à l'initiative du réalisateur de nous présenter non seulement les vedettes que l'on admire à l'écran, mais aussi tout le personnel - réalisateur en premier lieu - travaillant derrière la caméra.

N. Lagger

Des chiens produits à la chaîne...

ZURICH (ATS). - La Société suisse de protection des animaux met en garde dans un communiqué public contre certains importateurs de chiens qui se font passer pour des éleveurs sérieux, mais mettent en vente des chiens quasiment produits à la chaîne, pourvus de pedigree sans valeur, atteints souvent par la vermine et souffrant parfois de la gale.

La Société suisse de protection des animaux conseille donc aux futurs propriétaires de chien de prendre conseil auprès des sociétés cynologiques ou d'organisations de protection des animaux avant d'effectuer l'achat d'un chiot.

Ce jour en Suisse

Après une enquête sur la prison préventive La SSR désavouée par M. Ritschard...

BERNE (ATS). - L'émission diffusée le 23 février 1978 sur « la protection des inculpés et la prison préventive » viole la concession qui lie la Société suisse de radiodiffusion et télévision, indiquait hier le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE). La TV romande, estime le DFTCE, a manqué d'objectivité, en n'exposant pas suffisamment la version de la police des faits qui lui étaient reprochés par deux personnes interviewées. Le directeur général de la SSR, M. Stelio Molo, « est donc invité à communiquer au DFTCE, jusqu'au 16 novembre prochain, les conséquences qu'il estime s'imposer en l'occurrence ». Par cette décision, le DFTCE donne raison à un re-

cours interjeté par la Fédération romande des téléspectateurs et auditeurs (FRTA).

La FRTA s'est en particulier heurtée à deux interviews de personnes qui accusaient les polices des cantons de Genève et de Vaud d'appliquer des méthodes humiliantes et illégales. L'une des personnes interviewées, une femme arrêtée lors de la manifestation non autorisée contre la prison genevoise de Champ-Dollon, a raconté que les agents de police l'avaient conduite au poste puis, après lui avoir ordonné de se déshabiller, l'avaient obligée à rester plusieurs minutes complètement nue devant eux. Une autre per-

sonne interrogée par la TV romande, un homme arrêté par la police alors qu'il avait fait appel à elle, dit-il, parce qu'il avait été agressé dans un café, a reproché aux forces de l'ordre de l'avoir brutalisé.

En examinant le recours de la FRTA, le Département fédéral des transports et communications et de l'énergie est arrivé à la conclusion que « les personnes interrogées n'ont pas exprimé avant tout leur avis, mais une assertion des faits ». D'autre part, estime le DFTCE, la télévision n'est pas entrée en matière sur la version de la police. « Le téléspectateur n'était dès lors plus en mesure de se faire une opinion sur l'objet de l'émission et, partant, les passages incriminés n'étaient pas objectifs. »

Pour le DFTCE, « la transgression est grave et constitue une violation de la concession ».

Notons encore que le DFTCE a ouvert son enquête avant l'entrée en fonction de la commission de plainte en matière de radio et de télévision. Il s'agit en l'occurrence, précise le DFTCE, du dernier cas pour lequel le département prend une décision sans en référer à elle.

Disparition d'un journaliste argentin

La FSJ s'adresse à Videla

LUGANO (ATS). - La Fédération suisse des journalistes (FSJ) vient de s'adresser au président de la République argentine, le général Jorge Videla, pour lui demander la libération d'un confrère argentin, M. Luis Rodolfo Guagnini. Ce journaliste réputé, qui collaborait à de nombreux journaux argentins et étrangers, a été emmené de son domicile le 21 décembre 1977 en compagnie de sa femme et de ses enfants, par des hommes en civil. L'incident a eu lieu en plein jour, dans le centre de Buenos Aires. La famille Guagnini a été embarquée à bord de deux voitures dépourvues de signes distinctifs.

Quelques heures plus tard, les deux enfants étaient relâchés, alors que leurs parents étaient soumis, les yeux bandés et les pieds liés, à un interrogatoire dans une prison souterraine. Au bout de quatre jours, M^{me} Guagnini a été libérée à son tour. Depuis lors, nul n'a eu de nouvelles de son mari.

L'organisation des familles de disparus et de détenus, créée entre-temps, ne cesse de lancer des appels aux institutions nationales et internationales. A une demande de l'ambassade des Etats-Unis, il a été répondu que les autorités argentines ignorent tout du sort de M. Guagnini mais que des recherches seraient entreprises. Cette réponse doit être considérée comme totalement insatisfaisante.

« Code de recyclage » genevois

« Une œuvre de pionnier ! » déclare M. Borner

GENEVE (ATS). - Le Département de l'économie publique du canton de Genève a publié hier un « code de recyclage » pour les chômeurs qui, élaboré avec le concours des syndicats et des organisations patronales, sera mis à l'essai ces prochains mois, sans attendre les dispositions fédérales en la matière. « Il s'agit, une fois de plus, d'une œuvre de pionnier en la matière », devait dire le conseiller d'Etat Alain Borner au cours d'une conférence de presse. Genève s'attaque avec fermeté au problème du chômage, et ce code est la deuxième mesure importante

prise en peu de temps, après la profonde restructuration de l'office de l'emploi.

Le code, qui comprend 46 articles, prévoit que le canton finance les cours de recyclage. Il fixe les conditions donnant droit à ces prestations, et énumère les diverses formes de recyclage qui peuvent être envisagées.

Il y a actuellement 1553 chômeurs dans le canton de Genève, chiffre en diminution de 20 personnes sur celui du mois précédent.

CONVENTION NATIONALE DE TRAVAIL Insatisfaite, la FTMH se détache

BERNE (ATS). - Lors d'une assemblée extraordinaire tenue le 14 septembre 1979 à Soleure, les délégués de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) ont décidé de résilier au 31 décembre 1979 la convention nationale de travail signée le 1^{er} janvier 1975 avec l'Association suisse des fabricants de vis de précision et de décolletage, indique un communiqué de la FTMH. Cette décision reflète le mécontentement des travailleurs de la branche face à une situation conventionnelle qui, dès le début, n'avait pas répondu à leurs attentes. Les dispositions matérielles et sociales de la con-

vention, conclue en phase de récession, ne tiennent compte en aucune manière de la situation économique actuelle, indique le communiqué.

De plus, plusieurs propositions de révision de la convention collective de travail (CCT), ont été catégoriquement repoussées par la partie patronale et il fut à deux reprises nécessaire de faire appel au tribunal arbitral.

Les membres FTMH de l'industrie de la vis de précision et de décolletage, qui, au cours des dernières années, « ont dû renoncer aussi bien à des augmentations réelles des salaires qu'à

la compensation du renchérissement », revendiquent maintenant des conditions analogues à celles existant dans l'industrie des machines et des métaux : introduction progressive de la semaine de 40 heures, salaires minimum garantis par la CCT, amélioration des vacances et introduction d'une contribution de solidarité.

Une proposition en ce sens a été remise à l'Association patronale de la vis de précision et de décolletage, en même temps qu'était communiqué la résiliation de la convention nationale de travail, conclut le communiqué.

60^e Comptoir suisse

Une « journée du cheval » unique dans les annales

LAUSANNE (ATS). - Pour marquer le 60^e anniversaire du Comptoir suisse à Lausanne et la participation officielle du Pays de Vaud comme hôte d'honneur, la Fédération vaudoise des syndicats d'élevage chevalin a organisé hier une « journée du cheval » unique dans les annales du palais de Beaulieu. Les seize syndicats régionaux ont présenté une centaine de chevaux de trait, demisang et de selle, étalons du haras fédéral et poulains, dont les sujets primés ont participé à un cortège folklorique fort apprécié de milliers de visiteurs.

Les jardins de Beaulieu, transformés en hippodrome, ont vu défiler des groupes illustrant une vingtaine de thèmes, notamment cavaliers de la Fête des vignes, char romain, tourisme hivernal, char de la noce, calèche des préfets, char du marché aux légumes et aux fruits, char des cultures, char du tabac, char de l'école de fromagerie, etc.



SESSION D'AUTOMNE DES CHAMBRES FÉDÉRALES

CONSEIL NATIONAL

Feu vert à la ceinture obligatoire

BERNE (ATS). - C'est par 130 voix contre 18 que le Conseil national a fini hier, après cinq heures d'un débat commencé lundi après-midi, de donner compétence au Conseil fédéral de prescrire le port obligatoire de la ceinture pour les automobilistes et du casque pour les motocyclistes. Auparavant, il a rejeté, par 118 voix contre 29, une proposition de M. Pierre de Chastonay (PDC) qui visait à supprimer le port obligatoire de la ceinture, mais de

conserver celui du casque. Notons que le camp des Romands était divisé sur ce dernier point : la majorité des députés socialistes et communistes ainsi que quelques « bourgeois » étaient en effet opposés à l'idée de M. de Chastonay. La parole appartient maintenant au Conseil des Etats.

La proposition du démocrate-chrétien valaisan a trouvé l'appui de deux députés romands : MM. Mario Soldini (Vig/GE) et Georges Thévoz (lib/VD). Ce dernier ne conteste

d'ailleurs pas tout l'efficacité de la ceinture, mais il estime que l'Etat n'a pas à décréter une mesure contraignant à tel point la liberté individuelle.

Effets civils et non pénaux

M. Hans-Rudolf Feigenwinter (PDC/BL) a fait une proposition intéressante que M. Kurt Furgler a promis de reprendre lors des débats devant le Conseil des Etats. Tout en admettant le principe du port obligatoire de la ceinture, le député bâlois

propose que tout automobiliste ne se soumettant pas à cette règle sera passible de poursuites civiles et non pénales (amende). En d'autres termes, il devra, en cas d'accident, supporter les conséquences de son refus de porter la ceinture. Principales objections faites à cette proposition : il est très difficile de déterminer après coup quelles auraient été les conséquences d'un accident si la personne impliquée avait porté la ceinture. D'autre part, de nombreuses personnes ne sont matériellement pas à même de supporter seules les conséquences d'un accident de voiture.

Romandie - Suisse alémanique Une profonde scission

Si le vote du Conseil national, concernant la ceinture obligatoire, ne constitue pas une surprise en soi, on ne s'attendait guère, en revanche, à un score aussi tranché.

Le malaise qui en résulte apparaît d'autant plus prononcé que le scrutin a consacré, en quelque sorte, une très nette scission entre Suisse alémanique et Romandie. C'est ce que confirment, d'ailleurs, les divers contacts que nous avons eus hier soir à Berne, où l'on soulignait qu'à quelques exceptions près, on avait récolté des non romands et des oui alémaniques.

Reste à savoir, maintenant, si ce fossé subsistera au Conseil des Etats, lequel pourrait éventuellement se prononcer durant la présente session encore.

C'est là un débat fort attendu, dont devra bien sortir une réponse fondamentale : l'intervention étatique tous azimuts restera-t-elle le leitmotiv des seules gauches, ou au contraire deviendra-t-elle la doctrine de toute une région linguistique du pays ? La question est d'importance...

En attendant, la Fédération suisse des Associations contre les abus technocratiques (ACAT), dont nous publions le communiqué par ailleurs, a décidé de transmettre la responsabilité d'un référendum à sa section valaisanne. Le comité valaisan contre le port obligatoire de la ceinture de sécurité, à la tête duquel se trouvent notamment M^{rs} Jean Gay, de Martigny, et M. Jean-Pierre Favre, de Sion, deviendra donc comité référendaire national dès que le nouvel art. 57 LCR aura passé le cap de la Chambre haute, ce qui semble acquis.

C'est ainsi que, vraisemblablement, cette question si controversée sera, en définitive, tranchée par le peuple (et non par les cantons, s'agissant d'une simple loi fédérale) avec projection possible de la scission observée hier au National, même si ce dernier s'est révélé assez coupé de son électorat lors de récentes votations populaires.

Il pourrait résulter de ce scrutin un profond malaise, sur lequel l'attention de l'autorité fédérale a été attirée sans relâche depuis quelque deux ans.

(r.)

L'INTERVENTION DE M. PIERRE DE CHASTONAY

« Eviter de déclencher tout un processus étatisant »

Il est assez fréquent qu'un long débat sur l'entrée en matière vide en quelque sorte la substance de la discussion de détail et les premières heures de notre session d'automne, hier, n'ont pas fait exception à la règle. Je pense qu'il subsiste tout de même une marge raisonnable d'arguments non contestés et sur lesquels la discussion a glissé très vite, marge raisonnable d'arguments qui me pousse à maintenir ma proposition de biffer purement et simplement la lettre a) de l'article 57, 5^e alinéa de l'arrêté B.

Dans une récente interview télévisée concernant les problèmes posés par l'augmentation du prix de l'essence, on a décrit la voiture comme étant une forme essentielle de la liberté individuelle. Il ne fait aucun doute, dès lors, et quoiqu'en pensent certains collègues qui se sont exprimés à cette tribune, qu'en matière d'obligation du port de la ceinture de sécurité ou de tout autre moyen ou système analogue, nous touchons vraiment au concept même de cette liberté. D'ailleurs, en parcourant attentivement le message du Conseil fédéral, on peut lire qu'il faut tenir compte du fait que l'obligation constitue une légère atteinte à la liberté personnelle. Le même message estime que l'obligation imposée limite la liberté individuelle en ce qu'elle touche la liberté d'action nécessaire à protéger la santé personnelle de l'individu. Le message estime enfin que l'atteinte à la liberté de mouvement est si minime qu'elle ne doit être jugée que sous l'angle de la proportionnalité.

En tant qu'il reconnaît dans l'obligation du port de la ceinture une atteinte à la liberté individuelle ou personnelle, le message du Conseil fédéral, en abordant la question sous l'angle de la proportionnalité, paraît singulièrement minimiser la portée et l'étendue de cette atteinte, et les assurances et explications du chef du Département fédéral de justice et

police, hier, n'ont pas apaisé les craintes à cet égard.

Certes, la liberté individuelle a ses limites là où commence celle d'autrui. Certes, des limites à cette liberté sont tolérables et admissibles, on en a fait état hier ; elles ne le sont cependant que si la mesure est justifiée par un intérêt public prépondérant et qu'il existe un rapport de proportionnalité raisonnable entre la restriction apportée à la liberté individuelle et les effets bénéfiques que l'on doit attendre de cette même restriction.

En l'occurrence, rien n'indique que l'efficacité de la ceinture soit indiscutable, rien n'indique non plus que la ceinture soit absolument inoffensive et qu'elle ne soit à aucun moment susceptible de causer un dommage plus grave que celui qui serait intervenu si la mesure n'avait pas été présentée de manière obligatoire. Il est en effet regrettable de constater que la ceinture de sécurité, si elle est parfois apte à réduire les conséquences de certains accidents, peut également être à l'origine de lésions parfois mortelles. Jusqu'à maintenant, et rien ne nous dit qu'on y parviendra prochainement, on n'a pas pu remédier avec succès aux défauts révélés par les divers systèmes de ceintures, aussi bien d'attaches ou de position des brides de renvoi. Il existe donc un risque à porter la ceinture.

Dès lors, malgré les éclaircissements qui nous ont été donnés à propos d'une éventuelle responsabilité de l'Etat en matière de dommages prouvés et causés directement par le port de la ceinture, ce risque, si minime soit-il, ne devrait pas le rendre obligatoire même si j'ai le réel souci des passagers que je transporte gratuitement ou à titre onéreux dans mon véhicule. D'ailleurs, le professeur Werner, chef de la clinique universitaire de neurochirurgie de l'hôpital cantonal de Genève, dans une étude parue dans la

revue *Médecine et Hygiène* de 1973, a également analysé le problème des accidents automobiles en rapport avec la ceinture de sécurité.

Il conclut déjà, et les choses n'ont pas tellement changé en 1979, que les conducteurs et les passagers ne pouvaient savoir à l'avance, lorsqu'ils s'installaient dans une voiture, si la ceinture leur était utile ou non, voire néfaste. Tout en estimant que les inconvénients comportés par l'obligation de porter la ceinture l'ont emporté sur les avantages d'une mesure législative contraignante, M. Werner, en s'opposant à l'obligation du port de la ceinture, précisait que « la prévention routière, n'atteindra son double but, moindre fréquence des accidents et blessures moins graves, que le jour où elle aura obtenu des usagers de nos rues et de nos routes, non pas qu'ils s'attachent en voiture, mais qu'ils se conduisent eux-mêmes, au volant notamment, aussi bien qu'ils pensent savoir conduire leur véhicule ».

Le dernier aspect de ma réticence au dispositif de sécurité obligatoire réside dans l'emploi qu'on a fait des chiffres statistiques concernant le nombre des accidents et, sur la foi des chiffres livrés par l'administration fédérale, on a fait état de ce que, pour 1978, le nombre des accidents de la circulation avait singulièrement augmenté, tout en mettant en parallèle cette augmentation avec l'arrêt du Tribunal fédéral du 2 septembre 1977, annulant l'obligation du port de la ceinture. Cet avis, partagé par certains ici dans cette salle, ne tient hélas pas compte du fait que, pour la période incriminée, si le nombre des accidents de la circulation a effectivement augmenté de 3,1 %, le parc automobile suisse s'est accru, lui, de 4 % et lorsqu'on sait, toujours pour la même période, que le nombre des véhicules touristiques admis en Suisse a frisé le record de 48,3 millions en 1978, il faut bien en déduire que le nombre relatif des accidents a été plutôt en diminution.

Sans vouloir faire de procès d'intention à quiconque, sans vouloir ériger la ceinture en question dogmatique, je suis d'avis que le port obligatoire du dispositif de retenue risque de déclencher tout un processus étatisant dont la population commence à être lasse. Je crains qu'avec l'obligation du port de la ceinture de sécurité, notre législation, en visant trop loin et trop haut, n'atteigne pas son but et la proposition de notre collègue Feigenwinter est significative à cet égard, elle qui recherche des sanctions civiles à l'application des dispositions obli-

gatoires peu prisées par la population. S'il est nécessaire, voire indispensable de diminuer chez nous le nombre et la gravité des accidents de la route, je pense que cette diminution passe par d'autres voies que celle de la pure et simple contrainte étatique. Je vous demande donc de biffer l'alinéa incriminé, la liberté ne consistant pas à accepter avec le sourire toutes les restrictions nouvelles qu'on veut constamment lui imposer aujourd'hui.

Pierre de Chastonay

Acquisitions et exportations d'armes De chaudes empoignades

BERNE (ATS). - Le Conseil national a également voté hier un crédit de 546 millions de francs à titre de programme d'armement 1979, puis ouvert un large débat sur les exportations d'armes.

Initialement, le crédit demandé pour l'armement s'élevait à plus de 1,4 milliard de francs. Le Conseil des Etats ayant jugé insuffisantes les explications fournies au sujet du poste le plus lourd et le plus contesté de ce programme, celui des obusiers blindés M 109 (890 millions de francs), le Conseil national n'a examiné hier que les autres points de la demande de crédit, qui totalisent tout de même 546 millions de francs. Sur ce montant, 124 millions iront à l'infanterie (munitions pour le pistolet lance-fusées 78 et projectiles d'éclairage pour le lance-mines de 8,1 cm), 36 millions au traitement électronique des données (système Flinte), 349 millions à l'aviation et à la DCA (renforcement du Hunter, appareil de conduite du tir Skyguard, munitions de 30 mm pour le canon à bord) et 37 millions à l'équipement personnel (casque 71).

Le programme d'armement amputé a été approuvé par 123 voix contre 6.

Exportations d'armes : le DMF est-il trop sévère ou trop large ?

Une empoignade beaucoup plus chaude a commencé ensuite au sujet des exportations d'armes, la pratique actuellement suivie par le DMF étant jugée trop sévère par certains, trop large par d'autres. Une vingtaine de députés ont annoncé leur intention de participer à ce débat suscité par quatre interventions par-

lementaires auxquelles le Conseil fédéral a déjà répondu par écrit, mais seuls sept d'entre eux ont pu s'exprimer hier déjà.

Par une motion contresignée par 95 autres députés bourgeois, le radical zurichois Rudolf Friedmann demande, en vue d'assurer l'existence d'une industrie d'armement efficace, que la pratique suivie en matière d'exportations d'armes soit simplifiée et assouplie. Le Conseil fédéral est prêt à accepter cette motion sous la forme moins contraignante d'un postulat, car sa réalisation nécessiterait à son avis une modification de la loi sur le matériel de guerre. A l'opposé, le socialiste autonome tessinois Werner Carobbio a déposé une motion en faveur d'une interprétation beaucoup plus restrictive de cette loi, ce à quoi le Conseil fédéral se refuse. Enfin, le socialiste zurichois Hansjörg Braunschweig est l'auteur d'une interpellation critiquant les exportations d'armes vers l'Iran et d'un postulat, accepté par le Conseil fédéral, qui demande l'étude des relations entre exportations d'armes et emploi en Suisse.

Au cours du débat, M. Braunschweig a cité des cas où des armes suisses ont été utilisées à l'étranger dans des conflits intérieurs, estimant que des jugements erronés avaient été portés sur la situation dans les pays concernés. Il a demandé en conséquence que la compétence en matière d'autorisation des exportations d'armes soit transférée du DMF au Département des affaires étrangères. Au contraire, M. Friedrich et ses partisans ont déclaré que l'on ne pouvait à la fois combattre exportations d'armes et vouloir un armement suisse pour notre défense nationale : les commandes de notre armée ne suffisent pas à assurer l'existence d'une industrie efficace. De

son côté, le groupe démocrate-chrétien a estimé qu'il ne convenait de modifier la pratique actuelle ni dans un sens ni dans l'autre, car elle correspond à la volonté populaire. Le débat se poursuit aujourd'hui.

Munitions : les prix en baisse

BERNE (ATS). - Le Département militaire fédéral a fixé dans une ordonnance les nouveaux prix des munitions pour le tir hors service. D'après les évaluations du groupement de l'armement, le prix de la cartouche de fusil (cart. F 11), qui était de 44 centimes jusqu'ici, sera de 42 centimes en 1980. Les munitions d'exercice à prix réduit seront donc facturées au prix de 26 centimes (jusqu'ici 27) dès le 1^{er} janvier 1980, les munitions de fête au prix de 42 centimes (jusqu'ici 44).

Le prix des cartouches de pistolet et de revolver n'est pas modifié. Elles seront donc toujours facturées au prix de 28 centimes (munitions d'exercice) et 37 centimes (munitions de fête).

Le « centime en faveur du sport » perçu par les sociétés pour promouvoir le tir n'est pas compris dans les prix mentionnés.

● AARAU (ATS). - En réponse à une interpellation devant le Grand Conseil, le Gouvernement argovien s'est prononcé, hier, contre l'introduction de la semaine scolaire de cinq jours. A son avis, il serait faux, d'un point de vue purement pédagogique, de condenser en cinq jours l'enseignement dispensé pendant la semaine.

Le référendum sera lancé en Valais

La Fédération suisse des ACAT communique :

La Fédération suisse des associations contre les abus technocratiques (ACAT) a pris acte avec regret de la décision du Conseil national du 18 septembre 1979 d'imposer la réintroduction du port obligatoire de la ceinture dite « de sécurité ».

Elle a décidé en conséquence, et sans attendre la décision du Conseil des Etats, de confier à sa section ACAT Valais la mise sur pied d'un référendum et d'intensifier sa campagne d'information auprès du public.

La décision du Conseil national a été obtenue par le département de M. Furgler grâce à une information partielle, voire partielle.

La Fédération des ACAT :

- est en mesure d'établir que les vertus de la ceinture sont loin d'être aussi déterminantes que certains le prétendent. Six ans de statistiques officielles françaises démontrent en effet que cet accessoire n'a eu aucun effet global quelconque de 1972 à 1978 ;
- rappelle que la ceinture est responsable de l'aggravation des dommages et même de la mort dans de nombreux cas ;
- s'étonne qu'un Etat prétendument soucieux des libertés individuelles s'attache à imposer un comportement dont les effets bénéfiques - s'ils existent - ne pourront être ressentis que par celui auquel ce comportement est imposé ;
- craint que cette nouvelle brimade, si elle était acceptée, ne crée un dangereux précédent et ne pousse la Confédération, sous prétexte de diminuer les lésions dues aux accidents, à légiférer dans de nombreux autres domaines, comme la pratique des sports et notamment de l'alpinisme.

● WEINFELDEN (TG) (ATS). - Le Grand Conseil du canton de Thurgovie a décidé, hier, d'accorder un crédit de neuf millions de francs pour la construction d'un nouvel office de la circulation routière. Le nouveau bâtiment sera construit à Märstetten, une commune proche de Weinfelden.

● FRIBOURG (ATS). - L'Etat de Fribourg devra compter avec un déficit général de 18,7 millions de francs pour l'exercice 1980, c'est ce qui ressort du projet de budget, qui a été approuvé, hier, par le Gouvernement fribourgeois. A titre de rappel, le budget 1979 prévoyait un déficit de 17 millions de francs.

CONSEIL DES ETATS

Loi sur l'asile: la « concubine » rejetée...

BERNE (ATS). - Le Conseil des Etats ne veut pas qu'un réfugié, en vertu de la future loi sur l'asile, obtienne sans autres le droit d'emmener avec lui la compagne avec qui il vit depuis longtemps sans être marié avec elle. Ce refus d'octroyer à celle qu'on appelait dans le temps la « concubine » la possibilité d'accompagner son ami avait déjà été décidé lors de la session de printemps. Le Conseil national avait maintenu la disposition plus large qu'il avait introduite en faveur des couples de réfugiés « vivant maritalement », pour des raisons humanitaires et pour tenir compte d'une évolution des mœurs. Il aura donc de nouveau à statuer sur cette question.

Un autre objet qui a déjà reçu l'agrément du Conseil national a, en revanche, été adopté tel quel par le Conseil des Etats. Il s'agit des crédits destinés au Fonds national suisse pour la poursuite de ses projets et qui s'élèvent globalement à 610 millions à répartir en quatre tranches annuelles. La Chambre a approuvé par 33 voix cette aide financière à la recherche scientifique et par 36 voix un autre crédit, de 21,4 millions, en faveur de la recherche sur le cancer. Dans la foulée, la Chambre a aussi traité une demande de poursuite du subventionnement des 9 écoles de service social qui existent en

Suisse. Elle a agréé sans difficulté cette aide qui revient à environ 200 000 francs par année à la Confédération.

★

Enfin, une interpellation du radical de Bâle-Campagne Werner Jauslin a fourni l'occasion au président de la Confédération, M. Hans Hürlimann, de donner son avis sur le financement de l'AVS. Celui-ci ne peut pas être considéré actuellement comme gravement menacé. Les améliorations apportées par la 9^e révision de notre assurance sociale, en particulier celle visant à mieux régler le fonctionnement du fonds de compensation, et l'augmentation progressive de la contribution de la Confédération favoriseront ce financement pour lequel certains ont des craintes exagérées. Mais il est évident qu'on ne saurait être prophète. La bonne situation de l'AVS/AI dépendra de celle de notre économie. Tant que celle-ci tiendra le coup, il n'y aura rien à craindre. Quant aux jeunes qui devront payer des cotisations en l'an 2000, ils ne pourront souhaiter qu'une seule chose : que les enfants qu'ils auront bénéficient à leur tour d'une prestation comme celle de l'AVS. Ce qu'on a obtenu pour nous-mêmes, on ne saurait le refuser aux générations qui suivent. Ce principe de la solidarité est simple à comprendre et à appliquer.

LE BOLCHOÏ SE DÉPLUME...

Deux danseurs obtiennent asile aux USA

LOS ANGELES (ATS/Reuter/AFP). - Les Etats-Unis ont promis hier l'asile politique, après l'enquête de sécurité d'usage, à Léonide Koslov et à son épouse Valentina Koslova, deux danseurs du Bolchoï qui avaient fait défection la veille à Los Angeles. Selon un porte-parole du bureau de l'immigration, le couple a fait sa démarche lundi après-midi, un peu avant le départ de l'avion emmenant la célèbre compagnie de ballet à Moscou au terme de sa tournée aux Etats-

Le Département d'Etat a estimé hier que la défection aux Etats-Unis de deux nouveaux danseurs du Bolchoï n'aurait pas de répercussions

sur les relations entre Moscou et Washington.

Les traits tirés, fatigués par le long voyage sans escale de Los Angeles à Moscou, les danseurs de la compagnie du Bolchoï sont arrivés hier soir à Moscou, laissant derrière eux trois de leurs collègues qui ont choisi de rester aux Etats-Unis (le troisième étant Dogounov).

Franchissant les uns après les autres les barrières des services de douane de l'aéroport de Chermetyevo, près de Moscou, près de deux heures après l'atterrissage de leur

Unis. L'asile sera octroyé au couple. Il sera placé sous la protection de la police, ajoute-t-on. Toujours de source autorisée, on estime que les deux danseurs-étoile ont décidé de « passer à l'Ouest » dimanche soir à leur retour à l'hôtel, après avoir dansé *Romeo et Juliette* à l'auditorium Shrine. La police de Los Angeles a été prévenue des intentions du couple par l'intermédiaire d'un ami américain.

avion, affréte spécialement par la TWA, la plupart des 140 danseurs et danseuses ont refusé de parler aux journalistes qui les attendaient.

Un danseur, qui a refusé de donner son identité, a qualifié Leonide et Valentina Kozlov, qui ont fait défection dimanche soir, après avoir dansé *Romeo et Juliette* de « traîtres ».

« Ils ont trahi la mère-patrie. » C'est la première fois que des danseurs du Bolchoï font défection. La compagnie Kirov, à Leningrad, a déjà perdu de cette façon trois de ses étoiles depuis vingt ans - Rudolf

Noureev, Natalia Makarova et Mikhail Barychnikov. Un autre, Valery Panov, avait demandé et obtenu d'émigrer.

● **MASCATE (ATS/AFP).** - Un puits de pétrole a été découvert dans le centre du sultanat d'Oman, dans la région de Mahjour, indiquait-on hier au Ministère du pétrole omanais, à Mascate. Cette découverte fait suite à celle faite récemment à Rima, dans le sud du sultanat, ajoutait-on de même source.

● **LONDRES (ATS/Reuter).** - La police britannique a réussi, lundi et mardi, une extraordinaire saisie de drogue sur la côte de Cornouailles et à Londres. Ce sont en tout quatre tonnes et demie de résine de cannabis que les limiers et douaniers britanniques ont récupéré, à la suite d'une longue et patiente enquête. 22 Britanniques, dont trois femmes ont été appréhendés à la suite de cette saisie record.

● **BERLIN-OUEST (ATS/Reuter).** - Les 3869 cellules de la prison de Berlin-Ouest sont pleines, aussi les tribunaux ont-ils été priés d'imposer des amendes plutôt que des peines d'internement aux délinquants qui, en temps normal, se seraient vus infliger jusqu'à deux ans de détention.

● **WASHINGTON (ATS/Reuter).** - Le président Jimmy Carter sera candidat pour un deuxième mandat présidentiel en novembre 1980, a annoncé la Maison-Blanche, hier soir.

« Notre décision est prise », a dit M. Jody Powell, porte-parole de M. Carter, aux journalistes, alors que l'on se demande de plus en plus si le sénateur Edward Kennedy ne va pas lancer un défi au président actuel et briguer l'investiture démocrate pour les élections de l'an prochain.

● **PARIS (ATS/AFP).** - Une ordonnance de non-lieu a été rendue mardi par le tribunal de Paris en faveur de MM. Hector Aristy et Hector Villalon, impliqués dans l'enlèvement à Paris, le 13 avril 1977, de M. Lucchino Revelli-Beaumont, alors directeur général de Fiat France. Tous deux n'avaient jamais cessé de clamer leur innocence.

● **HOUSTON (ATS/AFP).** - Une nouvelle action en justice a été introduite par des entreprises et des collectivités américaines pour obtenir réparation des dommages causés par la marée noire du puits « Ixtoc 1 » sur les côtes du Texas, apprenait-on hier à Houston.

L'action est engagée contre la compagnie nationale pétrolière mexicaine « Pemex », un fournisseur américain de cette dernière et une compagnie mexicaine privée, pour obtenir 100 millions de dollars.

● **ESSEN (ATS/AFP).** - Une usine pilote de gazéification du charbon, l'une des trois plus grandes au monde, a été mise en service cette semaine à Dorsten, près d'Essen, dans la Ruhr.

Pour un coût estimé à 160 millions de marks elle transformera, jusqu'à la conclusion de l'expérience, à la fin de l'année 1983, environ 28 000 tonnes de charbon par an en substituts du gaz naturel, gaz de synthèse et de gaz de ville.

● **MEXICO (ATS/AFP).** - Sept personnes ont été tuées et plus de cent autres blessées dans un accident impliquant trois autocars, lundi sur la route reliant Mexico à Puebla. Selon des témoins, les trois chauffeurs de cars « jouaient » à faire la course sur la route mouillée par la pluie lorsqu'un des cars s'est renversé. Les trois chauffeurs ont alors pris la fuite.

● **BELGRADE (ATS/AFP).** - Le conducteur du train de marchandise à l'origine de la catastrophe ferroviaire du 13 septembre dernier, en gare de Stalac, à 150 km au sud de Belgrade, au cours de laquelle 62 personnes avaient trouvé la mort, a été arrêté et sera traduit en justice, annonce-t-on lundi dans la capitale yougoslave.

● **PALMA DE MAJORQUE (ATS/AFP).** - Les recettes dues au tourisme seront de six milliards de dollars à la fin de l'année en Espagne, a estimé lundi le gouverneur de la Banque d'Espagne, M. Jose Ramon Alvarez Renduelles.

O.N.U.: PRÉSIDENTE TANZANIE

On rompt une lance pour l'OLP...

NATIONS UNIES (ATS/AFP). - M. Salim Ahmed Salim (Tanzanie), élu hier soir président de l'Assemblée générale des Nations Unies, a mis l'accent dans le discours inaugural de la 34^e session sur le « rôle essentiel » de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), « dans la recherche d'une juste solution du conflit du Proche-Orient ». « Il est de la responsabilité de tous les pays d'apporter un soutien et un encouragement sans réserve à tous les efforts déployés dans ce but », a-t-il ajouté.

M. Salim Ahmed Salim a souligné que les conditions nécessaires pour la réalisation d'une paix « authentique, viable et permanente » dans la région « résident dans la réalisation des droits inaliénables des Palestiniens à l'auto-détermination et à la création d'un Etat indépendant, le refus de légitimer les fruits de la conquête et le respect du droit de

tous les Etats de la région à une existence indépendante ».

« De récents développements » au Proche-Orient y ont créé de nouvelles réalités, a dit encore le président Salim, mais la paix ne pourra s'établir que si l'on traite de la « racine » du conflit : le déni continu des droits des Palestiniens.

Par ailleurs, M. Salim a souligné que l'assemblée générale se réunissait à un moment où le dialogue Nord-Sud et, en général, les négociations économiques internationales, sont entrés dans une phase des plus critiques.

Le moment est venu, a-t-il dit, « où le domaine du dialogue doit céder la place au domaine de l'action ». L'interdépendance n'a pas pu devenir une réalité, a-t-il poursuivi, en raison de la poursuite de certains intérêts égoïstes et du manque de volonté politique de mettre en œuvre les solutions les plus largement préconisées de la part « de ceux dont nous attendons pourtant qu'ils montrent le chemin de la création d'un monde interdépendant ».

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN

Premier bilan mieux que prévu

BRUXELLES (ATS). - Le système monétaire européen (SME) qui est entré en vigueur le 13 mars de cette année, a fonctionné de façon satisfaisante durant les premiers mois. Aussi, il n'y a pas de raison d'en changer les mécanismes, ont estimé les ministres des finances des Neuf après avoir pris connaissance du rapport du comité du SME et de celui des gouverneurs des banques centrales lors de leur réunion à Bruxelles.

Les ministres des Neuf avaient décidé d'avancer l'examen du SME, prévu initialement pour octobre ou novembre, ceci pour atténuer les effets des désordres actuels sur les marchés des devises et pour contre-carrer les spéculations sur un éventuel changement de taux au sein du SME. La tension croissante au sein du SME suscite des rumeurs au sujet

d'une réévaluation du DM et d'une dévaluation du franc belge et de la couronne danoise. On s'attendait notamment à une modification des quote-parts du panier.

Le système monétaire européen, qui était fortement controversé, a mieux fonctionné que prévu. Les deux devises les plus faibles - la lire et la livre sterling - se sont main-

tenues de façon surprenante. La lire, dont on attendait les plus grandes fluctuations, s'est maintenue à la limite supérieure d'intervention. La cotation de la livre sterling est d'environ 8 % supérieure qu'à l'entrée en vigueur du SME, tandis que la devise la plus forte est le DM, comme l'on s'y attendait.

On reproche cependant à la Banque centrale ouest-allemande d'avoir soutenu sa monnaie par des ventes de dollars sans consulter ses partenaires. Le franc français s'est maintenu à un niveau moyen stable, quant à la faiblesse du franc belge et de la couronne danoise, elle est attribuée aux problèmes intérieurs des deux pays.

CONFÉRENCE SUR LA RHODÉSIE

Le Front patriotique propose... et personne ne dispose!

LONDRES (ATS/Reuter). - Au neuvième jour de la conférence constitutionnelle sur le Zimbabwe-Rhodésie, le Front patriotique a proposé hier un partage du pouvoir pendant six mois en attendant l'indépendance légale de la colonie.

MM. Nkomo et Mugabe préconisent l'instauration, pour une période intérimaire qui ne devrait pas excéder six mois, d'un conseil de gouvernement formé de huit membres, quatre appartenant au Front patriotique et quatre à la Grande-Bretagne ou à l'administration Muzorewa. La présidence du conseil reviendrait automatiquement à la Grande-Bretagne. Les décisions seraient prises à la majorité simple et ce conseil pourrait nommer vingt ministres au maximum. Présenté en session plénière, le plan du front prévoit aussi la création d'une commission de défense de transition, nommée par le conseil de gouvernement pour superviser le cessez-le-feu et commencer à mettre sur pied une nouvelle armée.

Le conseil de gouvernement aurait le contrôle effectif des leviers du pouvoir durant cette période intérimaire à l'issue de laquelle des élections libres et impartiales seraient organisées sous le contrôle des Nations Unies.

Le plan du Front patriotique semble ainsi reprendre à son compte une des propositions du plan anglo-américain, qui prévoyait la présence au Zimbabwe-Rhodésie d'une force de

paix pendant la période de transition.

« C'est à quel sujet ?.. »

Mais la délégation dirigée par le premier ministre rhodésien a immédiatement émis de « très sérieuses réserves » sur ces propositions. La délégation de Salisbury est venue à Londres pour négocier avec le Gouvernement britannique et non pour être submergée de documents du Front patriotique, a déclaré M. David Mukome, ministre des affaires

étrangères dans le gouvernement Muzorewa.

De son côté, l'évêque Muzorewa a déjà fait savoir qu'il entendait discuter seulement d'un projet de Constitution et non de mesures de transition.

Le porte-parole de la conférence a indiqué que lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, a pris bonne note du plan du front. Les conversations de Lancaster House reprendront à l'échelon bilatéral sur la future Constitution.

AVIATION AMÉRICAINE

On sème à tous vents...

BOSTON (ATS/AFP). - Un avion « DC-9 » d'Air Canada, ayant 42 personnes à bord, a réussi, lundi, un atterrissage en catastrophe, à l'aéroport de Boston, après avoir perdu une partie de son empennage, a annoncé un porte-parole de l'aéroport. Un des membres de l'équipage a été blessé au moment de l'atterrissage.

La partie de l'empennage s'est détachée au-dessus de l'Atlantique, peu après le décollage de l'appareil de Boston pour Halifax (Nouvelle-Ecosse).

★

CHICAGO (ATS/Reuter). - Un « Boeing 707 » a perdu quatre éléments des volets d'une des ailes, alors qu'il survolait, hier à l'aube, une banlieue de Chicago.

La chute de ces éléments, dont le plus lourd pesait cent kilos, n'a pas fait de victimes. Le « Boeing », de la compagnie « American Airlines », a pu atterrir sans difficulté à l'aéroport O'Hare de Chicago.

Afghanistan: on le disait malade... M. TARAKI SUCCOMBE À SES BLESSURES PAR BALLES

KABOUL (ATS/AFP/Reuter). - L'ex-président Noor Mohammad Taraki est mort, lundi matin, des suites de ses blessures par balles, selon des sources de l'hôpital militaire où il avait été transporté, après une fusillade dans son palais vendredi dernier.

Quatre hauts responsables, dont un collaborateur de l'ex-président Noor Mohammad Taraki, ont par ailleurs été tués vendredi, déclarait lundi soir Radio-Kaboul, captée à Londres.

La radio ne fournit ni les noms des victimes, ni les circonstances de ces meurtres commis par ce

qu'elle décrit comme des éléments anti-révolutionnaires.

Les trois autres personnes sont un fonctionnaire d'une organisation protégeant les intérêts de l'Afghanistan, un responsable du Ministère de la santé, et le président de la Fédération afghane de la construction, ajoute la radio.

NOUVEAU RECORD DE L'OR

HONGKONG (ATS/Reuter). - L'or a poursuivi, hier, son ascension vertigineuse, cotant 364 dollars l'once à Hongkong, soit une hausse de 66 dollars en moins d'un mois.

La nervosité du marché et la flambée des cours du métal jaune sont liées à l'adjudication de 750 000 onces d'or hier par la Trésorerie américaine. Les cambistes s'attendent à des enchères record.

UGANDA

Missionnaire assassiné par un terroriste de Dada

ROME (Kipa). - Un missionnaire italien, le père Silvio Serri, membre des missionnaires comboniens, a été assassiné par un soldat appartenant aux bandes armées fidèles à Idi Amin en Ouganda, le 11 septembre dernier.

Le père Silvio Serri, 46 ans, se trouvait dans la mission d'Obonghi, qu'il avait fondée en 1976 sur le Nil, près d'Arua, lorsqu'un ex-soldat d'Idi Amin est entré

armé dans la mission, demandant une voiture et de l'essence. Alors que le missionnaire les lui remettait, l'homme a ouvert le feu, touchant en pleine poitrine le père Serri, et blessant un autre religieux, le père Romano Maran, 56 ans, Italien également, qui sortait de l'église toute proche.

Le père Serri est le septième prêtre tombé en Ouganda. Au total, cinq missionnaires et deux prêtres ougandais.

CENTRAFRIQUE

LES PURGES CONTINUENT

PARIS (ATS/AFP). - Une quarantaine de personnes ont été tuées récemment dans la maison d'arrêt de Ngaragba à Bangui, a affirmé mardi à l'AFP un porte-parole du Front patriotique ougabien (FPO), qui a tenu à garder l'anonymat.

« Amnesty International » interrogée a déclaré avoir eu connaissance de ces accusations et procéder actuellement à des investigations avant de se prononcer.

Selon le mouvement d'opposition

à l'empereur Bokassa, la répression s'est abattue sur toutes les personnes qui ont été en contact avec la commission d'enquête des juristes africains et de nombreux étudiants, enseignants et infirmiers ont été arrêtés.

Il a signalé aussi des désertions dans la garde impériale et la fuite au Congo de deux officiers centrafricains dont l'avion se serait posé à Betou, non loin de la frontière centrafricaine.

Le Caire remet en place les non-alignés

LE CAIRE (ATS/Reuter). - L'Egypte a repoussé les passages de la résolution du sommet des non-alignés de La Havane dénonçant les accords de Camp David et le traité de paix avec Israël.

Selon les milieux autorisés du Caire, la protestation égyptienne est contenue dans un message de M. Boutros-Ghali au président Fidel Castro.

Le ministre d'Etat aux affaires

étrangères écrit notamment : « L'Egypte rejette catégoriquement ces passages de la résolution et condamne d'autres pratiques (qui ont eu lieu à La Havane) sans précédent dans une conférence internationale. Ce qui a été présenté fausement comme une condamnation unanime (de l'Egypte) a, en fait, constitué une violation des principes et des objectifs du mouvement des non-alignés. »

PÉKIN

Les déportés de la révolution culturelle manifestent

PÉKIN (ATS/Reuter). - Plus de cent personnes se sont rassemblées, hier, devant la mairie de Pékin pour demander le droit de revenir dans la capitale chinoise, dont elles avaient été expulsées pendant la révolution culturelle.

Les manifestants ont étalé de larges affiches sur les marches de l'immeuble.

« Nous avons souffert pendant treize ans », proclamait l'une d'entre elles. « Nous avons perdu treize ans de notre vie et avons été séparés de nos familles. Désormais, après l'éviction de Lin Piao et de la bande des quatre, après le renforcement de la démocratie, nous réclamons que nous soyons rendus nos droits de citoyens. »

La manifestation avait été annoncée par une autre affiche apposée sur le mur de la démocratie. Celle-ci expliquait que des milliers de per-

sonnes avaient été obligées de quitter Pékin pour aller travailler dans les fermes à partir de 1966.

● **WASHINGTON (ATS/AFP).** - La Commission fédérale de réglementation nucléaire (NRC) a décidé hier la fermeture d'une usine de fabrication d'uranium très enrichi du Tennessee après la perte apparente d'au moins 9 kilos (19,8 livres) d'uranium très enrichi, susceptible d'être utilisé dans la fabrication d'une bombe atomique.

● **NEW YORK (ATS/Reuter).** - Le « syndicat des savants préoccupés », qui affirme compter 85 000 membres aux Etats-Unis, a réclamé lundi la fermeture de deux centrales nucléaires près de New York.